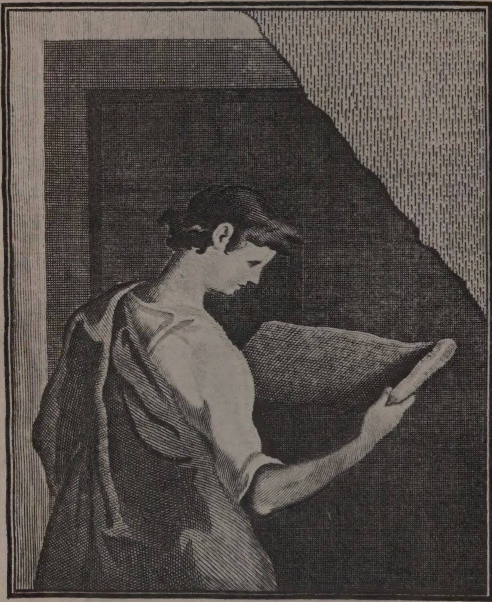

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1762. I. vol.

/3

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les seize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adresses indiquées, sera à l'ordinaire de 12 liv. 16 s. Les Personnes qui souhaiteront les recevoir francs de port par la poste, les payeront 17 liv. 12 s.

Le Bureau d'adresse pour les abonnements, est chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Augustins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUILLET, 1762. I. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,
Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 797 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	9.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1762. I. vol.

ARTICLE XCVII.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année 1755 juſques & com-

pris l'année 1757. (T. XXVII.)
A Paris de l'Imprimerie Royale.

L'Heureuse fécondité de cette savante Société ne nous permettant pas de contenter le desir que nous aurions de nous occuper long-tems du travail de chacun de ses membres, nous rassemblerons ici plusieurs des Mémoires qui nous restent à analyser dans ce vingt-septiéme Volume, pour nous mettre en état de faire connoître plutôt ceux que renferment les suivants. En satisfaisant le goût du Lecteur qui, comme l'Abeille, aime à voltiger d'une fleur à l'autre, nous tâcherons de lui faire recueillir l'extrait des sucs les plus précieux de chacune de ces productions.

I. Nous retrouvons encore avec plaisir l'occasion de profiter des lumieres de M. Gibert. Ses judicieuses *remarques sur l'ancienne année des Juifs, & sur la célébration de leur Pâque*, soutiennent l'hon-

neur de ſes autres ouvrages. On ſait quelle obſcurité répand ſur l'ancienne Chronologie la façon différente de compter les années : tantôt le mouvement, au moins apparent, du Soleil dans le Zodiaque, tantôt l'orbite de la Lune autour de la terre, ont été la méſure des tems. Un même Peuple, un même Hiſtorien a quelquefois employé l'une & l'autre année, ſans laiſſer, dans les monumens qui nous reſtent, des moyens de juger ſûrement à laquelle les faits ont été rapportés ; ce qui forme quantité de doutes & d'opinions diverſes ſur les époques des évenemens reculés.

On entend communément par année ſolaire, le tems que le Soleil employe à parcourir l'Ecliptique ; ce qui s'exécute en 365 jours & un peu moins de ſix heures. L'année Lunaire composée de douze Lunaiſons ne renferme que trois cens cinquante-quatre jours,

& un peu moins de neuf heures ; ce qui oblige d'intercaler de tems en tems une treiziéme Lunaiſon, pour ramener l'année Lunaire à peu près au même point que l'année Solaire.

M. Gibert prétend que l'Auteur du Pentateuque a connu & employé ces deux méthodes de calcul. 1°. Quant à l'année Solaire, il penſe que Moyſe y adapte le récit qu'il fait du déluge, & qu'il ſe ſert de mois égaux de trente jours chacun. En effet, on voit dans le texte Hébreu de la Genèſe, que l'Hiſtorien ſacré compte cent cinquante jours pour les cinq mois écoulés depuis le 17 du ſecond mois auquel commença le Déluge, juſqu'au 17 du ſeptiéme mois que les eaux commencerent à décroître, & que l'Arche s'arrêta au-deſſus des montagnes d'Arménie. Les Septante datent le commencement du Déluge du 27 du ſecond mois, & le décroiſſement des eaux du 27

du ſeptiéme mois ; ce qui donne toujours le même intervalle. Les verſions Syriaque, Arabe & Samaritaine, & la paraphraſe d'Onkelos ſuivent le premier texte ; Joſephe & les Peres Grecs ont adopté le ſecond. Au reſte, il eſt indifférent pour la queſtion préſente de choiſir l'un ou l'autre. La Vulgate compte du 17 du ſecond mois au 27 du ſeptiéme ; enſorte que les cent cinquante jours feroient cinq mois & dix jours : M. Gibert ſoupçonne en cet endroit une erreur de date dans cette verſion. Il la regarde ſans doute comme une mépriſe des copiſtes, & ſe croit autoriſé à la ſuppoſer, tant parce que les deux textes originaux y ſont formellement contraires, que parce que les cent quarante jours qui en réſultent pour les cinq mois, & qui donnent vingt-huit jours pour chaque mois, ne conviennent avec aucune diviſion connue, ni de l'année Solaire ni de l'année

Lunaire. Il ne se dissimule point ce qu'on objecte ordinairement contre son sentiment, & résout les difficultés d'une façon satisfaisante.

La division en mois égaux de trente jours, est celle de l'année Solaire des Egyptiens : les savantes recherches de M. de la Nauze sur leur Calendrier, ne laissent presque plus lieu d'en douter ; leur année Solaire étoit de deux sortes. La premiere exactement reglée sur la révolution du Soleil, étoit de douze mois de trente jours chacun, & de cinq jours & environ six heures de plus qu'ils ajoutoient à la fin du douziéme mois. Celle-ci étoit fixe & gardoit immuablement l'ordre & les termes des saisons. La seconde composée de trois cens soixante-cinq jours précisément, c'est-à-dire, de douze mois & cinq jours épagomènes, étoit plus courte tous les ans environ de six heures que l'année

fixe ; elle étoit vague & mobile, enſorte qu'en 1460 ans elle rétrogradoit par tous les jours de l'année Aſtronomique. Au rapport de Géminus, qui vivoit environ cent ans avant l'Ere vulgaire, les Egyptiens avoient imaginé cette ſeconde ſorte d'année, afin que les fêtes fuſſent ſucceſſivement célébrées dans toutes les ſaiſons. Il falloit donc, conclud M. Gibert, qu'ils connuſſent une année fixe de trois cens ſoixante-cinq jours & ſix heures environ, pour vouloir que pendant le cours de 1460 ans, leurs Fêtes répondiſſent ſucceſſivement à tous les jours de cette année.

Notre habile Chronographe ne voit aucun fondement à l'opinion de quelques modernes qui ont cru que l'intercalation des Epagomènes n'étoit pas encore établie en Egypte au tems de Moyſe, & qu'elle n'étoit pas connue du Légiſlateur des Juifs. « La correſpon-

» dance des mêmes mois aux mê-
» mes ſaiſons de l'année, après
» les quarante ans que les Iſraëlites
» paſſerent dans le déſert, prouve
» invinciblement, à ce que je crois,
» dit-il, que cette intercalation,
» qui ramenoit continuellement
» le commencement de l'année
» au même point, ne pouvoit être
» ignorée chez les Juifs, puiſ-
» qu'autrement les mois du Prin-
» tems ſe ſeroient trouvés entié-
» rement dérangés, & reportés
» dans l'Automne au bout de
» quarante ans; au lieu qu'il eſt
» conſtant, par le commencement
» du Livre de Joſué, que le pre-
» mier mois appartenoit au Prin-
» tems, lorſque ce Général paſſa
» le Jourdain, comme au tems de
» la ſortie d'Egypte ».

2°. Voici comme il prouve que Moyſe s'eſt ſervi auſſi de l'année Lunaire. On lit dans l'Exode & le Lévitique, que les Hébreux mangerent la Pâque le 14 du premier

mois : la Loi leur fut donnée cinquante-deux jours après, les deux termes compris. Si on y ajoute les treize jours de ce premier mois, qui précéderent la célébration de la Pâque, on trouvera ſoixante-cinq jours depuis le premier jour du premier mois, juſqu'à celui où les Iſraëlites reçurent la Loi. Or ce dernier jour étoit le 6 du troiſiéme mois : car les Iſraëlites étant arrivés, comme le rapporte Moyſe, le 3 du troiſiéme mois au pied du mont Sinaï, Dieu leur ordonna le quatriéme de ſe préparer ce jour-là même & le lendemain ; il leur donna ſa Loi le ſur-lendemain du jour qu'avoit commencé la préparation ; c'étoit donc le 6 du troiſiéme mois. Ces ſix jours retranchés des ſoixante-cinq, il en reſtera cinquante-neuf pour les deux mois précédens, ce qui ne donne que deux mois Lunaires de vingt-neuf jours & demi chacun. Ainſi Moyſe compte ici par Lunaiſons.

Moyse consacra cette année Lunaire à la célébration des Fêtes, comme l'année vague y étoit destinée chez les Egyptiens. Ce que nous pouvons recueillir des traditions Judaïques, & des disputes des premiers Chrétiens sur la célébration de la Pâque, c'est que cette solemnité attachée au quatorze de la nouvelle Lune, avant la ruine de Jérusalem & la dispersion des Juifs, devoit être postérieure à l'équinoxe du Printems. Pierre, Evêque d'Alexandrie, qui souffrit le martyre sous Dioclétien, l'atteste formellement dans un fragment rapporté à la tête de la Chronique Paschale. Josephe dit (3. L. Antiq. c. 10.) que la Pâque se célébroit le 14 du premier mois Lunaire, après que le Soleil étoit entré dans le signe du Bélier; mais cette entrée du Soleil dans le signe du Bélier déterminoit l'équinoxe du Printems.

Maintenant cette premiere nou-

velle Lune pourroit être, ou celle qui ſe trouvoit plus voiſine de l'équinoxe ſoit avant, ſoit après, ou conſtamment celle qui le ſuivoit de plus près. La premiere façon de calculer les Lunaiſons ne s'applique pas bien à toutes les anciennes Pâques des Juifs, dont nous avons l'époque conſtatée; enſorte que ceux qui l'adoptent, ſont obligés de dire qu'on y dérogeoit quelquefois juſqu'à retarder la ſolemnité d'un mois entier. La ſeconde méthode qui ne fait commencer l'année Lunaire qu'après l'équinoxe, s'applique également à toutes les Pâques; & par cette raiſon, elle doit être préférée.

On trouve dans Joſephe la détermination de trois Fêtes de Pâques, dans trois années Juliennes: il n'eſt guères probable que Joſephe, Prêtre Juif, ſe ſoit trompé ſur la détermination de ces trois Pâques qui ſe ſont célébrées de ſon tems & ſous ſes yeux. M. Gi-

bert, avant de déduire ſes conſéquences, établit contre le P. Pétau & le Cardinal Noris, l'opinion de Scaliger, de Calviſius & d'Uſſérius qui prétendent que Joſephe dans ſes Livres de la guerre des Juifs, employe le calcul des mois Juliens ſous les noms des mois Syro-Macédoniens. Enſuite il expoſe ſon ſentiment ſur la célébration de ces trois Pâques dont parle l'Hiſtorien Juif. La premiere eſt celle de l'an 11 de Néron, *65* de l'Ere vulgaire ; elle fut célébrée le 7 Avril. La ſeconde rapportée à la douziéme année du même Empereur, l'an *66*, fut le *26* Avril. La troiſiéme tomba au 13 Avril de l'an 70.

La derniere ne ſouffre aucune difficulté, dit notre Chronologiſte ; car Joſephe marquant expreſſément que la Fête des Azimes fut le 14 Avril, ſuppoſe néceſſairement que la Pâque ou l'immolation de l'Agneau, qui ſe faiſoit la veille,

étoit tombée au 13. Quant à celle de l'an *66*, l'Historien ne parle, à la vérité, ni de la Fête de Pâque nommément, ni de celle des Azymes; mais en rapportant la Scénopégie au 22 Octobre, il oblige absolument de mettre la Pâque au *26* Avril précédent, puisqu'il ne peut y avoir que cent soixante-dix-huit jours ou six Lunaisons d'intervalle d'une Fête à l'autre.

La Pâque que Josephe marque au 7 Avril, est celle de l'année qui précéda la révolte des Juifs, & le commencement de la guerre; c'est ainsi que la désigne l'Historien; mais cette guerre ayant commencé au Printems l'an 12 de Néron qui est l'an *66*, il est nécessaire que la Pâque de l'année précédente soit celle de l'année *65*.

Dans la premiere de ces années où la Pâque fut le 7 Avril, le *Nisan* lunaire s'étoit compté du 25 Mars, qui étoit le jour même de l'équinoxe; dans la seconde où la

Pâque fut le 26 Avril, ce mois avoit commencé le 13 Avril; enfin dans la troisiéme où la Pâque fut le 13 Avril, il s'étoit compté du 31 Mars. Or le 25 Mars de l'an 65, le 13 Avril de l'année suivante, & le 31 Mars de l'an 70, concoururent exactement chacun avec la premiere nouvelle Lune depuis l'équinoxe de l'année à laquelle ils appartiennent. Ces trois *Nisan*, conclud M. Gibert, se trouvent donc exactement réglés sur la méthode qui les fait commencer constamment avec la premiere nouvelle Lune postérieure à l'équinoxe du Printems.

Nous désirerions suivre encore l'Auteur de ces *Remarques* dans la nouvelle preuve qu'il tire d'un autre passage de Josephe, qui fixe par une circonstance particuliere l'époque de la Pentecôte, & en conséquence celle de la Pâque célébrée l'année de la mort d'Antiochus Sidétes; mais nous sommes

obligés de paſſer rapidement ſur cet article, pour annoncer au moins ſes obſervations ſur d'autres points de Chronologie relatifs à ceux-ci.

On diſpute beaucoup pour ſavoir ſi Jeſus-Chriſt, qui avoit célébré la Pâque la veille de ſa mort, n'avoit point anticipé le jour preſcrit par la Loi. M. Gibert paroît porté à croire avec le P. Hardouin, qu'il y avoit ſur la célébration de la Pâque, deux uſages reçus chez les Juifs ; l'un des Galiléens qui comptoient le premier de la Lune du jour dans le cours duquel la nouvelle Lune paroiſſoit ; l'autre du reſte des Juifs qui ne comptoient que du jour qui ſuivoit la Syzygie. Les Galiléens commencerent, dans l'année dont il s'agit, leur premier jour de *Niſan* le ſoir du premier Avril, & célébrerent la Pâque, comme Jeſus-Chriſt, le ſoir du 14 ; au lieu que les autres ne la célébrerent que le lendemain. On a vu chez les Chrétiens des différences

plus considérables sur le jour de la célébration de cette Fête.

Ce Mémoire place la mort de Jesus-Christ à l'an 29 de l'Ere vulgaire, sous le Consulat de Géminus, & confirme les preuves qu'a données M. de la Barre pour établir que l'on ne peut, sans faire violence au récit des Evangélistes, admettre plus de trois Pâques pendant le cours de la prédication de Jesus-Christ. A l'égard de la naissance du Messie, M. Gibert concilie d'une maniere très-plausible les dates qu'en donnent les anciens qui l'ont rapportée aux années 40, 41 & 42 d'Auguste, & quelquefois à l'an 28. Nous terminerons notre Extrait par cette observation.

» Je ne pense point, dit-il, que » ce soient des opinions particulie- » res & différentes sur l'époque de » la naissance de J. C., qui aient » produit ces différentes dates ; » mais seulement différentes ma-

» nieres de compter les années d'Au-
» gufte. Les dates de l'an 40 & 41
» me paroiffent être indubitable-
» ment prifes l'une & l'autre de la
» mort de Céfar, mais être comp-
» tées, l'une, à la maniere commu-
» ne, du jour même de cette mort,
» l'autre, à la maniere des Egyp-
» tiens, en partant du *Thot* qui avoit
» précédé.

» La vingt-huitiéme année avoit
» probablement pour époque le
» troifiéme Confulat d'Augufte,
» lorfque l'expulfion d'Antoine,
» alors déclaré ennemi de la Répu-
» blique, le laiffa feul maître de
» l'Empire, à la fin de l'an 32 ou
» au commençement de l'an 31,
» avant l'Ere vulgaire. Cette Mo-
» narchie d'Augufte étant comp-
» tée du *Thot* précédent, l'an 28
» commença au *Thot* ou 29 Août
» de l'an 5, avec la quarante-unié-
» me de fon Empire depuis la mort
» de Céfar.

» A l'égard de l'an 42, il faut

» remarquer qu'il y a trois manie-
» res de compter les années qui
» ont rapport à un événement ;
» l'une est de les compter du jour
» même de cet événement, & c'est
» la plus exacte ; l'autre de les
» compter du commencement de
» l'année civile dans lequel est ar-
» rivé l'évenement, comme les
» Egyptiens, les Juifs & d'autres
» comptoient la durée des regnes ;
» la troisiéme enfin est de les comp-
» ter du commencement de l'an-
» née civile, qui a immédiatement
» suivi l'évenement, comme au-
» jourd'hui nous comptons les
» années de Jesus Christ, que nous
» ne datons pas du jour même de
» sa naissance, mais du mois de
» Janvier ou du mois de Mars sui-
» vant. Selon cette derniere manie-
» re de compter, la naissance de
» Jesus-Christ étant pour les Orien-
» taux de l'an 41 d'Auguste, l'on
» a compté sa premiere année de
» l'an 42 ; notre propre exemple

» fur la même époque juftifie affez
» cette maniere de la compter : de-
» là même il eft arrivé que rappor-
» tant, comme il arrive fouvent,
» la naiffance de Jefus-Chrift à
» l'année que l'on compte pour fa
» premiere, on l'a datée de l'an 42
» d'Augufte.

» Au moyen de cette folution,
» qui paroît naturelle, & à laquel-
» le il eft étonnant qu'on n'ait pas
» fait jufqu'à préfent plus d'atten-
» tion, on voit 1°. que tous les
» anciens fe trouvent entierement
» d'accord fur l'époque de la naif-
» fance de Jefus-Chrift. 2°. Qu'ils
» s'attachent tous également à l'an-
» née que nous comptons la cin-
» quiéme avant notre Ere. »

II. Ce Mémoire eft fuivi des *Remarques* de M. Fréret, *fur le Canon Aftronomique* qui fe trouve dans les Manufcrits de Théon d'Alexandrie, & dans lequel la fuite des Rois de Babylone, de Perfe & d'Egypte, & celles des Empereurs

Romains ſont marquées par les années Egyptiennes de l'Ere de Nabonaſſar.

M. Fréret n'ayant eu ici pour objet que de faciliter l'uſage qu'on peut faire de ce Canon pour la Chronologie, a écarté toutes les diſcuſſions étrangeres à ſon projet. Ce Canon Aſtronomique porte dans les manuſcrits le titre de Πρόχειροι Κανόνες, *Manuales tabulæ.* Le fragment du commentaire de Théon ſur ces Tables manuelles, & ce qu'en dit le Syncelle, prouve qu'elles étoient compoſées de pluſieurs parties. On y trouvoit d'abord une ſuite des regnes de différens Rois, à commencer par Nabonaſſar. La durée de chaque regne y étoit marquée ſéparément; & dans une colonne particuliere on ajoutoit la ſomme des années depuis & compris la premiere de Nabonaſſar, juſques & compris la derniere de chacun de ces regnes. Ce double calcul étoit très-propre à prévenir,

ou

ou au moins à corriger les erreurs des copiſtes. Le Canon n'employe que des années entieres ; & l'on n'y nomme point les Rois qui, comme Laboroſoarchod, Smerdis le Mage, & les deux fils ainés d'Artaxerxe premier, ont regné moins d'un an. On verra quelle méthode ont employée les Auteurs de ce Canon pour éviter de marquer les fractions.

Ces ſuites de regnes deſcendent plus ou moins bas, ſelon le tems auquel le Canon a été fait, ou du moins continué. Celui qui ſe trouve dans le Syncelle, & qu'a publié Scaliger, finit avec le regne d'Alexandre. Celui que le P. Pétau a tiré d'un Manuſcrit du commentaire de Théon, va juſqu'à la fin de l'an 907 de Nabonaſſar, & ne paſſe point le regne d'Antonin. En 1620 Bainbridge, ſavant Anglois, publia une ſuite de ce Manuſcrit de Théon, & fit deſcendre ces Tables manuel-

les jusqu'à Théodose. Enfin Dodwel donna en 1684, à la suite de ses dissertations sur S. Cyprien, le texte d'un fragment considérable de ce commentaire; & y joignit différentes suites de regnes & de magistratures trouvées dans les Manuscrits. Quelques-uns de ces Canons marquant la suite des Consulats sont de véritables fastes consulaires appliqués aux années de Nabonassar. Il y en a un qui commence à l'an 152 de l'Ere d'Auguste, & qui finit à l'an 314, c'est-à-dire, à l'an 285 de Jesus-Christ. Il est suivi d'un autre qui commence avec l'époque de Dioclétien, & qui finit avec l'année 346 de cette Ere, l'an 630 de Jesus-Christ. Soit pour faciliter le calcul, soit pour d'autres raisons, on a établi de tems en tems dans ces Canons de nouvelles époques dont les années étoient Egyptiennes, ou de trois cens soixante-cinq jours, & commençoient au premier jour de *Thot* à midi.

L'Ere de Nabonaſſar commençoit à midi du 26 Février 747 avant Jeſus-Chriſt, pour le méridien de Babylone. Il paroît aſſez probable que ce n'étoit point une Ere civile : Ptolémée & Cenſorin, les premiers qui en ayent clairement marqué l'époque, ne parlent que de ſon uſage Aſtronomique, & ce n'eſt que dans les deux derniers ſiécles qu'on a commencé de l'appliquer à la Chronologie. La ſeconde époque Aſtronomique, qui eſt celle de la mort d'Alexandre, commença l'an 425 de Nabonaſſar, à midi du 12 Novembre 324 avant Jeſus-Chriſt, ſous le méridien d'Alexandrie. Celle-ci eſt nommée par Ptolémée, & dans les Manuſcrits du Canon Aſtronomique, Ere des Rois poſtérieurs à la mort d'Alelexandre, μετὰ τὴν Ἀλεξάνδρου Βασιλέως τελευτὴν : Cenſorin l'appelle *anni Philippi qui ab exceſſu Alexandri numerantur.*

Le commencement de la troiſié-

me correſpond à la ſept cent dix-neuviéme année dē Nabonaſſar, le 31 Août de la trentiéme année avant l'Ere Chrétienne. On la nommoit l'*Ere d'Auguſte ou des Auguſtes*. Les cinq premieres années, elle ne fut employée que par les Aſtronomes; car ce ne fut qu'au bout de ce tems que l'année Julienne paſſa à Alexandrie dans l'uſage civil, quand le premier jour de l'année Egyptienne eut été porté au 29 d'Août. On continua d'employer les mois Egyptiens, ajoutant ſeulement un ſixiéme jour aux épagomenes tous les quatre ans. C'eſt par cette année fixe que comptent encore les Coptes aujourd'hui. L'année vague ne fut plus employée en Egypte que pour l'uſage Religieux, tant que le Paganiſme y a ſubſiſté.

La quatriéme époque, qui eſt celle de Dioclétien, commença le premier jour de *Thot*, l'an 1032 de Nabonaſſar, 608 de Philippe Ari-

dée, 314 d'Auguste, le 14 Juin 284 de l'Ere Chrétienne. Les Coptes Chrétiens s'en servent encore, & l'apellent *Ere des Martyrs :* les années qu'ils employent sont égales aux Juliennes, quoique leur forme soit différente.

Nous voyons par le fragment de Théon, qu'après les listes de Regnes & de Magistratures, on donnoit dans la seconde partie des Canons manuels, des préceptes pour convertir les années civiles en Astronomiques, & celles-ci en civiles. On y avoit ajouté des régles pour le calcul astronomique, des périodes de dix-huit & de vingt-cinq années Egyptiennes. Enfin une troisiéme partie contenoit les tables des mouvemens célestes, dont sans-doute l'époque radicale varioit suivant l'objet de l'Astronome qui les avoit dressées ; quoiqu'on ne cite aucun Manuscrit qui ait suivi d'autre Ere que celle de Nabonassar, Théon & le Syncelle

ne permettent pas de douter qu'il n'y ait eu des Canons, dont l'époque radicale étoit celle des années de Philippe. Si Ptolémée n'en fait aucune mention dans son Almageste, c'est peut-être qu'ils étoient entre les mains de tous les Astronomes.

M. Fréret, dans le second article de son Mémoire, rappelle ce qu'il a déja prouvé dans un autre*, que les années Egyptiennes de l'Ere de Nabonassar n'ont jamais été employées à Babylone, ni dans l'usage civil, ni même dans l'usage Astronomique. Ces années Babyloniennes étoient des années lunaires distribuées par cycles ou périodes de 18 ans, qui, dans l'usage civil, contenoient deux cens vingt-deux lunaisons ; ce qui montre que les troisiémes années du Cycle étoient

---

* Observations sur les années employées à Babylone. Mem. de l'Acad. T. XV. p. 205.

intercalées, & de treize Lunes. Dans l'ufage Aftronomique, le Cycle étoit de deux cents vingt-trois Lunaifons, parce que ce nombre donne le retour des Eclipfes femblables au même point de l'Ecliptique, au même jour & prefqu'à la même heure. Les Aftronomes Grecs ont nommé cette période Ἐξελιγμὸς, ἀποκατάστασις, ou fimplement περίοδος. C'eft le *Schar* ou *Sare*, Σάρος, des Babyloniens; toutes ces dénominations fignifient également révolution, reftitution, retour au même point.

Après quelques réflexions fur le mérite & les propriétés de cette Période de deux cents vingt-trois lunaifons, relativement aux progrès de la Chronologie, & fur la méthode qu'ont fans doute employée les anciens Aftronomes pour fixer les dates, M. Fréret combat l'opinion de ceux qui ont avancé que les années des Regnes & des Magiftratures, par lefquel-

les Hipparque, Ptolémée & les autres Aſtronomes anciens datent les obſervations qu'ils rapportent, n'étoient point marquées dans leurs Mémoires originaux, qu'elles étoient ſimplement datées par les années de l'Ere de Nabonaſſar, & que celles du regne y avoient été ajoutées au hazard, ou du moins d'après un calcul conjectural. Si les Regiſtres ou Mémoires originaux de ces anciens n'avoient employé, dit-il à la fin de ſes preuves, que les dates de l'Ere de Nabonaſſar, comme on le ſuppoſe; ſeroit-il poſſible que parmi les ſoixante-deux obſervations rapportées dans Ptolémée, il ne s'en trouvât aucune déſignée par cette ſeule date, & qu'on en vît au contraire trente-deux où l'Ere de Nabonaſſar n'eſt pas jointe à l'obſervation, & ne ſe trouve que dans le calcul Aſtronomique, auquel cette obſervation donne lieu, ſouvent à pluſieurs Chapitres au delà?

Nous avons fait remarquer plus haut que le Canon Aſtronomique n'employoit que des années entiéres, en marquant la durée des Regnes. Cependant il n'arrive guères que les Regnes commencent & finiſſent exactement avec l'année : quel parti avoit on pris au ſujet des fractions du commencement & de la fin des Regnes ? Attribuoit-on au Prince l'année entiere dans le cours de laquelle il étoit mort, ou bien celle dans laquelle avoit commencé ſon regne ? Le canon ſuit-il à cet égard une marche uniforme ; & la méthode eſt-elle la même dans les différentes parties du Canon ? C'eſt ce qu'examine M. Freret dans l'Article troiſieme. Il avoit cru d'abord, fondé ſur l'exemple de ce qui s'obſerve à la Chine, que les différentes parties du Canon ſuivoient une méthode uniforme, & que l'on y attribuoit conſtamment au regne d'un Prince, l'année pendant la-

quelle il étoit mort ; mais aujourd'hui il découvre que dans la derniere partie, qui commence au regne d'Auguſte ſur l'Egypte, on n'a pas ſuivi la même marche que dans les deux premieres. Il prouve que Dodwel & M. Deſvignoles ſe ſont auſſi trompés en ſuppoſant que la méthode étoit la même dans les trois parties du Canon, & qu'on y attribuoit aux regnes de Babylone, de Perſe & d'Egypte, l'année entiere dans laquelle les Rois avoient commencé de regner. L'examen de cette queſtion l'engage dans des diſcuſſions Chronologiques, dont le réſultat eſt que le Canon Aſtronomique ne compte pour les années d'un regne que celles qui ont commencé, lorſque le Prince étoit déja ſur le trône.

III. Pour raprocher les matieres qui ont le plus de rapport entre elles, nous remettons à un prochain Extrait les Mémoires Philoſophiques qui ſuivent ceux-ci, &

nous passons à ceux qui sont purement historiques. Entre ces derniers nous appercevons la *vie du Philosophe Athénion, surnommé Aristion :* M. de Burigny a rassemblé quelques traits de Posidonius, d'Athénée & d'autres Ecrivains, pour nous faire connoître ce personnage singulier, dont les aventures romanesques paroissent avoir échappé à Stanley & à M. Brucker. Un citoyen d'Athénes, nommé Athénion, avoit une Esclave qui accoucha d'un fils ; en étoit-il le Pere, ce fut un problême à résoudre dès-lors, & tout le monde n'en convenoit pas. Cet enfant fut élevé avec assez peu de soin, & servoit de guide à son maître que l'extrême vieillesse avoit rendu aveugle. Le vieillard, dont on lui avoit donné le nom, le prit en amitié, & en mourant le fit son héritier. Le jeune Athénion eut assez de crédit pour acquérir le titre de citoyen d'Athènes : ce fut,

ſans doute alors, que ſelon l'uſage établi dans cette Ville, il changea ſon nom d'Athénion en celui d'Ariſtion. Il prit de lui-même un goût marqué pour la Littérature, & fit bientôt dans cette partie des progrès aſſez conſidérables pour s'attirer un grand nombre de Diſciples : ſes leçons d'éloquence & de Philoſophie l'enrichirent ; ce qui ne contribua pas peu à lui donner de la conſidération. Ce fut alors que les Athéniens, pour ſe concilier l'amitié de Mithridate, la terreur & l'admiration de ſes voiſins, lui envoyerent un Ambaſſadeur, & députerent Ariſtion qui paſſoit pour le plus éloquent des citoyens. L'accueil que lui fit le Roi de Pont, l'attacha aux projets ambitieux de ce Prince, qui ne cherchoit que des alliés contre Rome. L'Ambaſſadeur après ſon retour à Athènes, conſomma par la force de ſes diſcours, l'ouvrage qu'il avoit déja commencé par ſes Lettres, & rap-

pellant les Athéniens à leur amour pour la liberté, il les fit déclarer contre les Romains. Nommé chef de la République & Général de ſes troupes, il abuſa de ſon pouvoir, & par des injuſtices criantes entaſſa des richeſſes immenſes. Cependant Sylla à la tête des Romains étoit entré dans la Grece, dont toutes les Villes lui avoient ouvert leurs portes : Athènes ſeule réſiſtoit. Il l'aſſiégea, la réduiſit & fit priſonnier Ariſtion qu'il fit mourir : telle fut la fin de cet homme ſingulier, qui de fils d'une Eſclave étoit devenu Philoſophe tyran.

IV. *La vie du Conſul Philippe*, par M. le Préſident de Broſſes, offre l'hiſtoire d'un citoyen Romain qui a influé ſur pluſieurs évenemens conſidérables. *Lucius Marcius Philippus* iſſu de la branche Plébéïenne de la maiſon *Marcia*, deſcendoit de Quintus Marcius Trémulus Conſul en 447 de Rome. Une branche Patricienne de cette

maiſon tiroit ſon origine du Roi Ancus Marcius ; c'eſt pourquoi elle avoit pris le ſurnom de *Rex*. Mais tous ceux qui portoient le nom de *Marcius*, prétendoient deſcendre de cette tige Royale ; auſſi le Conſul Philippe ne manqua-t-il pas de décorer ſes médailles du portrait & du nom d'Ancus. Il paroît prouvé que Lucius Marcius Philippe naquit vers l'an 600 ou 610. La Queſture fut pour lui, ſelon l'uſage, le premier pas dans les emplois publics en 644. Ce fut dans cette fonction, ou plutôt, comme le croit Vaillant, dans ſon Edilité qu'il fit faire au Temple de Veſta, les réparations qui ſont indiquées dans les Médailles du tems. Ce Temple eſt aujourd'hui *la Madonna del ſole*, ſur le bord du Tibre. Cinq ans après, il paſſa de la Queſture à la dignité de Tribun du Peuple : cette place, dit M. L. P. de Broſſes, lui fit prendre des ſentimens qu'il ne tenoit ni de ſa naiſ-

ſance, ni de ſon éducation. Il affecta de ſe rendre populaire dans ſes diſcours & dans ſes actions, déclamant ſans ceſſe contre les Nobles, dont l'opulence mettoit trop d'inégalité entre les fortunes des citoyens. Dans ſon Edilité il fut moins populaire, & ne donna point les divertiſſemens uſités : le peuple s'en ſouvint, & lui fit eſſuyer quelques refus avant de lui accorder le Tribunat Militaire. Au ſortir de la Préture, il ſe mit au nombre des prétendans au Conſulat pour l'année 660 ; on lui préféra M. Hérennius, Orateur médiocre, dont le plus grand mérite étoit d'être beau parleur. Philippe ne fut Conſul que deux ans après avec Sextus Céſar : ſon Conſulat fut orageux à cauſe de la révolte des Villes d'Italie, & par les querelles particulieres qui s'éleverent dans Rome. Le Sénat, ſoutenu du célébre Tribun du Peuple Livius Druſus, vouloit regagner ſur

l'ordre Equeſtre ſon ancien droit de rendre les jugemens, que les Gracques lui avoient enlevé pour l'attribuer aux Chevaliers. Ces diſſenſions finirent par la mort de Druſus que quelques-uns imputérent à Philippe; mais Cicéron lave ſa mémoire de cet aſſaſſinat, dont il charge ſans détour Q. Varius, Tribun du Peuple, connu par d'autres actions pareilles. En 666, Philippe fut nommé Cenſeur; c'étoit le dernier terme des honneurs pour un citoyen Romain. Après avoir paſſé par tous les dégrés de Magiſtratures annuelles, il parvint, à ce qu'il ſemble, à la place fixe de Prince du Sénat. Il fut un des plus zélés & des plus puiſſans protecteurs de Pompée; & lorſqu'on le railloit ſur ce grand attachement, il répondoit ordinairement qu'il n'étoit pas ſurprenant que Philippe eût de l'amitié pour Alexandre. Dans les troubles que ſuſcita Cinna, Philippe lui réſiſta

ſans redouter ſa puiſſance tyrannique. Ce fut lui auſſi qui ranima le courage des Romains allarmés de la révolte de Lépide, & qui par ſes conſeils contribua le plus à ramener la tranquillité publique altérée par les entrepriſes de ce nouvel ennemi de la République. Sa noble fermeté d'ame éclatoit dans ſes diſcours, dont l'éloquence, ſi puiſſante alors dans Rome, le mettoit à portée de faire réuſſir ſes projets. Cicéron le comparant avec Marc-Antoine & Craſſus, le place cependant au-deſſous de ceux-ci; il avoit, dit-il, le tour libre & hardi, beaucoup de ſel & d'énergie; il compoſoit facilement & débitoit avec grace; ſouvent il ſe levoit tout-à-coup pour parler ſans avoir prévu ſa matiere; & il avoit coutume de dire qu'il faut ſe battre quand on ſe ſent la main chaude: il n'étoit jamais ſi bon Orateur que que quand on le contrediſoit; ſon feu redoubloit, il devenoit cauſti-

que & plaiſant. Ses contemporains nous ont tranſmis pluſieurs de ſes bons mots, que notre délicateſſe ſur l'épigramme ne goûteroit peut être pas. Il avoit le défaut de ſon temps, l'amour de la bonne chére : il faiſoit grande dépenſe en réſervoirs propres à nourrir du poiſſon de mer, ainſi qu'Hortenſius, Murena, Sergius & pluſieurs autres que l'on ſurnommoit quelquefois, en plaiſantant, *Meſſieurs les Viviers.*

V. Que ne pouvons nous détailler les *Diſſertations* de M. l'Abbé de la Bléterie, *ſur l'Empereur Romain dans le Sénat ?* Contraints de terminer cet Extrait, dont on nous reproche peut être déja la prolixité, indiquons au moins l'objet & le réſultat de ces Mémoires, qui ſont une ſuite de pluſieurs autres que M. l'Abbé de la Bléterie a lus à l'Académie. Il y prouve que la prérogative Impériale n'étoit que la réunion des pouvoirs atta-

chés aux diverſes Magiſtratures Républicaines, que l'on avoit accumulées ſur la tête de l'Empereur; qu'il partageoit la puiſſance légiſlative avec le Sénat, & la puiſſance exécutive avec les Magiſtrats ordinaires qui tenoient leur autorité, non du Prince, mais du Peuple Romain repréſenté par le Sénat; en un mot, que l'on doit définir le Gouvernement de Rome ſous les Empereurs, une Ariſtocratie, dont le Chef, ſoumis de droit à toutes les Loix, excepté celles dont il avoit eu diſpenſe, étoit néanmoins, par la réunion de pluſieurs emplois, & ſur-tout par le généralat des armées, aſſez puiſſant pour opprimer de fait & les particuliers & la Nation même, lorſqu'il oſoit courir les riſques d'être tyran. L'Empereur, quoiqu'il eût la premiere place dans le Sénat, n'y préſidoit pas toujours, & ſouvent n'y rempliſſoit les fonctions que de ſimple Sénateur. Il

présidoit seulement lorsqu'il exerçoit le Consulat annuel, ou lorsqu'usant des priviléges du Consulat permanent, dont Auguste & ses successeurs furent revêtus, il proposoit extraordinairement. Encore n'avoit-il droit de proposer qu'un certain nombre d'affaires toujours fixé par le décret du Sénat qui le mettoit en possession de la dignité Impériale. Les Princes, loin de commander au Sénat, le prioient, le supplioient, quelquefois même pour des choses peu intéressantes.

Telle est l'analyse que fait de ses Dissertations M. l'Abbé de la Bléterie lui-même. Dans la derniere, il examine deux objections les mieux fondées que l'on puisse lui opposer : l'une est appuyée sur le droit qu'on attribue aux Empereurs, de réformer & de casser les jugemens du Sénat : l'autre sur une Lettre de l'Empereur Macrin, dans laquelle ce Prince priant les Peres

Conſcripts de décerner les honneurs divins à Caracalla ſon prédéceſſeur, dit en termes formels, *qu'il les prie, quoiqu'il ait droit de leur commander.*

A la premiere difficulté le Diſſertateur répond qu'il y a eu des uſurpations qui ne pouvoient anéantir la conſtitution originelle du Gouvernement. Quant à la Lettre attribuée à Macrin, il ajoute de nouvelles raiſons à celles de M. de Tillemont, pour démontrer que ce n'eſt qu'une piéce ſuppoſée.

ARTICLE XCVIII.

OBSERVATIONS* SUR la notice que l'Auteur de la *Bibliothéque des Sciences & des Arts* (*a*) donne de l'ouvrage intitulé : *la Regle de foi vengée des calomnies des Protestans, & spécialement de celles de M. Boullier, Ministre Calviniste d'Utrecht.*

» NOus avons rendu compte il
» y a quelques années, dit l'Au-
» teur de cette Notice, (*b*) d'une
» correspondance polémique entre
» M. Boullier & le P. Hayer : pour
» lors il y avoit de l'honnêteté, de

* Ces Observations nous ont été addressées par le R. P. Hayer, Auteur de la Regle de Foi vengée, &c.

(*a*) Tom. 16. Part. 2. p. 753. imprimé à la Haye, & se trouve chez Duchêne.

(*b*) *Ibid.* T. 7. P. 2. p. 461.

» la décence & quelques égards
» pour la vérité dans les Lettres
» que le Religieux écrivoit au Mi-
» niſtre. Rien de tout cela à préſent
» que M. Boullier eſt mort. Tout
» l'ouvrage que nous annonçons
» répond à l'amertume du titre, &
» en le liſant, on a continuelle-
» ment le chagrin de voir qu'un
» homme qui ne manqne ni de lu-
» mieres ni d'eſprit, a pu ſe réſou-
» dre à faire le rôle odieux & mé-
» priſable des Varillas & des Maim-
» bourg. »

1°. J'ai parlé dans le diſcours préliminaire de *la Regle de foi*, *&c.* du compte que ce Journaliſte avoit rendu d'une brochure de M. Boullier ſous le titre de *Pyrrhoniſme de l'Egliſe Romaine*, *&c.* qui contient les Lettres que j'avois écrites à ce Miniſtre ſur la Regle de foi, ſes réponſes & quelques obſervations de ſa façon. J'ai promis dans ce diſcours de faire voir que M. Boullier déclame plus qu'il ne raiſonne

dans cette brochure, qu'il calomnie avec emportement, qu'il tombe en contradiction de principe & de conduite, qu'il tend au Pyrrhonisme par rapport à la Regle de foi, en frayant les voyes à la Vérité putative de Bayle : accusations que je crois avoir justifiées dans *la Regle de foi*, &c. Il restoit au Journaliste à justifier à son tour & les éloges qu'il donne aux Lettres de M. Boullier, & la censure qu'il fait des miennes, lorsqu'il assure que ce Ministre *développe tout cela* (l'objet de notre controverse) *avec une grande netteté, & le prouve sans réplique contre les sophismes de son adversaire qui, pour dire la vérité*, ajoute-t-il, *est d'un embarras & d'une foiblesse extrême sur cette matiere.* Je ne présumois pas que le Journaliste osât rappeller un pareil compte, à moins qu'il n'entreprit d'en prouver la justesse en détruisant mes raisons qui, si elles sont extrêmement foibles, doivent

vent être extrêmement faciles à réfuter.

2°. Le Journaliste avoue que *pour lors il y avoit de l'honnêteté, de la décence & quelques égards pour la vérité* dans les Lettres que j'écrivois au Ministre. J'ai gardé dans ces Lettres l'honnêteté & la décence qu'il convenoit, je ne m'en suis point écarté dans l'ouvrage : c'est au contraire M. Boullier qui dans *le Pyrrhonisme, &c.* n'a usé d'aucun ménagement. Il m'y outrage personnellement en plusieurs endroits; cependant je ne lui ai nulle part rendu injure pour injure : jamais je n'ai attaqué sa personne; mais, quand il s'est agi de relever ses erreurs, ses calomnies & ses contradictions, l'intérêt de l'Eglise Romaine ne pouvant m'être indifférent, j'ai cru devoir prendre le ton ferme qui convient à la vérité : est-ce là s'écarter des régles de l'*honnêteté* & de *la décence* ? Quant aux *égards pour la vérité* que cet Auteur

convient qu'il y avoit dans mes Lettres, ils se retrouvent dans tout l'ouvrage, qui n'est que le développement & la justification des principes que j'y avois établis. S'il n'y a *rien de tout cela*, dans *la Regle de foi*, le Journaliste auroit du marquer dans quelles circonstances je m'étois écarté des égards pour la vérité, & celles où j'avois manqué à l'honnêteté ou à la décence.

3°. M. Boullier vivoit encore dans le tems où je composois la *Regle de foi, &c.* je n'ai appris sa mort que lorsque cet ouvrage s'imprimoit, & n'y ai rien changé; cependant le Journaliste donne à entendre que je brave un écrivain mort, trop redoutable pour que de son vivant j'osasse l'attaquer. Mais quelque persuadé que je sois des ressources que trouvoit M. Boullier dans la fécondité de son génie, je pense que, sur la matiere controversée entre nous, il s'étoit épuisé tant en sophismes qu'en in-

vectives. Au reste si M. Boullier est mort, l'Eglise, dont il étoit un si ardent défenseur, subsiste encore, & ne manque point d'hommes autant & peut être plus savants que ne l'étoit ce Ministre, & qui sont également intéressés à faire voir que j'ai mal justifié la Regle de foi de l'Eglise Romaine, & calomnié celle de l'Eglise Protestante.

4°. *Tout l'ouvrage que nous annonçons*, ajoute ce Journaliste, *répond à l'amertume du titre* ; mais qu'y a-t-il donc d'amer dans ce titre ? M. Boullier taxe l'Eglise Romaine de *despotisme tyrannique*, de *rébellion contre Dieu*, *d'idolâtrie*, de *Pyrrhonisme*. Enfin, il fait même de cette derniere qualification le titre de sa brochure, dans l'épigraphe de laquelle nous sommes comparés aux idoles des Nations *qui ont des yeux & ne voyent pas*, *&c.* Prouver à un tel homme que ce ne sont là que des calomnies, est-ce donc mettre de l'amertume

dans son procédé ? Or, le Journaliste en disant *que tout l'ouvrage répond à l'amertume du titre*, convient équivalemment qu'il n'y a pas plus d'amertume dans l'ouvrage que dans le titre.

5°. L'Auteur m'accuse de *faire* ce qu'il appelle *le rôle odieux & méprisable des Varillas & des Maimbourg*. Son objet, en parlant ainsi, ne seroit il pas de faire entendre que je me suis appliqué à reprocher aux Protestants des défauts de conduite personnelle, &, par cette imputation, de prévenir l'envie qu'ils pourroient avoir, de lire un ouvrage peu favorable aux préjugés de sa Secte ? Si cela est ainsi, c'est une précaution bien singuliere, prise par un homme qui met en principe, qu'il est essentiel à la foi chrétienne que chacun examine par soi même. Quoi qu'il en soit, c'est à tout Lecteur de juger si telles ont été mes vues : je me suis borné à justifier la Regle de foi de

mon Egliſe, des calomnies des Proteſtants, & à relever leur Egliſe par rapport aux écarts où elle donne à l'égard de la ſienne. Si, contre mes prétentions, l'Egliſe Proteſtante n'a point calomnié l'Egliſe Catholique, ou que j'aye calomnié l'Egliſe Proteſtante; je ſuis dans mon tort, mais il faut le prouver. Que le Journaliſte venge, s'il le peut, la Regle de foi de ſon Egliſe de mes prétendues calomnies: s'il réuſſit, perſonne ne trouvera de *l'amertume* dans ſon procédé. Il eſt de ſon honneur d'entreprendre cette double tâche: s'il ne le fait pas, ſon ſilence ne pourra être regardé que comme un aveu de ſon impuiſſance: ce n'eſt point en ſe préſentant avec aſſurance à un combat néceſſaire, c'eſt en le déclinant, que l'on joue un *rôle odieux & mépriſable.*

ARTICLE XCIX.

AVIS A MESSIEURS LES Religionnaires de France ; ouvrage propre à leur instruction, & à rappeller les Protestans à l'ancienne croyance : & Dissertation sur le Péché Originel, à l'usage de Messieurs les Auteurs Anglois, & des Traducteurs de leur Histoire Universelle. Par M. Fonbonne, Prêtre & Chanoine, &c. Brochure *in*-12. prix 1 liv. 4 sols. *A Paris chez Debure l'ainé, quai des Augustins, à l'Image S. Paul. M. DCC. LXII.*

QUe l'on ne s'attende point ici à un Traité de controverse, hérissé de citations Grecques & Latines, de dissertations Théologiques, Métaphysiques & Critiques : le premier de ces ouvrages est une exhortation motivée, une invita-

tion tendre & pressante addressée aux Religionnaires pour les engager à s'instruire, & leur faire desirer de rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique. L'Auteur avertit dès le commencement qu'il a puisé dans son propre fonds, de quoi former un tout sur un seul sujet; qu'il consacre son travail à l'utilité de plusieurs Religionnaires qu'il connoît particulierement, & qui méritent cette attention par les qualités du cœur & de l'esprit. C'est rendre un service essentiel à sa Patrie, que de rappeller à l'unité de croyance les Protestans, qui sont en grand nombre dans le Royaume. Pour y réussir, M. Fonbonne se contente de leur offrir un tableau frappant des motifs qui animerent les Prédicateurs du Protestantisme, & de leur retracer les horreurs que devoit nécessairement enfanter, & qu'a effectivement produit le projet des Patriarches de la prétendue Réforme. Ces Au-

teurs du ſchiſme & ceux qui ont embraſſé leurs opinions, ne doivent pas être regardés du même œil : les premiers étoient des Prêtres ou Moines Apoſtats, qui « ſe » ſont élevés contre Dieu, ſoulevés contre le Souverain ; qui ont » mis les Nations aux priſes, bouleverſé leur Patrie, & rempli » l'Europe de ſang & de carnage. » Aujourd'hui un Proteſtant eſt un » Calviniſte, un Luthérien, ou » tout autre Sectaire ; mais d'ailleurs un honnête & galant hom» me qui a de l'honneur & de la » probité, qui eſt zélé citoyen, & » ſujet ſoumis à ſon Prince. »

C'eſt dans la politique de Machiavel que M. Fonbonne trouve une des premieres cauſes des révolutions du ſeiziéme ſiécle. Il fait voir dans un précis hiſtorique, que l'orgueil, la cupidité, l'ambition étoient les uniques mobiles de ces prétendus Apôtres & de leurs premiers Sectateurs, & que leur doc-

trine ne dut ses succès qu'à l'espoir de la licence & du pillage des biens Ecclésiastiques. Il insiste sur l'esprit de rébellion, de fureur & de cruauté qui éclatoit dans les discours & dans la conduite des Sectaires.

Le nouvel Evangile fut établi en plusieurs endroits la flamme & le fer à la main. C'est, sans doute, ce que l'Auteur appelle *tendre au Mahométisme*. Il ne manque pas de remarquer avec tout le monde que le Calvinisme est, pour ainsi dire, essentiellement Républicain. L'idée générale qu'il nous donne des guerres de Religion, est puisée principalement dans l'histoire de M. le Président de Thou, qu'il accuse de paroître favorable aux Protestans : que ce reproche soit fondé ou non, il ne diminue rien de l'autenticité des faits, & de la solidité des preuves qu'en déduit M. Fonbonne.

Du tableau racourci que trace l'Auteur, il résulte que le change-

ment de Religion fut l'ouvrage de la passion, que les richesses du Clergé furent un des plus puissans appas qui multiplierent les Prosélites de la Réforme. Le seul caractère d'innovation est une tache ineffaçable pour toute secte séparée de l'Eglise : M. Fonbonne en fait sentir toutes les raisons, & en appelle ici au témoignage de Tertullien, de S. Augustin, d'Optat de Miléve, de Vincent de Lérins, & du grand Bossuet. Il démontre aux Religionnaires que l'époque seule de leur séparation, est une preuve sans replique, qu'ils ne sont pas dans l'ancienne & véritable Eglise toujours sainte, toujours une, toujours Catholique, c'est-à-dire, universelle pour les tems & les lieux, qui n'a jamais dû cesser d'être depuis Jesus-Christ, & qui subsistera jusqu'à la fin du monde.

Il fait remarquer ensuite aux Protestans que leurs Ministres, sans mission & sans caractere, ne

remontent point jusqu'aux Apôtres par une succession continue, succession cependant que les plus anciens Peres ont exigé comme une marque non équivoque & un signe frappant de la véritable Eglise. Enfin il compare très-sommairement quelques-uns des dogmes Calvinistes avec ceux des premiers Docteurs des Fidéles, & les trouve en contradiction; il rapproche ces mêmes dogmes des anciennes hérésies, & découvre le rapport de conformité.

De toutes ses inductions, l'Auteur conclud que les Novateurs modernes se sont décelés eux-mêmes par leurs motifs condamnables, par leur conduite séditieuse & sanguinaire, par leur séparation d'avec l'Eglise primitive & unique, par leur nouveau sacerdoce fondé sur une mission extraordinaire, par leur doctrine anathématisée depuis long-tems, enfin

par leurs variations & leurs contradictions si bien développées par le savant Evêque de Meaux.

M. Fonbonne ne dissimule point que la licence du Clergé n'eût donné de justes sujets de plainte, que son ignorance & sa corruption ne fussent venus presque à leur comble, & que son orgueil inséparable des autres vices ne fût un objet de scandale pour les peuples ; mais, dit il, « les Princes souve-» rains, les Chefs des Républiques, » & les Auteurs des révolutions » n'ont point distingué le Saint » Siége d'avec la Cour de Rome, » l'Eglise d'avec le Clergé, les in-» trigues d'Etat d'avec la sainteté » de la Religion. » Il passe aussi condamnation sur les persécutions, la ligue, la Saint Barthelemi, les *Dragonnades*, &c. qu'il met, sans détour, au rang « des événemens » qui deshonorent la Nation. » Il demande que l'on « oublie ces

» tems malheureux où la bonne &
» la mauvaise cause étoient mal dé-
» fendues. »

Les Auteurs de la Réforme étoient des imposteurs ambitieux, & rebelles : les Religionnaires aujourd'hui sont dans l'erreur, par le préjugé de l'éducation. Mais enfin ils sont sous l'anathême de l'Eglise ; le Gouvernement trop long tems agité par les guerres de Religion, leur interdit l'entrée des honneurs, la libre disposition de leurs biens, & en quelque façon de leurs personnes même. Il seroit également avantageux pour la Religion, pour l'Etat & pour les particuliers, que l'on vît disparoître jusqu'aux dernieres traces de nos dissensions : & l'entiere conversion des Protestans François seroit un évenement heureux, non-seulement au yeux du Catholique zélé, mais pour tout honnête homme & tout bon

citoyen. Les passions qui ont été les mobiles de la révolution, se taisent aujourd hui : pour peu que les Religionnaires examinent, ils trouveront une infinité de motifs capables de les décider en faveur de l'Eglise Catholique & contre leurs opinions.

La Dissertation sur le Péché Originel, est plus proprement Théologique. Elle a pour but de réfuter une proposition que l'on trouve à la page 107 du premier Volume de l'Histoire universelle, traduite de l'Anglois en François : la voici. « Puisqu'ils (Adam & Eve) n'étoient capables de transmettre par » la génération à leurs descendans, » que ce qu'ils avoient eux-mêmes, » leur postérité étoit destinée com» me eux à subir les maux de la » vie, l'inquiétude & les douleurs » de la mort ; conséquence néces» saires de la trangression d'Adam. » Et il n'y a pas en cela la moindre » injustice, puisque nous ne som-

» mes privés par là que de ce à quoi
» nous n'avions pas le moindre
» droit. *Mais nous ne sommes pas*
» *devenus par-là les objets de la*
» *colere de Dieu, & dignes de souf-*
» *frir des peines éternelles à cause*
» *de l'imputation du péché d'Adam*
» *(qui est la doctrine de S. Augus-*
» *tin) doctrine qui a paru à plusieurs*
» *injurieuse à la justice & à la bonté*
» *de Dieu.* » Il est étonnant que les Traducteurs ayent transcrit, sans réflexion, cette proposition des Anglois, qui outre l'erreur qu'elle renferme clairement, donne encore lieu de suspecter leur croyance sur d'autres points, qui sont cependant, ainsi que le dogme du péché originel, les articles fondamentaux de notre Religion : car pourquoi le Verbe s'est-il incarné? Pourquoi le Christ, prédit dès l'instant de cette premiere faute, a-t-il souffert, est-il mort? Pourquoi le Baptême a-t il été institué?

Prétendent-ils auſſi s'élever contre le ſentiment de l'Egliſe Catholique ſur ces objets ?

M. Fonbonne expoſe d'abord la doctrine de l'Egliſe, ſavoir, que l'homme innocent n'auroit connu ni la douleur, ni l'erreur, ni le péché, ni la mort ; mais que tout le mal moral & phyſique émane du péché d'Adam. Sans le ſecours de la révélation, l'homme ſeroit une énigme inexprimable. La douleur n'eſt pas, comme l'annoncent ici les Hiſtoriens Anglois, une ſimple privation des biens auxquels nous n'avons aucun droit : il y a une diſtance énorme entre n'être pas heureux & être malheureux : ſi la juſtice Divine ne nous doit pas le premier de ces Etats ; au moins la raiſon ſemble-t'elle approuver les plaintes de l'homme dans le dernier, s'il ne l'a pas mérité. Ne trouve-t'on pas dans le Paganiſme même des traces imparfaites de cette vérité que la révélation a éclaircie ?

Nous croyons même appercevoir dans ces tems d'obſcurité, plus de traits de lumieres ſur cet article, que n'en ſuppoſe M. Fonbonne. Que ſignifie cette ſucceſſion d'âges, dont les crimes de l'homme ont fait enfin des ſiecles de fer ? Les Payens n'attribuoient-ils pas encore tous nos maux à un attentat ſur la puiſſance Divine ?

Poſt ignem ætheriâ domo
Subductum, macies & nova febrium,
Terris incubuit cohors, &c.

Mais, dira l'incrédule, quoi ! les deſcendans les plus reculés punis pour la déſobéiſſance du premier homme, & coupables même de cette faute à laquelle ils n'ont point coopéré ? Oui, ſans doute ; n'avons nous pas encore préſents à la mémoire ces actes de juſtice humaine qui pourſuivent juſques dans les enfans les forfaits du Pere, ou qui puniſſent dans le Pere le crime

du fils ? Or, quelle différence entre l'offense qui attaque les maîtres de la terre, & celle qui s'addresse à Dieu même ! Ces enfans punis de la faute de leurs peres, poursuit-on, ces peres victimes des attentats de leurs enfans ne subissent pas la même peine que le coupable, & on leur rend la justice de les regarder comme innocens. Que s'ensuit-il ? que le péché du premier homme, étant, comme l'appelle Saint Augustin, ineffable dans sa grandeur, * les suites funestes de ce péché, sont un mystere incompréhensible, ainsi que tous les articles où la foi seule est notre guide : mais par-là même il est hors de toute atteinte de la part de notre intelligence, qui s'aveugle & se perd, lorsqu'elle veut sonder les abîmes de la puissance &

* Saint Augustin manuel à Laurent, chap. 45.

des autres attributs de la Divinité. Notre sagesse n'est que folie aux yeux de l'Etre suprême, & la raison désavoue les regards curieux que nous voulons porter jusqu'à l'empirée, tandis que nous ne voyons pas ce qui est à nos pieds. Avouons que Dieu peut plus que nous ne pouvons concevoir.

ARTICLE C.

LE GENTILHOMME CULTIVATEUR, ou corps complet d'Agriculture, traduit de l'Anglois de M. Hale, & tiré des Auteurs qui ont le mieux écrit ſur cet Art. Par M. Dupuy Demportes, de l'Académie de Florence. T. II. de 324 pages, avec trois planches. *A Paris chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement; A Bordeaux chez Chapuis l'aîné. M. DCC. LXI.*

QUoique nous ayons ſuppoſé dans l'Extrait du premier Volume de cet Ouvrage que l'accueil pour les Arts d'agrément l'emportoit encore ſur le goût ſi répandu cependant pour l'Agriculture; nous fixerons l'attention de nos Lecteurs un peu plus long-tems ſur ce ſecond Volume qui a un rapport plus

immédiat à la pratique. A la tête on apperçoit un Mémoire de M. d'Arambillet ſur l'Orobanche. Tous les noms que porte cette plante, expriment ſa nature vorace : le plus connu dans la langue Françoiſe, dérive du Grec & ſignifie *étranglé-Orobe* * En Latin, on la nomme tantôt *herba tauri vel vaccæ*, parce qu'elle met le Taureau en rut, diſent quelques Auteurs ; & tantôt *Leontobotanus*, *herba Leonina*, *legumen Leoninum*, ſans doute, parce qu'elle eſt un Lion deſtructeur pour les plantes, & ſur-tout pour les légumes qui l'avoiſinent. On lui a donné encore d'autres dénominations qui ſe rapprochent davantage de la plus ancienne que nous connoiſſions, comme *Ervangina*, *Limorodon*. Les noms qu'elle a pris

* Orobanche, de ὄροβος *ervum* & de ἄγχω *ſtrangulo* on ſait que dans ce dernier mot Grec, les Grammairiens veulent que l'on prononce le γ comme ν.

en Toſcane peuvent ſe rendre dans notre Langue par *ſuce-miel*, *flamme*, *feu*, *mal-d'œil*. Le remede le plus aſſuré contre cette plante eſt de détruire ſa ſemence, & de la faire périr dès ſa naiſſance. On ſera ſatisfait du détail dans lequel entre M. d'Arambillet ſur cet objet.

Ce Mémoire eſt ſuivi d'une Lettre dans laquelle un correſpondant de l'Editeur du Gentilhomme cultivateur, compare les obſervations de M. de Turbilly ſur les défrichemens, avec les principes de l'Agriculture & de la végétation, ouvrage traduit de l'Anglois de M. Home. L'Auteur de cette Lettre voit en M. de Turbilly un Agriculteur conduit par l'expérience, qui indique une voye ſûre, & ſe fait entendre du Payſan le moins intelligent : M. Home, au contraire, eſt un ſavant, qui, plus occupé d'étaler la ſcience que d'inſtruire, s'abandonne à des analyſes chymiques, qui portent plutôt le carac-

tere de l'agréable que de l'utile. L'Ecrivain Anglois touche, quoique ſuperficiellement, une partie aſſez négligée de ceux même qui ont le mieux écrit ſur l'Agriculture, & donne quelques conjectures concernant les effets du climat ſur les divers terreins.

La gelée, dit M. Home, paroît agir de pluſieurs manieres. 1°. Elle met dans un état d'élaſticité une partie de l'air fixe qui diviſe & ſépare les parties de la terre pour ſe faire une iſſue. 2°. Elle dilate l'eau, qui, en ſe gelant dans la terre, doit en déſunir les parties adhérentes entre elles. 3°. Les parties de l'eau en s'échappant de la terre à la maniere des ſels, doivent la fendre & la diviſer. De-là il conclud qu'il eſt intéreſſant de donner un labour avant les gelées. Il ajoute cependant qu'il faut toujours avoir égard au climat ; & fait obſerver que ce labour ſeroit préjudiciable dans les cantons ſujets aux pluies, parce

qu'on exposeroit la terre végétale à être emportée par les eaux. Mais cet inconvénient ne peut avoir lieu, ce semble, que pour les lieux qui sont en pente.

Le raisonnement de M. Home sur les plantes à pivot, & sur celles dont les racines sont fibreuses & rampantes, seroit très-lumineux, s'il étoit énoncé en termes plus connus du général des Cultivateurs. Peut-être conviendroit il de suivre ses vues en ce point, & de faire succéder les plantes pivotantes aux fibreuses, de semer par exemple des fèves, des pois, &c. après le froment, le seigle, &c. Mais il est à craindre que l'usage du Laboureur ne l'emporte sur ces observations. Quant aux amendemens, ses découvertes le cédent à beaucoup d'autres, & sont rarement de nature à guider les Cultivateurs praticiens. Quoique ses essais en petit supposent trop de soins, & ne paroissent pas devoir réussir en

grand,

grand, on peut cependant en déduire quelques inductions utiles.

Après d'autres réflexions sur l'ouvrage Anglois, on passe aux Mémoires de M. de Turbilly sur les défrichemens, & l'on finit par protester que l'on n'a eu nul dessein de blesser les deux Auteurs par les remarques que l'on a cru devoir proposer pour le bien public.

Qu'il nous soit permis d'observer ici que l'on n'a pas jugé l'ouvrage de M. de Turbilly d'après son plan qu'il a très-bien rempli. Il a assez annoncé qu'il ne vouloit donner au public, que le résultat des épreuves les plus scrupuleuses ; & l'on veut trouver dans ses Mémoires des recherches sur lesquelles il n'a peut-être pas encore de certitude qui le satisfasse, quoiqu'elles pussent cependant contenter le plus grand nombre de ses Lecteurs. Il pense, sans doute, que le mérite

des choses est moins attaché à leur abondance qu'à leur bonté.

Occupons-nous maintenant avec M. Dupuy Demportes, de l'objet direct de son second Volume. Après avoir exposé les avantages des enclos, & avoir détaillé les différentes espéces de clôtures, il passe à la construction des fossés, & de-là au desséchement des terres trop humides : ensuite il s'étend sur la plantation & l'entretien des hayes vives. On peut former ces enceintes avec l'épine blanche ou noire, le genêt épineux, le petit houx, le sureau, le pommier sauvage, le saule, la ronce & l'aûne. Ces différentes plantations demandent des soins & des procédés particuliers, tant pour les établir que pour les conserver.

Lorsqu'on veut former des hayes d'épine blanche, il faut élever d'abord une grande quantité de ce plant. Pour cela on choisit un certain espace sur un sol stérile sablo-

neux, & l'on évite, ſur-tout, l'expoſition du Nord & du Couchant. C'eſt en cet endroit que l'on établit ſa pépiniere, après l'avoir entourée d'une bonne clôture qui en empêche l'accès aux beſtiaux. On laboure ordinairement ce terrein au mois de Novembre, & on y ſéme la graine de bonne heure le Printems ſuivant. Il faut avoir ſoin de le nétoyer préalablement pendant l'hyver de toutes les mauvaiſes herbes. On fait des ſillons de cinq pouces de profondeur, à deux pieds de diſtance l'un de l'autre, & on ſéme ſur ces ſillons de la graine d'épine blanche cueillie l'Automne précédent, & que l'on a eu l'attention de conſerver ſeche pendant l'hyver.

Quand la graine eſt ſemée auſſi également qu'il eſt poſſible, on la couvre légerement avec le rateau. Elle ne pouſſe ordinairement que la ſeconde année. Il eſt indiſpenſable, ſur-tout juſqu'à ce que le

plant ait pris de la force, d'arracher les mauvaises herbes & d'arroser. Certains Cultivateurs, pour ménager les frais & le terrein, sément les fruits ou bayes de l'épine dans les bois taillis, l'année qui en précéde la coupe.

L'épine blanche est propre à la transplantation, quand sa tige a acquis environ la grosseur du pouce vers la racine. C'est alors qu'il faut songer à construire le banc de terre sur lequel on doit établir la haye. Après cette opération, qu'il convient de faire au commencement du Printems, si l'on veut réussir à former une bonne clôture, il faut s'occuper des soins de l'entretien, qui consistent principalement à remplacer le plan qui manque, révivifier celui qui languit, écarter les bestiaux, détruire les herbes gourmandes. Celles qu'il faut sur tout arracher sont la Brioine blanche & noire, la viorne, le *volubilis*. Le *Gentilhomme Culti-*

vateur détaille très-bien la maniere d'élaguer ces hayes, obſervant avec ſoin de diſtinguer les différences que demande cette opération ſur le jeune plant, & ſur celui qui déja commence à vieillir.

L'épine noire plus propre que la blanche à faire des hayes mortes, parce que ſes épines ſont plus fortes, & ſon bois plus durable, exige à peu près les mêmes attentions. Comme les épines ne réuſſiſſent point dans les terreins humides ou purement ſabloneux, il faut avoir recours à d'autres arbriſſeaux pour former des hayes ſur ces eſpèces de ſols.

Le genêt épineux vegéte avec vigueur dans les terres ſablonneuſes, ſur les bruyéres & les pelades, où l'on apperçoit à peine quelques pieds d'épine pouſſer une végétation languiſſante. Il y a des endroits en Angleterre où l'on voit des hayes de genêt de trente à quarante pieds d'épaiſſeur, & de ſeize à

vingt de hauteur : elles prennent cet accroissement considérable dans des terreins absolument graveleux. Le genêt a encore la propriété de croître sur le sable de la Mer, aussi parfaitement que les plantes maritimes. Il faut avouer qu'il n'est pas de longue durée ; mais aussi est-il très-facile à renouveller. A cette facilité de réproduction se joint un autre avantage ; c'est qu'après la seconde année, il ne demande presque aucun soin. On l'éleve de semence dans les endroits même où l'on veut pratiquer les clôtures : la transplantation semble ne lui être pas favorable. M. Dupuy fait observer que rarement une haye de genêt a besoin d'être élaguée, & enseigne comment doit se faire cette opération dans les cas où il la croit nécessaire. Nous laissons à nos Lecteurs la satisfaction de voir par eux mêmes les préceptes que donne le *Gentilhomme Cultivateur* sur les autres espèces de clôtures,

& nous passons avec lui au Livre quatriéme qui traite des bois taillis, & de haute futaye.

Après des réflexions très-sensées sur les avantages qui résultent de la plantation des arbres, M. Dupuy enseigne la maniere d'élever des bois taillis de semis ou de plant, indique comment il faut les gouverner dans leur croissance, & dans quel tems il convient de les couper; ensuite il arrive aux arbres de haute futaye. Nous donnerons seulement le précis de ses documents sur les bois de cette espèce, dont l'usage est le plus étendu.

Quoique le chêne vienne dans presque tous les terreins, un sol loameux riche lui est cependant le plus favorable. Il languit dans un terrein trop humide; c'est pourquoi il réussit mieux dans les lieux élevés que leur situation rend plus secs. De trois façons d'élever le chêne, M. Dupuy préfére le semis & veut que l'on séme le gland dans l'en-

droit même où il doit rester & croître ; il prétend que la transplantation lui est presque toujours nuisible. Il enseigne cependant comment il faut se conduire dans le cas où l'on s'obstine à le transplanter. La plantation du chêne est généralement une source de produit supérieure à toutes les autres : lorsqu'il est sain & robuste, il porte tous les ans une prodigieuse quantité de gland qui engraisse les cochons & la volaille : on en donne encore aux bœufs avec le fourage sec. Son écorce sert aux Tanneurs & aux Teinturiers ; on a même découvert depuis peu que les nouveaux jets de cet arbre hachés & moulus produisent les mêmes effets que l'écorce. Sa sciure & ses cendres sont un engrais végétal, préférable à celui que l'on tire des autres bois. Ses racines fournissent de très-beaux ouvrages entre les mains du Tourneur & de l'Ebéniste. Mais la dureté, la solidité & la

force de ſon bois conſtituent ſurtout ſa valeur réelle. Il eſt le ſoutien des édifices, & d'une néceſſité indiſpenſable pour l'Architecture civile, militaire & navale. Cet arbre prend quelquefois un accroiſſement prodigieux. Le Duc de Norfolk a dans ſon parc de Workſop un chêne dont les branches forment une étendue de près de neuf mille pieds quarrés : il couvre de ſon ombre environ mille chevaux. M. Plot, dans ſon hiſtoire de la Province d'Oxford, aſſure qu'il y a un chêne à Clifton, dont les branches portent quatre-vingt-un pieds de longueur, & peuvent mettre deux mille hommes à l'abri des ardeurs du ſoleil. Ne paroît-il pas incroyable que le fameux *Robur Britannicum* du parc de *Ricot*, puiſſe couvrir de ſon ombre quatre à cinq mille hommes ? Une ſeule tige de chêne formoit le grand mât du Vaiſſeau de guerre Anglois, *l'ancien ſouverain Royal* ; ce mât

avoit quatre-vingt-dix-neuf pieds de longueur, & près de trois pieds de diamétre. Le chêne, dans un sol qui lui est favorable, croît pendant quatre-vingt-dix & même cent ans : on tient registre en Angleterre de chênes plantés dans des parcs anciens depuis trois cents ans, & qui sont maintenant dans leur caducité. En supposant donc que cet arbre croisse pendant cent ans, il vaudra mieux ne l'abbatre qu'à cet âge, si on a la commodité de l'attendre. Mais si l'on s'apperçoit avant ce tems qu'il ne profite plus, & que l'on découvre par le moyen de la sonde à marne qu'il ne trouvera plus de bonne terre, il faut le couper, de crainte qu'il ne dépérisse.

L'orme est après le chêne un des arbres les plus utiles, sur-tout pour le charronage. M. Dupuy en distingue cinq espèces, l'orme commun qui vient droit & fort haut ; ses feuilles larges sont rudes au

tact : l'orme Anglois qui a de petites feuilles étroites ; l'orme Hollandois les a plus larges & aussi rudes que celles de l'orme commun ; l'ormeau en a de larges & d'étroites ; l'ormille a les feuilles plus larges que celles des espèces précédentes. L'orme commun, l'Anglois & le Hollandois réussissent rarement dans les bois, & veulent être plantés par rangées dans un espace libre, parce qu'ils aiment le grand air, & que leurs racines s'étendent fort au loin. Quoique l'orme pousse dans tous les terreins ; il rend cependant un profit bien plus sûr & plus considérable, s'il est planté dans un sol riche & modérément humide : il n'aime pas les hauteurs, sans doute parce que les vents y ébranlent trop violemment ses racines. L'Anglois mérite la préférence sur le Hollandois : celui-ci pousse plus vigoureusement dans les dix ou douze premieres années, mais l'autre prend

ensuite le dessus : l'Hollandois doit être préféré pour le bois taillis. L'orme réussit généralement mieux, lorsqu'il est élevé de semis ou de marcotte ; il demande à être élagué fréquemment, bien différent en cela du chêne qui ne veut presque point l'être. Le tems le plus propre à cette opération est la mi-Janvier : il faut observer de ne pas couper ses grosses branches trop près du tronc ; car cette faute est une des causes qui le rendent creux : il y a toujours de l'imprudence à l'étêter. L'orme parvient à une grosseur considérable dans un terrein qui lui est favorable. M. Plot assure qu'il y avoit dans le Comté d'Oxford un orme de dix-huit pieds de diamétre raz du sol : il parle encore d'un ormeau à peu près de cette grosseur.

Le frêne acquiert son accroissement en quarante ou cinquante ans : il se plaît, sur tout, dans un terrein riche, mais léger. M. Dupuy exige

que l'on éleve cet arbre de semence ou de plant enraciné suivant les lieux & les usages différens auxquels on le destine. Il prévient que sa marcotte ne réussit pas comme celle de l'orme. Après avoir enseigné de quelle façon il doit être gouverné dans son enfance, il passe aux soins que demande un âge plus avancé, & conseille aux Cultivateurs de ne point négliger cet arbre. Le frêne sert, en effet, aux Charpentiers, Charrons, Menuisiers, Tonneliers & Tourneurs : l'Ebéniste en tire aussi très-bon parti. Il croît très-vite, & toutes ses parties sont d'une défaite aisée.

Le hêtre est d'un tempérament robuste, & devient fort élevé : il préfére un sol sec, léger & chaud, & croît dans les terreins où les autres arbres de haute futaye languissent. M. Dupuy faisant observer dans cet article, combien il est intéressant de connoître la nature du sol propre à chaque plant, donne

pour exemple des mépriſes ſur ce point, une plantation d'orme faite dans un endroit dont le terrein n'a nulle analogie avec ces arbres, & qui eſt aujourd'hui la promenade à la mode. Si ceux qui ont dirigé cette plantation avoient eu, dit-il, l'intelligence de ſonder le ſol, & d'en connoître la nature, on jouiroit de la beauté du hêtre qui y auroit proſpéré, & l'on ne ſeroit point révolté à la vue de ces ormes languiſſans & contrefaits, dont on eſt obligé d'abattre tous les ans une partie. Il n'eſt pas auſſi néceſſaire pour le hêtre que pour le chêne & le frêne de le ſemer dans le lieu même où il doit croître, parce qu'il ſoutient mieux la tranſplantation. C'eſt ſur le flanc des montagnes qu'il réuſſit le mieux, & qu'il fournit le meilleur bois : il y brave l'effort des vents; quoique le ſol ſoit ordinairement léger, parce que ſes racines percent à une très-grande pro-

fondeur. Son bois est très-estimé pour la charpente, il dure long-tems à l'eau, pourvu qu'on l'y tienne toujours ; car il ne souffre point l'alternative de sécheresse & d'humidité : les Ebénistes en font grand cas, parce qu'il n'est point sujet à s'écharder & à s'éclater : on en fait des ouvrages très-légers. Ses cendres sont préférées à toutes les autres dans les verreries.

A la suite de ces arbres paroissent le Peuplier, le Tremble, le Sycomore, le Tilleul, le Noyer, le Marronier, le Châtaignier, l'Aûne, le Cyprès, le Cédre & plusieurs autres sur lesquels nous voudrions pouvoir rapporter les observations de l'Auteur. Dans les chapitres qui concernent le Pin & le Sapin, M. Dupuy entre dans un détail très-instructif sur la maniere d'en tirer le Galipot, la Thérébentine & son huile, le Brai sec & la Résine. Le Livre cinquiéme qui commence presque à la fin de ce

ſecond Volume, traite d'abord de la façon d'établir une métairie dans un air ſalubre, & de la pourvoir des animaux utiles & de tout ce qui eſt néceſſaire. On y trouve encore quelques Chapitres concernans les chevaux.

Nous ne répéterons plus que cet ouvrage très-utile pour les Cultivateurs, eſt déparé par des négligences de ſtyle. Nous obſerverons ſeulement qu'il auroit été poſſible de mettre plus de méthode dans la diſtribution des matieres, & qu'un peu plus de préciſion eût rendu moins volumineux ce Traité complet d'Agriculture. On nous permettra encore de réitérer nos éloges ſur les vues patriotiques de M. Dupuy Demportes.

ARTICLE CI.

VIE DE GIANNOTI MANETTI, Sénateur de Florence, célèbre par ſon génie, ſon ſavoir, ſes écrits, ſes vingt-trois Ambaſſades ou Commiſſions extraordinaires, ſes malheurs & ſa conſtance, par M. Requier. *A la Haye, & ſe vend à Paris chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, & Vincent rue Saint Severin, à l'Ange Gardien. M. DCC. LXII. Vol. in-12. de* 230 *pages.*

L'Auteur ne perd point de tems, comme l'on voit ; cet ouvrage ſuit de près la vie de Philippe Strozzi : ne ſeroit-ce pas la ſurabondance de travail, qui lui auroit fait oublier ce précepte d'Horace, *ſæpè ſtylum vertas* ? Il voudra bien ne pas s'offenſer de cet avis, que

nous croyons devoir réitérer. Il lui étoit d'autant plus facile d'approprier son style au goût de notre langue, qu'il ne s'est point assujetti à une traduction littérale : la prolixité de Naldo Naldi l'a déterminé à ne pas suivre l'original pas à pas, pour introduire plus de méthode & de précision dans l'histoire qu'il offre au public. On ne trouve cependant pas dans ses narrations tout l'ordre qu'on y pourroit desirer.

Giannoti Manetti naquit le 5 Juin 1396, il étoit issu d'une famille distinguée dans Florence. Parvenu à l'âge où l'on sent le prix de la science, il se porta de lui-même à étendre les connoissances qu'il avoit puisées dans la bonne éducation que lui avoient procurée ses parens. Après son cours d'études ordinaires, il s'appliqua d'une façon particuliere à la Théologie. Il avoit coutume de dire que les hommes travailloient en vain, si après

avoir paſſé la plus grande partie de leur vie à l'étude des ſciences profanes, ils ne finiſſoient par celle des choſes divines; que celle-ci devoit être pour l'ame un port où elle pût ſe dérober aux tempêtes. Il joignit à une connoiſſance fort étendue des Mathématiques, celle des langues Grecque & Hébraïque.

Bientôt il s'acquit l'eſtime générale, & fut élevé ſucceſſivement aux emplois les plus honorables. Elu pluſieurs fois membre de la Seigneurie, qui étoit le premier Tribunal de la République, il ſe diſtingua des autres Sénateurs par ſon éloquence, & profita de ſon crédit pour faire fleurir les Lettres dans Florence. La premiere commiſſion d'éclat dont on le chargea fut une Ambaſſade à Genes. Ce fut alors que l'on commença à reconnoître ſon habileté pour les négociations.

De retour dans ſa Ville, le Gouvernement le mit à la tête d'un

Tribunal, qui fut établi pour lever trente mille florins ſur les ſujets de la République. L'équité, la modération & le déſintéreſſement qu'il fit éclater dans cette circonſtance délicate, faciliterent la levée de l'impôt. Aucun des Florentins ne ſe plaignit, quoiqu'ils payaſſent à contre-cœur. Le ſuccès de cette commiſſion engagea à lui confier encore la répartition d'une taxe ſur le Clergé de la République. Tous les Eccléſiaſtiques s'en rapporterent à ſon jugement, comme s'ils l'euſſent prononcé eux-mêmes. Deux ans après, quelque réſiſtance qu'il eût oppoſée, on l'obligea de ſe charger de la vente des biens des citoyens qui n'avoient pas payé les impôts ; ſans force & ſans violence, il fit entrer cinquante mille florins dans le tréſor de la République : aucun des débiteurs ne fit entendre le moindre murmure.

Elu, par la voie du ſort, Vicaire de Piſe, il confirma de plus en plus

la haute idée que l'on avoit conçue de sa sagesse & de son équité. Loin de profiter de sa charge pour s'enrichir ; il prêta sans intérêt des sommes considérables au peuple soumis à sa jurisdiction, pour le mettre à portée de se pourvoir de vivres à meilleur marché. Ami de la paix, il employa tous les moyens pour la faire regner entre les citoyens ; il étoit l'arbitre de leurs différends, & sa prudente médiation dissipoit jusqu'au germe des dissensions : Aussi ferme que pacifique, il maintint avec vigueur les sages réglemens qu'il avoit établis. Un de ceux qui étoient chargés d'une partie de l'administration publique, ayant voulu tenter quelque chose de contraire aux défenses qu'il avoit faites, vivement indigné il le fit appeller ; « que je » vous ferois repentir de votre témérité, lui dit-il, si je » n'étois en colere ! mais comme » il n'est pas juste que vous ayez

» désobéi impunément, prenez gar-
» de que, ce jour-ci écoulé, je ne
» vous retrouve encore ici ». Le coupable sentit toute l'énergie de cette menace & prit la fuite.

Au milieu de ses occupations nombreuses, il sut se ménager assez de tems pour écrire les vies de Socrate & de Sénéque, qu'il addressa à Alphonse, Roi de Naples, Protecteur de tous les Savans. Quelque tems après l'expiration de son Vicariat, il fut député vers ce Prince qui le reçut avec les plus grands honneurs. Ensuite envoyé par de nouveaux ordres auprès de Sforce II, Duc de Milan, il soutint par tout sa réputation.

Il avoit une présence d'esprit admirable, & possédoit l'art de faire triompher dans le cœur de l'homme une passion sur l'autre. Le Pape Eugene IV, justement indigné contre les Magistrats de Florence, qui avoient fait assassiner,

presque sous ses yeux, Baldaccio d'Angliari, Officier d'Infanterie à sa solde, demandoit satisfaction de ce meurtre, & avoit fait signifier aux Chefs de la République qu'il vengeroit ce cruel affront. Son alliance avec le Duc de Milan & le Roi de Naples, intimida les Florentins. Ils sentoient d'ailleurs qu'il lui seroit facile de rallumer la guerre entre les Strozzi & les Médicis, dont les sanglantes dissensions avoient mis Florence à deux doigts de sa perte. N'ayant d'autre parti à prendre que d'appaiser le Souverain Pontife, ils lui députérent Giannoti, comme le seul homme propre à conduire cette négociation.

L'Envoyé trouva Eugene transporté de colére, & livré au ressentiment qu'avoit excité chez lui l'atrocité de l'insulte. Ce Pontife réitéra ses menaces, & finit par reprocher aux Florentins leur ingratitude, en faisant brusquemnt

l'expoſition des ſervices qu'il leur avoit rendus. Giannoti, après l'avoir écouté en ſilence, commença ainſi ſon diſcours : « tout ce que » vient de dire votre Sainteté s'ac» corde parfaitement avec la vé» rité ; mais vous avez tu à deſſein » beaucoup de bienfaits dont nous » vous ſommes redevables, ſans » doute pour ne pas paroître nous » les reprocher : nous ne les avons » pas oubliés, & le ſouvenir en » ſera toujours cher à notre mé» moire ». Il ſuppléa enſuite à l'énumération que le Pape avoit faite de ſes bienfaits, fit ſuccéder au reſſentiment la complaiſance, ſecrette que produit la générosité, & vint à bout de calmer le Pontife.

Si nous ſuivons Giannoti dans les autres Commiſſions épineuſes, & dans les différentes Ambaſſades dont il fut chargé, nous reconnoîtrons toujours le Citoyen zélé, le Négociateur intégre, le profond

Politi-

Politique & l'Orateur distingué. Il étoit la lumiere de sa Patrie, & son unique ressource dans les circonstances critiques : plusieurs fois il la garantit de sa perte. Sa probité incorruptible, & sa prudente administration lui concilierent l'amour & la vénération de toutes les Villes que le Gouvernement confia à ses soins. On aura peine à croire qu'un homme qui n'avoit jamais conduit les opérations militaires que dans son cabinet, ait eu assez de justesse dans ses vues pour suppléer à l'expérience. On l'a vu cependant être le Conseil des Généraux, & guider à la tête d'une armée l'Officier & le Soldat : les militaires recueilloient précieusement les harangues qu'il leur faisoit, comme autant de traités lumineux de l'art de la guerre.

Malgré les efforts qu'il multiplia pour mettre à couvert la liberté de Florence, les entreprises

de quelques citoyens ambitieux prévalurent ; les Médicis assurerent les fondemens de leur grandeur ; & après les services nombreux qu'il avoit rendus à la République, il fut la premiere victime de la tyrannie. Ceux qui n'avoient pour but que leur aggrandissement, profiterent de l'ascendant des circonstances pour éloigner le Patriote qui s'opposoit à leurs projets. Après lui avoir fait essuyer plusieurs mortifications, on le réduisit par l'inique distribution des taxes, à n'avoir plus de quoi vivre selon sa condition.

Ne pouvant plus soutenir la vue de son ingrate Patrie, qui lui fut cependant chére jusqu'au dernier soupir, il s'en exila lui même, & passa le reste de sa vie à Rome & à Naples. Ce fut dans cette derniere Ville qu'il mourut le 26 Novembre 1459, âgé de soixante-trois ans. Sa rare vertu, son génie prodigieux, son vaste savoir, qui

le rendoient la lumiere & l'ornement de son siecle, le firent regretter de tous les amis du vrai mérite. Les Napolitains l'honorerent par des funérailles presque aussi magnifiques que celles d'un Souverain.

Ce n'est pas toujours dans les grands évenemens que le cœur de l'homme se montre tel qu'il est; les circonstances nous élevent quelquefois au-dessus de nous mêmes: on en juge bien plus sûrement par les actions de la vie privée. On nous permettra donc d'envisager maintenant Giannoti sur un théâtre moins élevé, & de le suivre dans l'intérieur de sa maison & vis-à vis des particuliers. Nous ferons son portrait d'après celui que nous en a laissé Naldo-Naldi dans son histoire.

Giannoti avoit affermi, par la tempérance & la modération, l'excellente constitution qu'il avoit reçue de la nature. Il s'étoit accou-

tumé de bonne heure à ſoutenir également le froid & le chaud, n'uſoit de feu en hyver que le ſoir après ſouper, pour aider, diſoit-il, la digeſtion ; il étoit extraordinairement ſobre dans ſon boire & ſon manger, ſe contentant de la nourriture la plus ſimple ; en tout tems il ſe levoit de bonne heure, & en hyver trois heures avant le jour : ennemi des jeux, il ne ſe permettoit pas le plus léger amuſement ; nous ne voyons cependant pas que ce genre de vie ſérieuſe, l'eût rendu bruſque & farouche. Il diſoit ſouvent que Dieu feroit à l'égard des hommes, comme les Banquiers avec leurs Caiſſiers, qu'il leur demanderoit un compte exact du tems qu'il leur avoit accordé pour vivre, & qu'il ſupputeroit à la rigueur les ans, les mois, les jours, les heures, les inſtans. Il apprit à ſes enfans à compter avec eux-mêmes, & chaque ſoir il leur faiſoit dé-

tailler les actions de la journée en leur prescrivant ce qu'ils devoient faire le lendemain.

Quant à sa façon d'agir à l'égard des autres hommes, on ne voyoit point en lui ces dédains arrogans qu'inspire trop communément la supériorité de condition ou de génie ; il ne méprisoit personne quel que fût son état ; toujours disposé à aimer & à louer ceux qui méritoient de l'être, il gardoit le silence sur ceux qui lui paroissoient dignes de blâme. Plein de douceur & de bonté pour ses ennemis même, il rendoit service également à tous avec une affection qui lui concilioit tous les cœurs.

Ces sentimens d'humanité, nés de son caractere, & développés par la réflexion, avoient été confirmés chez lui par ceux qu'il avoit puisés dans l'étude de la Religion. Personne ne la révéroit plus que lui ; il s'étoit si intimement convaincu de sa certitude, qu'il disoit

que les Chrétiens devroient plutôt appeller chose indubitable ce qu'ils nomment objet de foi. Il avoit une entiére confiance en la véracité de Dieu, & rappelloit souvent aux autres le souvenir de ses promesses divines & de ses menaces. Examinant un jour, à la sollicitation d'un de ses amis, les comptes d'un Commerçant très riche, & découvrant des profits qui excédoient horriblement l'équité, il dit à cet inique usurier ; « instruit par l'his-» toire sacrée qui renferme les fas-» tes de l'Eternel depuis l'origine » du monde, je vous prédis que » vous & vos enfans serez punis » d'une maniere visible de ces » injustices, afin que vous serviez » d'exemple à Florence ». L'événement justifia sa prédiction. A l'occasion de ce fait nous acheverons son portrait par les réflexions de l'Historien sur sa prévoyance. Il combinoit si sûrement l'avenir avec le présent, que l'on

étoit tenté quelquefois de prendre ſon pronoſtic pour une inſpiration Prophétique.

Dans le Catalogue des ouvrages de Giannoti, qui eſt à la ſuite de ſa vie, on trouve un Traité ſur l'Education, un autre ſur la dignité & l'excellence de l'homme, quelques-uns ſur des matieres de controverſe, des Panégyriques, des Apologies, des traductions de l'ancien & du nouveau Teſtament, les Livres moraux d'Ariſtote, des Hiſtoires particulieres de quelques Villes, les Vies de pluſieurs hommes célébres, des Harangues, des Lettres, &c. la plûpart de ces ouvrages ſont très eſtimés.

ARTICLE CII.

LES PSEAUMES ET LES PRINCIPAUX Cantiques mis en Vers par nos meilleurs Poëtes; recueillis par E. J. Monchablon, Maître-ès-Arts & de Pension, de l'Université de Paris. Nouvelle édition corrigée & augmentée. (Vol. in-12. de 540 pages.) *A Paris chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais. M. DCC. LXII.*

... O moment terrible! ô jour épouvantable!
Où la mort saisira ce fortuné coupable,
Tout chargé des liens de son iniquité.

Que deviendront alors, répondez, Grands du monde,
Que deviendront ces biens où votre espoir se fonde,
Et dont vous étalez l'orgueilleuse moisson?
Sujets, amis, parens, tout deviendra stérile;
Et dans ce jour fatal, l'homme à l'homme inutile
Ne paira point à Dieu le prix de sa rançon.

Que cela eſt beau! dit-on; auſſitôt on bâille, & l'on recourt à quelque joli recueil de Poëſies amuſantes, pourquoi cela?

Florentem cithyſum ſequitur laſciva capella.

Tout ce qui ne tend pas à ſatiſfaire les foibleſſes de l'homme, le flatte rarement. Il aime à connoître la vérité, mais il préfére de ſuivre ſes penchans. Si on nous offroit toujours du Rouſſeau, dira-t-on, peut-être les objets ſérieux auroient-ils pour nous plus d'attraits. On fait très-bien d'en douter; car ce n'eſt pas la valeur réelle des choſes qui nous décide: les Odes ſacrées de ce Poëte ne ſont pas la partie qui plaît le plus; & l'on dévore les vers qui parlent le langage des paſſions, quoiqu'ils ne ſoient pas toujours les productions d'Anacréon. C'eſt par une ſuite de ce même goût, que notre réflexon paroît déja trop longue.

Plusieurs Traducteurs ou Paraphrastes nous ont donné tous les Pseaumes en vers françois ; mais quelques-uns, plutôt versificateurs que Poëtes, sont restés si fort au-dessous de l'original, qu'ils inspireroient presque du mépris aux ignorans pour les sublimes vérités que célébroit la Lyre sacrée de David. Ceux qui ont traduit tous les Pseaumes n'ont pas également réussi dans toutes les parties de cette vaste entreprise : la raison qu'en donne M. Monchablon est très-judicieuse. Parmi les Pseaumes, « les uns veulent l'élégante » naïveté de l'Idyle, & d'autres la » magnifique élévation de l'Ode. » Il faut pour quelques-uns la no- » ble simplicité du Poëme didac- » tique, & pour plusieurs la Ma- » jesté de l'Epopée : tantôt ce sont » des transports d'admiration & » de louanges, auxquels se livre » une ame à la vûe des œuvres » merveilleuses de la Providence ;

» tantôt c'eſt l'eſſor d'un eſprit
» qui oſe s'élever juſqu'au pied du
» trône de Dieu, pour y contem-
» pler ſa gloire, & le bonheur des
» heureux citoyens de la Jéruſalem
» céleſte ; ſouvent c'eſt l'expreſ-
» ſion des plus tendres & des plus
» vifs ſentimens d'un cœur contrit
» & humilié ; ailleurs c'eſt l'effuſion
» de cette joie ſainte, que reſſent
» une ame pénétrée des miſéricordes
» du Seigneur. Enfin, c'eſt Jeſus-
» Chriſt ou ſouffrant volontaire-
» ment, ou triomphant de la mort
» & de l'enfer, ou formant ſon
» Egliſe ſur les ruines de l'Idolâ-
» trie. Quel eſprit aſſez univerſel
» pourroit traiter également tant
» de ſujets différens ? Et encore
» quels ſujets ! » Il n'eſt pas éton-
nant que ceux qui ſe ſont bornés
aux objets plus analogues à leur
génie particulier, ayent ordinaire-
ment mieux fourni leur carriere.

M. Monchablon s'eſt propoſé
pour but, de raſſembler dans cette

collection les Odes ſacrées qui lui ont paru mériter la préférence. Dans la premiere Edition, quoiqu'il eût trouvé pluſieurs bonnes traductions d'un même Pſeaume, il avoit cru devoir ſe reſtreindre à n'en mettre qu'une ſeule; aujourd'hui il s'écarte un peu de ce plan, & quelquefois en ajoute une ſeconde : il s'eſt cependant modéré dans les additions, pour ne pas groſſir exceſſivement le Volume. Outre les richeſſes qu'il a recueillies de nouveau dans divers Livres du dernier ſiécle & de celui-ci, il a trouvé bien des ſecours dans les œuvres imprimées des Poëtes Chrétiens de nos jours, & dans leurs Porte-feuilles que quelques-uns ont eu la générosité de lui ouvrir.

Les Poëtes que l'on voit figurer après Rouſſeau dans ce Recueil ſont MM Racine, le Franc & de Bologne; l'Abbé Desfontaines & pluſieurs autres ont auſſi contribué : on y trouve encore beaucoup de

bonnes productions anonymes. Cette collection étoit déja sous presse, & M. Monchablon regrettoit d'y laisser du très-foible en quelques endroits, lorsqu'un homme de bien qui dans sa solitude exerce quelquefois son talent pour la Poësie, l'a mis en état de remplacer avantageusement les pièces qui ne paroissoient pas mériter de subsister. Ce présent n'étoit point à mépriser, & la modestie du donateur qui n'a point voulu être nommé, est pour nous une nouvelle raison de donner à son travail les éloges qui lui sont dûs. Tout n'est pas de même force dans ses pièces, ainsi que dans les autres ; mais en général ce Recueil offre au Public plusieurs chefs-d'œuvre, beaucoup de bonnes choses, & presque rien au-dessous du médiocre.

ARTICLE CIII.

ELOGE DE M. DE MARCA, Archevêque de Paris : discours qui a remporté le prix de l'Académie des Sciences & Beaux-Arts de Pau, le 4 Février 1762. Par M. l'Abbé Bombart, Aumônier de Monseigneur l'Archevêque de Paris. *A Paris chez Claude Hérissant, Imprimeur-Libraire, rue Neuve Notre-Dame.*

NOus satisferons d'abord le Lecteur, qui sans doute désirera de trouver ici une Notice de la vie du Prélat distingué, dont l'Académie de Pau a cru devoir célébrer la mémoire. Pierre de Marca naquit en 1599, à Gand dans le Béarn, d'une famille noble & ancienne. Après avoir fait ses études avec distinction à Auch & à Tou-

louſe, il exerça la charge de Conſeiller au Parlement de Pau, dont il fut enſuite premier Préſident. En 1639 il fut nommé Conſeiller d'Etat & s'engagea dans le mariage. L'année ſuivante il publia ſon *Hiſtoire du Béarn*, qui confirma l'idée que l'on avoit déja de ſon érudition. Chargé par le Roi de répondre au libelle intitulé *Optatus Gallus*, il défendit les libertés de l'Egliſe Gallicane dans ſon ouvrage de *Concordia Sacerdotii & Imperii*, qui lui mérita l'applaudiſſement général. Nommé après la mort de ſa femme, à l'Evêché de Conſerans, Urbain VIII lui fit eſſuyer des délais pour ſes Bulles. M. de Marca ne doutant point que le Souverain Pontife n'eût été indiſpoſé par ſon Livre *de la Concorde &c*, il eut la foibleſſe de faire ſervir ſa ſcience à des vues d'ambition, & s'expliqua au gré de la Cour de Rome en 1647, dans un écrit qui fut imprimé à Barcelone

Il passa au bout d'un an du siége de Conserans à l'Archevêché de Toulouse, & en 1658 fut associé au ministere par le Cardinal Mazarin. Nous ne parlerons point de la part qu'il eut à quelques événemens relatifs aux disputes sur la grace : nous dirons seulement que dans la plûpart de ses opérations, il n'agit qu'au nom du Clergé de France. Il mourut en 1662 âgé de 68 ans, le jour même, ou au moins peu de jours après que furent arrivées ses Bulles pour l'Archevêché de Paris, dont le Cardinal de Retz s'étoit démis. Il confia en mourant ses manuscrits à Baluze, aux soins duquel nous devons ses œuvres posthumes *in*-8°, avec de savantes Préfaces, notes & additions. Nous avons encore de ce Prélat *Marca Hispanica* in-fol. ouvrage très-estimé & nécessaire pour l'histoire d'Espagne : nous avons parlé de son *Histoire du Béarn* in-fol. M. de Marca étoit

très-ſavant, habile politique, bon critique & grand Juriſconſulte. M. l'Abbé de Faget, ſon Couſin-germain, a écrit ſa vie. On ne peut qu'applaudir à l'hommage que rend l'Académie de Pau au mérite de ce grand homme qui fait tant d'honneur à ſa Patrie.

L'Auteur de l'éloge qui a été couronné, intéreſſe d'abord ſon Auditeur à la naiſſance de M. de Marca, par l'expoſé des circonſtances qui l'accompagnent. Cet illuſtre perſonnage paroît dans l'aurore de ces beaux jours où la France a vu naître une foule de grands hommes en tous genres : il devoit fournir un rayon de gloire au dernier ſiecle, que l'on peut appeller un ſiecle de miracles. La nature l'avoit comblé de ſes faveurs qu'elle diſtribue communément avec tant d'économie ; pour le louer dignement, il faudroit, dit M. Bombart, montrer en même tems le Magiſtrat éclairé, le profond Politique,

le ſavant Hiſtorien, l'habile Théologien, le Pontife zélé. Mais le Panégyriſte borné par l'étendue de ſon diſcours, ſe contente de l'enviſager à la tête des affaires publiques, & dans les fonctions de l'Epiſcopat. C'eſt ſous ces deux rapports qu'il le peint animé des ſentimens de droiture, de bonté, de Religion qui caractériſent l'honnête-homme & le Chrétien.

M. de Marca que la Providence deſtinoit à être l'ami & le défenſeur de la vérité dans une Province où le Calviniſme ſembloit s'être retranché, recueille en naiſſant la ſucceſſion de ces vertus mâles qui font la vraie Nobleſſe, & ſuce avec le lait l'attachement inviolable de ſa famille à la foi Orthodoxe. Auch & Toulouſe ſont les premiers théâtres où ſon génie prélude aux ſavans ouvrages, dont il doit enrichir ſa Nation. Dans ſa vingt-uniéme année il eſt déja un des Magiſtrats les plus éclairés du Royaume.

A peine eſt-il admis dans un de ces corps reſpectables, qui ſont les dépoſitaires immédiats de l'autorité des Rois, qu'il inſtruit ceux qui jugent les Peuples, & les fait rentrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique. Ses talens ne ſe borneront plus à l'étendue d'une ſeule Province: appellé dans le Conſeil d'Etat, de nouveaux liens l'attachent à toute la France. C'eſt alors que ſon ame ſe développe toute entiére, & que ſur ce théâtre éminent elle fait briller les vertus les plus éclatantes. « Faut il » porter au pied du Trône les néceſſités du Peuple? dit l'Orateur: » ſon ame eſt inacceſſible à cette » crainte qui, dans un Miniſtre » ambitieux, affoiblit ou déguiſe » le tableau des miſeres publiques. » S'agit-il de faire rendre au Peu- » ple ce qu'il doit à la Majeſté du » Trône? Il conſidere avec des » yeux attentifs l'intérieur de l'E- » tat; il combine ſes charges avec

» ses ressources, calcule ses besoins
» & ses forces, saisit le point indi-
» visible qui sépare la fermeté né-
» cessaire d'une rigueur dangereu-
» se ; & par ses sages tempéramens
» rend l'obéissance douce, & don-
» ne des charmes même à la dé-
» pendance. »

C'est à M. de Marca que le Souverain confie le soin d'affermir la fidélité chancelante d'une Province nouvellement soumise à la domination Françoise, & qui jalouse de ses droits & de sa liberté ne respire que la défection. Ses manieres polies, engageantes, préviendront tous les esprits ; bientôt chacun en l'approchant éprouvera des sentimens d'amour & de vénération, qu'il se hâtera d'inspirer à ses concitoyens. C'est ainsi que les Catalans s'accoutument à chérir leur nouveau Souverain en s'attachant au Ministre, qui, appellé ailleurs par les ordres de son maître, emporte leurs regrets &

leur respect, seules richesses qu'il ait acquises dans un pays où ses mains ont distribué pendant plusieurs années des trésors immenses.

Il n'est point de ces Grands qui des fonctions d'éclat retombent dans l'ennui d'un repos ignoble; les momens qu'il donne à ses délassemens, sont aussi glorieux pour lui que ses travaux. « Les Lettres » alors lui présentent des plaisirs » innocens. Tantôt il s'éléve dans » les cieux par la sublimité de son » génie, & marche d'un pas fer» me dans ces routes jusques-là peu » battues: il étudie les mouvemens » de ces corps enflammés qui flot» tent dans les airs; il mesure leurs » distances. Tantôt promenant ses » regards sur la surface de la terre, » il se rappelle les révolutions qui » l'ont agitée; tous les tems se » développent à ses yeux; tous les » Peuples paroissent devant lui avec » leurs coutumes & leurs mœurs.

» Il parcourt tous les Empires, il » fixe leur établissement, il mar» que les causes de leur décaden» ce. C'est dans ces momens dé» licieux que l'Histoire de sa Pa» trie se dépouille entre ses mains » des absurdités & des fables, dont » l'ignorance des siecles passés l'a» voit chargée ».

M. l'Abbé Bombart expose dans la seconde partie de son discours des merveilles d'un autre genre, & consacre à la Religion le reste de son éloge. M. de Marca n'étoit encore qu'au premier dégré de la Cléricature, quand Louis XIII le nomma pour remplir un siége vacant dans son Royaume. Il fait admirer à Conserans & à Toulouse les qualités qui constituent le Pontife du nouveau Sacerdoce. Ce n'est point par un appareil pompeux qu'il fait respecter sa dignité: le sage méprise cette grandeur factice, qui n'ajoutant rien au mérite ne fait illusion qu'au vulgaire igno-

rant. On voit toujours paroître dans ſa conduite « une ſimplicité » ſans baſſeſſe, une élévation ſans » enflure, une fermeté ſans rigueur, » une douceur ſans foibleſſe. En un » mot on admira toujours en lui » cet aſſemblage rare des qualites » qui forment le grand homme, » & des vertus qui rendent la gran- » deur aimable ».

Attentif à garantir ſon troupeau du poiſon des doctrines étrangeres, il oppoſe toutes ſes forces au torrent pernicieux de l'erreur. Si les affaires publiques l'obligent ſouvent de ſouſtraire à ſon Peuple ſes ſolides inſtructions, il confie ce ſoin à des Coopérateurs qu'il s'applique à bien connoître ; il met chacun d'eux dans la place où il peut être le plus utile à ſon diocèſe ; ſupérieur aux miniſtres de ſon autorité par l'éminence de ſon rang, il les rapproche de lui par la confiance qu'il leur donne, & par l'affabilité avec laquelle il les

encourage. Se trouve-t'il dans ces aſſemblées où ſe traitent les plus importantes affaires de l'Egliſe, ſon génie s'étend & ſe multiplie; il eſt la lumiere de ſes Collégues : c'eſt par le ſecours de ſa plume qu'ils tranſmettent à la poſtérité la ſageſſe de leurs Décrets.

L'envie qui fait ordinairement expirer ſur les lévres les éloges dûs au mérite des hommes que nous avons encore ſous les yeux, eſt obligée de rendre hommage à M. de Marca. Les honneurs vont au-devant de lui : Louis XIV, qui déja ſavoit connoître ſes ſujets & les employer à propos, le choiſit pour gouverner l'Egliſe de la Capitale. Mais la pompe funébre va prendre la place des fêtes que l'on prépare au nouveau Paſteur. « De Marca » n'eſt plus. Que de lumieres vien» nent de s'éteindre? Que de bel» les qualités ont diſparu! Ses ver» tus victorieuſes des ſiécles ne pé» riront pas; la mort verra contre » cet

» cet écueil se briser sa Puissance.
» Je vous appelle au tombeau de
» ce grand homme, ô vous qui
» achetez par mille travaux le droit
» de revivre dans la postérité !
» Voyez cette poudre ; quand la
» vôtre y sera mêlée, dequoi vous
» servira cette vaine immortalité
» qui vous coûte si cher ? Qu'im-
» porte que les hommes parlent
» de vous, quand vous ne les en-
» tendrez plus ? Apprenez à mou-
» rir. Le sage ne connoît que cette
» science. Toutes les autres passe-
» ront avec vous : celle-ci peut
» seule survivre à votre cendre ».

On juge aisément du stile de M. l'Abbé Bombart par ce dernier trait de son discours, & par quelques autres que nous avons rapportés. On apperçoit en général dans ce Panégyrique une marche vive & rapide, des expressions fortes, nobles & appropriées au sujet. Peut-être désirera-t-on, dans la seconde Partie sur-tout, l'harmo-

nie variée de cette pompe qui diſtingue, par ſes tours figurés, l'Orateur de l'Hiſtorien, & ces traits hardis qui ſont ſi propres à caractériſer les grands hommes. Pour peu que l'Auteur de cet Eloge s'exerce dans ce genre, il peut compter ſur des ſuccès éclatans.

ARTICLE CIV.

ABRÉGÉ DE L'EMBRYOLOGIE Sacrée, ou du Traité du devoir des Prêtres, des Médecins & autres, sur le salut éternel des enfans qui sont dans le ventre de leur mere. *A Paris chez Nyon, Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion. M. DCC. LXII.*

L'Ouvrage dont M. l'Abbé Dinouart nous donne aujourd'hui l'Abrégé, a paru plusieurs fois en langue Italienne. L'Auteur est M. *Cangiamila*, Docteur en Théologie, Chanoine-Théologal de l'Eglise de Palerme, & Inquisiteur Provincial dans tout le Royaume de Sicile : il en a donné une derniere Edition *in-fol.* fort augmentée. *L'Embryologie Sacrée* réunit méthodiquement les principes de

la Théologie aux connoiſſances anatômiques & chirurgicales, aux vues civiles & politiques, pour ne faire qu'un tout, dont l'objet eſt le ſalut éternel des enfans qui ſont encore dans le ſein de leurs meres. Ce traité qui raſſemble tout ce que l'on connoît de mieux ſur cette matiere, eſt utile pour toutes les Nations, quoiqu'il ait été compoſé pour la Sicile. Nous devons y prendre d'autant plus de part, même en ne l'enviſageant que du côté Littéraire, que les travaux de nos compatriotes ont fourni beaucoup de matériaux à cet édifice. M. *Cangiamila* a employé pour la partie du Théologien, du Caſuiſte, &c, le Traité du P. Rainaud; pour la partie Phyſique, les Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie ſur l'opératien Céſarienne, & les Obſervations de M. Louis ſur la certitude des ſignes de la mort. Si l'Auteur n'a pas fait une étude particuliere de

la Médecine, il eſt bien étonnant de trouver dans ſon ouvrage un auſſi grand nombre de citations relatives à cette Science & de le voir ſi conſéquent dans les raiſonnemens qu'il déduit des écrits des Médecins & Chirurgiens les plus célébres. Il a eu la ſatisfaction de recueillir les ſuffrages des plus habiles Médecins de Naples, des Evêques des deux Siciles, & de Benoît XIV, ſi capable d'apprécier le mérite & les talens. Pluſieurs de ſes déciſions ont été inſérées dans l'Ordonnance du Protomédicat de Sicile, qui a force d'Edit perpétuel & de pragmatique ſanction.

M. l'Abbé Dinouart n'ayant pas cru devoir traduire quelques endroits délicats qui ont rapport à l'Anatomie & à la Chirurgie, les a laiſſé ſubſiſter en latin ; il en a même omis quelques uns : ſon but principal a été de faire connoître tout ce qui eſt relatif au ſaint Mi-

nistere dans cette matiere. Les Médecins & Chirurgiens, & les Savans qui seront curieux de se procurer l'ouvrage latin *in-fol.* pourront s'addresser à M. Nyon en affranchissant les Lettres. M. *Cangiamila* a envoyé à la sollicitation de son Traducteur, les trente exemplaires qui restoient à Palerme. M. Dinouart communiquera aussi les corrections & additions que l'Auteur lui a envoyées manuscrites.

L'Abrégé que nous analysons est divisé en quatre Livres. Le premier traite de la vigilance des Curés & de tous les Ecclésiastiques envers les femmes enceintes ; des moyens d'empêcher les avortemens ; & du Baptême des avortons. Le second a pour objet les secours qu'on doit donner à l'enfant qui n'est pas né, lorsque la mere est morte. Le troisiéme indique aux Pasteurs la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des enfans, dans les accouchemens dif-

ficiles & déſeſpérés. Dans le quatriéme, l'Auteur détaille les devoirs des parens & des Souverains relativement au ſalut des enfans qui ne ſont pas nés, enſeigne aux Curés à inſtruire les Sages-femmes, & propoſe aux Evêques les moyens d'exercer leur ſollicitude paſtorale ſur ce point ſi important. On trouve à la fin de l'ouvrage pluſieurs Mandemens des Evêques de Sicile, au ſujet du Baptême des enfans, de l'opération Céſarienne, &c. avec des Extraits des Mémoires du Clergé de France touchant les Sages-femmes; & différens Arrêts ou Reglemens concernant les Recommandareſſes & les Nourrices. Suivons M. *Cangiamila* ſur tous ces objets.

L'attention que demandent les enfans qui ſont encore dans le ſein de leur mere, eſt un des devoirs les plus preſſans que la Religion impoſe aux Curés. Ces Peres ſpirituels ſont obligés, 1°. De préve-

nir autant qu'il eſt en eux ; les avortemens, & de procurer au moins aux avortons la vie de l'ame, s'ils ne peuvent leur conſerver celle du corps. 2°. De faire retirer au plutôt le fœtus du ſein de la mere, lorſqu'elle ſuccombe à quelque maladie pendant ſa groſſeſſe. 3°. D'employer les plus vives ſollicitations pour déterminer les Médecins à ſauver l'enfant dans un accouchement laborieux, par l'opération Céſarienne même, s'il ne reſte que cette reſſource.

Les Paſteurs inſtruiront donc leurs Paroiſſiennes de tous les accidens qui peuvent cauſer l'avortement, & employeront tout leur crédit pour les éloigner des occaſions prochaines de ce malheur. Les cauſes les plus ordinaires ſont les chutes, les coups, les mouvemens immodérés, les marches longues & pénibles, les travaux forcés, les paſſions outrées & ſurtout la colere, les nourritures &

les boiſſons ſujettes à putréfier les humeurs, les jeûnes exceſſifs, les habits dont la vanité fait des liens étroits qui gênent la circulation du ſang. Si la femme enceinte eſt réduite par ſon indigence à ne pouvoir ſe procurer la nourriture, les remedes & le repos propres à ſon état, c'eſt alors que le Paſteur doit exciter la piété des fidéles, & ſe rappeller que les biens Eccléſiaſtiques qu'il adminiſtre ſont le patrimoine des pauvres. Attentif à la conduite de ſes ouailles, qu'il veille ſur ces fruits illégitimes que la honte & la crainte des parens engagent les perſonnes du ſexe à détruire par des avortemens volontaires : ſi ſes conſeils lui paroiſſent inſuffiſans, qu'il recoure prudemment aux dépoſitaires de l'autorité civile pour aſſurer à l'Egliſe & à l'Etat leurs ſujets futurs.

L'Auteur réveille ici la Religion du Médecin ſur les précautions qu'il doit prendre, pour que

les ſecours qu'il donne à la mere, ne nuiſent point au fœtus. Il eſt d'avis que l'on n'employe point les remedes, qui étant propres à ſoulager la mere, font certainement périr ſon fruit, ſans laiſſer au moins le moyen de lui procurer la vie ſpirituelle ; que la mere alors ſe livre à l'Etre ſuprême, & s'applique, ce que dit le Saint Eſprit à tous les malades : *mon fils ne te conſidere pas toi-même dans ton infirmité, mais prie le Seigneur, & il te guérira.*

Pour tranquilliſer leur conſcience ſur un avortement volontaire, ou ſur la négligence qui a privé un Embryon de la grace du Baptême, bien des gens croyent pouvoir ſe perſuader que le fœtus n'eſt animé que long-tems après la conception : foible reſſource, que la ſeule incertitude du fait rendroit illuſoire. Que ſera-ce donc, s'il eſt plus probable, que l'ame exiſte dans l'Embryon immédiatement

après la conception ? Quoique le premier instant de l'animation soit peut-être un mystere de la nature que jamais on n'éclaircira, on peut cependant le soupçonner d'après les inductions que fournit l'expépérience. On apperçoit aisément un mouvement organique dans les Embryons vers le vingtiéme jour : il existe sans doute avant que de nous être sensible. M. *Cangiamila* a reconnu des signes de vie dans un fœtus, qui, selon la table donnée par Bianchi, avoit seize jours au plus : ce que les Anatomistes appellent *punctum saliens*, se manifeste avant ce tems. Qui pourroit donc être assez hardi pour prononcer qu'il y a un intervalle notable entre la conception & l'animation, & qu'il faut distinguer la vie végétative, & la raisonnable qui se succédent, disent sans fondement quelques Philosophes ? Quelle imprudence de s'élever audessus du doute, jusqu'à ne pas

ſuivre dans la pratique le parti le plus sûr ! Que l'on conſulte ſur ce ſujet la diſſertation intitulée *des hommes douteux*, *ou du baptême des avortons* que publia Jerôme Florentini en 1658.

Concluons donc. A quelque inſtant de la groſſeſſe qu'arrive l'avortement, il faut baptiſer le fœtus ſous la condition, *ſi es capax*, *&c.* toutes les fois que l'on apperçoit les linéamens primitifs de l'homme, & que la déſunion ou la putréfaction des parties ne prouve pas évidemment que l'Embryon eſt mort. S'il eſt enveloppé de ſes membranes, on employera la même condition ; enſuite après l'avoir débarraſſé de ces tégumens, on le baptiſera avec cette formule, *ſi es capax*, *& ſi non es baptiſatus*, *&c.*

On demandera peut-être à quelle marque on peut connoître, ſi ce que rend une femme dans un avortement, au commencement de la groſſeſſe, eſt un véritable fœtus. Il faut

tout examiner avec attention. Quand l'Embryon, à cauſe de ſa foibleſſe, n'a pu rompre la membrane, ſi elle eſt d'une couleur tirant ſur le blanc, ſemblable aux inteſtins, de figure ovale, & qu'elle céde à la preſſion du doigt, on peut prononcer alors que c'eſt un fœtus; mais ſi c'eſt une maſſe informe, marquetée de veines noirâtres & ſanguines, qu'elle ſoit rude & dure au toucher, ou qu'elle ſoit de différentes couleurs, on peut croire que ce n'eſt qu'une mole. Il eſt bon d'obſerver cependant que l'on a trouvé des fœtus renfermés dans ces maſſes de chair.

Paſſons maintenant aux ſecours qu'il faut donner à l'enfant qui n'eſt pas né quand la mere meurt. Lorſqu'une femme enceinte eſt morte, il faut tirer promptement le fœtus de ſon ſein par l'opération Céſarienne : par-là on procure la vie ſpirituelle à l'enfant dans tous les termes de la groſſeſſe, & à un

terme ſuffiſant on le conſerve à la ſociété. Cette ouverture après la mort de la mere eſt formellement preſcrite par le Rituel Romain : S. Charles Borromée l'ordonne dans ſon inſtruction ſur le Baptême, & en cela il ne fait que ſuivre les déclarations de pluſieurs Conciles ; de Cologne en 1280 ; de Langres en 1404 ; de Cambrai en 1550 ; de Paris en 1557 ; de Sens en 1514 ; telle eſt auſſi la doctrine de S. Thomas. On peut voir dans le digeſte la déciſion du droit civil ſur cette queſtion. La premiere ordonnance que l'on connoiſſe ſur ce point, remonte juſqu'aux Rois de Rome.

Lorſqu'un Curé ſe ſera aſſuré, comme il le doit, dans le tribunal de la Confeſſion de la groſſeſſe de ſes Paroiſſiennes, & qu'il aura obligé celles qui ſe trouvent dans ce cas ſans être mariées, à découvrir leur état à quelque perſonne de confiance ſous le ſceau du ſecret

naturel, avec promeſſe de n'uſer de l'aveu qu'en cas de mort, il ne quittera point les femmes enceintes, quand elles ſeront en danger de mourir, & obtiendra des parens par la force même de l'autorité publique, s'il eſt néceſſaire, de faire exécuter l'opération à tems. L'inciſion Céſarienne demande une main habile & exercée ſur un ſujet vivant; mais après la mort, un peu d'intelligence ſuffit pour la pratiquer. S'il n'eſt pas poſſible d'avoir pour l'inſtant un Chirurgien ou une Sage-femme, que le Paſteur alors regarde comme un devoir indiſpenſable de ſon miniſtere, d'exécuter lui-même cette opération, & ne craigne point l'irrégularité qui jamais ne tombe ſur les cas de néceſſité, tels qu'eſt celui-ci.

Quoique nous regardions l'ouvrage, dont nous donnons l'Extrait, comme une partie néceſſaire de la Bibliothéque des Curés; nous indiquerons ici la maniere de

faire l'opération Césarienne : cet éclairciſſement peut ſervir pour tous ceux qui liſent nos Mémoires ; d'autant qu'il n'eſt point de particulier qui ne puiſſe ſe trouver dans une circonſtance qui l'oblige à rendre ce ſervice intéreſſant à l'Egliſe & à l'Etat.

Dès qu'on a des preuves certaitaines qu'une femme enceinte eſt morte, on ne doit point perdre de tems. Après l'avoir étendue ſur un lit ou ſur une table, on commence l'inciſion un peu au-deſſus & à côté de l'ombilic, & on la prolonge juſqu'à la partie ſupérieure du pubis. Il faut préférer l'inciſion longitudinale à la cruciale, parce qu'elle ſe cicatriſeroit plus facilement dans le cas où on la feroit ſur une femme qui paroît morte ſans l'être réellement, comme il eſt arrivé quelquefois. On donne d'abord à cette inciſion un peu moins d'un travers & demi de doigt de profondeur. Enſuite enfonçant un peu

plus l'inſtrument, on tranche les muſcles du ventre, & l'on parvient au péritoine qui eſt une membrane de l'épaiſſeur d'une toile mince. On l'ouvre doucement, & pour en continuer la ſection plus facilement, on introduit dans l'ouverture un des doigts de la main gauche, ſi on opére de la droite. Puis écartant les inteſtins, on découvre la matrice qui eſt ſituée entre la veſſie & le *rectum.* Il eſt inutile d'inciſer la veſſie, à moins que ce viſcere gorgé d'urine ne gênât dans l'opération. Les ſentimens des Anatomiſtes varient ſur l'épaiſſeur de *l'uterus* (ou matrice) dans la groſſeſſe ; mais quoiqu'il en ſoit, il faut l'ouvrir légèrement & à pluſieurs repriſes, pour ne point bleſſer l'enfant. Cette ſection étant faite, on apperçoit le fœtus avec le placenta : ſi l'enfant paroît foible, on le baptiſera avant que de le retirer de *l'uterus.* Le Sacrement étant adminiſtré, & l'enfant tiré

du ſein de ſa mere, on coupera le cordon ombilical, on en fera la ligature à deux travers de doigt de l'ombilic, & on le coupera de nouveau à un demi-travers de doigt au-deſſus de cette ligature. Pour procurer à l'enfant la liberté de la reſpiration, il faudra lui ouvrir la bouche & lui déterger le nez : on le ranimera en l'approchant du feu, & lui introduiſant dans la bouche & dans les narines quelques gouttes de vin, d'eau-de-vie, ou d'autre liqueur ſemblable, &c. Le détail particulier qui concerne l'opération Céſarienne ſur une femme vivante, regarde les Chirurgiens.

Mais, pour ne rien hazarder, quelles ſont les preuves les plus certaines de la mort d'une femme enceinte ? L'abſence apparente du pouls & de la reſpiration ſont des ſignes équivoques : la putréfaction eſt un indice plus aſſuré ; mais il ne faut pas attendre cet état pour délivrer l'enfant. Les inciſions à la

plante des pieds ne prouvent quelquefois que l'insensibilité. M. Louis établit cinq signes principaux de la mort. 1°. Le changement du visage, qui n'est pas si considérable quand la mort n'est qu'apparente. 2°. La pesanteur extraordinaire du corps. 3°. La froideur, qui le plus souvent cependant ne survient qu'après quelques heures. 4°. La roideur & l'inflexibilité des membres, même avant que le corps soit sans chaleur. Ce signe forme une grande conviction; mais il ne faut pas confondre cette roideur avec celle que peut opérer l'état convulsif des membres dans une syncope qui imite l'état de la mort : si l'infléxibilité vient d'une syncope convulsive, le membre que l'on aura forcé à exécuter un mouvement contraire à sa tension reprendra sa premiere situation avec force, si-tôt qu'on l'aura lâché : au lieu que si la mort est réelle, les membres resteront dans l'attitude qu'on leur aura don-

née, ou ne se rétabliront qu'à demi & lentement, si la chaleur persévére encore : c'est ce que l'on peut observer d'une maniere sensible, en abaissant la mâchoire inférieure. 5°. Et c'est ici l'indice le plus assuré. Souvent dès l'agonie, & toujours après la mort, les yeux sont mous, troubles & flétris; la cornée n'a plus sa transparence, & ceux qui la regardent n'y découvrent plus leur image. Au reste, plus on rassemblera de ces signes, plus la mort sera certaine. Si l'on veut qu'il ne reste aucun doute, on présentera une bougie allumée sous les narines de la personne, pour voir si l'impression de la chaleur ne produira aucun mouvement. Dans les morts subites, dans les maladies hystériques & autres semblables, & sur les personnes noyées ou suffoquées, il faut apporter plus d'attention.

C'est se tromper que d'imaginer, comme l'ont cru Sanchez,

Rodericus à Castro & Varendé, que l'enfant ne peut ſurvivre un inſtant à ſa mere. La maladie d'une femme enceinte ne ſe communique pas néceſſairement ni dans le même dégré à ſon fruit. Qu'une femme meure d'un anévriſme, d'une apoplexie, ou de quelque inflammation locale, ces accidents n'ont point un rapport eſſentiel à l'enfant. Il eſt ordinaire qu'il en ſoit affoibli, mais non pas juſqu'à périr. Qu'une putréfaction générale dans les humeurs cauſe la maladie de la mere, ce ſera le cas le plus funeſte pour le fœtus ; mais la préparation particuliere qu'éprouve le ſang avant de parvenir à l'enfant, pourra très-bien le garantir de ſa perte.

Enfin l'expérience ſupérieure à tous les ſyſtêmes Phyſiques, prouve par des faits multipliés que l'Embryon ſurvit très-ſouvent à ſa mere dans tous les termes de la groſſeſſe. Outre les exemples qu'en

fourniſſent Heiſter, Fabrice de Hildan, Nimann, Bonet, Bartholin, Riolan, Salmuthe, Harvée, Fæltman, Widuogelle & pluſieurs autres Médecins ; M. *Cangiamila* en donne des preuves déciſives. Au mois de Juillet 1732 une femme, qui étoit connue de l'Auteur, étant morte, deux Médecins & deux Sage-femmes qui ſe rencontrerent dans ce moment, aſſuroient que l'inciſion étoit inutile, parce qu'ils ne trouvoient ni chaleur dans la région du bas ventre, ni mouvement de la part du fœtus, ni aucun autre ſigne apparent de vie dans l'enfant. Le Chirurgien ſurvint & ſe récria ſur ce jugement: l'opération Céſarienne fut faite environ quinze heures après la mort de la mere : l'enfant fut tiré vivant, & baptiſé : il ne mourut que quatre heures après. Un Médecin & un Chirurgien de Palerme ſe ſont trouvés chacun de leur côté dans l'occaſion de délivrer des fœtus,

vingt-quatre heures après la mort de la mere.

Une jeune Napolitaine de quatorze ans, interrogée ſur une groſſeſſe dont on la ſoupçonnoit, répondit qu'elle n'étoit enceinte que depuis quarante-quatre jours. Etant morte après cet aveu, elle ne fut ouverte qu'après trente-neuf heures. On trouva un fœtus vivant, dont la forme annonçoit effectivement qu'il n'étoit conçu que depuis quarante-quatre jours.

En 1737, une femme de la Sicile étant en voyage avec ſon mari, celui-ci lui plongea ſur la route, un poignard dans la poitrine & dans le bas ventre. Cette infortunée étoit enceinte : on ne fit l'opération que quarante-huit heures après la mort ; l'enfant qu'elle portoit ſe trouva bleſſé au pied, & ſurvécut un quart-d'heure à ſa ſortie de *l'uterus*.

Avant de faire la ſection Céſarienne, il faut examiner ſoigneu-

ſement ſi le fœtus n'eſt point déja ſorti du ſein de ſa mere ; car il arrive ſouvent qu'il quitte ſa priſon dans les efforts de l'agonie, ou dans l'inſtant de la mort ou quelque tems après. On en a vu naître après l'inhumation de leur mere. François Arevalle, de Ségovie, avoit été appellé par ſes affaires dans un pays éloigné : ſon épouſe meurt. Un Courier lui annonce cette fâcheuſe nouvelle ; il part & arrive après que ſa femme eſt inhumée. Dans l'excès de ſa douleur, ſa tendreſſe lui inſpire d'exiger qu'on l'exhume, & qu'on apporte le cercueil en ſa préſence, il s'imagine que ce triſte ſpectacle ſoulagera ſon chagrin : on conſent à ſa demande ; il conſidére le corps. Quelle ſurpriſe ! Quelle joie ineſpérée ! Le mouvement que l'on découvre daus le ventre de la mere, conduit à appercevoir un enfant dont la tête eſt déja ſortie : on le retire, il vit & gouverne

dans

dans la ſuite une Province. *Voyez Rejes Elys, jucund. queſt. 79. n.* 12. Tout le monde ſait l'Hiſtoire de S. Raimond Nonnat.

De ces faits & de pluſieurs autres que l'Auteur rapporte, & qui ſont revêtus de tous les caractères d'autenticité, il réſulte que Zacchias & ſes adhérens ont tort de ne croire l'opération céſarienne néceſſaire que vers le terme de l'accouchement. Que les Paſteurs n'oublient rien pour la faire exécuter au moindre ſoupçon de groſſeſſe, & ne s'en rapportent point aux ſimples probabilités. Il vaut mieux, dit Hildan, ouvrir cent corps de femmes enceintes, quand on devroit le faire ſans ſuccès, que de laiſſer périr un ſeul enfant dans le ſein de ſa mere.

Après s'être étendu ſur la conduite que doivent tenir les Curés à l'égard des enfans, pour leur procurer du ſecours après la mort de la mere, M. *Cangiamila*, dans le

troisiéme Livre, traite, comme nous l'avons déja annoncé, du devoir & de la vigilance de ces Pasteurs dans les accouchemens difficiles & désespérés. Ce qu'il avance à ce sujet, se réduit à peu près aux propositions suivantes dont il donne des preuves lumineuses. S'il est certain que l'enfant soit mort dans le sein de sa mere, on ne peut la forcer à souffrir l'opération Césarienne; mais s'il est vivant, & qu'après avoir tenté tous les moyens pour le retirer, ou pour lui donner au moins la vie spirituelle, on ne puisse y réussir, le plus grand nombre des Théologiens décide alors, que la mere est obligée de se soumettre à l'incision, d'autant plus que les progrès de la Chirurgie ont mis l'Opérateur à portée de sauver par la section Césarienne & la mere & l'enfant. Il faut cependant excepter le cas où une foiblesse extrême, ou la violence du mal réduiroit une fem-

me enceinte à l'impuissance de soutenir cette opération. Ce cas dépend de différentes circonstances, & c'est à la prudence des Médecins qu'il appartient d'en décider.

Au reste, si le Baptême conféré par injection dans *l'uterus* est valide, comme il est presque toujours possible de l'administrer de cette façon, on ne sera obligé que très-rarement de recourir à l'opération Césarienne. Or la raison & l'autorité prouvent la validité du Sacrement ainsi administré. On ne doit, dit le Rituel Romain, baptiser aucun enfant renfermé dans le sein de sa mere; mais s'il présente la tête, & qu'il soit en danger de mort, on le baptisera sur la tête, & s'il vient ensuite au monde vivant, on ne le rebaptisera pas. Si après avoir ainsi reçu le Baptême, il est retiré mort du sein de la mere, on l'inhumera en terre sainte. Le même Rituel veut aussi qu'on le baptise sur toute autre

partie qu'il préſentera, lorſqu'il n'eſt pas poſſible de faire parvenir l'eau juſqu'à ſa tête. Il exige ſeulement que dans ce dernier cas on rebaptiſe l'enfant ſous condition, lorſqu'on l'aura retiré vivant. Telle eſt auſſi la diſpoſition de pluſieurs autres Rituels : quantité de Synodes, d'Evêques, de Théologiens & de Canoniſtes penſent de même ſur la validité du Sacrement adminiſtré de cette maniere dans la circonſtance dont il eſt queſtion.

En effet, l'enfant qui ſe préſente à l'orifice de *l'uterus*, n'eſt il pas coupable du péché originel depuis l'inſtant de l'animation ? Pourquoi ſeroit-il exclus de la participation au Baptême qui, par inſtitution divine, eſt le remede de ce péché ? Par quelle raiſon plauſible pourroit-on faire douter de la validité de ce Sacrement, lorſqu'il eſt adminiſtré à ces enfans comme on l'adminiſtre aux autres ; c'eſt-à-di-

re avec la matiere, la forme & l'intention requises ?

La plûpart des Saints Peres & des Théologiens contraires à ce sentiment, paroissent ne l'avoir combattu qu'en supposant qu'il n'étoit pas possible de faire parvenir l'eau jusqu'à l'enfant ; sans doute qu'ils se fussent énoncés bien différemment, s'ils eussent été aussi surs qu'on l'est maintenant, que dans le tems de l'accouchement rien n'est si facile que de porter la matiere du Sacrement sur une partie quelconque de l'enfant.

Quant à l'objection tirée de ces paroles de Jesus-Christ, *Nisi quis renatus fuerit ex aquâ & Spiritu sancto, &c.* dont quelques-uns profitent pour prouver qu'il est nécessaire que l'enfant soit né avant que d'être baptisé, M. *Cangiamila* répond judicieusement, 1°. Que le participe γεγεννημένος, & le verbe γεννηθῆναι, signifient plus souvent & plus proprement *genitus*,

factus, *generari*, *fieri*, que *natus* ou *nasci*; que le texte original ne porte pas même le composé ἀναγεννηθῆναι qui signifieroit encore plutôt *regenerari* que *renasci*, mais γεννηθῆναι ἄνωθεν, *generari supernè*; qu'ainsi la régénération opérée par le Baptême, est opposée ici à la naissance charnelle, dont l'époque doit remonter jusqu'au moment de la premiere animation. 2°. Quand même ces expressions désigneroient la naissance, il s'ensuivroit seulement que selon la regle ordinaire des choses, on ne baptise l'enfant qu'après qu'il est né; mais pourquoi ne pourroit-on pas dire encore qu'il est né suffisamment pour le Sacrement, dès qu'il se présente sensiblement pour naître? N'est-il pas d'usage que l'on regarde le Soleil comme levé, quelques instans même avant qu'il soit réellement sur notre horizon?

L'Auteur prouve clairement que

le passage de l'Epitre cent quatre-vingt-septiéme de S. Augustin à Dardanus, est seulement opposé aux Pélagiens, qui prétendoient que le Baptême conféré à la mere produisoit la sanctification de son fruit ; il développe encore le vrai sens de quelques endroits des écrits des Saints Peres, qui semblent combattre son sentiment, & finit par faire voir que le R. P. Hyacinthe Serry n'a fait que disputer trop vivement en perdant de vue le point de la question. Il traite ensuite du Baptême des monstres, prévient que souvent les enfans viennent au monde sans aucun signe de vie, quoiqu'ils ne soient pas véritablement morts, détaille quelques moyens de les rappeller de cette mort apparente, & veut que l'on commence par les baptiser sous la condition, *si tu es vivus, &c*, pour peu qu'il y ait lieu de douter s'ils ne sont pas dans

une ſimple aſphyxie, dans une ſyncope léthargique, ou dans une foibleſſe extrême occaſionnée quelquefois par la difficulté de l'accouchement.

Le premier Chapitre du quatriéme Livre fait voir que la piété des parens peut être utile aux enfans : les ſuivans traitent du devoir particulier des mêmes parens pour le ſalut de leurs enfans avant qu'ils ſoient nés, de celui des Souverains relativement à cet objet, du ſoin qu'on doit aux enfans trouvés, de l'attention des Curés à inſtruire les Sages-femmes, de la maniere dont elles doivent être examinées, enfin de la vigilance des Evêques qui peut avoir ici trois objets. 1°. Les maux à éviter. 2°. Les remedes convenables à preſcrire. 3°. L'attention à faire exécuter leurs réglemens.

Les vrais Chrétiens & les bons citoyens ſauront gré à M. l'Abbé Di-

nouart d'avoir mis à la portée de tous les Lecteurs, l'excellent ouvrage de M. *Cangiamila.* Nous ne doutons point que les Pasteurs & les Magistrats ne s'excitent réciproquement à remplir les vues utiles que propose l'Auteur de l'Embryologie sacrée.

ARTICLE CV.

DOUTES SUR LES deux premiers Volumes des Essais de Jurisprudence de M. H. D. L. M. *Paris* 1757 ; proposés par M. P. A. M. L. A.

QUoique l'ouvrage que l'on examine ici ne soit pas nouveau, ces observations auxquelles on ne donne que le titre modeste de Doutes, peuvent intéresser tout homme qui veut lire avec discernement. Elles paroissent pour la premiere fois, l'Auteur n'ayant pas jugé à propos de les publier plutôt.

I. Doute. *Il est constant dans nos mœurs que les biens ne sont proprement biens que libérés de dettes*. T. 1. p. 191. Ces trois mots, *dans nos mœurs*, semblent inutiles. Dans un ouvrage de Jurisprudence, *mœurs*

signifie *coutumes*, par opposition au droit écrit, & l'on ne dit rien là des Loix Romaines qu'on eût du y exprimer d'une maniere plus précise. Au reste, ce ne sont pas nos seules mœurs qui établissent cette vérité. Rome pensoit ainsi (1) long-tems avant nous, & tout homme qui réfléchit, pense nécessairement de même.

II. *Martin V, Pape, nous ayant fait connoitre dans le quatorzieme siecle une espece d'avantage dans les rentes constituées, &c. T. I. p.* 222. Martin, élu Pape en 1417, (2) mourut en 1431 : ainsi par rapport à ce Pontife, il faudroit 1°. lire ici le quinziéme siecle. 2°. Ce Pape ne put faire connoître des avantages bien connus long-tems avant

(1) L. 39. §. 1. t. *de verb. signif.* [50-16]. L. ... t. *de jure fisci* [49-14] & passim.

(2) L'art. de vérif. les dates. p. 395. tom. 1. & 2.

lui (3). Enfin il autorisa (4) seulement cette espece de contrat de vente par une décrétale, où il fit voir que ce Contrat n'avoit rien d'usuraire : il fut aussi approuvé par Calliste III, qui mourut en 1458.

III. Le Latin mal rapporté dans *le premier Volume p.* 146, & traduit dans *le deuxiéme Volume p.* 19. *de l'avis de l'Auteur*, porte dans le texte d'Ulpien (5), *talem hominem (prodigum) qui neque tempus neque finem expensarum habet, sed bona sua dilacerando profudit* ... La premiere partie de cette Loi paroît littéralement traduite, si on la rend ainsi ; *un homme tel, qu'il fasse con-*

---

(3) Confer. Ecclef. de Paris, sur l'usure. T. 2. L. 5. Confer. 1. §. 3. p. 318. où il faut lire 1424. au lieu de 1435. (Paris 4. vol. *in*-12. 1748.

(4) Confer. Ecclef. ibid. V. aussi Argou, Instit. au dr. Franç. T. 2. L. 3. ch. 26. p. 266. (2 vol. *in*-12. Paris 1753.

(5) L. I. in med. princ. t. *De curatoribus furioso*. [27-10].

tinuellement des dépenſes exceſſives; ce qui s'explique & ſe confirme par l'addition énergique, *ſed bona ſua &c.*.... Pour comparer cette Loi à la citation de l'Auteur, voici ſon Latin, ſuivi du François qui, ſelon lui, eſt équivalent ... *Quandò* (*maritus*) *neque tempus* (T. 1. p. 146.) *neque modum neque finem expenſarum habet.* « Quand le mari » (*T.* 2. *p.* 19. *loc. citato*) n'a ni le » tems ni le moyen de fournir aux » dépenſes du ménage, & quand » l'on ne voit aucune fin à ſes dé- » penſes ruineuſes ».

Il eſt vrai que Calvin ou plutôt Kahl, ſubſtitue ici ſans autorité *modum* à *tempus*, & lit (6) *neque modum neque finem &c.* C'eſt le même ſens : *modum* qui ſignifie meſure, & *finem* alors relatif au tems, expriment dans ſa phraſe des dé-

(6) Lexicon. Jurid. verbo *Prodigus.* [in-fol. Genevæ 1653.]

penſes à la fois exceſſives & conti-nuelles. En effet, dans le ſens pro-pre & dans le figuré, *finis* s'appli-que (7) au tems comme à l'étendue ou à l'eſpace. Sous le dernier rap-port, il ſe confond avec limites, termes ou bornes, parceque ces ſignes ſe plaçoient à l'extrémité ou ſur les confins des terres. Or c'eſt dans cette acception-ci qu'il faut rendre le mot *finem* du texte de la Loi, où l'on lit, ſans varian-tes, *neque tempus*, *neque finem*, c'eſt-à dire, pour remplir l'ellipſe, figure ſi ordinaire aux Juriſcon-

(7) *Quem das finem . . . Laborum ? Nos patriæ fines &c.* (Virg.) *Eſt modus in rebus, ſunt certi denique fines.* (Hor.) *Finis* par rapport à un eſpace, en déſigne l'extrémité où cette li-gne circonſcrite ſur laquelle ſe placent les bornes. Avant qu'elles le ſoient, s'il s'agit de deux champs, ils ſont dits en latin *confines*; & dès que la borne eſt miſe, *contermini.* On voit par là que l'uſage devoit aiſément confondre ces deux adjectifs : mais les Juriſconſultes n'ont pas manqué de les diſtinguer. V. la Loi 4. §. 4. t. *Finium regundorum.* [10-2].

sultes Romains, *neque* statutum *tempus*, *neque* certum *finem* : une dépense à laquelle le prodigue ne met point de bornes, *qui neque* certum *finem expensarum habet* ; une dépense qui, au lieu de ne se faire que par intervalle, en des tems marqués, comme celle du sage pere de famille, se renouvelle à chaque moment ; *neque* statutum *tempus expensarum habet*.

Le mot *expensæ* si différent *d'impensæ*, prouve encore la fidélité de cette traduction. Gaius (8), Paul (9) & les autres Jurisconsultes se servent *d'impensæ*, quand il s'agit de dépenses faites en choses nécessaires, soit utiles ou agréables : & le mot *impenses* s'est conservé au Palais (10), parce que notre lan-

(8) L. 39. t. *De hereditatis petitione.* [5-3] *Juncta.* L. 18. §. 2. t. *Commodati vel contra.* [13-6].

(9) L. 79. t. *De verb. signif.* [50-16].

(10) Art. 305. de la Cout. de Paris, *& passim alibi.*

gue n'a point de mot équivalent. Au contraire, *expensæ* marque en général des dépenses faites par fantaisie (11), sans raison ; & dès-là opposées à celles que désigne le mot *impensæ*. *Expensæ* dans les Loix se prend en particulier pour les dépens d'un procès (12). *Sumtus* qui convient à toute sorte de dépenses (13), & qui répond en particulier à notre terme générique *fraïs*, désigne encore en général toutes dépenses relatives aux procès (14).

C'en est assez pour appuyer le sens que l'on donne ici au texte de la Loi, & pour montrer qu'il faudroit rectifier, d'une maniere

(11) Lexic. Jurid. verbo *expensæ*.

(12) D. L. 8. cap. *De fructibus & litium expensis* [7-51].

(13) C'est pourquoi Cicéron & les Romains appelloient *sumtuariæ leges*, celles qui régloient en général la dépense des citoyens.

(14) D. L. 3. cap. *De fructibus & litium expensis*, *junctâ*, D. L. 1. 5. de inoff. testament.

uniforme, la traduction qui s'en trouve répandue en plusieurs endroits de ces deux Volumes; car ce qu'on lit sur cette Loi, par exemple, à la page 146 du premier Tome, n'est pas tout-à-fait ce qu'on retrouve à la page 19. du second.

M. de Ferriere indique lui-même le texte de cette Loi-ci; mais selon l'usage de nos Docteurs du XV & du XVI siecle, content de marquer la Loi & le titre sans rien vérifier, il ne rapporte ou qu'un brocard de pratique, ou qu'une glose farcie de plusieurs Loix. Sa citation latine se termine ici par une pensée de Justinien que l'on reconnoît sur ce qu'on a vu d'analogue dans une de ses Novelles (16), qui n'est ni citée ni indiquée. Il a mê-

(15) Au mot séparation de biens & d'habitation. T. 2. p. 909. col. 2. [Dict. de Droit, 1. vol. *in*-4°. troisiéme édit. Paris 1749.

(16) Novell. 3. *In fine præfat.*

me cru pouvoir ſubſtituer *impenſarum* à *expenſarum.* Enfin au lieu d'indiquer la Loi du Digeſte (17), dont il s'agit, pour autoriſer ſon latin, il cite la premiere Loi du titre (18), parallele au Code, & cette Loi eſt étrangere à ſon ſujet.

IV. *Si maritus vergit ad inopiam &c.* (T. 2. avis de l'Auteur, p. 17. & T. 1. p. 19.) On croit qu'il eût fallu traduire, *ſi le mari eſt en danger de ſe ruiner*, & non pas *ſi le mari tombe dans l'indigence* : car cette derniere traduction ſemble outrer le ſens de *vergit ad inopiam*, & paroît moins favorable à l'épouſe, qui, ſelon le latin, pourroit agir dès que la fortune de ſon mari péricliteroit. Au reſte, on penſé que c'étoit la Loi même (19), qu'il

(17) D. L. 1. *De curatoribus furioſo.* [27-10].

[18] L. 1. c. *De curatore furioſi vel prodigi.* [5-70].

(19) L. 24. in princ. t. *Soluto matrim. dos quem admodùm petatur* [24-3].

eût fallu offrir au Lecteur. Ulpien s'y exprime d'une maniere aussi nette & aussi précise qu'aisée à rendre en François : & les termes de la Loi, outre leur juste autorité, ont toujours une sorte d'énergie secrette qui pénétre le Lecteur en l'éclairant.

Par exemple, ce Jurisconsulte qui connoissoit si bien (20) la langue Romaine, indique dans le cinquiéme paragraphe de cette même Loi (21), ce qu'on doit entendre par les mots, *Sævus & Sævitia:* ils ont plus de force que *dur* & *dureté*. Tout le monde sait que les Auteurs classiques employent *Sævus* dans le sens de notre mot *cruel*: ainsi *sévérité* dont se sert l'Auteur, (T. 2. c. 1. p. 17. & c. 3. p. 24. & s.)

(20) Lexic. Jurid. verbo *tollere*, 5 & ibi Spiegelius.

(21) D. L. 24. §. 5. t. *Soluto matrim. dos* [24-3].

eſt certainement à la fois impropre & trop foible pour rendre *Sævitia*; & le mot *haine* (T. 2. avis de l'Auteur, p. 20.) paroît encore moins propre. Dans cet embarras, peut être eût on pu traduire *ſi tanta ſit viri Sævitia*..., en diſant ſi la dureté du mari eſt ſi grande : & ce qui manque de force au mot *dureté* (22)

(22) *Dur* en françois répond exactement au terme latin *durus*; parce que ces deux mots ayant le même ſens au propre, doivent, ſuivant le fil de l'analogie, ſe réunir au figuré. (Voyez ce que dit Ulpien ſur le ſens propre, & le figuré du mot *convenire*. L. 1. §. 3. t. *De pactis* [2-14]. *Dura domina, durum reſponſum*. Cicer. une maîtreſſe dure, une réponſe dure : *ſcriptor ferreus*, Cicer. un Ecrivain très-dur. Le fer qui eſt vraiſemblablement un des premiers objets auxquels on ait appliqué le terme *dur*, eſt devenu la piece de comparaiſon, comme à tout ce qu'on a appellé *dur* dans le phyſique & dans le moral :—*inde homines nati, durum genus*, Virg. Comment trouver cette analogie dans *Sævus*, qui venant, dit-on, de *Scævus*, Gaucher, cache ſes acceptions ſécondaires & figurées, dans l'incertitude des rêveries augurales. *V. Voſſii Etymologic.* verbo *Scævus*. Il faut donc en

pour exprimer *Sævitia*, eût été ſuppléé par l'addition, *ſi grande*, & par ce qui termine le ſecond membre de la période, c'eſt-à-dire, par ces mots, *ut mulieri trepidanti non poſſit ſufficiens ſecuritas provideri*.

Le ſyſtême de l'Auteur ſur la *haine* des maris, haine cauſée par ce qu'il lui plaît d'appeller *amour contraire*, n'eût rien ſouffert en exprimant *Sævitia* par un autre mot que *haine*; car comme le mot *Sævitia* ne peut ſignifier *haine* qu'hypothétiquement & par induction, ce n'eſt plus traduire, ce n'eſt plus rendre le ſens naturel ou le vrai ſens du terme latin, comme on le promet, ou comme on prétend enſuite l'avoir fait; c'eſt donner effectivement la torture à un

---

chercher le ſens métaphorique dans les exemples que nous offrent les Ecrivains de Rome.

mot, pour en exprimer un ſens analogue à un ſyſtême.

Au reſte, il en eſt de *Sævitia* comme *d'Impenſæ.* On a ſenti le beſoin qu'on avoit *d'Impenſes*; l'uſage du Palais l'a admis; & l'on a bien fait, puiſque notre langue n'avoit point de terme qui exprimât tout le ſens du mot *impenſæ.* Nous nous ſommes trouvés dans la même diſette à l'égard de *Sævitia* : en conſéquence, les Juriſconſultes l'ont rendu par *Sévices* (23). Pourquoi donc ne pas s'en ſervir dans la traduction ? Au lieu de préſenter au Lecteur ſurpris, le mot *haine* comme l'équivalent de *Sævitia*, ont eût dit, *ſi les Sévices du mari ſont telles que &c....* Enſuite

(23) *Sevices* & *Impenſes* ſont féminins & n'ont point de ſingulier : on trouve pourtant *Impenſe* dans le Dict. de Trévoux, édit. de Paris 1732 ; mais les exemples qu'on y lit ſuffiſent pour faire juger que c'eſt une faute d'impreſſion.

on eût tâché de faire reconnoître la haine comme la cauſe cachée des *Sévices* qui autoriſent la demande en ſéparation de corps.

V. L'Auteur en parlant des enfans illégitimes, dit (T. 2. p. 207) *que la vérité bientôt reconnue les fait rejetter de la ſociété, qui les méconnoiſſant pour citoyens, les laiſſe exiſter à ſon égard, comme s'ils n'exiſtoient pas.* Il eſt vrai que les bâtards n'ont point de peres aux yeux de la Loi; mais ils n'en ſont pas moins membres de la ſociété civile, & par conſéquent citoyens. Il falloit donc faire ſentir que cette phraſe-là ne doit pas être priſe à la lettre: car tout ce qui eſt relatif aux Loix, doit être exactement traité dans un ouvrage de Juriſprudence.

VI. L'Auteur fait voir d'abord (T. 2. c. I. p. 13 & 14.) *qu'il n'eſt pas poſſible de regarder une demande en ſéparation de corps comme une queſtion d'état*, c'eſt-à-dire, comme une queſtion qui puiſſe tendre

à anéantir l'état ou le mariage des parties. Il l'avoit déja dit à la fin de son premier Volume (p. 208 ; & c'est une vérité très-connue : mais une page après (T. 2. p. 15 & 16), abusant du double sens du mot *état*, *il paroît*, *dit-il*, *incontestable que dans nos mœurs l'action en séparation de corps*, *forme indubitablement une question d'état.* Remarquez qu'*état* est pris ici pour tous les citoyens réunis, pour la Nation. On eût levé l'équivoque en disant que *cette question est fort intéressante pour le Public* ; ce qui est vrai. Il sera nécessaire de faire remonter cette correction un peu au-dessus de l'endroit qu'on vient de copier, parce que l'équivoque commence plus haut (T. 2. p. 15. lig. 10 & 11.)

De plus, si on corrige cette derniere phrase, il sera bon de supprimer les trois mots *dans nos mœurs* : on en a vu la raison au commencement du premier Doute. D'ailleurs personne

personne n'ignore combien les Romains favorisoient la population, & le mariage qui en est la source légitime & la plus féconde. Ces fameuses Loix (24) portées dans le 8e. siecle de Rome, le sage Rescrit d'Hadrien (25), la constitution (26) de Sévere & d'Antonin, avec tant d'autres monumens (27), nous apprennent que *nos mœurs* n'ont à cet égard rien de particulier. Au reste, si par le mot *mœurs* on entend ici les principes & la conduite des particuliers du Royaume; cette acception, que rien ne détermine dans l'endroit cité, & qui n'offre rien d'instructif, ne justifie point ces trois mots superflus.

A ces doutes on peut joindre

(24) La Loi *Julia, de maritandis ordinibus*; & la Loi *Papia Poppæa.*

(25) L. 7. §. 3. t. *De bonis damnatorum.* [48-2].

(26) L. 19. t. *De ritu nupt.* [23-2].

(27) L. 15. §. 2. t. *de adoptionibus* [1-7.] L. 1. t. *Soluto matrimon.* [24-3]

quelques autres observations. L'Auteur (T. 1. p. 24 & 28. à la note (*a*)) cite d'Argentré sur la Cout. de Bretagne art. 493 : & cette citation ne se trouve ni à l'art. 493, de son Commentaire sur l'ancienne Coutume (28) de cette Province, ni à l'art. 493. de son Aitiologie sur la nouvelle Coutume. Peut être a-t on voulu indiquer l'art. 429. de l'ancienne Coutume, mais d'Argentré ne s'y exprime pas dans les termes rapportés par l'Auteur.

Il dit encore (T. 2. p. 31, 142 & 143) que M. de Ferriere n'admet que cinq causes de séparation; il en admet six; mais peut être l'Auteur n'a-t-il pas vû la troisième Edition.

---

(28) On a cherché cette citation dans l'exemplaire le plus correct que nous ayons de la bonne Edit. qui est celle de Paris, *in-fol.* 1621.

ARTICLE CVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Paris.

R*Ecueil contenant les délibérations de la Société Royale d'Agriculture de la généralité de Paris, au Bureau de Paris, depuis le* 12 *Mars jusqu'au* 10 *Septembre* 1761, *& les Mémoires publiés par son ordre pendant le même tems : (in-8°.* prix 24 ſ. broché.) chez la Veuve d'Houry, rue S. Severin, &c.

Le Roi, par ſon Arrêt du Conſeil, du premier de Mars 1761, ayant établi une Société d'Agriculture dans la Généralité de Paris, ce corps æconomique formé

promptement s'eſt aſſemblé chaque ſemaine, & s'eſt procuré des Aſſociés & des Correſpondans. On compte juſqu'à vingt-deux délibérations dans l'eſpace de ſix mois, & ſix Mémoires publiés par ordre de la Société, ſçavoir :

I. *Obſervations ſur l'établiſſement des Sociétés Royales d'Agriculture dans les différentes Généralités du Royaume, par M. le Marquis de Turbilly.* Ce Mémoire eſt fort court parce que l'objet qu'il conſidere, eſt d'une vérité qui ne demande pas de preuves. Il eſt évident que l'avantage réel de la patrie eſt attaché à la perfection de l'Agriculture, à laquelle peuvent beaucoup contribuer des Sociétés auſſi laborieuſes qu'intelligentes. L'Auteur reſpectable de l'Art des défrichemens a la ſatisfaction de voir ſes vues approuvées, & ſes ouvrages diſtingués de tant d'autres qui ne ſont que des productions de pure théorie.

II. *Réflexions sur les Sociétés Royales d'Agriculture des différentes Généralités du Royaume, par M. le Marquis de Turbilly.* C'est une suite d'avis sur les choses à faire & à éviter dans ces Sociétés. Un des points recommandés est *qu'elles gagnent la confiance du Public, & principalement des Cultivateurs.* Notre Nation est vive & curieuse de nouveautés; il seroit à craindre qu'on ne se défiât de sa constance dans la conjoncture présente; qu'on n'attribuât ce goût marqué pour l'Agriculture à des efforts passagers de zéle & de patriotisme; qu'on ne se mît en garde contre les résultats de ces assemblées œconomiques, &c. La confiance publique sera le fruit des attentions, de la gravité, du travail, de la maniere bonne, simple, franche & intelligente de procéder des sociétés d'Agriculture. Il leur faut plus de pratique que de théorie, plus d'exercices utiles & efficaces

que de compoſitions littéraires & d'écrits.

III. *Eſſai ſur les Labours, par M. le Marquis de Turbilly.* Ce Mémoire eſt ſingulierement eſtimable ; on n'y admet point de ſyſtême, parce qu'ils découragent les Cultivateurs. L'objet le plus utile à ſe propoſer eſt d'améliorer leurs pratiques & de ne point les dénaturer. Le ſuffrage de l'Auteur inſpire une nouvelle confiance dans les obſervations que renferment ſur ce point les Mémoires de *M. le Large*, dont nous avons rendu compte. M. le Marquis de *Turbilly* fait part de ſes réflexions ſenſées ſur les influences de l'air, par rapport aux terres, ſur la néceſſité de détruire les mauvaiſes herbes, ſur les labours à bras & à la charrue, ſur la quantité, la diverſité, la profondeur, les intervalles, les ſaiſons de ces labours, &c.

IV. *Moyen de préſerver le bled de la Carie, par M. du Pleſſis.* On ap-

pelle *Carie* cette poussiere noire & visqueuse qui remplit le grain, & tient la place de la farine. C'est une vraie peste qui porte la contagion dans les champs ensemencés de grain carié. On prévient cet accident en faisant fermenter le bled avec la chaux. La pratique *d'échauler le bled* est assez connue: ce qu'il y a d'intéressant, est de savoir rendre ce remede infaillible, & c'est l'objet de ce Mémoire. Ici, nous l'avouerons, les gens de la campagne auront besoin de guides & de surveillans: sans quoi ils n'oseront entreprendre, ou se tireront mal du procédé. Il est nécessaire que dans cette opération, comme dans bien d'autres, la tête des maîtres & des hommes à réflexion conduise ceux qui n'ont pour la plûpart que des bras.

V. *Memoire sur le Ray-Graff, par M. de l'Isle.* Le *Ray-Graff* est une plante graminée qu'on a mal-à-propos nommée *Faux-seigle*; elle

a beaucoup plus de rapport avec l'Ivraie, ſoit pour la tige, ſoit pour la forme de l'épi, ſoit enfin pour la configuration du grain. On a écrit des merveilles de cette plante; & on l'a prônée comme un fourage excellent pour les moutons, pour les chevaux, &c. Mais les expériences de M. de l'Iſle ne ſe ſont pas trouvées d'accord avec ſes promeſſes. Son Mémoire donne une fort mauvaiſe idée du Ray Graff; & voilà un des avantages que procurent les Sociétés d'Agriculture. Les épreuves qu'elles ſe propoſent de faire, diſſiperont une partie des illuſions produites par l'eſprit de nouveauté, & par la contagion de l'exemple ou les préjugés de l'uſage.

VI. *Mémoire ſur les ſemoirs, par M. le Baron d'Ogilvi.* Il s'agit de ces ſemoirs compoſés, qui en même tems ouvrent en terre une ou pluſieurs rayes à la profondeur que l'on juge à propos, & y diſtribuent

la ſemence à la quantité que l'on deſire. Toute cette opération, ſi bien développée dans les ouvrager de M. Duhamel reçoit ici de grands éloges, & M. le Baron d'Ogilvi nomme les perſonnes qui l'ont pratiquée avec des ſuccès frappans.

Atlas maritime de France, &c. par M. Bonne de la Société Littéraire Militaire, Maître de Mathématiques, Ingénieur Géographe. Le ſieur Lattré, Graveur, a exécuté cet Atlas, & a eu l'honneur de le préſenter au Roi, auquel il eſt dédié. Cet ouvrage, utile en tout tems, paroît l'être davantage dans les circonſtances préſentes. Pour en donner une légere idée, nous nous contenterons de mettre ſous les yeux de nos Lecteurs, un détail abrégé des parties qui le compoſent. Le frontiſpice repréſente Neptune avec ſes attributs : une guirlande de plantes marines couronne

le titre de l'ouvrage. Un second frontiſpice renferme la dédicace au Roi. Dans un avertiſſement on rend compte de la projection qu'on a ſuivie dans cet Atlas : c'eſt celle de Ptolomée, connue plus généralement ſous le nom de Mercator : on l'a préférée aux autres projections, parce qu'elle eſt d'un uſage plus facile & plus familier aux Navigateurs. On expoſe dans le même avertiſſement les précautions que l'on a priſes pour donner à l'ouvrage toute la perfection dont il eſt ſuſceptible. Une Carte générale indique la diſpoſition reſpective des Cartes particulieres. Celles-ci ſont au nombre de 8 : elles contiennent, ſans aucune confuſion, des détails que la petiteſſe du format ſembloit devoir exclure : on voit ſur les côtes les poſitions d'un grand nombre de lieux ; & ſur la mer on a marqué les bancs de ſable, les rochers, les ſondes, la variation de l'aiguille aimantée, la quantité dont la

mer monte dans les plus hautes marées, & l'heure à laquelle elle est plus haute au tems des Syzygies. Outre ces huit Cartes particulieres, il y en a trois autres à plus grand point : elles présentent de plus amples détails des Isles de Gersei, Greneisei, Aurigni, Belle-Isle, Ré & Oleron. On trouve ensuite dix-huit plans des principaux Ports de mer de France : ils sont tous gravés sur la même échelle, afin de faciliter la comparaison qu'on voudroit en faire. L'ouvrage enfin est terminé par une idée des Villes dont les plans sont dans le recueil précédent ; on y indique ce qu'il y a de plus intéressant à savoir sur chaque Ville, sur sa situation, sur la commodité de son Port, sur son commerce, &c. L'ouvrage est très-proprement exécuté : il paroît que le Géographe & le Graveur n'ont rien négligé de ce qui pouvoit leur mériter un accueil favorable de la part du Public ; &

nous présumons qu'ils auront atteint le but qu'ils s'étoient proposé. Ce recueil peut être fort utile à ceux qui ont souscrit pour les belles vues de nos Ports par M. Vernet. Il se débite chez le sieur Lattré, Graveur, rue S. Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie, à la Ville de Bordeaux. Le format est le même que celui des Etrennes Géographiques, & de l'Atlas militaire que l'on trouve chez le même Artiste. Il se vend relié en maroquin & lavé 15 liv. relié en veau sans lavure 9 liv.

Discours & Dissertation lûs le 25 Février 1762, par MM. d'Autreppe & Paillasson *à l'ouverture & premiere séance de l'Académie des Experts-Ecrivains vérificateurs, &c. in-4°. de 39 pages. A Paris chez le Breton Premier Imprimeur ordinaire du Roi.* 1762. Cette Brochure qui mérite, à bien des égards, l'accueil du Public, est, comme on

le voit dans le titre, diviſée en deux parties. La premiere contient un Diſcours dans lequel l'Orateur ſe propoſe de montrer ce que l'Art de l'Ecriture eſt en lui-même, d'expoſer les avantages qu'il procure, auſſi bien que les inconvéniens qui réſultent de la trop grande indifférence avec laquelle on a juſqu'ici enviſagé ſon utilité, & enfin d'indiquer rapidement les objets véritablement importans auxquels ſe conſacre la nouvelle Académie des *Experts-Ecrivains*.

L'origine, le progrès, les différentes révolutions de l'Art d'écrire & de l'Arithmétique, ſont la matiere de la *Diſſertation*, qui fait la ſeconde partie de la Brochure que nous annonçons. Tous ces points y ſont examinés avec l'attention la plus ſcrupuleuſe & diſcutés avec cette érudition, dont le flambeau, ſi néceſſaire aux Hiſtoriens des Arts

& des Sciences, semble ne devoir être désormais présenté qu'avec beaucoup de ménagement aux yeux foibles & délicats de notre siecle. Nous ne pouvons dans ce moment nous arrêter plus long-tems sur cette production ; nous essayerons de la faire connoître dans le Journal prochain, par des détails qui exigent de nous des discussions, des vérifications, &c. Mais nous osons assurer, sans crainte d'être désavoués, que les Erudits n'en seront pas absolument mécontents, & qu'elle ne déplaira point à ceux qui ne lisent que pour leur amusement.

L'Erreur *confondue : Poëme en six chants. A Avignon, & se trouve à Paris chez Antoine Boudet, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques à la Bible d'or* 1762. Ce n'est point ici une de ces productions frivoles & fabuleuses qui flattent le goût du

ſiecle. L'Auteur s'eſt propoſé de conduire ſon Lecteur à la vérité, de l'édifier, de le rappeller aux ſentimens qui font le vrai Chrétien & le zélé Patriote. Pour ſe mettre à la portée de tout le monde, il a imaginé de compoſer un Poëme en forme de *Diſſertation familiere*. Cette piece n'étoit d'abord deſtinée qu'à l'utilité du Poëte; mais *des perſonnes doctes* l'ont engagé à la rendre publique. La choſe la plus facile eſt de donner un conſeil, diſoit un ancien Philoſophe; mais il n'eſt pas ſi ordinaire d'en donner un bon. Cette remarque ne tombe que ſur l'exécution qui n'eſt pas auſſi heureuſe que le projet eſt louable.

L'objet de cet ouvrage eſt de ramener dans le bercail les brebis égarées de la maiſon d'Iſraël. Pour y parvenir plus ſûrement, on y employe le langage des Livres ſa-

crés, des SS. Peres, & des Poëtes Chrétiens ; on s'est cru permis cependant de placer à côté de l'Arche d'alliance, *la Parque*, *la race des Dieux & Pallas.*

Le premier Chant donne une idée de l'état du monde en général. Dans le deuxiéme, le Poëte s'éleve contre les erreurs qui concernent les moyens du salut, & contre le matérialisme ; il combat aussi les préjugés contre la Divinité de Jesus-Christ & sa Loi, il prend les armes pour confondre l'Athéisme. Dans le troisiéme, il se propose de montrer l'injustice des murmures contre les calamités publiques ou particulieres. Le quatrieme traite de l'abus des faux biens de ce monde. Le cinquiéme détaille les obstacles que l'on oppose au bonheur commun, que l'on désigne ordinairement par le terme d'âge d'or. Le sixiéme lié par le titre avec les

précédens, expoſe les raiſons générales ſur leſquelles on peut fonder l'eſpérance d'une paix prochaine dans l'Europe. Le Poëte *Diſſertateur familier* avertit pour faciliter la lecture de ſon ouvrage, que les principes qui ſervent de preuves ou de réponpes ſont marqués par 2 gros points en tête de laligne ou par des guillemets; les préjugés par *des accolades*; & les notes par quelques mots du vers, ou par des étoiles. Il a très-bien fait de multiplier les ſignaux de ralliement.

Nous déſirerions que l'on ſe contentât de cette courte analyſe; mais la plûpart de nos Lecteurs voudront ſavoir à quoi s'en tenir ſur l'exécution de ce plan: on ne tient pas un Auteur quitte pour ſes bonnes intentions. Il nous ſera facile de faire connoître le mérite littéraire du Poëme; il ſuffit d'en expoſer quelques vers pour le faire eſtimer ce qu'il vaut. Jettons un coup d'œil au hazard ſur l'ouvrage.

La raison maintenant, sur qui l'homme se
fonde,
N'est plus comme autrefois une mere féconde.
Droite, quand Dieu le fit, honorable present,
Elle a pu le guider tant qu'il fut innocent.

D'une vile Fourmi la prudente régence
Des sublimes esprits passe l'intelligence ;
Et tu veux définir par ta fausse raison,
L'unique être sans pair sous ce vaste horizon ?
Oui, l'homme est souverain de toute créature
Dont son ame le rend supérieur en nature, &c.

Restons en là, & conseillons au Poëte de s'en tenir aussi à son premier essai, qui rend sensible l'application de son Epigraphe, *lux in tenebris lucet.*

La mort d'Adam, Tragédie traduite de l'Allemand de M. Klopstock, avec des Reflexions préliminaires sur cette piece. A Paris chez Praut & Dessain Junior.

Les Réflexions préliminaires remplissent la moitié de cette Brochure qui est de 119 pages. On y

differte ſur le mérite de quelques Poëtes Allemands, parmi leſquels M. Klopſtoćt tient un rang diſtingué. On donne le précis de ſa piece que l'on compare avec l'Œdipe de Colone une des plus belles de Sophocle. Enſuite vient la Tragédie même qui prouve les talens éminens de ſon Auteur. Ce Poëme dramatique différe de la plûpart des modernes, par cette noble ſimplicité ſi chere aux anciens, & qu'il n'appartient qu'aux génies féconds & nerveux de rendre intéreſſante. Le ſentiment en eſt l'ame; on y trouve à la fois le ſublime, le pathétique & le gracieux. Les caracteres ſont pris dans la nature, très bien deſſinés & bien ſoutenus; celui d'Adam ſur-tout eſt admirable. Le Traducteur à force de jetter les yeux ſur cette Tragédie n'a plus vu que les beautés qu'elle renferme: il s'eſt accoutumé à regarder cette production

comme la ſienne, & par un excès de tendreſſe paternelle, il l'a préférée aux chefs-d'œuvre du théâtre Grec, François, Anglois & Italien. Il s'eſt livré trop inconſidérément à ſon illuſion, & s'eſt fauſſement perſuadé qu'on ne pouvoit louer M. Klopſtoct qu'en le déplaçant. Si on conſultoit l'Auteur lui-même, il ſe contenteroit ſans doute d'être mis au rang des grands hommes, & n'approuveroit point non plus l'éloge outré de l'Ecrivain Allemand, qui fait diſparoître devant lui Milton & le Taſſe.

L'Art *de s'enrichir promptement par l'Agriculture, prouvé par des expériences : par le ſieur Deſpommiers. A Paris chez Guillin, Libraire, Quai des Auguſtins, au Lys d'or.* 1662.

Nous ne donnerons ici qu'une légere Notice de cet ouvrage que nous eſpérons analiſer. M. Deſ-

pommiers trouve dans les prairies artificielles le moyen de s'enrichir promptement ; il enſeigne la façon de ſe conduire relativement à cet objet, & prouve par l'expérience qu'il n'eſt rien de ſi avantageux que la culture qu'il propoſe.

SELECTÆ *Fabulæ ex Libris Métamorphoſeon Ovidii Naſonis, capitibus & Notis Gallicis enucleatæ, quibus acceſſerunt eximia quædam ex Virgilii Georgicis loca ad uſum ſcholarum inferiorum. Pariſiis, apud Petrum Guyllin, Bibliopolam, ad Ripam Auguſtinianorum, &c.* 1762. *vol. in* 12. *de* 170 *pages.*

Le titre ſeul de ce Recueil indique ſa deſtination ; il eſt fait principalement pour la cinquiéme & la quatriéme. On a ſupprimé les endroits qui peuvent porter atteinte à l'innocence de la

jeuneſſe ; on a même omis les vers dont les Ecoliers de ces claſſes ſaiſiſſent trop difficilement le ſens. Ils ſeront encore ſoulagés dans leur travail par les notes nombreuſes, qui ſont des interprétations claires & préciſes des expreſſions les plus figurées & les moins familieres aux jeunes gens.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Juillet 1762. I. vol.

ARTICLE XCVII. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, &c.* T. XXVII. cinquiéme Extrait, p. 1542
ART. XCVIII. *Observations du R.P. Hayer sur la Notice de* la regle de Foi vengée, *insérée dans la Bibliothéque des Arts & des Sciences,* 1582
ART. XCIX. *Avis à MM. les Religionnaires de France, &c.* 1590
ART. C. *Le Gentilhomme Cultivateur* T. II. 1604
ART. CI. *Vie de* GIANNOTI MANETTI, 1625
ART. CII. *Les Pseaumes & les Principaux Cantiques mis en vers par nos meilleurs Poëtes,* 1640
ART. CIII. *Eloge de* M. DE MARCA, *Archevêque de Paris,* 1646
ART. CIV. *Abregé de l'Embryologie sacrée,* 1659

ART. CV. *Doutes sur les deux premiers vol. des Essais de Jurisprudence de M. H. D. L. M.* 1690
ART. CVI. Nouvelles Littéraires, 1707

Errata pour Juin.

Pag. 1487. *lig.* 18. de *Pyrrhonisme.* Enfin, il fait même, *lisez de Pyrrhonisme enfin.* Il fait même. Dans l'approbation; A Paris ce 15 Juin, *lisez* A Paris ce 15 Mai.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Juin 1762.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Juillet, 1762. II. vol.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur LE PRINCE *SOUVERAIN DE DOMBES.*

JUILLET, 1762. II. vol.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Auguſtins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 798 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	10.

Chacun de ces volumes ſe vend 15 ſols en feuilles, & 16 ſols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUILLET, 1762. II. vol.

ARTICLE CVII.

CONSIDERATIONS SUR LES moyens de rétablir en France les bonnes eſpeces de bêtes à laine. *A Paris chez Guillyn, Libraire, Quai des Auguſtins près du*

Pont Saint Michel, au Lys d'or. M.DCC. LXII. Vol. in-12. de 200 pages.

» LA France, dit l'Auteur, a été
» long-tems en possession de
» produire les plus excellentes lai-
» nes de l'Europe. Elle a perdu cet
» avantage depuis que l'Espagne &
» l'Angleterre, la Hollande & la
» Suéde ont eu le secret de perfec-
» tionner la qualité, & d'augmen-
» ter la quantité de leurs laines,
» par l'importation d'une race étran-
» gere meilleure que celle du pays.

» Comme le sol & la tempéra-
» ture de la France n'ont pas chan-
» gé, il demeure pour constant que
» le François surpassera les peuples
» voisins dans la partie des laines,
» dès qu'il jugera à propos d'em-
» ployer les mêmes expédients,
» & d'apporter les mêmes soins
» que ces peuples à cette partie de
» l'œconomie rurale.

» Importer une meilleure race de

» Moutons dans une Province
» quelconque, & ſoigner cette mê-
» me race, ſont deux moyens sûrs
» de faire rentrer la France dans
» ſes premiers droits, & de la ren-
» dre indépendante, ſur-tout, des
» Anglois, Nation rivale à laquel-
» le nous avons juſqu'ici volontai-
» rement cédé, quoiqu'il ſoit en
» notre pouvoir de recueillir, d'em-
» ployer, d'exporter même des
» laines auſſi parfaites que celles
» des Iſles Britanniques.

C'eſt ainſi que l'Auteur, qui nous paroît être l'organe du miniſtere, expoſe lui-même le but de ſon ouvrage qui mérite toute l'attention des Cultivateurs. L'intelligence, la clarté & la préciſion qui regnent dans l'exécution de ſon plan, répondent parfaitement aux vues bienfaiſantes de ceux qui l'ont chargé de faire des recherches ſur cet objet important. Le zéle du grand Colbert étoit trop éclairé pour négliger cette branche de l'A-

griculture & du Commerce ; mais les perſonnes qu'il employa pour l'exécution de ſes ſages projets, quoiqu'intelligentes d'ailleurs, dédaignerent les lumiéres du Cultivateur, & n'apperçurent que des difficultés ſans fondement, qui ſuffirent pour rebuter le Miniſtre. La confiance de ſes ſucceſſeurs fut encore plus mal placée ; leurs réglemens donnerent des entraves aux particuliers, & n'étoient propres qu'à ruiner le Commerce. Aujourd'hui le Gouvernement mieux inſtruit, ne ſe contente pas de laiſſer aux Propriétaires une liberté pleine & entiere ; il cherche encore à les inſtruire, à les encourager & à leur procurer toutes les facilités de s'enrichir, en ſecondant les efforts qu'il entend faire, pour remplir les vues de perfection de l'illuſtre Colbert, & pour porter les laines de France au dégré de bonté dont elles ſont ſuſceptibles. Les principes de Théorie qu'il fait

publier dans les *conſidérations* que nous analiſons ſont très-ſimples, & puiſés dans l'expérience de pluſieurs Nations & de pluſieurs ſiecles: les conſeils de pratique ſont ſi faciles & ſi profitables que le ſuccès en paroît preſque infaillible. Tout l'ouvrage eſt diviſé en ſix articles.

I. La France eſt ſituée avantageuſement pour élever les meilleurs troupeaux de Bêtes à laines. Quiconque voudra ſe perſuader de cette vérité fondamentale, doit apprendre d'abord, pour ne l'oublier jamais, que les deux meilleures eſpeces de Moutons qui ſoient préſentement en Europe, viennent originairement l'une d'Afrique & l'autre des Indes Orientales : que la premiere eſpece tranſportée d'abord de Barbarie en Eſpagne où elle a ſi bien réuſſi, n'a pas eu moins de ſuccès dans une ſeconde émigration d'Eſpagne en Angleterre; & ce qui doit paroître encore plus

frappant, c'eſt qu'elle a paſſé d'Angleterre en Suéde avec une réuſſite auſſi complette. La ſeconde eſpece eſt venue tout-à-coup des Indes orientales dans la Hollande & dans la Flandre, où elle fait des merveilles. Il eſt donc démontré par l'expérience que ces deux eſpèces de Moutons peuvent être naturaliſées en France, ſoit qu'on les tire d'Afrique, d'Eſpagne ou des Indes; puiſque notre climat, ſurtout dans les Provinces Méridionales, différe infiniment moins de leur climat natal que celui des Anglois, des Hollandois & des Suédois; & que pluſieurs de nos Provinces ſont ou à peu près ou totalement de niveau, pour la latitude, aux Provinces étrangeres qui fourniſſent les plus excellentes laines. Nulle ſorte de Pâturages ne manque à la France: nous avons des montagnes, des collines, des plouſes couvertes d'herbes fines, pour les Moutons minces & déli-

cats qui fourniſſent les laines courtes : nous avons des prairies ſeches, des guérets, des marais ſur les bords de la Mer pour les Moutons plus vigoureux, qui fourniſſent les longues & fortes laines auſſi belles dans leur genre & auſſi néceſſaires que les premieres : nous n'avons ni les chaleurs brulantes, ni les inſectes venimeux du midi, ni les longues neiges & les frimats continuels du Nord. Quelle raiſon nous empêcheroit donc de ſubſtituer les deux bonnes eſpeces aux chétives que nous élevons aujourd'hui ? Flandrins, Picards, Vexins, Alençons, Cauchois, Beaucerons, Sologneaux, Sauteurs, Champenois, Valois, Limoſins, Auvergnats, ceux du Rouſſillon, du Languedoc & d'Allemagne ; toutes ces races abâtardies entrent pêle-mêle dans nos troupeaux ; mélange pernicieux qui ne peut opérer que l'aviliſſement de nos laines. Il ne faut qu'ouvrir les yeux pour

ſe convaincre qu'il ne ſe trouve dans cette grande variété que trois races ſupportables ; les vrais Flandrins qui viennent des Indes Orientales par la Hollande & la Flandre ; les Rouſſillons qui ſont Eſpagnols ; & les Beaucerons non alterés qu'on peut regarder comme l'ancienne ſource de nos belles laines Gauloiſes.

II. Ce n'eſt point par conjectures que l'Auteur des Obſervations aſſure *que les Moutons de la Gaule l'emportoient en bonté ſur toutes les eſpeces connues* ; c'eſt le témoignage que leur rendoit, il y a plus de ſeize cents ans, le célébre Columelle (1) dans ſes traités d'Agriculture.

---

(1) Nous déſirerions que la citation fût juſte ; mais nous appercevons que Columelle dans l'endroit traduit par l'Auteur, préfére ſeulement les Brebis Gauloiſes à quelques-unes des meilleures eſpeces d'Aſie & d'Italie : *Generis eximii Mileſias, (oves) Calabras, Apulaſque noſtri exiſtimabant, earumque optimas, Tarentinas. Nunc Gallicæ pretioſiores haben-*

Les monumens qui nous restent des deux premieres races de nos Rois, prouvent incontestablement que le soin des troupeaux de bêtes blanches, formoit une branche considérable de l'œconomie champêtre, & du Commerce intérieur de la France. Les anciennes Ordonnances rendues sous la troisiéme race, attestent de même que l'habileté de nos Cultivateurs & de nos Fabricans mettoit l'Etranger dans la nécessité de venir se fournir en France des laines & des étoffes choisies dont il avoit besoin. Par quelle industrie nos voisins nous ont-ils surpassés? Rien de plus simple. Vers le milieu du quatriéme siecle, Dom Pédre IV, Roi de

---

tur, earumque præcipuè Altinates. Item quæ circà Parmam & Mutinam macris stabulantur campis. L. 7. cap. 2. Il s'agit d'ailleurs ici de la Gaule Cisalpine, comme l'indique la fin du texte.

Castille (2), fit transporter d'Afrique des Béliers & des Brebis de la plus belle espece ; & le Cardinal Ximenès, dont le génie voyoit tout, s'étant apperçu que les Moutons barbaresques avoient dégénéré en Espagne faute de soins, en fit enlever de force une colonie nouvelle, qui s'est soutenue jusqu'à nos jours par le moyen le plus naturel & le plus efficace, c'est-à-dire, par le choix des Béliers, & l'attention des maîtres sur leurs troupeaux ; attention que les plus grands Sei-

(2) Cette importation de Brebis Africaines, fut sans doute la plus nombreuse qui eût été faite jusqu'alors ; mais l'Auteur n'a pas dû la regarder comme la premiere. La date de ces transports remonte à treize siecles plus haut, comme le démontre un passage du même Columelle : *cùm in municipium Gaditanum ex vicino Africæ miri coloris sylvestres ac feri arietes, sicut aliæ bestiæ, munerariis deportarentur, M. Columella patruus meus acris vir ingenii atque illustris agricola quosdam mercatus in agros transtulit, & mansuefactos tectis ovibus admisit.* (Ibid.)

gneurs Eſpagnols ſe gardent bien de dédaigner. C'eſt ſous le regne d'Edouard IV, après le milieu du quinzieme ſiecle, que les Anglois commencerent à perfectionner l'eſpece de leurs bêtes à laine, en tranſportant trois mille Béliers ou Brebis d'élite de Caſtille en Angleterre. Henri VIII. & la Reine Elizabeth renouvellerent cette peuplade qui ſubſiſte encore. Pour en aſſurer le ſuccès, on établit des Commiſſaires, on diſtribua les Moutons Caſtillans avec des priviléges ſemblables à ceux qu'on accorde en France aux gardiens des étalons : on inſtitua des écoles de Bergers, & on dreſſa pour eux des inſtructions : enfin des plus belles Brebis Angloiſes & des Béliers Eſpagnols, on obtint une race bâtarde qui s'améliore journellement. Les Hollandois ne ſe ſont aviſés que dans les derniers ſiecles d'apporter du fond des Indes Orientales, des Brebis & des Bé-

liers d'une race forte & puiſſante ; qui donne juſqu'à ſeize livres d'une belle & longue laine, & qui produit deux & ſouvent quatre agneaux par an. Les Flamands en ont tiré cette eſpece qu'on appelle en France des Flandrins : leur laine choiſie ſe vend tous les jours ſous le nom d'Angleterre. Enfin en 1725, un vrai citoyen M. Jonas Alſtrom, Chevalier de l'Etoile du Nord, & conſeiller de Commerce, conçut le projet de naturaliſer en Suéde les beaux Moutons Anglois ; il y a réuſſi par les mêmes moyens qu'on avoit employés pour établir la race de Caſtille dans la grande Bretagne. Ses ſuccès ſont dus principalement à l'inſtitution des écoles d'Hojentrop & de Berga qui ſubſiſtent encore. On y éleve des jeunes gens intelligens & robuſtes : on leur apprend tout ce qui regarde les troupeaux de Bêtes à laine ; & après leur inſtruction & les épreuves, on en fait des Bergers

Provinciaux & des Inſpecteurs, pour diriger les Bergers particuliers des diſtricts qu'on leur aſſigne. C'eſt ainſi que nos voiſins ſe ſont perfectionnés dans l'art d'élever les troupeaux de Bêtes blanches, & qu'ils nous ont effacés pour le Commerce des laines.

III. Nous avons concouru nous mêmes au ſuccès des Nations rivales qui travailloient à s'élever au-deſſus de nous. A meſure qu'elles ont perfectionné leurs eſpeces & leurs méthodes, nous avons laiſſé détériorer les nôtres. Si nous euſſions eu plus d'émulation, les Moutons Flamands qui ſont Indiens d'origine, auroient pu former chez nous une excellente race, d'autant mieux qu'ils ſont forts & peu délicats : de beaux Moutons Anglois auroient été tranſportés dans le Cotentin. Nos Rouſſillons ſont preſque entierement Caſtillans; mais que de fautes multipliées pour abâtardir toutes les familles & altérer tou-

tes les laines ! Fautes du gouvernement qui s'étoit laiſſé ſurprendre des réglemens pernicieux à l'intérêt, à la liberté, à l'induſtrie du Cultivateur : fautes de la part des Propriétaires découragés, qui n'ayant plus élevé leurs Moutons que pour en retirer du fumier & les vendre aux Bouchers, ont pris indifféremment toutes les eſpeces qui ſe gâtent infailliblement par le mélange : fautes de la part des Bergers qu'on ne choiſit point en beaucoup de Provinces, & qui ne ſoignent point leurs troupeaux : fautes énormes dans l'habitude où l'on eſt en pluſieurs endroits, de ne point parquer les Moutons : fautes encore plus conſidérables peut être dans la mauvaiſe conſtruction, & la mal-propreté des Etables où l'on entaſſe les Bêtes à laine. L'intérêt commun exige donc qu'on penſe ſérieuſement à corriger tous ces abus. Le Gouvernement en donne l'exemple, il rend aux Cul-

tivateurs toute leur liberté : il les engage à profiter de ce bienfait.

IV. Le mal que la négligence & l'erreur ont causé, n'est pas sans remède ; il est même très - facile à guérir. L'Auteur des considérations propose les moyens généraux, savoir ; 1°. d'établir en Flandre une école de Bergers & d'Inspecteurs comme en Suéde, de choisir des Béliers & des Brebis de la race Indienne naturalisée en Flandre, de les distribuer avec ces Bergers dans tous les Cantons de cette Province qui leur seront propres. 2°. D'importer dans le Cotentin des Béliers & des Brebis d'Angleterre, en y établissant aussi des écoles de Bergers, & d'en transporter la race dans les lieux qui lui conviendront. 3°. De faire par la suite un troisiéme établissement pareil aux deux autres en Berri ou en Languedoc, pour la répartition & propagation des Moutons Espagnols. Un moyen subsidiaire que les Espa-

gnols, les Anglois & les Suédois ont pratiqué avec les plus grands ſuccès, c'eſt de former des races bâtardes avec nos plus belles Brebis & des Béliers des trois bonnes eſpeces ; de prendre toujours les meilleures des premiers produits, pour les accoupler de nouveau avec des Béliers de la bonne race. Cette opération ſoutenue donnera des enfans qui ne le céderont gueres à leurs peres.

V. Si vous établiſſez une fois vos trois races & vos trois écoles, pour diſtribuer enſuite avec ſoin les troupeaux divers, & les Bergers provinciaux ou Inſpecteurs dans les cantons qui leur conviennent, il ne reſtera plus au Cultivateur que vous aurez encouragé par la liberté, par ſon intérêt perſonnel & par des prix d'émulation, que trois objets eſſentiels à remplir, dont l'importance lui doit être toujours préſente ; ſavoir, les Bergers, les Parcs, les Etables. Il eſt

abſurde qu'on regarde en France le choix d'un Berger comme indifférent : des filles, des enfans, des vieillards, des imbécilles ſont très-ſouvent chargés de la conduite des troupeaux ; abus qu'on ne peut trop tôt corriger. Il faut à un Berger de la force, de l'intelligence, de la fidélité, de la vigilance & de l'activité. Son intelligence ou ſa ſcience pratique doit rouler ſur quatre points. 1°. Le choix des Béliers & des Femelles dans l'accouplement. 2°. Le choix des Agneaux qui doivent demeurer Béliers au tems du triage. 3°. Le diſcernement ſur la nature des pâturages, des tems & des ſaiſons. 4°. L'art de prévenir les maladies, ou de les guérir à peu de frais, lorſqu'elles ſont inévitables. L'éducation des Bergers Provinciaux dans les trois écoles propoſées, rendroit bientôt cette Science pratique auſſi commune dans nos campagnes qu'elle y eſt rare aujour-

d'hui. On en a la preuve d'expérience dans le ſuccès des écoles d'Hojentorp & de Berga, dont les Suédois eux-mêmes avoient pris les modeles en Angleterre.

La méthode de parquer les Moutons eſt excellente : la laine ſe purifie, s'allonge & ſe perfectionne au grand air. Nous liſons dans Columelle & dans les Anciens que les Moutons ſauvages des forêts d'Afrique portoient une laine excellente : nous avons vu de nos jours des Moutons communs abandonnés à eux-mêmes dans le parc de Chambort, devenir plus robuſtes, & produire une laine beaucoup plus belle en vivant toute l'année comme les cerfs. L'ignorance, le préjugé & le funeſte aſcendant de la routine, s'oppoſeront peut être en France à l'établiſſement des parcs, au moins pendant huit ou neuf mois de l'année. Les Anglois cependant, qui ne jouiſſent pas d'un climat ſi tempéré, & les Sué-

dois, voisins du Pole, se trouvent si bien de cette méthode, qui sert d'ailleurs beaucoup à fertiliser les terres.

Les Etables sont nécessaires pour les tems seulement où l'on ne peut plus tenir les Bêtes à laine dans de simples parcs, c'est-à-dire, tout au plus, pendant trois mois dans nos Provinces les plus Septentrionales. Nos étables communes ont presque toutes deux vices essentiels; défaut d'air, défaut de propreté. On s'imagine en France que les Moutons ont besoin d'être resserrés dans leurs Etables, pour que le froid ne les tue pas l'hiver: en Angleterre ils sont en plein air, & en Suéde dans de grandes & vastes Etables bien aërées, bien exhaussées. Par la même raison de ménagement, on laisse accumuler beaucoup de fumier sous les troupeaux: leurs laines & leur santé même en sont altérées. On épargne aussi les planchers, & on met sur l'aire de

l'Etable des fourages, des litieres soutenues seulement par de longues perches : la poussiere, la graine, les insectes de ces herbages gâtent la toison & désolent les animaux. Deux regles générales remédieront aux deux maximes abusives qu'on suit dans nos campagnes ; beaucoup d'air aux Etables, parce qu'il est d'autant meilleur qu'il approche plus de celui que les animaux respirent en plein champ, quoiqu'en dise le préjugé mille & mille fois démenti par l'expérience ; beaucoup de propreté, parce que la santé du Mouton, & la beauté de sa laine en dépendent principalement.

VI. Enfin si les Cultivateurs, touchés des attentions du Ministere, se réunissent avec lui pour la perfection des Bêtes à laine, en adoptant les moyens très-simples qu'on a proposés, qui sont la multiplication des trois races Flamandes, Angloises, Espagnoles, dans les

les cantons qui leur conviennent réciproquement ; le supplément provisoire des bonnes races bâtardes ; l'instruction des Bergers provinciaux ; le choix des Bergers particuliers ; la méthode de parquer, & la construction bien entendue des Etables : il arrivera que nos laines Françoises reprendront tout-à-coup leur qualité supérieure, que nos Manufactures & notre Commerce recouvreront leur ancienne vigueur. Ce n'est pas seulement l'Etat en général, ni le Commerçant, ou le Fabricant qui gagneront à l'amélioration des Bêtes à laine ; il est prouvé que le Cultivateur Propriétaire ou Fermier gagnera six cents pour cent, toute augmentation de frais déduite, à élever un nombre pareil de bonnes Bêtes à laine, au lieu de ces chétifs Moutons qui déshonorent nos campagnes.

» Nous répétons en finissant, dit » l'Auteur, que les regles établies

» dans ce Mémoire ne ſont pas des
» Loix, mais des conſeils. Loin de
» penſer à captiver l'induſtrie, l'on
» a deſſein de l'exciter par des en-
» couragemens & de ſoutenir par
» toutes ſortes de ſecours les en-
» trepriſes de ceux qui feront preu-
» ve de zèle, d'intelligence & de
» bonne foi. Dans l'exécution la
» voix du Cultivateur ſera toujours
» écoutée préférablement aux ſpé-
» culations de cabinet : il en a trop
» coûté d'avoir négligé la pratique.
» Dès à préſent les Laboureurs &
» les Fabricans peuvent propo-
» ſer des doutes, des difficultés,
» des obſervations, des exceptions
» ſur le plan tracé pour l'amélio-
» ration de nos laines. On eſt dans
» la réſolution d'en profiter; on ne
» craindra pas de ſe rétracter ſur les
» articles où l'on reconnoîtra qu'on
» s'eſt trompé. »

Quel citoyen ne ſera pas ravi d'entendre ce langage ? Quels ſuccès ne promet-il pas pour l'ave-

nir ? Les François seroient inexcusables, s'ils ne profitoient pas des facilités que le Gouvernement s'empresse de leur offrir pour leur propre bonheur ; c'est bien ici le cas de dire,

O fortunatos nimiùm, sua si bona norint,
Agricolas !

ARTICLE CVIII.

ABRÉGÉ DE LA VIE DES plus fameux Peintres avec leurs Portraits gravés en taille douce, les indications de leurs principaux ouvrages, quelques réflexions ſur leurs caracteres, & la maniere de connoître les deſſeins & les tableaux des grands Maîtres. Par M***. des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpellier. Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée de la vie de pluſieurs Peintres. *A Paris chez De Bure l'aîné, Quai des Auguſtins, &c,* *4 vol. in-8°. M. DCC. LXII.*

SI nous euſſions pu conſentir d'offrir à nos Lecteurs un Extrait de Biographie ennuyeux, & rebutant par les répétitions, nous aurions au moins donné la Noti-

ce de la vie des principaux Maîtres dans chaque Ecole. Réfléchissant sur ce projet que nous avions d'abord conçu, l'exécution nous en a paru impossible dans une analyse, tous les Peintres qui ont droit d'y paroître ne pouvant pas y être introduits : ou au moins cet exposé sec & aride eût été inutile, se bornant à montrer les Artistes les plus célébres, que tout le monde connoît. Ainsi au lieu de ce tissu informe & mutilé, dans lequel nous n'eussions pu que répéter à chaque page, *tel Peintre est né telle année dans telle Ville, il est mort telle autre année en tel endroit ; il a fait tels tableaux, les uns sont ici, les autres là, &c.* Nous avons préféré de recueillir dans l'ouvrage de M. D***. les faits les plus frappans, & les Anecdotes ou déja connues mais oubliées, ou tout-à fait ignorées. Quelques-unes pourront fournir des moralités ; d'autres retraceront les caprices & les

foibleſſes de l'eſprit humain ; il n'y en aura preſque aucune qui n'intéreſſe de quelque façon que ce ſoit.

Cerquozzi, ſurnommé *Michel-Ange des Batailles*, avoit un défaut qui n'eſt pas ordinaire aux Peintres : un trait d'avarice le conduiſit au tombeau. N'imaginant pas de meilleur moyen pour s'aſſurer la poſſeſſion de ſon argent que de l'enterrer, il partit une belle nuit de Rome à pied, portant ſur ſes épaules une ſomme conſidérable : il avoit remarqué dans les environs de Tivoli un endroit écarté qui lui avoit paru très-propre à cacher ſon tréſor. Le poids de l'argent & la longueur du chemin l'empêcherent d'y arriver avant le jour : il ſe détermina donc à enfouir ſon fardeau au pied d'un côteau où l'aurore l'avoit ſurpris. Comme il revenoit à Rome, l'inquiétude le ſaiſit & le ramena auprès de ſon argent : il trouva ſur le

côteau quantité de pasteurs & de bestiaux ; c'étoient autant de voleurs : il fit sentinelle tout le jour. Quand la nuit eut chassé les Bergers, il reprit son trésor qu'il eut bien de la peine à rapporter chez lui : il arriva à moitié mort ; deux nuits & un jour de veille & de jeûne, la fatigue du voyage & le souci continuel l'avoient accablé. Cette folle & pénible équippée le guérit de son attachement excessif pour l'argent ; mais l'atteinte qu'elle avoit portée à sa santé ne se dissipa pas de même, & lui causa la mort peu de tems après (en 1660.)

Charles Maratti, dont l'Auteur a vu la pompe funébre en 1713, aimoit à recueillir l'argent & à s'en servir. Il avoit fait lui-même creuser son tombeau dans l'Eglise des Chartreux à Rome : son mausolée lui coûta quatre-vingt-dix mille livres, monnoie de France. Un Prince Romain se plaignant un jour de la cherté de ses tableaux ;

il répondit, *qu'il y avoit une grosse dette dont tout le monde étoit redevable envers les fameux Artistes ses prédecesseurs, & qu'il étoit venu pour être payé des arrérages.*

La vivacité de génie qui enfantoit des prodiges sous le pinceau de *Pierre Bianchi*, le portoit très-souvent à les détruire. Plus il fit de progrès dans son art, moins il fut content de lui-même. Aucun de ses ouvrages ne le satisfaisoit, & il effaçoit tout ce qu'il avoit terminé. Lorsqu'il eut peint une fuite en Egypte, & le moment où Saint Joseph se repose avec la Vierge & l'enfant Jesus, il changea & retoucha trois fois la figure de S. Joseph, qui ne fut pas plutôt finie, qu'elle disparut. Un saint Roch eut le même sort : comme il mettoit un blanc-d'œuf pour le livrer à celui qui l'avoit commandé, de nouvelles idées prirent la place des premieres; il effaça toute la figure & peignit par-dessus un beau pay-

ſage. Ses amis & ſes éleves lui ayant demandé pourquoi il avoit détruit ce bel ouvrage : *puiſque je n'en ſuis pas content*, dit-il, *il y a apparence que celui pour qui eſt le tableau ne le ſera pas non plus.*

Ce Peintre n'aimoit pas le grand nombre d'éleves : lorſqu'on le preſſoit d'en recevoir, ſa réponſe étoit ; *qu'il avoit aſſez de ſes pechés, & qu'il ne vouloit point rendre compte à Dieu de ceux des autres.*

Il conſerva juſqu'au dernier moment de ſa vie, la vivacité de ſon eſprit créateur. Au milieu des violens accès de ſa fiévre, un de ſes éleves lui demandant s'il avoit la tête libre ; *ſi libre*, dit-il, *que je ſerois en état de jetter une penſée ſur la toile, ſi je l'avois ſous ma main.*

Léonard de Vinci, le premier des grands Peintres Florentins, étoit auſſi rarement ſatisfait de ſes productions que Bianchi : il a achevé peu de tableaux ; l'excellence de ſon goût lui montroit toujours

quelque chose de mieux. Il accompagna le Duc Julien de Médicis à Rome, lors de l'installation de Léon X en 1513. Ce Pontife lui commanda un tableau : le voyant appliqué dès les premiers instans à distiller des huiles, & à préparer des herbes pour faire le vernis : *cet homme*, dit-il, *ne finira jamais rien, puisqu'il pense à la fin de son ouvrage avant que de le commencer.* Sandraat rapporte qu'il étoit extraordinairement long dans l'exécution de ses tableaux, & qu'il fut quatre ans à peindre le portrait d'une femme.

Le Duc de Milan le chargea de peindre une Cêne dans le Réfectoire des Dominicains de cette Ville. Les têtes des Apôtres étoient si belles, qu'il ne put rien imaginer d'assez parfait pour celle de Jesus-Christ, qu'il n'a fait qu'ébaucher. Ne trouvant rien non plus d'assez hideux pour représenter Judas, il employa la tête du Prieur du Cou-

vent, homme inſupportable, qui le perſécutoit ſans relâche pour lui faire achever cet ouvrage. Un ſemblable mouvement de vengeance porta *Michel-Ange-Buonarota* à peindre au rang des Démons, le Maître des cérémonies du Pape Paul III, qui avoit mal parlé de ſon tableau du jugement dernier.

Ce célébre *Michel-Ange*, dont les ſuccès ont été ſi prodigieux dans la Sculpture, la Peinture & l'Architecture, débuta par des miracles. Il étoit encore fort jeune, quand Pierre-François de Médicis lui fit faire un Cupidon dormant, qui fut trouvé ſi admirable, que l'on conſeilla au Sculpteur de l'envoyer à Rome, & de le faire enterrer dans une vigne où l'on ſavoit que l'on devoit bientôt fouiller. La choſe arriva comme on l'avoit prévue. Quelque tems après, la figure ayant été découverte, les connoiſſeurs la prirent pour une antique ; & le Cardinal de Saint

Georges l'acheta deux cents écus Romains. Cette ſtatue paſſa enſuite à Mantoue chez la Comteſſe Iſabelle d'Eſt, ayeule des Ducs de ce nom.

Entre ſes ouvrages on compte la fameuſe Léda, qui fut tranſportée à Fontainebleau ſous Louis XIII. M. du Noyer, Miniſtre d'Etat, fit brûler dans la ſuite cette peinture, à cauſe de ſon caractere trop laſcif. Un Cardinal en fit autant de pareils tableaux : *Pereant tabellæ*, diſoit-il, *ne pereant animæ.*

Ce grand Artiſte avoit beaucoup d'eſprit & faiſoit bien des vers : honoré de tous les Princes, il a ſervi ſept Papes & deux Empereurs. Côme de Médicis lui parloit toujours le chapeau bas ; & pluſieurs ſouverains Pontifes le faiſoient aſſeoir devant eux. Son caractere & toute ſa conduite le lavent de ce cruel aſſaſſinat dont on prétend qu'il ſe rendit coupable pour mieux réuſſir dans l'ex-

preſſion de ſon Crucifix. Il mourut à Rome en 1564, âgé de quatre-vingt-dix ans : le Pape Pie IV lui fit des obſéques magnifiques. Côme de Médicis l'ayant fait exhumer ſecrétement, ſon corps fut tranſporté à Florence parmi des balots de marchandiſes, & dépoſé dans l'Egliſe de Sainte Croix. On lui fit une Oraiſon funébre & un Catafalque. L'Académie de Florence changea les trois guirlandes qu'il avoit priſes pour deviſe, en trois couronnes, emblême de ſa ſupériorité dans les trois arts qu'il avoit exercés ; & ajouta ces mots, *tergeminis tollit honoribus.*

André del Sarto compatriote de *Michel-Ange*, ne ſut pas ſe conſerver, comme celui-ci, la faveur des Grands. François I. l'appella en France, & le paya en Roi. Ce Peintre, pour des raiſons aſſez légeres, demanda au Prince la permiſſion de retourner à Florence, & offrit ſes ſervices pour acheter en Italie

des tableaux & des figures antiques. On lui donna pour cet effet une ſomme conſidérable, & on lui fit promettre de revenir dans peu de tems. André de retour dans ſa patrie, ne s'occupa que de ſon plaiſir, & dépenſa une partie de l'argent qui lui avoit été confié. Il ne parut point en France au terme qu'il avoit pris ; ce qui piqua le Roi, qui s'étoit fié à ſa parole. Quelques tableaux qu'il envoya le ſauverent de la punition ; mais ce Prince ne voulut plus le voir, & le laiſſa dans la miſere où il retomba.

Nous ne ſommes pas à portée en France d'eſtimer les talens *d'André del Sarto* : nous n'avons de lui que de petits tableaux. Mais lorſqu'on a vu ceux qu'il a peints à Florence, on ne peut ſe défendre de le placer au rang des premiers Peintres. Il fut redevable de ſes plus grands ſuccès à l'étude qu'il fit des ouvrages de *Raphaël*, de *Michel-Ange* & de *Léonard de Vinci* :

il avoit auſſi beaucoup pris de la maniere d'*Albert-Durer.* Les Florentins faiſoient un ſi grand cas de ſes tableaux, que pendant leurs ſanglantes diſſenſions, à l'exemple de Démétrius Poliorcétes, ils les préſerverent des flammes, tandis qu'ils ne reſpectoient ni Egliſes ni Palais.

Jacques-Pontorme, un des éleves d'*André del Sarto*, mérita de très-bonne heure les éloges de *Raphaël* & de *Michel-Ange.* Son maître en fut ſi jaloux qu'il le chaſſa de ſon Ecole. La bizarrerie du génie de Pontorme lui fit mal adroitement préférer le goût Allemand à l'Italien dans lequel il excelloit. Il employa l'argent que lui fournirent ſes ouvrages, à conſtruire une maiſon qui ſe reſſentoit du dérangement de ſon cerveau. On montoit à la chambre où il travailloit, par un eſcalier de bois, qu'il retiroit en haut par le moyen d'une poulie, lorſqu'il étoit entré dans ſon atte-

lier : toujours ſeul, mal vêtu, ſe ſervant lui-même, ne travaillant que pour qui il lui plaiſoit, il refuſa de peindre pour le grand Duc ſon Souverain, tandis qu'il payoit ſon Maçon en tableaux. Pour ſe livrer plus à ſon aiſe à ſon caprice, il ne permettoit qu'à ſes éleves de le voir travailler : ſouvent mécontent de lui-même, s'il n'eût été retenu par ſes amis, il auroit effacé ce qu'il avoit fait de mieux, pour y ſubſtituer la premiere idée qui lui auroit paſſé par la tête. Chargé de peindre la Chapelle de Saint Laurent de Florence, il voulut ſe ſurpaſſer lui-même; mais au bout de onze années de travail il eut la mortification de ne pouvoir réuſſir comme il l'avoit fait dans ſes premiers ouvrages. Le chagrin qu'il en conçut le rendit malade; il mourut en 1556, brouillé avec la fortune.

Pietro Berettini (ſurnommé *Pietre* de Cortone, de la Ville où il naquit en 1596) eſt un des plus

grands Peintres qu'ait eu la Toſcane. Tandis qu'il travailloit en qualité d'éleve chez *Andrea Commodi*, ſa maniere lourde de deſſiner l'avoit fait nommer tête d'âne; mais ſes progrès rapides le vengerent bientôt de cette ignominieuſe dénomination. * Lorſqu'il ſe fut fait connoître par quelques chefs-d'œuvre, le grand Duc Ferdinand II, confia à ſon pinceau ſon ſalon & quatre chambres de ſuite du Palais *Pitti*. Pendant qu'il peignoit une de ces chambres appellée la *Stuffa*, Ferdinand vint le voir travailler. Il ne ſe laſſoit point d'admirer un enfant qui y eſt repréſenté pleurant. Voulez vous, mon Prince, dit Cortone, voir dans le moment avec quelle facilité les enfans pleurent & rient? Il ne donna qu'un coup de pinceau, l'enfant rioit. Un inſtant après il le fit pleu-

* Louis Carrache démentit de même l'opinion prématurée que ſes camarades avoient conçue de lui.

rer. Cette facilité d'exécution charma le grand Duc.

Les Peintres Vénitiens se font honneur d'avoir à leur tête *Giorgio Barbarelli*, surnommé *Giorgione*, qui a formé le Titien. On sçait que le coloris est sur-tout ce qui distingue cette Ecole des autres. Le Giorgion disputoit un jour avec des Sculpteurs sur la prééminence de leurs arts : les Sculpteurs lui opposoient qu'ils avoient l'avantage de faire voir une figure de tous côtés, ce que la peinture ne pouvoit exécuter. Giorgion leur répondit qu'avec son pinceau il produiroit le même effet. Pour cela il peignit un homme nud, vu par les épaules, & sur la terrasse du même tableau, une fontaine claire qui réfléchissoit son visage ; à gauche de la figure, il plaça une cuirasse très-polie où se voyoit l'un des côtés ; un miroir situé à la droite exposoit l'autre. Il

ſe tira d'affaire par cette idée ingénieuſe.

Le *Titien* ſon diſciple, dont le vrai nom eſt *Tiziano Vecelli* porta à un bien plus haut point que ſon Maître cette magique harmonie des couleurs, dont l'Ecole Vénitienne a fait ſon étude particuliere. Il avoit un mouvement de pinceau qui lui étoit propre. Dom *Franceſco de Vargas*, Ambaſſadeur de Charles-Quint à Veniſe lui demandant un jour, pour quoi il avoit adopté la maniere de peindre à grands coups de pinceau, au lieu de ſuivre la méthode finie des excellens maîtres de ſon tems : *C'eſt*, répondit-il, *que j'ai craint de ne pouvoir jamais atteindre à l'extrême délicateſſe du pinceau du Corrége, du Parmeſan & de Raphaël, & que quand même je les aurois égalés, je ſerois toujours au-deſſous d'eux comme imitateur. Enfin, l'ambition naturelle à tous les beaux Arts m'a fait prendre un chemin tout nouveau, par où je*

puiſſe me rendre célébre en quelque choſe, comme le ſont devenus ces grands Peintres par la route qu'ils ont ſuivie.

Ce grand homme voulant retoucher dans ſa vieilleſſe des tableaux qu'il avoit faits dans le tems de ſes ſuccès, en gâta pluſieurs. Ses domeſtiques s'en étant apperçus, mêlerent dans les couleurs de l'huile d'olive qui ne ſéche point : ſi-tôt qu'il étoit ſorti, ils paſſoient une éponge ſur ce nouveau travail. C'eſt par cette rûſe qu'ils ont conſervé les beaux ouvrages que nous a laiſſés le Titien.

Il avoit pour contemporain & pour rival *Jacques Tintoret* ou *Robuſii* : chacun d'eux avoit ſes prôneurs ; le fameux Arétin plus ami du Titien que du Tintoret, avoit aſſez mal parlé des talens de celui-ci en pluſieurs occaſions. Le Peintre réſolu de s'en venger, l'invita un jour à venir chez lui ſous prétexte de faire ſon portrait. L'Aré-

tin accepte la propoſition. Tintoret après les premiers coups de crayon, tire de deſſous ſa robe un piſtolet chargé à bales. Quelle frayeur pour l'écrivain ſatyrique! *N'ayez point peur*, lui dit le Peintre, *c'eſt pour prendre votre meſure.* Puis commençant par la tête & continant juſqu'aux pieds : *vous avez*, dit-il, *deux longueurs & demie de mon piſtolet.* L'Arétin en fut quitte pour la peur, & devint plus circonſpect.

Palme le jeune oppoſoit le même ſens-froid à la critique. Quand on lui apprenoit que les autres Peintres portoient un jugement déſavantageux de ſes tableaux ; *Bonne Nouvelle*, diſoit-il, *ils ſont jaloux de mes ouvrages.*

La vanité avoit ſans doute la plus grande part à cette réponſe : en voici une qui caractériſe mieux la tranquillité d'ame. *André Pozzo* habile Peintre, touché par un ſermon ſur *les dangers du monde*, étoit

entré chez les Jésuites. Un de ses supérieurs, homme fâcheux, lui avoit demandé un tableau. A peine étoit-il ébauché, qu'il voulut l'avoir, & reprocha à *Pozzo* sa lenteur avec les expressions les plus dures : l'Artiste lui promit d'y travailler promptement. Le Pere l'ayant trouvé, quelques jours après appliqué à le finir, lui dit de ne pas tant se presser, *je ne puis le terminer assez-tôt*, repliqua Pozzo, *puisque je suis payé d'avance.*

Jamais aucune figure deshonnête n'a flétri son pinceau : il eût desiré que les autres Peintres n'eussent consacré leurs talens qu'à la décence. Ayant fait un portrait, il ne demanda pour payement à celui qu'il avoit peint, qu'un mauvais tableau d'une femme sortant du bain. Celui-ci le refusa, alléguant son peu de valeur : *il mérite au moins d'être brûlé*, dit Pozzo.

Antoine *de Allegris*, dit *le Corrége*, du nom de sa patrie, est le

Maître & le Chef des Peintres Lombards. C'eſt lui qui le premier a fait des figures qui plafonnent, ce que n'avoit oſé tenter Raphaël. Il joignoit les qualités du cœur aux talens de l'Artiſte. Il reçut à Parme le payement d'un tableau en monnoie de cuivre, qu'il porta à pied, l'eſpace de quatre lieues pendant la plus grande chaleur. La joye qu'il reſſentoit de pouvoir ſoulager les beſoins de ſa famille, l'empêcha d'enviſager le danger auquel il s'expoſoit par cette marche pénible : il arriva à Corrége excédé de fatigue, avec une groſſe fiévre qui l'emporta à l'âge de 40 ans, en 1734.

Le guide (*Guido Reni*) un des plus grands Peintres Lombards, aimoit à être logé fort au large, mais ſans meubles. *On vient voir*, diſoit-il, *des tableaux chez moi*, & *non pas des tapiſſeries*. Malgré les ſommes conſidérables que lui produiſoient ſes ouvrages, ſa paſſion

pour le jeu le mit toujours fort mal à ſon aiſe. Comme on lui reprochoit un jour ſa profuſion, & qu'on louoit ceux qui enterroient leur argent pour le retrouver dans leur vieilleſſe ; il répondit qu'*enterrer ſon argent, c'étoit enſevelir la liberté de s'en ſervir.* S'il eût pris le milieu entre les deux extrêmes, il eût joui de ſa fortune, & ne ſeroit pas mort de chagrin de ſe voir pourſuivi par ſes créanciers.

Joſeph *Ribera*, Napolitain, fut meilleur économe ; mais ſes richeſſes ne le mirent point à couvert d'un accident imprévu qui l'accabla de douleur. Deux Officiers Eſpagnols ſe vantoient devant lui d'avoir trouvé la pierre philoſophale & de faire de l'or : *j'ai ce ſecret auſſi*, leur dit-il, *venez demain matin vous le verrez.* Ils vinrent en effet, & le trouverent finiſſant une demi-figure de Saint Jean-Baptiſte. Ils le preſſerent de faire ſon épreuve. *Dans le moment, Meſſieurs,*

vous

vous serez satisfaits. Il envoya le tableau, & sur le champ on lui fit remettre dix pistoles d'Espagne. *Voilà*, dit-il, en les étendant sur une table, *comme je fais de l'or.*

On ne sçait en quel pays est mort ce Peintre. Jean d'Autriche, qui étoit venu à Naples en 1648, pour appaiser la sédition excitée par *Tomaso Aniello*, enleva une de ses filles. Ribera fut si sensible à cet affront qu'il disparut, sans qu'on ait pu sçavoir depuis, ce qu'il étoit devenu.

Le Bacici (*Gio-Baptista Gauli*,) occupe un rang distingué parmi les Peintres de Lombardie. Il étoit d'une vivacité singuliere & très-spirituel. Un Cavalier ayant refusé de lui payer cent écus son portrait qu'il lui avoit fait faire, le Bacici s'avisa de peindre des barreaux sur ce portrait, avec cette inscription, *sta in prigione per debito*, & l'exposa dans le lieu le plus apparent de son attelier. L'oncle du

Cavalier qui en fut averti, vint chez le Peintre : *je crois*, dit-il, en voyant le portrait, *que c'est mon neveu. C'est lui-même*, répondit le Bacici ; *mais le pauvre Cavalier par malheur est en prison pour dette. Il est bien juste de l'en faire sortir*, reprit l'Oncle, & sur le champ il paya les cent écus.

Un de ses éleves peu habile se servoit de pinceaux dont les hantes étoient d'ébéne garnie d'argent. *Vous avez bien raison*, lui dit le Bacici, *puisque vous ne pouvez faire de belles peintures, d'avoir au moins de beaux pinceaux.*

Albert-Durer, Chef de l'école Flamande, commença à se distinguer vers la fin du quinziéme siecle. L'étendue de ses connoissances, qui ne se bornoient pas à la peinture seule, lui mérita l'estime publique. Maximilien I, qui le considéroit beaucoup, le faisoit un jour dessiner devant lui sur une muraille ; le Peintre ne pouvant atteindre

aſſez haut pour terminer ſes figures, l'Empereur ordonna à un des Officiers de ſa ſuite de lui ſervir d'eſcabelle. L'Officier ayant obéi en murmurant, ce Prince lui dit, *je puis bien faire d'un Payſan un Noble ; mais d'un ignorant je ne puis faire un auſſi habile homme qu'Albert.*

Comme la force active eſt admirablement diſtribuée dans cet univers, un autre pourra produire ce qui n'étoit pas au pouvoir de Maximilien ; il fera éclore ſous ſa main les prodiges de l'art & ne pourra diſpoſer des biens de la fortune. *Vander-Heyden*, pour employer quelque argent qu'il avoit amaſſé, fit bâtir une petite maiſon à Amſterdam où il faiſoit ſon ſéjour ordinaire. Quelqu'un lui témoignant ſa ſurpriſe ſur la petiteſſe de cet édifice en comparaiſon des vaſtes & magifiques Palais qu'il peignoit dans ſes tableaux ; celui-ci répondit : *il m'eſt plus aiſé d'ar-*

ranger des coups de pinceau les uns sur les autres que des pierres.

Il est des gens qui savent s'appauvrir aussi aisément qu'ils s'enrichissent. De ce nombre étoit *Adrien Brauwer* que quelques-uns disent Flamand & d'autres Hollandois. Un des premiers tableaux qu'il fit lui procura cent ducatons; si-tôt que le Peintre, qui n'avoit demandé cette somme qu'en tremblant, s'en vit possesseur, il la répandit sur son lit, & transporté de joie à la vue de cet argent, il se roula dessus: dix jours de suite passés dans la débauche firent disparoître les ducatons. Il revint ensuite joyeux & content chez son Marchand de tableaux qui lui demanda des nouvelles de son argent: *je m'en suis heureusement débarrassé*, dit-il, *pour être plus libre.*

Godefroi Kneller étoit né avec un esprit plus œconomique. Quelques tableaux d'histoire grands comme nature sortirent d'abord de son

pinceau : ne trouvant pas ce genre de Peinture assez lucratif, il préféra de peindre le portrait. Il disoit souvent que les Peintres d'histoire faisoient vivre les morts, & qu'ils ne commençoient eux-mêmes à vivre qu'après leur mort : *je peins les vivans*, ajoutoit-il, *& ils me font vivre.*

Jean Forest, Peintre François, fournit un exemple assez singulier de caprice ou de distraction. Son gendre l'ayant trouvé pendant un orage, occupé à exprimer sur la toile les effets du ciel en courroux, fut si frappé de la beauté du tableau, qu'il regretta de ne pouvoir pas lui faire décemment la proposition de l'acheter. *Je vous le donne*, lui dit Forest, *& pour vous en assurer, mettez votre nom derriere la toile :* ce que celui-ci exécuta sur le champ ; mais le tableau n'ayant pas été enlevé aussitôt, Forest qui n'en étoit pas content, peignit par-dessus un autre

sujet. Son gendre après sa mort eut beau chercher ce qui lui avoit été donné, il ne trouva plus que son nom.

Joseph Vivien avoit peint un homme qui faisoit difficulté de prendre son portrait, parce qu'il ne le trouvoit pas assez ressemblant. *Eh bien*, dit Vivien, *je n'en suis point embarrassé : j'y mettrai une queue de singe ; je l'ajusterai à ma maniere sans toucher à la ressemblance : tout le monde vous reconnoîtra, & je trouverai vingt Marchands pour un.* Cet homme prit le sage parti de payer le Peintre sur le champ.

Rigaud n'aimoit pas à peindre les Dames : *Si je les fais telles qu'elles sont*, disoit-il, *elles ne se trouveront pas assez belles : si je les flatte trop, elles ne ressembleront pas.* Une Dame, qui avoit beaucoup de rouge, & dont il faisoit le portrait, se plaignant de ce qu'il n'employoit pas d'assez belles couleurs, lui demanda où il les achetoit : *je*

crois, Madame, dit Rigaud, *que c'eſt le même Marchand qui nous les vend à tous deux.*

Pluſieurs perſonnes ne trouvoient pas de reſſemblance dans le portrait que *Jean Ranc* avoit fait d'un de leurs amis. Le Peintre piqué pria celui qu il avoit peint de le ſeconder dans ſon idée : il prépara une toile dans laquelle il fit un trou pour paſſer la tête de l'original. Les critiques arriverent & ne trouverent pas encore le portrait aſſez reſſemblant. La tête alors leur dit, *vous vous trompez, Meſſieurs, c'eſt moi-même.* M. de la Motte a employé ce fait dans ſes fables, p. 220.

Un Milord ayant propoſé à *Louis Chéron* de peindre ſur le plafond de ſon cabinet, un ſujet extrêmement libre, celui-ci répondit : *Milord, il n'y a point d'idée que la peinture ne puiſſe rendre ; je ſuis fâché que celle-ci répugne à l'honnête homme.* Si tous les Artiſtes pen-

ſoient comme Chéron, la corruption des mœurs auroit une ſource de moins.

Un riche curieux preſſoit *Deſportes* d'admirer un mauvais tableau d'Italie, qu'il mettoit au-deſſus de tous les ouvrages des Peintres François. *Je n'y vois d'autre mérite*, dit Deſportes, *que celui de venir de loin ; c'en eſt un grand pour vous, mais ce n'en eſt pas un pour moi.* Il répondit un jour fierement à un homme de fortune, revêtu d'une charge conſidérable, qui lui diſoit qu'un homme comme lui devoit être reſpecté : *quand je voudrai, Monſieur, je ſerai ce que vous êtes, mais vous ne pouvez jamais être ce que je ſuis.*

Nous n'en diſons pas davantage ſur les Peintres François ; les Anecdotes, qui les concernent, doivent être connues. L'Extrait que nous venons de donner ſatisfera peut être la curioſité ; mais les Artiſtes & les Amateurs ne peu-

vent en être contents : ils cherchent à perfectionner leurs connoiſſances ſur les objets directement relatifs à l'Art, & ne ſentent pas le même attrait pour une ſimple expoſition de faits amuſans. C'eſt en leur conſidération que nous reprendrons encore, dans la ſuite de nos Mémoires, l'Abrégé de la vie des Peintres, pour faire connoître la maniere & le *faire* particulier des grands Maîtres.

ARTICLE CIX.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, avec les Mémoires de Littérature tirés des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année 1755, juſques & compris l'année 1757, (T. XXVII.) *A Paris de l'Imprimerie Royale. M. DCC. LXI.*

DAns ce qui nous reſte à analiſer de ce Volume, nous trouvons d'abord des *Réflexions générales ſur l'étude de la Philoſophie ancienne*, par M. l'Abbé le Batteux: en voici le précis. La Philoſophie a toujours eu pour principaux objets, Dieu, l'homme & la nature, ou le principe Phyſique du mouvement & du repos: elle a varié dans ſa forme ſelon le génie des peuples qui ont donné le ton aux

Auteurs, ou celui des Auteurs qui l'ont donné aux peuples. Myſtique chez les Chaldéens, Symbolique chez les Egyptiens, fabuleuſe chez les premiers Poëtes Grecs, Xénophane la réduiſit enſuite en métaphyſique, Pythagore en rapports & en nombres, Socrate en Morale, Démocrite & Epicure en méchaniſme, Platon en drames & en ironie Socratique, Zénon le Stoïcien en paradoxes & en ſcholaſtique, Pyrrhon en incertitudes & en problêmes. On voulut la réformer à Alexandrie; elle devint un composé monſtrueux de fanatiſme, de myſticité, de morale & de théologie extatique. Enfin dans les ſiecles d'ignorance, elle ne fut qu'un amas confus de fineſſes groſſieres, de ſubtilités frivoles, & de laborieuſes inutilités. « De nos » jours, dit M. le Batteux, on l'a » réduite à l'obſervation & au cal- » cul. La Logique regardée com- » me un inſtrument à peu près

» inutile, se traite en quelques li-
» gnes, qui sont autant de précep-
» tes. La Théologie & la Morale
» sont l'affaire de la Religion. L'On-
» tologie est, dit-on, le pays des
» rêveries : tout se borne à l'usage
» des yeux & du compas, aux faits
» de la nature & aux vues d'utilité
» relatives aux Arts. C'étoit par-
» là qu'avoient commencé les pre-
» miers hommes ». M. le Batteux
veut faire entendre, sans doute,
que les gens sensés trouvent dans
les cours de Philosophie que l'on
dicte à la jeunesse, trop de ces inu-
tilités verbeuses qui tiennent la
place des choses ; que l'on pourroit
encore, sans égard pour l'usage,
retrancher de la Logique ces fruits
du vieux tems que les jeunes gens
même ne peuvent digérer, *Barba-
ra celarent*, *&c* ; que dans l'Onto-
logie on perd un tems précieux
sur des êtres abstraits, auxquels
presque tous les Philosophes re-
fusent une entité réelle ; que la

Pneumatologie pourroit être abrégée ſans en ſouffrir, que la Morale devroit renvoyer à la Théologie tous les objets qui ne ſont pas des principes ou des conſéquences directes de nos lumieres naturelles, & s'occuper à développer les devoirs tant particuliers que généraux des membres de la ſociété : enfin qu'il faudroit ſe ménager plus de tems que d'ordinaire pour connoître la nature, & puiſer dans cet examen les vues relatives au progrès des Arts utiles.

Que Deſcartes nous ait appris à penſer, c'eſt ce que l'on dit communément ; & c'eſt ce qui mérite explication. Pour peu qu'on ne ſoit pas novice dans l'hiſtoire des connoiſſances humaines, on ſçaura à quoi s'en tenir ſur l'eſtime que l'on doit à ce Philoſophe. Il a porté les derniers coups au pédantiſme, il a appris à mépriſer ces Commentateurs antiphiloſophes, qui ne connoiſſoient le prix ni de la rai-

ſon ni du tems : il a donné l'expulſion à ces mots barbares, vuides de ſens, que l'on croyoit pouvoir ſubſtituer au vrai : il s'eſt élevé au-deſſus du préjugé : enfin éclairé par les erreurs ainſi que par les vérités qu'il a trouvé ſemées dans les écrits des anciens, & conduit par le flambeau de la révélation, « *il a fait » une nouvelle édition de l'Eſprit hu- » main ; mais le Livre étoit fait » avant lui.*

Il n'eſt pas donné à tout le monde de lire utilement dans ce Livre : on y trouve à tout inſtant des énigmes difficiles à réſoudre. Les opinions des trois grandes Ecoles, meres de toutes les autres, ſont conſignées dans les écrits de pluſieurs Philoſophes, dont les ouvrages nous ont été tranſmis ; mais dans l'étude de ces monumens, nous ſommes ſouvent arrêtés par la ſignification préciſe des mots, & par les vues perſonnelles des Auteurs qui ont écrit. Quelques-

uns de ces Ecrivains auſſi curieux de plaire que d'inſtruire, ont jonché de fleurs tout le champ de la Philoſophie : chez eux il faut percer l'allégorie, ſuivre le labyrinthe d'un long dialogue; déméler les intérêts & connoître au juſte la poſition des interlocuteurs ingénieux qu'ils font parler. Ici, plutôt que d'avouer les bornes de l'eſprit humain, on a fait briller avec art dans les endroits obſcurs quelques étincelles qui n'ont ſervi qu'à rendre les ténébres plus noires pour ceux qui deſirent voir & connoître. Là, l'eſprit de ſecte ou de parti n'offre que des ſyſtêmes rafinés de récrimination, & ruine adroitement ſans rien bâtir. Enfin dans pluſieurs de ces Ecoles, les myſteres réſervés pour les adeptes ne préſentent aux autres que des ombres vaines.

Pour découvrir à travers tant d'objets étrangers les vraies productions du génie Philoſophique,

il faut comparer les textes rapprochés du même Ecrivain, lire avec réflexion les différens Auteurs contemporains qui ont traité la même matiere, examiner ſcrupuleuſement les objections & les réponſes des antagoniſtes, diſcuter avec ſoin les définitions de choſes & de mots, & ſur-tout prendre ſoi-même une juſte notion de ce que l'on veut reconnoître dans les écrits des Anciens. Si malgré ces précautions l'objet échappe à nos recherches, l'effort au moins ne ſera jamais ſans récompenſe : l'Eſprit reviendra toujours, « chargé » de dépouilles nouvelles, à peu » près comme les Chymiſtes, qui » cherchant l'or qu'ils n'ont pas » trouvé, ont trouvé des réſultats » précieux qu'ils ne cherchoient » pas »

M. l'Abbé le Batteux fait ſuccéder à ces réflexions, des *Mémoires hiſtoriques ſur le principe actif de l'Univers*. Leur objet eſt de rappro-

cher les penſées des plus célébres Philoſophes ſur la queſtion des cauſes premieres, & d'examiner ſi l'hiſtoire de la Philoſophie, en la ſuivant de ſiecle en ſiecle, préſente, dans les tems poſtérieurs, des idées vraiment nouvelles ſur ce point. Tout dans l'Univers indique deux cauſes, dont l'une agit ſur l'autre : les Grecs & les Latins diſoient, dont l'une *agit* & l'autre *pâtit.* La Philoſophie eſt parvenue ſans peine à les reconnoître. Mais en quoi conſiſtent ces deux cauſes ou principes ? Quelle eſt leur ſubſtance, eſt elle ſimple ou compoſée ? Quelle eſt leur eſſence, eſt-elle unie ou ſéparée ? Quels ſont leurs attributs, ſont ils finis ou infinis, & comment ſont ils dépendans ou indépendans les uns des autres, & juſqu'à quel point ? Enfin de quelle façon chacun de ces principes coopere-t'il, ou a-t'il coopéré reſpectivement à la compoſition & à l'organiſation de l'U-

nivers ? C'eſt là le problême qui a enfanté tant de ſyſtêmes différens.

Tant que les hommes ont conſervé le ſouvenir de l'Hiſtoire primitive du monde, leurs ſentimens n'ont point varié ſur cette matiere. Les hypothèſes n'ont vu le jour que dans les ſiecles où la ſucceſſion des tems, la vie des hommes raccourcie, l'oubli du Créateur, la diſperſion des Peuples, la diverſité des langues commencerent à diminuer l'autorité de la tradition. C'eſt alors que l'homme interrogea l'Etre ſuprême ſur le ſecret de ſon ouvrage, & qu'il crut pouvoir s'élever juſqu'au trône de la ſouveraine intelligence.

M. le Batteux, pour donner un point de vue, fait entrevoir ſa concluſion avant de préſenter ſes preuves, & annonce d'avance qu'il lui a ſemblé que tous les ſyſtêmes des Théologies Payennes, ceux de

toutes les Ecoles anciennes & modernes ont été bâtis ſur les mêmes fondemens, avec quelques erreurs de plus ou de moins, ou quelques variétés dans les décorations extérieures. « On verra, dit-il, que les » Chaldéens, qui admettoient la » lumiere & les ténébres pour » principes ; les Perſes qui admet» toient Oromaze & Arimane : les » Egyptiens, Oſiris & Typhon ; » Orphée, L'Ether & le Cahos ; » Héſiode, le Cahos & l'Amour ; » Pythagore, la Monade & la Dya» de ; Empédocle, l'amour & la » haine ; Héraclite, le feu ardent » & le feu éteint ; Anaxagore, l'eſ» prit & l'infini ; Platon, la matie» re & les idées ; Ariſtote, la pri» vation & la forme ; Démocrite, » les atômes & le vuide ; Deſcar» tes, l'étendue & le mouvement ; » Leibnitz, l'eſprit increé & les » monades créées ; Malebranche, » l'actif & le paſſif ; Newton, l'at» traction & la répulſion ; d'autres

» enfin qui après de si grands noms
» n'oseroient se plaindre de n'être
» pas cités ; on les verra tous ren-
» fermés dans le même cercle ».(a)

(a) A moins que cette conclusion ne trouve des ressources dans l'érudition de M. le Batteux, elle nous paroît bien difficile à prouver. La plûpart de ces systêmes nous paroissent différer essentiellement entre eux, & quant au fond même. 1°. Quelques Philosophes n'ont eu pour objet que le principe actif proprement dit, & que l'on appelle dans ses Ecoles *causa efficiens* ; de ceux-ci, quelques-uns ont envisagé les causes premieres, comme les Chaldéens, les Perses & les Egyptiens ; d'autres, les causes secondes, ou les décrets libres de la cause premiere, comme Newton. Sans chercher à pénétrer dans l'Ether & le cahos d'Orphée, dans le cahos & l'amour d'Hésiode, dans la Monade & la Dyade de Pythagore, dans l'amour & la haine d'Empédocle, dans le feu ardent & le feu éteint d'Héraclite, dans la privation & la forme d'Aristote ; si ces expressions dénotent des principes vraiment actifs, quel rapport peuvent-elles avoir avec *étendue* & *mouvement*, qui dans le systême de Descartes sont la matiere de l'Univers, & le méchanisme de son arrangement, c'est-à-dire, la chose créée & passive, & la cause instrumentale ou la façon d'agir de la cause premiere ? Le vuide dans le systême de Démo-

L'Auteur de ces Mémoires réunit ses expositions & ses preuves sous trois époques, dont la premiere s'étend depuis les premiers Philosophes connus jusqu'à Thalés ; la seconde, depuis Thalés jusqu'à Socrate exclusivement ; la

---

rite n'étoit encore rien de tout cela ; ce n'étoit, ce semble, qu'une condition nécessaire, selon ce Philosophe, pour la libre translation des atômes. En un mot, plus nous examinons de près tous ces systêmes, plus nous découvrons d'acceptions différentes du mot *causa* : on n'ignore pas qu'il a signifié à la fois cent choses nullement analogues. 2°. Quelle différence entre un systême Théologique & une hypothèse Physique ! Oromaze, Arimane, Osiris, &c. étoient des Dieux ; l'étendue & le mouvement de Descartes, l'attraction & la répulsion de Newton, l'actif & le passif de Malebranche, la privation & la forme d'Aristote, &c ; tout cela étoit-il aussi des Divinités ? Les Philosophes *sont tous renfermés dans le même cercle*, c'est-à-dire, que leurs connoissances sont bornées ; mais que de circonférences différentes, tant concentriques qu'excentriques, chacun d'eux n'a-t-il pas pu décrire, ou plutôt n'a-t-il pas effectivement décrit dans l'aire de ce même cercle ?

troiſiéme, depuis Socrate juſqu'à Chryſippe, ou Poſſidonius. L'Hiſtoire de la Philoſophie depuis Deſcartes juſqu'à Newton fourniroit une quatriéme époque; mais les ouvrages de ces Philoſophes ſont entre les mains de tout le monde. La premiere époque contient quatre Mémoires, dont le premier, diviſé en deux articles, recherche *ce qu'on peut ſavoir des Chaldéens & des Perſes ſur la cauſe motrice de l'Univers*. Le ſecond eſt employé aux mêmes recherches ſur les Egyptiens. Dans le troiſiéme on développe *la doctrine d'Orphée, & la Coſmogonie des tems fabuleux*. Dans le quatriéme on examine *les penſées des Anciens ſur la nuit conſidérée comme principe*.

I. On convient aſſez unanimement que les Chaldéens reconnoiſſoient un Etre ſuprême, pere & maître de tout, & qu'ils adoroient, comme le rapportent S. Juſtin, Euſébe & Porphyre, un Dieu Roi

éternel. (*b*) Ils ſe repréſentoient ce Dieu ſous l'image d'un feu infiniment pur; ils le nommerent *Or* ou *Our*: c'étoit, ſelon eux le feu principe, πατρικὸν πῦρ; le feu intelligent, φῶς νοερὸν. A ce principe ils en joignoient un autre ſous le nom de *Ténébres*; celui-ci étoit ennemi du premier, μισο φανῆ. M. le Batteux prétend que ces *Ténébres* des Chaldéens, ſont ce que les Grecs ont appellé *matière;* & conclud que *la lumiere & les Tenébres*, c'eſt-à-dire, Dieu & la matiere étoient les principes éternels de l'Univers ſelon les Chaldéens. (*c*)

(*b*) αὐτογένεθλον ἄνακτα. C'eſt-à-dire dans toute la force du mot, Roi qui exiſte par lui-même.

(*c*) Une ſeûle réflexion rend cette conſéquence très-douteuſe, ainſi que la ſuppoſition qui l'appuye; rien n'empêche, ce ſemble, de prendre ces *ténébres* pour le *principe mauvais*, que quelques Philoſophes ont regardé comme la ſource de tout le mal tant Phyſique

Sans adopter cette ſubſtitution de *matiere* aux *Ténébres*, on croit ſans peine avec M. le Batteux, que les Chaldéens avoient des Dieux d'un ordre inférieur, qu'ils regardoient comme des cauſes ſecondaires, chargées par la ſuprême intelligence de la manutention des mondes particuliers.

Les Philoſophes Perſes ſe nommoient *Mages* : ce nom s'eſt donné, quoique moins communément aux Prêtres Chaldéens ; il ſignifie ſelon Porphyre, Apulée, Heſychius & autres, *ſavant*, *Prêtre*, *Theologien*. Diogene Laerce, d'après Ariſtote, Hermippus, Eudoxe & Théopompe, rapporte que ces Mages reconnoiſſoient deux principes, *l'un bon, l'autre mauvais*; *l'un qu'ils appelloient Jupiter ou*

---

que Moral. Or ce principe étoit-il pour ces Philoſophes la même choſe que la *matiere* ? Non ſans doute.

Oromaze,

Oromaze, & l'autre Pluton ou Arimane. Plutarque dans ſon traité d'Iſis & d'Oſiris leur attribue cette même doctrine, & ajoute qu'entre ces deux Dieux ennemis, les Perſes avoient imaginé un Médiateur qu'ils nommoient *Mithras.*

Quelles étoient la nature & les fonctions de ces trois Dieux dans l'Univers ? Le bon & le mauvais principe étoient nés tous deux du ſeu principe, ou du Dieu ſuprême, quelqu'il fût, Mithras ou autre, le premier comme une émanation ſubſtantielle de la gloire du principe ſuprême ou Médiateur, l'autre par une néceſſité de conſéquence, à peu près, dit Shariſtani cité par M. Hyde, comme l'ombre qui ſuit le corps. Plutarque, dans le même traité d'Iſis & d'Oſiris, donne le détail ſuivant de cette fable myſtique. « Les Perſes » diſent qu'Oromaze né de la lu» miere la plus pure, & Arima» ne des ténébres, ſe font mutuel-

» lement la guerre ; que le premier » a engendré ſix Dieux qui ſont, » la bienveillance, la vérité, le bon » ordre, la ſageſſe, la richeſſe & la » joie vertueuſe : que le ſecond en » a de même engendré ſix, con» traires à ceux-ci : qu'enſuite Oro» maze s'étant fait lui-même trois » fois plus grand qu'il ne l'étoit, » s'étoit élevé au deſſus du Soleil ; » autant que le Soleil eſt au-deſſus » de la terre : & qu'il avoit orné le » Ciel d'étoiles, dont une entr'au» tres, ce fut Sirius, avoit été établie » comme la ſentinelle des Cieux, » ou la garde avancée des Aſtres : » qu'il fit outre cela vingt-quatre » autres Dieux, qui furent mis » dans un œuf ; que ceux qui fu» rent produits par Arimane, auſſi » au nombre de vingt-quatre, per» cerent l'œuf, & mêlerent ainſi » les maux avec les biens : mais » qu'il viendra un tems marqué » par les deſtins, où Arimane, » après avoir amené la peſte & la

» famine, ſera lui-même détruit entierement ; qu'alors la terre, ſans aucune inégalité, ſera le ſéjour des hommes tous heureux, parlant tous la même langue, vivant uniformément & ſous les mêmes loix, &c. »

Il faudroit être certainement hardi pour entreprendre de faire de ces idées bizarres un ſyſtême ſuivi : tout ce que l'on peut ſe permettre, eſt de hazarder, comme le fait M. le Batteux, quelques conjectures ſur des traits pris ſéparément. Nous n'entrerons point dans le détail de ces interprétations ingénieuſes, ſur leſquelles il n'eſt pas poſſible d'établir une concluſion. L'expoſition de Plutarque nous préſente bien deux principes, l'un ſource du bien, l'autre origine du mal : mais étoient-ils *lumieres & ténebres* proprement dites, ou n'étoient-ils déſignés que métaphoriquement par ces expreſſions ? (Arimane étoit-il la *ma-*

tiere (d)) ? c'eſt ce que nous ne voyons point.

II. *Qu'Oſiris* & *Typhon* chez les Egyptiens ayent été des Rois déifiés, ou des Dieux dont on aura donné le nom à quelques Princes, ou enfin de ſimples perſonnages emblématiques, il n'en eſt pas moins conſtant que ces Peuples les ont regardés comme deux principes actifs dans l'Univers. Sans ſuivre Plutarque dans tout l'expoſé qu'il fait de la fable Egyptienne ſur la Théogonie, nous fixerons le point directement relatif à la Coſmologie. « Iſis & Oſiris s'aimerent avant » que de naître ; & de leur amour » provint Arouéris ». M. le Batteux prétend que ce conte Allégorique s'explique de lui-même, en

(*d*) M. le Batteux a fort à cœur l'affirmative ; mais prouve-t-il ſuffiſamment ſon opinion ? Arimane auteur du mal, voilà ce que les monumens diſent d'eux-mêmes, & rien de plus.

disant qu'Osiris est le principe de force & de bonté qui agit dans la nature, & Isis le principe de sagesse; que ces deux principes, amis l'un de l'autre, concoururent à former le plan du monde, qui est Arouéris : c'est leur enfant renfermé avec eux dans le sein de Rhéa, c'est-à-dire, dans l'état primordial des choses. Ce sont « trois Etres » métaphysiques, qu'on peut figu» rer par le triangle rectangle, » dont la propriété est que le quar» ré de la sous-tendante soit égal » au quarré des deux autres (*e*) »

(*e*) La comparaison est ingénieuse ; mais l'Imprimeur a défiguré sans nécessité un théorême très-connu de géométrie. Dans le triangle rectangle, le quarré de la sous-tendante ou hypoténuse n'est pas égal *au quarré des deux autres côtés pris ensemble ;* mais à la somme des quarrés des deux autres côtés ; ce qui est bien différent. Selon le premier énoncé, son quarré égaleroit $a^2 + 2ab + b^2$; au lieu qu'effectivement il n'égale que $a^2 + b^2$; les Géométres entendent ce que signifient ces deux formules.

côtés pris ensemble. Arouéris est la sous-tendante, & résulte de l'action combinée des deux principes.

» Ce n'est pas sans raison, dit » Plutarque, dans le traité déja cité, que les fables Egyptiennes » ont dit que l'ame d'Osiris étoit » immortelle, & que son corps » étoit déchiré & ses membres dispersés par Typhon; qu'Isis errante alloit recueillant ces membres pour les remettre en leur » place. L'Etre par excellence, » l'intelligent, le bon est incorruptible & immuable; mais les Etres » sensibles & corporels, qui reçoivent les idées de ce premier » Etre, & qui sont comme la cire » empreinte d'une figure, ne sont » point permanens, parce que le » sujet qui les reçoit est désordonné, chassé du Ciel en ces bas » lieux, où il combat contre Orus » qu'Isis a engendré comme l'expression sensible du monde intelligible. . . . . Typhon est cette

» puiſſance deſtructive qui produit » les tremblemens de terre, les » mauvaiſes affections de l'air, les » vents furieux, les foudres, les » tourbillons.... Il eſt en général » tout ce qui eſt ſans ordre & ſans » meſure fixe, tout ce qui a excès » ou défaut; & tout ce qui eſt » régulier, bon, utile, eſt l'ou- » vrage d'Iſis, l'image, l'expreſſion, » la penſée proférée d'Oſiris, » Λόγος. »

Il eſt vrai que Plutarque déſigne ici Typhon comme un Etre qui tient à la matiere; mais lorſqu'il l'a enviſagé comme principe actif, n'avoit il pas plutôt en vue la *forme ſubſtantielle* de la matiere, que la matiere elle-même? M. le Batteux ne peut pas ſe diſſimuler d'ailleurs que cet expoſé ne ſoit le commentaire d'un Philoſophe Grec, qui peut fort bien avoir rendu ſes idées plutôt que celles des Egyptiens. Quand les Grecs auroient recueilli cette doctrine en

Egypte, y étoit-elle de leur tems ce qu'elle avoit été autrefois ? Indépendamment des autres causes qui auroient pu l'altérer, le commerce des deux Peuples n'a-t-il pas pû former chez eux un mélange d'opinions ? (*f*)

III. Parmi les vers qui nous restent de Linus, & que l'on trouve dans Diogene Laërce, il y en a un qui, selon notre maniere de raisonner, supposeroit un principe

---

(*f*) Ce n'est point dans la vue de contredire M. le Batteux, ni pour porter atteinte à l'estime qui lui est due, que nous faisons toutes ces réflexions. Nous avons seulement intention de rendre compte de l'effet que produisent sur nous toutes les conjectures que l'on peut former sur cette doctrine des anciens Philosophes. Il nous semble presque impossible de la bien saisir, sur-tout si l'on prétend la rendre conséquente; & nous ne croyons pas que l'on puisse se procurer des éclaircissemens suffisans pour fonder aucune conclusion. L'incertitude que laisse subsister l'obscurité des monumens, n'empêche pas de sentir tout le prix des recherches savantes & laborieuses qu'ont demandé les Dissertations que nous analysons.

préexiſtant au monde Ἦν ποτὲ τοι χρόνος ἔτος, ἐν ᾧ ἅμα πάντ᾽ ἐπεφύκει ; *il y a eu un tems où tous les Etres à la fois prirent naiſſance.* Puiſque ces Etres ne ſont pas éternels, il leur faut, dirions nous, une cauſe déterminante de leur exiſtence : d'où on pourroit conclure que Linus a reconnu un principe actif exiſtant avant l'Univers.

L'opinion la plus commune eſt que la vénération des anciens pour Orphée lui a fait attribuer pluſieurs Poëmes qui ne ſont pas de lui : cependant comme ils remontent à la plus haute antiquité, ils peuvent ſervir à faire connoître la doctrine des Grecs dans les tems fabuleux. Dans la matiere préſente, on peut ſe borner à deux de ces fragmens de Poëſie : le premier nous a été conſervé par Proclus, dans ſon commentaire ſur le Timée de Platon ; il a été traduit en Latin par Steuchus Eugubinus : voici ce qu'il énonce.

Fuerunt intrà Jovem, cùm universo,
Ætherea vastitas, & cæli præclara sublimitas,
Immensique maris & telluris inclytæ latitudo,
Oceanusque ingens, depressaque tartara terræ,
Fluminaque & pontus sine fine, & cætera cuncta,
Immortales omnes beati Diique Deæque,
Quæ fuerant exorta & quæ ventura sequuntur,
Hæc in ventre Jovis rerum compage manebant.

L'autre morceau traduit par Apulée, n'est que le développement de celui-ci;

Primus cunctorum est & Jupiter ultimus idem.
Jupiter & caput & medium est, sunt ex Jove cuncta.

Cunctorum Rex est, princepsque & originis auctor;
Namque sinu occultans dulces in luminis auras
Cuncta tulit, sacro versans sub pectore curas.

De ces textes, & de plusieurs passages d'Hésiode & d'Homére, M. le Batteux conclud avec raison que chez les Grecs, dans les tems fabuleux même, les savans ne croyoient qu'une divinité: « le peu» ple qui la croyoit aussi, trembloit » en même tems sous une multi-

» tude de Dieux ſubalternes, que
» la ſuperſtition, & peut être la
» politique, avoïent conſacrés pour
» le contenir dans l'obéiſſance &
» dans le devoir. Ce qui avoit pro-
» duit deux cultes, l'un extérieur
» & public, où le vulgaire étoit
» admis, l'autre intérieur & ſecret,
» connu ſous le nom de *myſtéres*,
» où on préſentoit des idées plus
» ſaines & plus juſtes, & où n'é-
» toient admis dans les commen-
» cemens que les perſonnes diſtin-
» guées par leur naiſſance & par
» leur mérite perſonnel. »

» C'étoit de la connoiſſance de
» ces *myſteres*, continue M. le Bat-
» teux, que partoient tant de traits
» de toutes eſpeces, lancés par les
» Poëtes & par les Philoſophes,
» contre les divinités vulgaires : les
» vérités enſeignées dans ces myſ-
» teres perçoient de toutes parts. »
Sophocle comptoit ſans doute ſur
les ſuffrages d'un grand nombre de
gens ſenſés qui avoient été inſtruits

dans ces aſſemblées Religieuſes, & qui pouvoient donner le ton à la populace, lorſqu'il frondoit ces ſacrifices & ce culte inſenſé dont le peuple honoroit des Dieux faits de ſa main. Il n'y a dans la vérité qu'un ſeul Dieu, diſoit ce Poëte en plein théâtre par la bouche d'un Acteur, εἷς ταῖς ἀληθείαισιν, εἷς ἐστι Θεός. Ce ne fut que dans la ſuite des tems que ces *Myſteres* dégénérerent en abus, lorſqu'ils furent ouverts à toutes ſortes d'âges & de perſonnes; la licence fit oublier leur deſtination.

IV. Le quatriéme Mémoire ſur le principe actif de l'univers, a été placé en cet endroit pour ſuivre l'ordre des matieres, quoiqu'il n'ait été lu à l'Académie qu'en 1759. Il a pour objet de comparer les différents textes des Ecrivains Grecs qui ont rapport à la nuit & à l'amour conſidérés comme principes influants ſur la formation du mon-

de. On remarque dans cette Dissertation de M. le Batteux, beaucoup d'érudition & une critique judicieuse. Il y développe avec clarté & discernement des opinions difficiles à démêler. Les Grecs ont personnifié la nuit dans leurs systêmes de Cosmogonie, & lui ont donné différens noms. *Chaos*, *Erebe*, *Tartare*, ou désordre, ténebres, espace, étoient chez les Grecs trois idées & trois élémens, dont s'est formée la notion de la nuit primitive qui originairement remplissoit l'espace, & contenoit en elle-même les principes du monde. La Nuit primordiale a porté le nom d'*Athyr*, de *Venus Uranie*; elle a été tour à tour Cérès, Lucine, Proserpine, Cybele & la Lune. L'*Amour céleste* son fils, pere de l'Univers, a été tout à la fois Oromaze & Mithras chez les Perses; Thammus & Adonis chez les Phrygiens; Osiris, Orcus, Hercules, Harpocrate en

Egypte; Vulcain & Eros chez les les Grecs.

S'il nous est permis de proposer ici nos réflexions, voici à quoi elles se borneront. Il est assez naturel d'imaginer qu'avant la formation des astres, tout étoit plongé dans une nuit profonde; *tenebræ erant super faciem abyssi.* Il paroît vraisemblable que les Philosophes n'ont d'abord apperçu dans cette nuit, que l'état des choses avant leur arrangement : à la voix de l'Etre suprême, les élémens homogenes se sont rassemblés, les parties hétérogenes ont occupé différentes régions dans l'Univers; de-là sera venue l'idée d'*amour* & de *haine* principes. La superstition, la manie de personnifier, l'abus des mots, le goût pour l'allégorie, un renversement général d'idées auront habitué dans la suite des tems à prendre pour agent l'état initial des choses, & à confondre l'effet avec la cause; on se persua-

dera difficilement que dans ce bouleverſement de notions, les vrais Philoſophes ne ſe ſoient pas élevés au-deſſus du peuple, & n'ayent pas au moins ſecrétement réprouvé des abſurdités qu'ils n'oſoient pas toujours combattre ouvertement.

V. Après ces Mémoires de M. le Batteux vient la *ſuite du Traité hiſtorique de la Religion des Perſes*, par M. l'Abbé Foucher; *ſeconde époque*, qui s'étend depuis le regne de Darius fils d'Hyſtaſpe, juſqu'à la conquête de la Perſe par les Sarazins. L'Auteur entre d'abord dans une ſavante diſcuſſion *ſur la perſonne de Zoroaſtre*: c'eſt ainſi que les Grecs prononçoient le nom Oriental *Zerdusht*, *Zeratusht* ou *Zaratushtra*, qui ſelon l'interprétation la plus autoriſée, ſignifioit chez les Perſes *ami du feu*. Cette dénomination appellative a été commune à pluſieurs perſonnes: mais entre tous les Zoroaſtres, M. Foucher

en diſtingue deux plus célébres que les autres, dont l'un a établi, & l'autre a perfectionné la Religion des Perſes. Le premier Méde de nation vivoit ſous le regne de Cyaxare premier; le ſecond Juif d'origine, & très inſtruit de la Religion des Hébreux, doit être placé ſous Darius fils d'Hyſtaſpe.

M. Foucher après avoir fait connoître ces deux perſonnages, ſe propoſe deux queſtions; Zoroaſtre ou quelqu'un des Zoroaſtres a-t-il laiſſé des écrits? Ces ouvrages ſubſiſtent-ils encore dans la Perſe en tout ou en partie? Il examine enſuite la doctrine du ſecond Zoroaſtre ſur la nature & la grandeur du Dieu ſuprême, ſur les Divinités inférieures & ſur la Coſmogonie. Nous nous bornerons à préſenter les principaux objets de ces Diſſertations.

Les Ghébres ont, de tems immémorial, un certain nombre de Livres ſacrés écrits dans une lan-

gue étrangere, inconnue à la plûpart des Perſans, & dont les caracteres ne ſont plus en uſage. Le recueil a pour titre *Zendaveſta*, ou comme on prononce dans le pays *Zundaveſtoun*, c'eſt-à-dire, *feu vivant*, *ou vie du feu.* Les Savans ne s'accordent pas ſur le nombre de ces Livres : M. d'Herbelot n'en compte que trois, *le Zend*, *le Pazend* & *l'Ouſta* ou *Abeſta*. M. Hyde en nomme vingt, dont il donne les titres particuliers. Il ſuffit de dire en général que le *Zend* eſt le Livre Liturgical; que le *Pazend* en eſt le commentaire, & que les autres Livres traitent de la Théologie, de la Phyſique, de la Médecine, de l'Aſtronomie, des Loix ſacerdotales, de la vie & des actions de Zerdusht. M. Hyde, qui mérite d'être cru ſur ce point, prétend que ces Livres ſont écrits dans la langue Péhélavique, qui étoit celle de l'ancienne Perſe proprement dite, & que parloient Cyrus & les

Rois ses successeurs. Le dernier Zoroastre en est l'Auteur ; le premier auroit écrit dans la langue des Médes. On trouvera dans ce recueil des traces nombreuses du Judaïsme. On connoît encore un Poëme moral, sans goût, sans apparence de raisonnement, & qui a été composé bien long-tems après Zoroastre : il est intitulé *Sad-Der*, titre qui signifie *Livres des cens-portes*, & que M. de Voltaire a pris pour le nom du Poëte.

L'ancien Zoroastre, qui se fit passer pour Prophète, avoit rétabli dans la Bactriane l'ancienne Religion du Feu, presque anéantie par le culte des Idoles ; c'est-à-peu-près tout ce qu'il y a de certain sur sa doctrine. Le second, Juif apostat, Philosophe subtil, se proposa de concilier la Religion des Hébreux avec celle des Perses, & de relever le Magisme *. Il admit un Etre

* Le Magisme étoit proprement la Thé-

ſouverain, & ne crut pas que le ſoin de l'Univers fût indigne de lui; il lui donnoit cependant des coopérateurs, mais ſur leſquels il le faiſoit veiller, & qu'il lui ſoumettoit. Ce Dieu ſuprême étoit, ſelon Zoroaſtre, ſenſible à nos beſoins, acceſſible à nos prieres, bon & miſéricordieux. Ce Réformateur ne voulant pas heurter de front la croyance des Perſes qui adoroient alors le Soleil, les Etoiles & le Feu, imagina une multitude d'Anges, qui étoient autant de Divinités inférieures auxquelles il aſſigna un culte.

Le ſyſtême Coſmogonique de ce Philolophe ſe réduiſoit à-peu-près à ce qui ſuit. Dans le tems

---

urgie, ou comme l'appelle Platon Θεων θεραπεία : il adreſſoit ſes adorations aux Dieux bienfaiſans ; il étoit très-éloigné de la Magie Goërique qui invoquoit les génies mal-faiſans.

marqué pour la formation de l'Univers, Dieu tira la matiere du Chaos où elle étoit plongée dans des ténebres éternelles, & l'arrangea ſelon ſa volonté. Pour donner la vie & le mouvement à la matiere, Dieu détacha de ſon propre être, ſans l'altérer, une partie de lumiere & de feu, qui anima plus ou moins les différentes parties de la matiere. Cette portion détachée eſt, dans ſa totalité, le plus grand des Dieux après l'Etre ſouverain: c'eſt Oromaze, premiere production d'*Hazarouam* ou de l'Eternel? c'eſt cette *ſeconde Intelligence*, ſi vantée dans les *Oracles Chaldaïques:* c'eſt enfin cette ame du monde adoptée par Pythagore, & chantée par Virgile, *Principio cælum ac terras*, &c. Ænéïd. L. VI. Cette ame univerſelle ſouffroit à ſon tour des émanations: du haut des Cieux, qu'elle habite ſpécialement, elle ſe répandit dans le Soleil & les autres planettes: les ames des hommes, des

animaux & des plantes furent auſſi formées de ſa ſubſtance.

Telle eſt l'étrange Phyſique dont Zoroaſtre a déduit différentes conſéquences relatives au culte religieux. M. l'Abbé Foucher développera dans d'autres Mémoires le ſentiment de ce Philoſophe ſur le Principe du Mal.

ARTICLE CX.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires.

L'Extrait que vous avez donné, Messieurs, dans votre dernier Journal de la VIE DE MANETTI, publiée par M. Requier, m'a donné envie de lire cette Histoire; je l'ai lûe avec attention, & j'ai l'honneur de vous envoyer quelques Observations qu'a fait naître cette lecture.

I. M. R. nous donne la Vie de Manetti, d'après celle qu'avoit écrite en latin NALDO-NALDI; l'Ecrivain François ne nous dit point où il a vû cette vie latine de Naldi, & plusieurs de ses Lecteurs auroient été charmés d'apprendre qu'elle est imprimée dans le *Trésor des Antiq. & des Hist. d'Italie* de Grævius, Tom. IX. Part. VIII. aussi

bien que dans MURATORI *Script. Rer. Italic.* Tom. XX. pag. 530. D'ailleurs M. Requier ne travaille que d'après Naldi, & il ſemble qu'il auroit dû ſe ſervir de deux autres Vies de Manetti, publiées l'une par ALAMANNO RINUCCINI; l'autre par VINC. ACCIAJUOLI, la premiere en latin & la ſeconde en italien.

II. M. R. ſemble rabaiſſer un peu trop l'Hiſtoire de Naldi, ſur laquelle les ſuffrages de pluſieurs Savans ne s'accordent point du tout avec le ſien. *Nec minorem Naldius* dit BURMAN (*Theſ. Græv. ubi ſuprà*) *laudando Manetum ſibi ipſi comparavit laudem, cum provinciæ huic ſuſceptæ*, EX SENTENTIA VIRORUM ERUDITISSIMORUM, *ſatisfecerit egregiè.* APOSTOLO ZENO juge auſſi favorablement de l'Hiſtoire de Naldi dans le *Giorn. de Litter.* Tom. XI. pag. 344. D'autres Critiques en ont encore parlé fort avantageuſement, d'où je conclus

que M. Requier a peut-être trop précipité son jugement. Il ajoute, que *c'est sans doute sur d'autres Ouvrages qu'avoit composés Naldi, ou simplement sur le fond de celui-ci*, que tombe l'éloge que fait Ange Politien de cet Auteur, & ces termes portent à croire que M. Requier n'a jamais entendu parler des Ouvrages qu'a laissés Naldi ; le plus léger coup-d'œil sur les livres les plus communs d'Histoire Littéraire lui auroit fait connoître le mérite de Naldi. Il peut consulter en particulier POCCIANTI *Catal. Script. Florent.* pag. 133. Le Journal d'APOSTOLO ZENO que j'ai cité ci-dessus, GIULIO NEGRI *Istoria de Gli Scrittori Fiorentini*, &c.

III. Manetti ne s'appelloit point GIANOTTI comme le nomme M. R... son vrai nom étoit GIANOZZO ainsi que l'écrivent APOSTOLO ZENO & SCIPIONE AMIRATO dans ses *Histoires Florentines*, dans lesquelles, pour le dire en passant, il est sou-

vent

vent queſtion de notre Sénateur de Florence, ce que n'a pas ſu M. Requier.

IV. Le Catalogue des Ouvrages de Manetti, que l'on trouve à la fin de la Vie publiée par M. R... eſt préciſément celui qu'a donné Naldi ſans aucun changement ou addition. M. R... auroit dû, ce ſemble, rectifier ce Catalogue, en faiſant connoître les Ouvrages de Manetti qui y ont été oubliés; il auroit dû diſtinguer ceux qui ont été imprimés de ceux qui ſont reſtés MSS., avertir, par exemple, que le *Chronicon Piſtorienſe* & la *Vita Nicolai V. ſummi Pontificis* de cet Ecrivain ont été publiées dans les *Script. Rer. Italic.* de Muratori, le premier au Tome XIX. pag. 987 (*a*). Le ſecond

(*a*) NEGRI *ubi ſuprà* avance fauſſement que cette chronique fut imprimée dans le tems que Manetti gouvernoit Piſtoye; il eſt certain qu'elle a été publiée pour la premiere fois par Muratori; d'ailleurs l'Imprimerie étoit encore au berceau en 1445, tems où Manetti étoit à Piſtoye.

au Tome III. Part. II. pag. 905. Il auroit dû relever l'erreur de Naldi, qui, dans son Catalogue, dit que l'Ouvrage de Manetti contre les Juifs est en *dix* Livres, tandis que dans son Histoire il raconte lui-même (*Muratori pag.* 597) que Manetti ajouta *deux* Livres à ces *dix* premiers, *&c.*

V. J'ai remarqué qu'en plusieurs endroits M. R... s'écarte sans raison du texte de son Auteur. Page 201, Il dit que durant l'espace de trois années *qui furent les dernieres de sa vie*, Manetti composa plusieurs Ouvrages; de ce nombre, ajoute-t-il, est la Version des Pseaumes. Naldi raconte tout simplement que Manetti s'appliqua pendant trois ans à traduire les Pseaumes. M. R... avance que pour répondre aux différentes Critiques qu'on faisoit de cette Version, Manetti *fit imprimer* les Pseaumes en trois colomnes, *&c.* Naldi dit que *diligenter curavit triplici ut ordine* EXSCRIBERETUR.

Ce dernier mot ne ſignifie point *imprimer ;* en effet, cette Verſion de Manetti n'a jamais été publiée, & elle ſe trouve manuſcrite dans la Bibliotheque du Vatican, comme nous l'apprend le P. LE LONG, *Bibl. Sacr.* pag. 286. col. 1. En rapprochant l'Hiſtoire de M. R... du Texte latin, j'y ai apperçu beaucoup d'autres endroits qui prouvent que l'Auteur François n'a pas aſſez médité ſon original, ce que je pourrois juſtifier par quelques détails, ſi je ne voulois abréger.

VI. M. R... nous apprend p. 18, que Manetti eut pour maître d'Hébreu le Juif EMMANUEL, & il écrit au bas de la page *EMMANUEL CHRYSOLORAS*, ſur quoi j'obſerverai que Naldi ne donne à ce *Manuel* d'autre nom que celui de *SYRIUS ;* que Chryſoloras n'étoit pas *Juif*, qu'il étoit né à Conſtantinople, & qu'enfin il n'a pu enſeigner l'Hébreu à Manetti, puiſque celui-ci ne l'ayant appris qu'après avoir fait ſes cours

de Philoſophie, de Théologie, & de Mathématiques, c'eſt-à-dire, au plûtôt à vingt-cinq ans, il ne put alors avoir pour maître Chryſoloras qui étoit mort à Conſtance, comme tout le monde ſait, dès 1415, tems auquel Manetti n'avoit pas plus de dix-neuf ans.

VII. Si notre Auteur s'écarte ſouvent du ſens de Naldi, ſi il y ajoute quelquefois des erreurs; il lui arrive auſſi de copier trop ſervilement certains Textes qu'il auroit dû rectifier par des notes, quand même il ſe ſeroit aſtreint à une traduction littérale & qu'il devoit à plus forte raiſon oublier, dès qu'il ne ſe ſervoit de l'Ouvrage de Naldi que *comme de Mémoires*, ainſi qu'il dit lui-même l'avoir fait. Le Gouvernement de Florence, dit M. R... p. 29, ayant chargé Manetti de mettre une taxe ſur le Clergé de ſa République, le Sénateur accepta cet emploi, après en avoir demandé & obtenu la permiſſion du Pape,

de peur de rien faire contre le Droit divin, de même que contre celui du S. Siege. Je conviens que tel eſt le ſens de Naldi; mais un bon François qui ſent la force des termes peut-il s'exprimer ainſi? J'aurois bien d'autres queſtions à faire à M. Requier; mais je ne veux pas abuſer plus long-tems de votre complaiſance, que j'ai miſe peut-être déjà à une trop longue épreuve. Si cela eſt, Meſſieurs, recevez-en mes excuſes, & ſoyez perſuadés de l'eſtime bien ſincere avec laquelle je ſuis, &c.

L'A. D. L. G. F. D. F.

ARTICLE CXI.

DISCOURS ET DISSERTATION *lus le 25 Février 1762, par MM.* d'AUTREPE & PAILLASSON *à l'ouverture & premiere séance de l'Académie des Experts Ecrivains vérificateurs.* A Paris, chez le Breton Imprimeur ordinaire du Roi 1762, *in*-4°. de 39 pages.

L'Origine de l'Académie des Experts-Ecrivains-Vérificateurs remonte jusqu'au seizieme siecle. Avant ce tems-là tous les Citoyens avoient la liberté d'enseigner l'Art d'écrire & même d'imaginer telle forme de caractere qu'il leur plaisoit. Cet abus donna naissance à plusieurs Faussaires, & le mal s'accrut au point que quelques-uns d'entr'eux eurent l'impudence de contrefaire la signature du Roi

Charles IX. Le Gouvernement allarmé d'un crime dont les ſuites pouvoient être ſi funeſtes, eut alors recours à la preuve par comparaiſon d'Ecriture; il chargea les plus habiles Ecrivains (en particulier Adam-Charles, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi), de dévoiler, par le ſecours de leur Art, l'artifice des Fauſſaires. Ceux-ci convaincus par des preuves auxquelles ils ne purent repliquer, avouèrent leur fourberie; &, comme on ſentit la néceſſité d'avoir une Société de Maîtres de l'Art aux lumieres deſquels on pût recourir en pareil cas; on imagina de réunir ces premiers Artiſtes ſous la dénomination d'*Experts-Ecrivains-Vérificateurs*, *Secrétaires ordinaires de la Chambre du Roi*; on leur donna des Reglemens qui furent rédigés par le Lieutenant-civil Miron, & ſur leſquels ils obtinrent (en 1570) des Lettres-Patentes enre-

giſtrées au Parlement en 1574 ou 1576.

Cette Compagnie ſervit de barriere à l'audacieuſe témérité des Fauſſaires ; mais le petit nombre des Maîtres à écrire de ce tems-là ne ſuffiſant pas pour l'immenſité de la capitale, pluſieurs perſonnes enſeignerent l'Art d'écrire ſans le connoître, & les caracteres difformes & irréguliers ſe répandirent au point que le Parlement, ſur les repréſentations qui lui furent faites en 1633 par les maîtres Ecrivains, ordonna par un Arrêt à tous ceux qui enſeigneroient deſormais l'Art d'écrire de ſe conformer invariablement, pour la configuration des lettres, aux modeles d'écriture qui furent alors gravés & dépoſés au Greffe de la Cour, pour qu'elle pût y recourir en cas de beſoin.

Les maitres Ecrivains, toujours plus zélés pour la perfection de leur Art, revirent en 1727 leurs anciens Reglemens, y en ajoute-

rent plusieurs, renouvellerent en particulier celui qui ordonnoit que tous les jeudis de chaque semaine des Maîtres nommés par la Compagnie, feroient des conférences sur l'Ecriture, l'Arithmétique, la vérification, &c. & présenterent leur Code ainsi réformé au Conseil qui l'adopta; Sa Majesté leur accorda des Lettres Patentes qui furent enregistrées au mois de Septembre 1728.

Un établissement si utile à la société, & qui étoit d'ailleurs si solidement appuyé, sembloit devoir produire les plus heureux effets; mais la différence des sentimens sur la méthode & l'ordre que l'on devoit suivre dans l'enseignement, & peut être plus encore la difficulté de trouver des Maîtres en état de renoncer à des honoraires que la Compagnie ne pouvoit fournir, furent autant d'obstacles que rencontra le zele des maîtres Ecrivains: a nouvelle Académie fut oubliée

& resta dans l'obscurité où elle a été enveloppée jusqu'à nos jours.

Enfin l'émulation, ce ressort secret des ames honnêtes, est venue s'emparer des Experts Ecrivains, & les a tirés de la léthargie profonde dans laquelle ils paroissoient ensevelis. L'indifférence presque générale pour leur art, les suites fâcheuses qu'elle entraîne nécessairement, le nombre des faussaires qui s'accroît chaque jour; tous ces objets ont réveillé le zele des Ecrivains : ils ont fait part de leurs vues à Monseigneur le Chancelier, & ce respectable Chef de la Justice a bien voulu les encourager & contribuer, en se déclarant leur Protecteur, à faire renaître leur Académie qui a été accueillie aussi favorablement de l'ordre entier des Magistrats.

Nous ne nous étendrons pas sur les reglemens de cette Compagnie, qui ressemblent, à quelques différences près, à ceux de l'Académie de Peinture; nous remarque-

rons ſeulement le déſintéreſſement digne d'éloges de tous ceux qui la compoſent, puiſque le deſir de ſe rendre utiles tient lieu d'honoraires aux Profeſſeurs, & que toutes les ſéances depuis la premiere du 25 Février dernier, ont été tenues avec la plus grande exactitude.

Apres ces détails que nous avons cru d'autant plus néceſſaires qu'ils ſont certainement peu connus, nous paſſons à l'ouvrage même qui les a occaſionnés.

Preſque tout le monde ſait écrire aujourd'hui; mais parmi le grand nombre de ceux qui jouiſſent des avantages de l'écriture, en eſt-il beaucoup qui ayent quelquefois réflechi ſur ces mêmes avantages? M. d'Autrepe convaincu, comme il doit l'être, de l'utilité de ſon art, auroit pû ſans doute en faire une peinture vive & frappante; cet art enchanteur qui rapproche les ſiecles les plus reculés, qui fran-

chit les plus grandes diſtances, qui donne une exiſtence durable & ſolide aux penſées dont il fixe la légereté, qui perpétue les événemens les plus mémorables, qui nous dédommage de la perte des grands hommes en nous mettant ſous les yeux leurs actions & leurs préceptes; cet art, diſons nous, auroit fourni à M. d'Autrepe la matiere d'un éloge auſſi vrai que pompeux; mais cet Orateur a mieux aimé ſe borner aux avantages plus particuliers que l'écriture fournit à la Société; « les affaites » du Prince, dit-il, celles de l'E» tat, celles de la Nation entiere » offrent de toutes parts une multi» tude de places & d'emplois deſ» tinés à l'écriture. Quelle reſſour» ce pour tant de Citoyens que la » fortune a privés de ſes faveurs! » quel état plus avantageux pour » des Nobles même que l'indigen» ce éloigne de la profeſſion con» venable à leur naiſſance? » M.

d'Autrepe s'éleve enſuite contre l'indifférence avec laquelle on enviſage aujourd'hui un art auſſi utile, & il s'applique à développer les conſéquences très-dangereuſes du mépris que l'on affecte de montrer pour l'écriture & pour ceux qui l'enſeignent : écoutons le lui-même. « Les Tribunaux retentiſſent
» tous les jours des cris de l'inno-
» cent opprimée, ou des clameurs
» audacieuſes du crime, couvert
» du voile de la vérité. Là ce ſont
» des ames perverſes dont la bar-
» bare malignité ſe fait un plai-
» ſir de ſemer les diviſions & les
» querelles dans le ſein des fa-
» milles où l'union & la concorde
» avoient toujours regné : ici ce
» ſont des monſtres, qui pour ſa-
» tisfaire la ſoif inſatiable de l'or
» qui les conſume, oſent abuſer
» d'un nom que l'honneur, la
» probité, la fortune rendent reſ-
» pectable, & à l'inſpection trom-
» peuſe duquel la bonne foi & la

» confiance s'empreſſent de rendre
» hommage. Là encore ce ſont de
» ces malheureux, nés dans l'obſ-
» curité & la baſſeſſe, génies fé-
» conds en intrigues & en impoſ-
» tures, leſquels, à la faveur de
» titres ſuppoſés & fabriqués, ſe
» préſentent comme ayant droit
» aux noms ou aux richeſſes des
» plus illuſtres familles : ici enfin
» ce ſont de ces hommes corrom-
» pus, de ces eſprits inquiets, tur-
» bulens, ſéditieux qui ſe plaiſent
» à répandre dans le public la pein-
» ture ſcandaleuſe de leurs mœurs,
» ou les ſaillies dangereuſes d'une
» ame malfaiſante : rien n'échappe
» à leurs cenſures indécentes ou
» indiſcrettes ; ils lancent ſans diſ-
» tinction ſur tous les états, le
» noir venin dont ils ſont remplis :
» le Prince, la Divinité même n'en
» ſont pas exempts. Mais quels
» moyens emploient donc ces hom-
» mes criminels pour exécuter de
» tels forfaits ? L'écriture, oui,

» Meſſieurs, c'eſt l'écriture dont » l'abus peut cauſer & cauſe réellement une infinité de maux, » dès qu'entre les mains des méchants, ils en font ce pernicieux » uſage qui porte le trouble, le » déſordre & la confuſion dans la » ſociété. »

L'Orateur aſſure que le meilleur moyen de remédier à ces maux, qui effectivement ſont très-grands, ſeroit de protéger l'écriture, d'en étudier les principes invariables, & de ſe défaire de ce préjugé trop généralement reçu qui avilit l'art d'écrire, & ſuppoſe trop gratuitement qu'il n'eſt exercé que par des hommes nés dans l'obſcurité ou dépourvus des lumieres & des connoiſſances que donne une bonne éducation ; M. d'Autrepe finit par mettre ſous les yeux les différens objets auxquels ſe livrera la nouvelle Académie, dont la fonction eſſentielle ſera d'arrêter par la connoiſſance des principes invaria-

bles de l'Ecriture, la témérité effrénée des faussaires, ces monstres nés pour l'opprobre & la désolation de la Société; enfin il s'engage au nom des Académiciens ses confreres, à *présenter tous les dix ans au Prince un Recueil qui contiendra les différentes écritures usitées dans le Royaume, ainsi que tous les traits, passes, cadeaux & autres figures produites par l'imagination pour le seul ornement, ou pour l'abréviation de certains mots que l'on aura toujours soin d'expliquer.* Nous ne pouvons qu'applaudir à la sagesse des vues de M. d'Autrepe; (a) nous invitons bien sincérement l'Académie à remplir les différens engagemens qu'elle a contractés, & nous croyons en particulier que

(a) Cet Artiste estimable a donné en 1759, un *Traité sur les principes de l'art d'écrire & ceux de l'Ecriture* que nous fimes connoître dans le tems; on pourroit relire nos *Mémoires* de Février 1761. pag. 389. & suiv.

les Recueils d'écriture qu'elle promet au Public seront d'une très-grande utilité.

Cet Extrait étant dévenu plus long que nous ne pensions d'abord, nous renvoyons à une autre fois la Dissertation de M. Paillasson ; mais nous dirons un mot du frontispice qui est à la tête de cette brochure. Au pied d'une piramide élevée à la gloire de Louis XV, se trouvent sous la figure de trois femmes, l'Ecriture, la Grammaire & l'Arithmétique. La premiere trace des caracteres sur un tableau soutenu par un génie, la seconde qui est dans l'action de parler tient un livre, & la troisiéme est occupée à former des chiffres. Une quatriéme figure qui représente la Fraude, paroît outrée de douleur d'avoir été découverte par un génie qui tient un masque à la main. Du côté droit & dans le fond du tableau, on apperçoit les colomnes de Seth & des palmiers pour

montrer que l'art d'écrire eſt très-ancien, & a pris naiſſance en Aſie; de l'autre côté ſe trouve l'Académie ornée en déhors des médaillons des hommes illuſtres qui ont protégé les arts qu'on y cultive; enfin au-deſſous de ces grouppes, on voit ſur un bas relief les attributs des quatre parties du monde, pour faire ſentir que l'Ecriture, la Grammaire & l'Arithmétique ſont néceſſaires à toutes les Nations. Cette Eſtampe qui mérite l'eſtime des connoiſſeurs eſt ornée de ces deux vers :

Ars docuit numeris animas, ſua corpora verbis
Addere, perjuræque manum deprehendere fraudis.

ARTICLE CXII.

L'ART DE S'ENRICHIR promptement par l'Agriculture, prouvé par des expériences : par M. Despommiers. *A Paris chez Guillin Libraire, Quai des Augustins, au Lys d'or. Vol. in-12. de* 144 *pages.*

DAns un avant propos, l'Auteur décrit les révolutions qu'a essuyées dans nos contrées le plus ancien, le plus innocent & le plus utile des arts. L'Agriculture fleurit autrefois dans les Gaules sous la domination des Romains ; l'inondation des barbares l'ensevelit sous les ruines de l'Empire.

Le génie de Charlemagne tenta de la ressusciter ; mais les troubles intérieurs & les invasions des Normands la remirent au tom-

beau. * L'esclavage du peuple, la tirannie des Grands l'y retinrent long-tems : captive & ignorée comme les autres Sciences elle n'eut presque d'asile que dans les Monasteres. Un Ministre actif & éclairé, digne ami de son maître, se disposoit à la rétablir dans son antique splendeur, quand la France perdit Henri IV & Sulli. Le regne de Louis XIII fut un regne d'intrigues & de guerres civiles ou étrangeres : sous Louis XIV, le faste, l'ostentation & l'amour excessif de la victoire conduisirent à l'épuisement. Louis *le bien aimé* veut être le pere de son Peuple, & attache sa gloire au bonheur de ses sujets,

---

* M. Despommiers en traçant le tableau du siecle de Charlemagne, rend justice au mauvais goût de nos Troubadours. C'est en remonter l'époque trop haut : ces chansonniers fêtés dans les tems d'ignorance & de barbarie, ne s'introduisirent en France que sous la troisieme race de nos Rois, & ne parurent avec éclat que dans le siecle suivant.

par une ſuite comme néceſſaire, le Miniſtere s'occupe de la félicité publique, & travaille à faire revivre l'Agriculture, ſource la plus ſure & la plus abondante de la richeſſe nationale.

» Le goût du Chef, dit M. » Deſpommiers, a enfin décidé » les particuliers; chacun s'empreſ- » ſe de répondre à de ſi belles » intentions. On voit déja beau- » coup de Mémoires ſur l'Agricul- » ture : pluſieurs m'ont paru dé- » fectueux, parce qu'ils péchent » dans les principes; d'autres ex- » cellens d'ailleurs, ſont trop diſ- » pendieux dans l'exécution. J'é- » cris d'après mes épreuves, voi- » là mes principes; ils me ſem- » blent vrais parce qu'ils ſont na- » turels, certains parce qu'ils ſont » ſimples, qu'ils peuvent être mis » en uſage par les pauvres & les » riches, & qu'ils réuſſiſſent dans » les mauvaiſes & les bonnes ter- » res. Les ſuccès extraordinaires

» que j'ai eus, ont touché vive-
» ment les Cultivateurs voiſins :
» tous s'empreſſent à ſuivre les
» voies que je leur indique, trop
» heureux ſi je puis contribuer à
» l'exécution des deſſeins d'un
» grand Roi, & au bonheur de
» ma Patrie ».

Il eſt certain que la méthode propoſée par l'Auteur eſt très-ſimple, peu couteuſe, & par conſéquent très-propre à nos Cultivateurs, dans un tems ſur-tout où le gouvernement accablé lui-même de dépenſes exceſſives & néceſſaires, ne ſçauroit leur procurer l'aiſance & la richeſſe qu'exigent la plûpart des autres ſyſtêmes d'amélioration.

L'ouvrage de M. Deſpommiers contient vingt-deux chapitres avec une récapitulation qui fait le vingt-troiſiéme. Les cinq premiers ſont comme des préliminaires : c'eſt dans les quatre ſuivans que l'Auteur expoſe le ſecret qu'il a décou-

vert pour s'enrichir par l'Agticulture. Les treize derniers ne ſont que la preuve détaillée du ſuccès qu'on en peut attendre. Ce ſecret conſiſte preſque en un ſeul mot, ſavoir, à ſemer ſes terres quelconques en ſainfoin, non tout-à-coup, ni avec des préparations diſpendieuſes, mais pièce à pièce, d'année en année, & par la méthode toute unie d'un labourage ordinaire.

Dans le premier chapitre, M. Deſpommiers fait une peinture triſte, mais reſſemblante, de notre chétive Agriculture : les Colons indigens, malheureux, languiſſans ; les terres incultes ou mal façonnées ; les troupeaux étiques & réduits à rien ; les bâtimens en ruines : coup d'œil déſolant pour un vrai Patriote, lorſqu'il ſe retrace l'air d'aiſance des Payſans de Suiſſe, de Hollande & d'Angleterre, la beauté de leurs héritages, la force & l'embonpoint de leurs

animaux, les agrémens de leurs cabanes....

L'Auteur, dans le ſecond chapitre, remonte au principe de l'abondance, & le trouve dans celle des engrais qu'on peut donner à ſa terre pour la fertiliſer. Sans déprécier entierement la méthode de M. Duhamel, il inſiſte ſur la néceſſité des fumiers qu'il regarde comme le ſeul moyen vrai, ſimple & aſſuré de tirer un profit immenſe de ſa terre. C'eſt ſon premier principe qu'il prouve par des exemples frappans : c'eſt auſſi l'opinion la plus ancienne, & qui paroît la plus ſûre. Pour ſe procurer des engrais abondans, il faut des animaux qui les fourniſſent ; & pour nourrir ces animaux, il faut des fourages : c'eſt le ſecond principe néceſſairement lié avec le premier.

La néceſſité des fourages conduit naturellement à la diſcuſſion des méthodes propoſées récemment

ment pour l'amélioration de l'Agriculture : elles ſont pour la plûpart trop ſyſtématiques, trop difficiles, & ſur-tout trop diſpendieuſes ; de-là leur inutilité prouvée dans le troiſiéme chapitre. L'inſuffiſance de nos prés ordinaires que l'Auteur nomme prairies flottantes l'engage à recourir aux prairies artificielles ou aux champs enſemencés d'herbages. Tous les Ecrivains, qui traitent de l'Agriculture, les réduiſent à trois claſſes ; les luzernes, les tréfles, les ſainfoins. M. Deſpommiers fait voir dans le quatriéme & cinquiéme chapitre que les deux premieres eſpèces ne conviennent qu'aux bonnes terres, qu'elles demandent beaucoup de façons, qu'elles ſont ſujettes à beaucoup d'inconvéniens : & la concluſion qu'il en tire, c'eſt qu'il n'eſt pas encore tems d'en propoſer la culture à nos concitoyens qui ne poſſédent ni aſſez de fonds excellens, ni aſſez d'avances pécuniai-

res pour en retirer tout le fruit qu'on en peut attendre.

C'eſt donc pour le ſainfoin que M. Deſpommiers ſe déclare dans le ſixiéme chapitre & dans les trois ſuivans. Un quartier de mauvaiſe terre en pente, rempli de cailloux, fut ſemé en ſainfoin l'an 1757, ſans avoir été fumé; ce quartier de terre étoit loué dix ſols par an. Les moutons & les vaches le ravagerent dans l'hiver, il n'en a pas moins produit ſoixante-treize livres, tous frais déduits, pendant les trois premieres années, & le dégât cauſé par les troupeaux, s'eſt réparé dans le même eſpace de tems. Un demi arpent auſſi en pente, inondé de ſoixante-douze tomberaux de cailloux qu'il en fallut tirer pour le rendre fauchable, & qui n'auroit jamais pu s'affermer au-delà de ving-ſols, a produit en trois ans pour trois cents ſoixante-ſept livres de premiere herbe, & les regains ont payé tous

tes les façons. Vingt cordes de terres évaluées à douze ſols de loyer ont donné en trois ans quatre-vingt-quatorze livres quittes. Un demi arpent de dix ſols au plus, enſemencé déja trois fois de ſuite en ſeigle & en avoine, ſans avoir été fumé, fut mis en ſainfoin ſans aucun engrais quelconque en 1759. La récolte a valu ſoixante-quatorze livres dans les années 1760 & 1761 : enfin un fonds de cinq quartiers, ſi mauvais qu'il fut acheté dix écus par l'Auteur, & qu'on le regarda comme dupe de ſon acquiſition à ce prix, fut enſemencé en Juillet 1760 ſans fumier ; il a produit en 1761 une récolte de quarante-ſix livres, & promet merveilles pour cette année.

Ces expériences & pluſieurs autres pareilles prouvent inconteſtablement trois vérités principales, ſavoir, 1°. que le ſainfoin donne cent pour un tout au moins

de bénéfice au pauvre Cultivateur. 2°. Qu'il réussit dans les terres les plus mauvaises. 3°. Qu'il n'exige aucune préparation dispendieuse ; il demande seulement deux ou trois labours ordinaires, & le choix de la graine qu'on employe dans les premieres épreuves. Il n'est donc ni Fermier ni Propriétaire, qui soit excusable de négliger une méthode si simple & si facile de s'enrichir en multipliant la richesse commune de la Patrie. Quiconque séme chaque année certain nombre d'arpens de terre, n'a qu'à dès la premiere en mettre une portion en sainfoin, sans y chercher aucun mystere ; il en retirera cent fois plus que de coutume pendant neuf années consécutives, après lesquelles sa terre améliorée sera capable de produire trois abondantes récoltes de grains, puis d'excellente luzerne pendant six ans, trois autres récoltes de grain, & peut être enfin du trefle

de Hollande, & jusqu'à du chanvre, & du lin qu'on n'ose confier qu'à des terreins privilégiés : car il est incompréhensible, combien les herbages bonifient le terroir & l'élevent au-dessus de lui-même : c'est un fait que des millions d'expériences confirment chaque jour.

Les sainfoins ainsi multipliés jusqu'au point d'occuper au moins le cinquiéme de toutes nos terres labourables, quelles heureuses suites pour l'Etat, qui ne puise de véritable force, de solide richesse que dans les produits de l'Agriculture ! la population des troupeaux prend vigueur, nos étables désertes sont remplies de vaches, de bœufs, de moutons & de porcs ; nos écuries, de chevaux vigoureux & d'excellens mulets ; nos basses-cours sont peuplées de volailles délicieuses : le Cultivateur vit avec aisance ; il contribue sans peine & sans murmure aux besoins de l'Etat ; il embellit sa demeure ; il dé-

friche ſes terres que la miſere le força d'abandonner ; il fouille les entrailles de la terre pour en tirer ces marnes qu'on trouve par-tout quand on ſait les chercher, & qui procurent de ſi riches récoltes quand on ſait les employer & les renouveller à propos. Le lait des troupeaux, le beurre, les fromages, les cuirs, les ſuifs, les laines contribuent à l'aiſance du Laboureur & du Commerçant, & répandent comme d'une corne d'abondance des biens réels ſur tous les membres de l'Etat. Les terres engraiſſées par cette foule d'animaux domeſtiques produiront au centuple ; le froment, le chanvre, le lin même ſuccéderont au ſeigle, au bled ſarazin, aux ronces, aux ajoncs. Les abeilles induſtrieuſes, dont les travaux fourniſſent aux hommes une douce liqueur, & un inſtrument de lumiere, font leurs délices des fleurs de ſainfoin, & ſans cauſer aucun dommage à

la graine de cette plante précieuſe, forment un nouveau produit au Laboureur, & un nouvel affranchiſſement pour notre Commerce; puiſqu'il n'eſt que trop aſſuré qu'on importe dans le Royaume beaucoup de cires & de ſuifs étrangers.

Après le détail de ces avantages, M. Despommiers diſcute dans le ſixiéme chapitre l'utilité des enclos tant recommandés par M. Patulot dans ſon *Eſſai ſur l'amélioration des Terres*. Sans nier l'utilité des clôtures, qu'il ne croit cependant pas trop prouvée, il prétend qu'elles ne ſont pas néceſſaires, & c'en eſt aſſez, puiſqu'il faut épargner à nos Cultivateurs obérés tout appareil diſpendieux. L'inconvénient de laiſſer nos terres ſans clôtures eſt bien moindre que celui de nos baux, dont la durée aſſez longue pour l'avidité deſtructive du Fermier, eſt trop courte pour l'intéreſſer à améliorer le ſol. Le Gouvernement a déjà corrigé une partie de cet abus

par une ordonnance qui se borne encore aux terres nouvellement défrichées, dont le Ministere veut encourager la culture.

Quelque excellente que soit la méthode d'écobuer & de brûler en gasons toute la superficie du terrein qu'on veut défricher : quelque peu dispendieuse même que soit cette opération, comme l'a prouvé M. le Marquis de Turbilly dans ses admirables Mémoires ; M. Despommiers toujours occupé de son principal objet, c'est-à-dire, du retranchement de toute dépense extraordinaire, ne croit pas devoir engager à cette pratique un Colon indigent : il s'en tient aux simples Labours. Pour le défrichement de ces vastes & souvent excellens territoires, dont le repos stérile fait gémir les Citoyens, il desire qu'on établisse sur ces terres en friche des Métairies royales, qui fassent partie du Domaine. Il nous a paru que le Gouvernement pourroit trouver dans ce projet exécuté comme le

propose l'Auteur, des moyens très-prompts & assurés de verser un revenu considérable dans le Trésor du Monarque, & que ces établissemens seroient très-propres à procurer le bien général, & à seconder la tendresse paternelle d'un Souverain qui desire de soulager les Cultivateurs.

Uue réflexion que l'on fera sans doute avec plaisir, c'est que la théorie de l'Agriculture devient de jour en jour plus simple, plus populaire, & que les méthodes proposées pour la perfection de cet Art si respectable aux yeux de la raison & de l'humanité, se débarrassent successivement des principes systématiques, des préparatifs dispendieux, des instrumens composés & des autres obstacles qui sembloient éloigner la pratique. Ces progrès qui nous rapprochent de la Nature, ne peuvent manquer d'amener la révolution tant desirée par les gens de bien de tous les états, & par

les Ministres éclairés du meilleur des Rois. Que d'incrédules n'avoit point trouvé M. Duhamel parmi ses Lecteurs, & combien peu de Colons avoient pu le lire ? Des propriétaires & des fermiers enflammés de zele avoient regretté, en lisant M. Patulot, de n'avoir pas les avances qu'il exige pour l'amélioration des terres. Les Mémoires de M. de Turbilly leur avoient déjà facilité la route de la fortune ; M. Despommiers l'applanit entierement & l'ouvre à tout le monde. Plus de systême, plus d'innovations, plus de difficultés, plus d'enclos, de plantations, d'arrondissemens, d'augmentations subites, de dépenses effrayantes ; plus d'opérations extraordinaires ; avec les mêmes champs, les mêmes animaux, les mêmes instrumens, le même travail, se procurer cent pour un d'augmentation de revenu, c'est l'art que M. Despommiers expose dans son Ouvrage.

ARTICLE CXIII.

OPUSCULES CHYMIQUES DE M. Margraf, de l'Académie de Berlin, 2 vol. in-12. *A Paris, chez Vincent Imprimeur Libraire, rue S. Severin. M. DCC. LXII.*

C'Eſt ſous ce titre modeſte que paroît un Recueil de vingt-ſix Diſſertations Chymiques, dont le nom ſeul de l'Auteur annonce le mérite: quinze ſont traduites du Latin, & les onze autres le ſont de l'Allemand; la plus grande partie ſe trouve dans les Mémoires de l'Académie de Berlin.

La premiere de ces Diſſertations traite des rapports du Phoſphore ſolide avec les métaux & les demi-métaux: la ſeconde eſt une expoſition de quelques Méthodes nouvelles, au moyen deſquelles on peut faire plus aiſément le Phoſphore ſo-

lide d'urine, & même le préparer avec toute la promptitude & la pureté poſſibles, en ſe ſervant d'un phlogiſtique & d'un certain ſel ſingulier, ſéparé de l'urine. Après une diſtillation ſucceſſive de tous les métaux avec le Phoſphore, pouſſée à un feu violent, M. Margraf n'a apperçu aucune altération ſenſible que ſur le cuivre. 1°. Sa ſubſtance métallique avoit perdu ſa ſplendeur. 2°. Elle étoit devenue plus compacte. 3°. Une demie drachme de Phoſphore ayant été ajoutée au réſidu de la diſtillation, le poids en augmenta de dix grains; & en l'approchant de la flamme, il brûloit. Dans les demi-métaux, le zinc éprouva les changemens les plus notables à la diſtillation, il ſe ſublima ſous la forme de fleurs très-légeres, pointues, d'un jaune tirant ſur le rouge: une partie de ces fleurs ayant été miſe ſur un petit têt à rôtir, & placée ſous une moufle ardente, auſſi-tôt elles s'allumerent & ſe fondirent en un

verre tranſparent, qui paroiſſoit ſemblable au verre de borax.

M. Margraf a tiré du Phoſphore un acide dans lequel il a découvert les rapports ſuivans avec quelques métaux & minéraux. 1°. Cet acide verſé ſur de la limaille d'argent très-déliée, n'a point paru la ronger. 2°. Le cuivre limé fut attaqué ſenſiblement, & l'eſprit acide prit une couleur verte. 3°. Il procura fort vîte, & avec impétuoſité, la ſolution du *Crocus Veneris*. 4°. Le fer fortement & pleinement diſſous forma des cryſtaux. 5°. l'acide phoſphorique ne laiſſe des traces bien marquées de ſon action ſur l'étain, que lorſqu'il eſt bien concentré. 6°. La même choſe arrive ſur le plomb qui en eſt plus promptement attaqué. 7°. Cet eſprit mêlé avec la chaux du mercure faite par lui-même, change de couleur; cependant l'huile de tartre par défaillance n'a fait voir aucun précipité dans cette ſolution. 8°. Il diſſout

auſſi pleinement l'arſenic blanc, & cette ſolution évaporée donne pour reſidu une maſſe noirâtre. 9°. Enfin verſé ſur le zinc, il l'imbibe avec véhémence, en excitant une odeur fétide.

Le Phoſphore ſolide ayant été traité avec l'huile de vitriol à un feu violent, il a paru détruit. Mêlé avec l'eſprit de nitre concentré, il eſt bien-tôt entré en ſolution au bain de ſable très-modéré, & à la fin il s'eſt embraſé avec une extrême impétuoſité, en faiſant éclater la retorte avec fracas. Il ne s'eſt diſſous dans l'acide de ſel concentré, qu'au dernier degré de feu : le procédé n'a fait appercevoir aucune altération dans le Phoſphore, ni dans le ſel acide concentré.

Pluſieurs Chymiſtes ont indiqué diverſes préparations du *Phoſphore d'urine*; mais M. *Hanchwitze* étoit preſque le ſeul dont les procédés en euſſent fourni une aſſez grande quantité pour le mettre en état

d'en diſtribuer aux Curieux. M. Margraf deſirant en rendre encore la préparation moins pénible & moins diſpendieuſe, le produit plus abondant, & en conſéquence l'acquiſition plus facile a eu recours à une nouvelle façon d'opérer. Il a été conduit au ſuccès par les détails que lui a donnés de vive voix M. *Henckel* ſur le procédé que l'on trouve indiqué à la page 1004 du *Spicilegium* § 14. où il eſt dit « que » la chaux de Saturne (du plomb), » miſe en digeſtion avec le ſel ammoniac, le ſel de tartre & de la » vieille urine, puis diſtillée donne une odeur arſénicale, & à » la fin un beau Phoſphore ». Cette propoſition de M. Henckel fut vérifiée par les eſſais de M. Margraf, qui trouva encore le compoſé trop cher, & l'opération trop longue. Enfin après avoir fait différentes épreuves ſur quelques autres mélanges, il parvint à ſe procurer un beau Phoſphore en peu de tems,

à meilleur marché, avec de moindres vaisseaux & plus sûrement, en mêlant une once de ce sel fusible, que Boërhaave nomme sel natif d'urine, avec une once de terre blanche bien pulvérisée, & deux drachmes de suye d'un flambeau brûlé à couvert. Les Chymistes verront avec plaisir, dans l'Ouvrage de M. Margraf, l'exposé de ses essais & de leurs succès; ils y trouveront la description des fourneaux dont il s'est servi pour ses opérations. On observera avec l'Auteur à la fin de son second Mémoire, que le corps phosphorique peut se régénérer avec l'acide du Phosphore & de la suye fraîche de flambeau mêlés & distillés ensemble.

La troisieme Dissertation est une *Démonstration expérimentale* de la solution de divers métaux par le moyen d'un alkali fixe dissous. Les Élémens de Chymie apprennent que les acides sont les dissolvans

ordinaires des métaux ; mais il n'eſt pas auſſi connu de tout le monde que les métaux, ſur-tout les plus nobles, & entre ceux qu'on nomme imparfaits, le mercure, le zinc, le biſmuth peuvent avoir des alkalis pour menſtrues : c'eſt ce que l'expérience a prouvé à M. Margraf. Le précipité d'or a été mis en ſolution par un alkali fixe calciné avec du ſang de bœuf deſtiné à la préparation du bleu de Berlin. La même choſe eſt arrivée ſur l'argent, excepté que cet alkali en diſſolvoit moins que d'or, au lieu que l'alkali volatil a procuré une moindre ſolution d'or que d'argent. Les mêmes effets ont été obſervés ſur le précipité de mercure : cependant il n'y a eu entre les alkalis volatils, que l'eſprit de ſel ammoniac bien concentré qui l'ait ſenſiblement attaqué. Le biſmuth & le zinc peuvent auſſi ſe diſſoudre dans les alkalis ; le biſmuth plus aiſément dans l'alkali volatil, & le

zinc également dans l'alkali fixe & dans le volátil. La plûpart de ces ſolutions s'operent par une réaffuſion plus abondante de l'alkali qui a précipité le métal diſſous dans un eſprit acide. Il faut obſerver que l'alkali cauſtique préparé avec la chaux vive, le ſel de tartre, l'alkali tiré du nitre par la détonation avec les charbons quelconques, & celui que fournit la calcination de deux parties de charbons végétaux & d'une de ſel de tartre, ne réuſſiſſent point ſur les métaux que l'on a nommés.

On trouve, après cette diſſertation, des *expériences ſur la maniere de tirer le zinc de ſa véritable miniere, c'eſt-à-dire, de la pierre calaminaire.* Enſuite vient *l'expoſition d'une Méthode aiſée de diſſoudre l'argent & le mercure dans les acides végétaux.* On ſait que l'or, l'argent & le mercure crud ont toujours paru reſiſter à l'action de ces acides, dont le plus puiſſant eſt celui du

vinaigre diſtillé, produit du meilleur vin : il n'eſt point douteux cependant que moyennant quelques circonſtances, & à l'aide de certaines préparations, on ne puiſſe procurer cette diſſolution. Les moyens qu'en avoient indiqués *Oſiander*, *Borrichius*, *Bécher*, *Keſler* & *Henckel* ſont ſi embarraſſans ou ſi mal détaillés, que l'on ne peut y parvenir qu'avec beaucoup de peine, & que M. Margraf en a employé quelques-uns inutilement ; c'eſt pourquoi il s'eſt tracé lui-même une nouvelle route. La réuſſite de ſon opération dépend ſur-tout de la façon de précipiter le métal. La préparation particuliere de ſon précipité l'a conduit à diſſoudre facilement l'argent & le mercure, non-ſeulement dans le vinaigre diſtillé, mais dans des acides végétaux bien plus foibles, tels que ſont ceux du citron, du vin du Rhin, & de l'oſeille. L'or n'a point répondu à ſes deſirs ; mais il étoit perſuadé

qu'en changeant quelques circonſtances du procédé il le ſoumettroit auſſi à cette ſolution.

Le travail de M. Margraf ſur le Phoſphore ſolide lui ayant fait connoître que le *ſel fuſible d'urine*, dont nous avons déja parlé, donnoit par la diſtillation une très-belle ſubſtance phoſphorique, en le mêlant avec un corps inflammable ſubtil; il pouſſa plus loin ſes recherches ſur ce ſel, & le ſoumit à une analyſe plus exacte. La ſixieme Diſſertation de ſes Opuſcules expoſe le réſultat de cet examen chymique. Ce ſel appellé auſſi *ſel du microcoſme*, *ſel natif d'urine*, qu'il ne faut pas confondre avec celui que M. *Haupt* nomme *ſal mirabile perlatum*, eſt un corps très fixe qui reſiſte à la plus grande véhémence du feu: on ne peut en ſéparer l'acide ni quoique ce ſoit ſans l'addition de quelqu'autre matiere. Il ſe diſſout entierement dans deux ou trois parties d'eau diſtillée bien pure, & forme

une liqueur claire, un peu épaiſſe, & qui a le coup d'œil de l'huile concentrée de vitriol : cette liqueur a les propriétés des acides.

Ce ſel ainſi diſſous dans l'eau diſtillée, & mêlé avec divers métaux produit, après une forte digeſtion, les effets ſuivans. 1°. Il n'attaque point l'or & l'argent ; le cuivre, l'étain & le plomb n'en ſont que peu rongés. 2°. Il diſſout fortement le fer avec une certaine efferveſcence : ce métal ſe change en une matiere trouble, comme limoneuſe, & tirant ſur le bleu. 3°. La limaille de zinc eſt entierement rongée, & ſe change en une poudre blanche, qui étant délayée dans l'eau & filtrée, eſt fortement précipitée par l'huile de tartre. 4°. Le régule d'antimoine pulvériſé eſt auſſi diſſous en partie par ce ſel dans la digeſtion : il n'a point de priſe ſur le biſmuth. Il tire une couleur rouge du minéral, *Cobaltum pro cæruleo*, calciné.

Telles ſont les propriétés de ce ſel, lorſqu'il eſt en ſolution dans l'eau : ſous ſa forme ſéche, il attaque plus vigoureuſement les corps métalliques. Mis en fuſion à un feu véhément, dans un creuſet bien fermé, avec de l'or pulvériſé, il n'altére pas conſidérablement le poids de ce métal ; mais les ſcories prennent une couleur pourprée. L'argent perd plus de ſa ſubſtance, & ſes ſcories ſont jaunâtres & médiocrement opaques : celles du cuivre deviennent vertes ; ce métal perd moins de ſon poids que l'argent ; une partie du ſel s'incorpore avec lui & le rend plus fragile & plus blanc. Pendant la fuſion de ce ſel avec la limaille de fer, le mélange a fait obſerver à M. Margraf des phénomenes particuliers : il s'élevoit en écume, & jettoit continuellement de petits éclairs, qui n'étoient ſans doute autre choſe que le Phoſphore engendré par la partie inflammable

du fer, & par l'acide du ſel. Si l'on verſe cette maſſe dans ſa plus grande liquidité, on aura une ſcorie en forme de verre, couverte à ſa ſurface d'une eſpece de feuille métallique. Le reſte du fer demeure au fond du creuſet, moitié fondu, moitié vitrifié & ſpongieux.

Le ſel natif d'urine fondu au creuſet avec l'étain, en diſſout une partie conſidérable : en outre il en change beaucoup la texture; le régule devient feuillé, brillant, très-fragile & ſemblable au zinc, lorſqu'on le rompt ; mis ſur des charbons ardens il coule d'abord, & s'enflamme enſuite comme le zinc ou le phoſphore ; on l'amalgame très-aiſément avec quatre parties de mercure : ce ſel produit à peu près les mêmes effets ſur le plomb.

Il ſeroit trop long d'expoſer ſa façon d'agir ſur les demi-métaux & autres minéraux, ſur diverſes terres métalliques, chaux, & Cro-

cus. Nous conſeillons aux Chymiſtes d'avoir recours à l'ouvrage de M. Margraf, pour connoître les phénoménes qui réſultent auſſi de la combinaiſon de ce ſel avec les acides & les alkalis, & nous nous bornons à préſenter les conjectures de l'Auteur ſur ſa formation : « je ne ſaurois, dit-il, déter-
» miner exactement quelle eſt l'o-
» rigine de ce ſel ; cependant je ne
» ſais ſi quelqu'un peut regarder
» comme une erreur l'opinion où
» je ſuis, que ce ſel, & ſur-tout
» l'acide qu'il renferme, ſe trouve
» mêlé à quelques-uns des végé-
» taux qui compoſent les alimens
» & la boiſſon des hommes. J'ai
» remarqué que l'urine d'été, ſaiſon
» où les hommes mangent beau-
» coup plus de végétaux, four-
» nit toujours une plus grande
» quantité de ce ſel que l'urine d'hy-
» ver. J'ai déja obſervé (2. *Diſ-*
» *ſert.*) que la ſemence de roquet-
» te, de creſſon, de moutarde &

la

» le bled même, lorſqu'on les diſ-
» tille à un feu violent, produiſent
» à la fin le Phoſphore ».

Cette diſcuſſion eſt ſuivie d'un *Mémoire ſur la maniere de diſſoudre l'étain dans les acides végétaux, & ſur l'arſenic qui s'y trouve encore caché, avec les expériences qui ſervent de preuves.* Entre les divers métaux que les hommes emploient à leur uſage, l'étain a été aſſez généralement regardé comme le moins nuiſible ; c'eſt pour cela que l'on en fait tant d'uſtenciles pour boire & pour manger : c'eſt auſſi de cette perſuaſion qu'eſt venue la coutume d'étamer les vaiſſeaux de cuivre & de fer. On a cru ſans doute que les acides végétaux avoient beaucoup de peine à mordre ſur ce métal.

Il y a trois eſpeces principales d'étain connues & employées. 1°. Celui des Indes Orientales, dit de Malac, qui paſſe pour le meilleur. 2°. Celui d'Angleterre. 3°. Celui

de Saxe ou de Bohême. Le ſavant M. *Schultz* dans ſa Diſſertation *de Morte in ollâ*, imprimée à Altorf, a écrit contre l'uſage des vaiſſeaux d'étain ; mais il ſemble n'avoir réprouvé que ceux qui ſont mêlés de plomb ou d'autres métaux. M. *Neumann* (*Prælect. Chymiæ.p.*1713) a nié formellement que les acides des végétaux rongent & diſſolvent les eſpeces d'étain dont nous avons fait mention. M. *Juncker* (*Elem. de Chym. éd. fr. t.* 3. *p.* 370.) avoue cette ſolution, mais il la reſtreint à l'étain calciné. Les expériences répétées par M. Margraf démontrent cependant la ſolubilité de l'étain ſous la forme métallique. Le vinaigre ſimple ou diſtillé, le jus de citron, celui de groſeilles filtré, le vin du Rhin, &c. attaquent plus ou moins ſelon leur force, & cela ſans qu'il ſoit beſoin de digeſtion, les trois eſpeces d'étain que nous avons nommées.

Si la ſubſtance de ces étains ne

renfermoit que ſes parties métalliques propres, l'uſage en feroit bien moins dangereux; mais le célébre M. *Geoffroi* a déja obſervé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris année 1728, que l'étain, pendant la calcination, jette une fumée qu'il ne croit être autre choſe que de l'arſenic. M. *Henckel* a prouvé clairement l'exiſtence de cet arſenic dans l'étain le plus pur: les expériences de M. *Margraf* ne permettent plus de douter qu'il n'entre en bonne quantité dans la compoſition de ce métal. Il eſt donc aiſé de juger combien l'uſage perpétuel de l'étain doit être nuiſible au corps humain, ſur-tout ſi on laiſſe ſéjourner dans les vaiſſeaux des choſes aigres ou tirant ſur l'aigre.

La huitiéme Diſſertation détaille des *expériences Chymiques, faites dans le deſſein de tirer un véritable ſucre de diverſes plantes qui croiſſent dans nos contrées.* L'ha-

bile Chymiste, dont nous parcourons les découvertes, a tiré, par les procédés qu'il indique, un vrai sucre assez abondant & très-pur, de plusieurs plantes de notre continent : celles qui en ont fourni le plus sont 1°. La béte blanche ou poirée, *Cicla officinarum*. C. B. 2°. Le chervi, *sisarum Dodonæi*. 3°. La béte à racine de rave C. *B*. ou béte rouge. C'est dans leurs racines que ce sucre est renfermé.

Nous ne ferons qu'exposer le résultat ou la conséquence que déduit l'Auteur, des *expériences Chymiques* qu'il a faites *sur l'Ostéocolle de la Marche*. Cette Ostéocolle que M. Margraf tenoit de M. *Gleditsch*, se trouve dans les contrées de Sonnenbourg & de Drossen, entre l'Oder & la Warte. C'est un mixte terrestre, composé de pierre de chaux, de sable fin & de particules pourries de végétaux.

L'objet du dixiéme Mémoire est une *nouvelle maniere de rendre*

l'argent très-fin par l'acide du ſel commun, ou moyen de faire la réduction de l'argent cornu, ſans perte. Le onziéme contient des *Obſervations ſur l'huile qu'on peut exprimer des fourmis, avec quelques eſſais ſur l'acide des mêmes inſectes.* Cette huile eſſentielle fut exprimée de la fourmi qui ſe trouve dans *Linnæus, Animal. ſucc. ſect.* 85. ſous le nom de *Formica* 2; & dans *Ray, hiſtor. 69,* ſous celui de *formica media rubra.* M. Margraf a remarqué 1°. qu'aucun eſprit de vin ordinaire le plus rectifié, ne peut en produire la ſolution, mais qu'elle s'opére parfaitement par le moyen de l'eſprit de vin que le ſel alkali fixe a délivré de ſon eau ſuperflue, & qui a été de nouveau diſtillé. 2°. Elle réſout entierement le Phoſphore ſolide. 3°. L'acide, que l'on eſt tenté d'y ſoupçonner ne ſe manifeſte point. 4°. Elle n'imprime ſur la langue aucune ſaveur brûlante. 5°. Elle frappe les nari-

nes d'une odeur toute particuliere. * L'acide que l'on tire des fourmis a une très-grande affinité avec celui du vinaigre, & n'en réunit cependant pas toutes les propriétés.

Ce Mémoire est suivi d'un autre *concernant certaines pierres, qui par la stratification avec les charbons & par la calcination, parviennent à un état & acquierent une force, par laquelle étant exposées un peu de tems à la lumiere, elles brillent ensuite dans un lieu obscur.* La premiere des pierres qui produisent ce phénomene, est la pierre de Bologne, dont la préparation est détaillée dans les écrits de *Mon-*

---

* Nous nous rappellons une huile de fourmis que Lazare Riviere met au rang des remédes aphrodisiagues ; mais ce n'est pas une huile essentielle comme celle dont il s'agit ici. C'est une simple infusion de fourmis dans de l'huile d'olive, exposée au Soleil d'été pendant quarante jours. XIX. Observat. communiquée par M. Pachet Médecin de Lunel.

talbanus, de *Potterius*, de *Licetus*, de *Marſigli*, de *Mentzel*, de *Lemery*, &c. M. Margraf préfére à toutes les autres la méthode employée par *Potterius*, & adoptée pour la plus grande partie par *Mentzel*, *tract. de lapid. Bon.* Il fait l'énumération de pluſieurs pierres que *Valerius* a regardées ſans raiſon comme ſuſceptibles de Phoſphoriſation, & détaille celles dans leſquelles il a vérifié cette qualité.

Le premier Volume des *Opuſcules Chymiques* eſt terminé par un *examen des parties qui conſtituent cette eſpece de pierres, qui, après avoir été calcinées par le moyen des charbons, acquierent la propriété de devenir lumineuſes, quand on les expoſe à la lumiere; avec un expoſé de la compoſition artificielle des pierres de cette ſorte.* Un Extrait plus étendu ſur ces matieres pourroit être encore trop ſuccinct pour les gens de l'art, mais ennuyeroit certainement le plus grand nom-

bre de nos Lecteurs : nous le finirons donc en souscrivant, sans crainte de nous tromper, au jugement qu'a porté M. Macquer sur cette collection des ouvrages Chymiques de M. Margraf, & nous la regarderons avec ce Juge éclairé, comme très-propre à *contribuer aux progrès de la saine Chymie.*

La suite au mois prochain.

ARTICLE CXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE LUCQUES.

DEl *Governo civile de gli antichi Toſcani*, &c. Du Gouvernement civil des anciens Toſcans, par M. Lampredi. *A Luques chez Gieuſti* 1762. Cette Diſſertation raſſemble le peu de traits épars que fourniſſent les Anciens, pour jetter quelque lumiere ſur le Gouvernement civil des Etruſques, & ſur les cauſes de la deſtruction de leur puiſſance. L'Étrurie floriſſante ſous ſes Rois commandoit à preſque toute l'Italie : le Gouvernement républicain

qui succéda au monarchique ne lui fut pas favorable. Quoique l'époque de ce changement soit difficile à fixer, on peut assûrer cependant qu'il avoit eu lieu avant Romulus; les principales Villes de cet État formoient sous son regne comme autant de Républiques confédérées. M. Lampredi attribue cette destruction du pouvoir monarchique chez les Etrusques, à la tyrannie de quelques-uns de leurs Rois. Telle a été effectivement l'origine la plus ordinaire des Républiques. Pourquoi ce peuple si nombreux, si riche, si habile dans les arts a-t-il subi si rapidement le joug des Romains & des Gaulois? L'Auteur en apperçoit les causes dans les vices intérieurs de cette nation: l'opulence des Villes d'Étrurie, leur situation dans une région fertile & sous un ciel riant, ne pouvoient s'allier que difficilement avec un Gouvernement libre: le luxe & la vie voluptueuse sont la ruine des Répu-

bliques. L'excessive superstition des Etrusques énervoit leur courage, abâtardissoit leur génie; de-là ils sont devenus moins propres à soutenir leur liberté contre les attaques de leurs voisins, ou contre les entreprises ambitieuses de leurs concitoyens opulens.

Les Etrusques se sont écartés, dit encore M. Lampredi, d'un principe essentiel à toute République confédérée, & qu'ont adopté les Amphyctions, les Lyciens, les Ioniens, les Achéens, &c: c'étoit de ne point trop étendre les bornes de leur domination. Il falloit aussi joindre à la forme républicaine de l'administration intérieure, la force, l'activité, l'unité & la promptitude d'opération pour les affaires du dehors, ce qu'ils auroient obtenu en créant un Général dans les besoins pressans de l'État.

L'Auteur démontre encore par les faits une autre faute ordinaire aux Etrusques; il leur est arrivé

trop fréquemment de conclure la paix ou la guerre séparément. Cette désunion d'intérêt est un écueil ruineux pour les Républiques confédérées. M. Lampredi est dans cette dissertation un Philosophe érudit qui prouve ses maximes politiques par une juste combinaison des événemens.

ALLEMAGNE.

D'ERFURD.

Le second volume d'une fort bonne traduction du *nouveau systême de Diplomatique*, publié en France par les RR. PP. Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur, vient de paroître à Erfurd. Le Traducteur est M. Adelung, Professeur dans cette Ville. Outre un grand nombre de notes intéressantes, il a fait à cet Ouvrage des additions considérables : ses deux premiers volumes se terminent à la page 176 du Tome I. de l'original.

HOLLANDE.

De Leide.

Principes de Morale déduits de l'uſage de l'entendement humain, par M. Formey, &c. *A Leide*, *chez Elie Luzac*, 1762.

Cet Ouvrage eſt diviſé en deux Livres. Dans le premier l'Auteur conſidere l'uſage général des facultés d'où dépendent nos connoiſſances, & traite, 1°. de la liaiſon néceſſaire entre l'exercice des facultés ſupérieures & celui des facultés inférieures. 2°. De la maniere de perfectionner les Sens. 3°. Des moyens de perfectionner l'Attention. 4°. Des moyens de perfectionner l'Imagination. 5°. De la Subordination entre les facultés inférieures de l'ame & les facultés ſupérieures. 6°. De ce qu'on nomme cachette & replis dans l'ame hu-

maine. 7°. Considérations générales sur les habitudes & sur les motifs qui peuvent nous porter à les contracter. 8°. Des moyens de perfectionner la réflexion. 9°. De la perfection de l'entendement en général. 10°. De la recherche de la vérité. 11°. De la communication de la vérité.

Les vertus intellectuelles sont l'objet du second Livre, qui comprend douze chapitres, 1°. des Vertus intellectuelles en général. 2°. Des motifs à l'acquisition des Vertus intellectuelles. 3°. Des Vertus intellectuelles formelles, & d'abord de la pénétration. 4°. De l'esprit ou du génie. 5°. De la solidité. 6°. De la profondeur. 7°. De l'art de trouver. 8°. Des Vertus intellectuelles matérielles, & d'abord de l'Intelligence. 9°. De la Science. 10°. De la Sagesse. 11°. De la Prudence. 12°. De l'Art en général.

FRANCE.

DE PARIS.

Publii Ovidii Nasonis opera quæ supersunt. Parisiis, typis J. Barbou, viâ San-Jacobeâ, sub signo Ciconiarum 1762, 3 vol. in-12. Cette édition d'Ovide, faite sur celle de *Nicolas-Heinsius* améliorée par *Burman*, a encore le mérite d'avoir puisé d'excellentes corrections dans un exemplaire qui avoit appartenu à Politien, & que l'on conserve à Florence dans la Bibliothéque Laurentine : ces corrections ont été communiquées par M. *Heerkens*, savant de Groningue. Chaque Volume est orné d'une estampe & d'une vignette gravées sur les desseins de M. Eisen. Cette production Typographique, qui fera recueillir de nouveau au sieur Barbou les applaudissemens de la République des Lettres, nous donne occasion de rappeller sa collection des Au-

teurs Latins, Hiſtoriens, Poëtes, Philoſophes, &c. dans le goût des Elzévirs.

Catullus, Tibullus & Propertius priſtino nitori reſtituti, & ad optima exemplaria emendati. Accedunt fragmenta Cornelio Gallo inſcripta 1743-1754.* (1 vol.) M. l'Abbé Lenglet a préſidé à la réimpreſſion de ces Poëtes. Le texte de Catulle a été épuré ſur la belle édition de Veniſe, donnée par Corradini en 1738; ceux de Tibulle & de Properce, ſur les corrections des meilleurs critiques, & particulierement ſur les leçons de *Joſeph Scaliger*. On trouve à la ſuite de Properce les Poëſies de Gallus, ſçavoir une Elégie & quatre Epigrammes publiées par *Alde Manuce* le jeune, avec les ſix Elégies de *Maximien* attribuées fauſſement, dans quelques éditions, au même Gallus.

Titus Lucretius Carus, accurante Steph. And. Philippe. 1744-1754,

* Cette ſeconde année eſt celle de la réimpreſſion.

(1 vol.) La ſavante édition de *Creech* a guidé l'Auteur de celle-ci, qui eſt enrichie de bonnes variantes, & de belles Eſtampes.

Caii Salluſtii Criſpi quæ exſtant opera. 1744- 1761. (1 vol.) L'Editeur de ce Volume eſt encore M. Philippe. Cet ouvrage, ainſi que les deux ſuivans, eſt décoré d'Eſtampes gravées d'après M. Cochin.

Publ. Virgilii Maronis opera, curis & ſtudio Steph. And. Philippe 1745. (3 vol. in-12.) Cette édition eſt formée principalement ſur celle de Florence donnée en 1741, d'après un manuſcrit de 1300 ans de la Bibliothéque Laurentine.

Cornelius Nepos de vitâ excellentium Imperatorum ex recenſione Steph. And. Philippe. 1745. (1 vol.) Aux vingt-trois vies des hommes Illuſtres, & à celles de Caton le Cenſeur, & de Pomponius Atticus, on a joint les fragmens des Chroniques & des autres écrits de Ne-

pos ; la Chronologie des Capitaines Grecs, par André *Schott*, corrigée & augmentée, &c. Les têtes des Capitaines Grecs sont gravées d'après les Médailles ou d'autres anciens monumens.

Q. Horatii Flacci Carmina nitori suo restituta, accurante Steph. And. Philippe. 1746. (1 vol.) On trouve à la tête de cette édition un morceau du P. *Rodelle*, J. sur l'extraction de Mécénas qu'il prouve être descendu des Rois d'Etrurie.

Caii Velleii Paterculi Historiæ Romanæ libri duo, accurante Steph. And. Philippe. 1746. (1 vol.) Une table Géographique très-utile pour l'intelligence de l'Auteur, un extrait des annales de Patercule dressées par *Dodwel*, & un Catalogue des éditions précédentes, sont les ornemens littéraires de celle-ci : ceux de la gravure ont été exécutés sur les desseins de M. *de Seve.*

Eutropii Breviarium Historiæ Romanæ; accedunt selectæ lectiones dilucidando auctori appositæ. 1746.

1 vol.) L'Editeur eſt feu M. *Deine* : le texte eſt éclairci par les obſervations de Tanaquil le *Febvre.*

Decii Juvenalis ſatyrarum Libri quinque-Aulus Perſius Flaccus, ex recognitione Steph. And. Philippe. 1746. (1 vol.) On a joint à ces deux Poëtes ſatyriques, la ſatyre de *Sulpicie* ſur l'état de la République Romaine, du tems de Domitien, après l'expulſion des Philoſophes.

Phædri, Auguſti liberti, fabulæ. Ad manuſcriptos codices, & optimam quamque editionem emendavit Steph. And. Philippe. Acceſſerunt notæ ad calcem. 1747. Ces fables forment un Volume avec celles d'*Avien*, ſous le titre; *Flavii Aviani fabularum Æſopiarum Liber unicus, accurante Steph. And. Philippe.* 1747. Outre les Poëſies de ces deux fabuliſtes, on trouve dans ce Volume un choix de variantes ſur Phédre, les ſentences de *Seneque* le *Tragique* & de *Publius Syrus*, la

préface de le Febvre & les notes de *Jean Gruter.*

M. Valerii Martialis Epigrammatum Libri, ad optimos codices recensiti & castigati. 1754. (2 vol.) M. l'Abbé *le Mascrier* en est l'Editeur.

C. Julii Cæsaris, quæ exstant, opera, cum Hirtii sive Oppii Commentariis de Bellis Gallico, Civili, Alexandrino, Africano & Hispano 1757. (2 vol.) La lecture du texte est facilitée par une Nomenclature Géographique des Peuples, Villes, Rivieres, &c. Cette édition est ornée de quatre Cartes, d'un frontispice où est le médaillon de César, & de quelques vignettes.

Quinti Curtii Rufi de rebus gestis Alexandri Magni Libri decem. 1756. (1 vol.) avec les supplémens de Freinshémius. Le texte est celui de *Henri Snakenburg*, conféré avec les manuscrits du Roi.

Marci Accii Plauti Comœdiæ quæ supersunt. 1759. (3 vol.) M. *Cappe-*

ronnier eſt Auteur de cette Edition : M. l'Abbé *Valart* y a auſſi quelque part. A la fin du troiſiéme Tome, une table alphabétique explique tous les mots & les tours particuliers de Plaute, c'eſt-à-dire, ceux qu'il a forgés par plaiſanterie, ceux qui depuis ſon tems ont vieilli, & les expreſſions détournées ou qui ont éprouvé quelque changement.

C. Cornelii Taciti quæ exſtant opera, recenſuit J. N. Lallemand. 1760. (3 vol.) On a conſulté principalement la bonne Edition d'*Erneſt* : à la tête du premier Volume eſt le tableau généalogique de la famille d'Auguſte, par *Juſte Lipſe*. On trouve à la fin de chaque Tome des notes ſommaires ſur tous les Livres de Tacite.

Selecta Senecæ Philoſophi opera, in Gallicum verſa opera, & ſtudio P. F. X. D. 1761. (1 vol.) Œuvres choiſies de Sénéque en Latin & en François, par M. *Denis*. Ce Volume contient le Traité de la Brie-

veté de la vie ; celui de la Providence ; l'Epitre quatre-vingt-huitiéme de Sénéque, ſur les Arts libéraux ; & huit Lettres de ce Philoſophe à Lucilius.

Theodori Bezæ, Vezelii, Poemata. Marci Antonii Mureti Juvenilia. Joannis Secundi, Hagienſis, Juvenilia. - Joannis Bonefonii, Arverni, Pancharis & Pervigilium Veneris. 1757. (1 vol.) Les Poëſies de Théodore Beze, de Vezelai ; les amuſemens de la jeuneſſe de Marc-Antoine Muret, & de Jean Second, Hollandois ; la Pancharis & la Veillée de Vénus, de Jean Bonnefon d'Auvergne.

Sarcotis Carmen, auctore Jacobo Maſenio S. J. editio altera, curâ & ſtudio J. Dinouart. 1757. (1 vol.) On a joint au Poëme la traduction Françoiſe de l'Editeur.

Matthiæ Caſimiri Sarbievii è S. J. Carmina, nova editio prioribus longè auctior & emendatior. 1759. (1 vol.) Les Poëſies Lyriques de *Sar-*

biewski n'ont jamais été si complétes : les augmentations sont dues aux recherches de M. *Vander-Ketten*, Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Sauveur.

Francisci Josephi Desbillons è S. J. Fabularum Æsopiarum Libri quinque priorès diligenter emendati : editio tertia quam solam auctor agnoscit : & Libri quinque alteri nunc primùm editi. 1759. (1 vol.) Outre ces dix Livres de fables, le Volume contient un supplément intitulé *Joci*; & un Poëme en vers héxamétres qui a pour titre ; *Selecta Philosophorum veterum placita.*

De Imitatione Christi, Libri quatuor ad octo manuscriptorum ac primarum editionum fidem castigati, & mendis plus sexcentis expurgati, ex recensione Josephi Valart. 1758. (1 vol.) La traduction Françoise qu'en a fait l'Editeur, fournit un autre Volume de même format que le Latin.

Les anciens Auteurs Latins se

continuent : Cicéron eſt actuellement ſous preſſe. Il ſera ſuivi de *Juſtin*, *Pline* le naturaliſte, &c. Le mérite reconnu de ces Editions nous diſpenſe de féliciter le ſieur Barbou ſur ſes ſuccès.

Le même Libraire débite le *Manuel hiſtorique, géographique & politique des Négocians ; ou Encyclopédie portative de la théorie & de la pratique du Commerce.* 1762. (3 vol. in-8°. 15 liv.

LE ſieur Lattré graveur, rue S. Jacques au coin de la rue de la Parcheminerie, à la Ville de Bordeaux, continue d'exercer pour l'avantage & la plus grande commodité du Public, l'intelligence qui le diſtingue dans la pratique de ſon art.

Il a eu l'honneur de préſenter au Roi, & il s'empreſſe d'offrir aux curieux un *petit Atlas Topographique des environs de Paris* en 24 feuilles. On ſera agréablement ſur-

pris

pris de trouver dans un si petit Volume, tous les détails qui ont fait, & font encore le mérite de la Carte des environs de Paris, gravée par le sieur LA POINTE en 1678, & de toutes celles auxquelles la Carte du sieur de la Pointe a servi de modéle.

On y trouvera la même précision & la même netteté; on verra même avec satisfaction que ce nouvel Atlas supplée à ce qu'on avoit négligé dans les Cartes précédentes. Les différentes routes y sont tracées avec la plus grande exactitude; rien n'a été omis de ce qui peut intéresser dans les environs de Paris: Villes, Bourgs, Hameaux, Bois, Forêts, Rivieres, Ruisseaux, Maisons Royales, Maisons considérables de particuliers; tout y est exprimé sans la moindre confusion, avec une propreté qui contente la vue.

Comme la division de la Carte, en vingt-quatre feuilles, pourroit

en rendre l'usage difficile à quelques personnes, on a terminé l'ouvrage par une table ou Carte générale, dont l'utilité est suffisamment exposée dans l'avertissement qui est à la tête; on a gradué les bordures en minutes de longitude & de latitude, d'après les observations de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences.

Prix, relié en maroquin & lavé, 10 liv. 4 sols.

Relié en veau & lavé, 9 liv.

En veau sans lavure, 6 liv.

Collé sur taffetas & lavé, 8 liv.

Collé sur toile & lavé, 7 liv.

Collé sur toile sans lavure, 5 l.

On trouvera des étuis à différents prix.

Le sieur Lattré annonce pour le mois d'Août prochain, l'*Atlas petit in-folio*, suivant l'Abbé Nicole de la Croix, il se trouvera aussi chez Jean-Thomas Hérissant rue S. Jacques, chez lequel se vend la

Géographie moderne de l'Abbé de la Croix.

Anecdotes de Médecine, 1762. Il est des productions qui ne méritent qu'un éternel oubli; nous dirons cependant un mot de celle-ci, pour faire connoître le désaveu de M. Barb... du B.. Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, sous le nom duquel on a osé la publier; il nous paroît encore indispensable de ne pas garder le silence, de crainte que l'on ne soit séduit par le titre qui semble annoncer un ouvrage utile; faire le plaisant, étaler le libertinage d'esprit & de cœur, voilà le but que présente cette brochure : l'exécution de ce beau projet est telle qu'elle méritoit d'être; de mauvaises plaisanteries, des réflexions indécentes, des anecdotes apocryphes, ou qui devroient être ignorées, des raisonnemens qui sentent le jeune homme encore sous la féru-

le d'Hippocrates ; voilà le tissu de cette pièce à prétentions.

Nouvelle Méthode pour apprendre la Langue Latine, &c. 4 vol. in-8°, par M. de Launay. Le premier Volume est de 1756, le deuxiéme de 1759, le troisiéme de 1759, le quatriéme de 1761, chez l'Auteur, Cloître saint Germain de l'Auxerrois, & chez Chaubert, rue du Hurepoix à l'entrée du Quai des Augustins : prix des quatre Vol. en feuilles 18 liv. brochés 18 liv. 16 sols, reliés 22 liv.

L'Egypte ancienne ou Mémoires historiques & critiques, sur les objets les plus importans de l'histoire du grand Empire des Egyptiens. Par M. d'Origny, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne. (2 vol. *in-12.*) A Paris chez

Vincent, Imprimeur Libraire, rue S. Severin 1762.

Essai sur le blanchiment des toiles, traduit de l'Anglois de M. Home. A Paris, chez Ganeau Libraire, rue S. Severin 1762.

Nous rendrons compte de ces trois derniers ouvrages, ainsi que de plusieurs des Livres dont suivent les Titres.

L'Architecture Pratique de Bullet, *Architecte du Roi, & de l'Académie Royale d'Architecture.* Nouvelle Edition, revue, corrigée avec soin, & considérablement augmentée, sur tout des détails essentiels à l'usage actuel du toisé des bâtimens aux us & coutumes de Paris, & aux réglemens des mémoires: & à laquelle on a joint un tarif & comptes faits de toute sorte d'ouvrages en bâtimens, & un autre tarif pour connoître le poids du pied de fer suivant les différen-

tes grosseurs. Cette nouvelle Edition d'un ouvrage, dont les Architectes, les Entrepreneurs, tous les Propriétaires de Maisons, &c. ont tellement reconnu l'utilité qu'il s'en est fait des Editions sans nombre, forme un *in*-8°. qui se vend 5 liv. 10 sols relié en veau. A Paris rue S. Jacques, chez *Hérissant à saint Paul & à saint Hilaire*, *Savoye à l'Espérance*, *Durand au Griffon*; & sur le Quai des Augustins, chez *Nyon à l'Occasion*, *Barrois à la Ville de Nevers*, *Veuve Dammoneville & Musier fils*, *Debure fils à la Bible d'or*, *Didot freres*, *Marin Saugrain au Lys d'or*, *Babuti à l'Etoile*.

A. M. Lottin, l'aîné, Libraire & Imprimeur de Monseigneur le Duc de Berry, rue S. Jacques près S. Yves au Coq, publie les Tomes VIII & IX de la *Bibliothéque portative des Peres de l'Eglise*. Par feu M. Tricalet, Directeur du Sé-

minaire de S. Nicolas-du-Chardonnet à Paris. En rendant compte dans nos précédens Journaux des sept premiers Volumes de cette prétieuse collection, nous avons sur-tout insisté sur l'extrême utilité dont elle peut être aux Ecclésiastiques, & même à tous les Fidéles qui désirent s'instruire à fonds de leur Religion. Ces deux derniers Volumes contiennent, savoir, le T. VIII. les Sentences (en latin & en François) des Peres de l'Eglise, qui n'ont pu entrer dans les sept premiers Volumes, & le Tome IX, outre l'abrégé de la vie de l'Auteur, & le texte Latin des Sentences des Peres de l'Eglise renfermées (en François) dans les sept précédents Volumes; la table générale des matières contenues dans les neuf Volumes. Le prix de ces deux vol. *in-8°*. est de 8 liv. en feuilles, & de 10 liv. reliés.

On trouve chez le même Libraire *le Livre du Chrétien, dans lequel*

se trouve tout ce que le Chrétien doit savoir & pratiquer par rapport à la Religion. Ouvrage posthume de ce même Auteur, vol. *in*-18, & l'*Abrégé de sa vie* en une brochure *in*-12. Nous en avons nous même donné dans notre Journal du mois de Février, présente année, une Notice d'après un manuscrit qui nous a été communiqué par un Ecclésiastique, confrere de M. Tricalet.

Duchêne rue S. Jacques au Temple du Goût : *Lambert* rue & près la Comédie Françoise, & *Durand* rue du Foin, distribuent à Paris un Volume *in*-8°. imprimé à Lyon, chez *Aimé de la Roche*, intitulé *Mémoires sur la Pratique du Sémoir, dont les avantages sont démontrés par le résultat des produits de plusieurs champs ensemencés avec cet instrument d'Agriculture, comparés avec ceux d'autres champs ensemen-*

tés suivant l'usage ordinaire. Récolte des années 1760 & 1761.

Régime de Pythagore, traduit de l'Italien de Cocchi in-8°. A la Haye, & se trouve à Paris Quai des Augustins chez *Gogué* à S. Hilaire, & *Dessain junior* à la bonne Foi.

Atlas Méthodique & Elémentaire de Géographie & d'Histoire, dédié à M. le Président HÉNAULT; Par M. Buy de Mornas, Géographe de Monseigneur le Duc de Berri. Cet ouvrage ne pouvoit paroître sous des auspices plus heureux : l'Auteur a du comprendre que le suffrage de son Protecteur lui répondoit de ceux du Public; & cette juste confiance n'a pas peu contribué sans doute à lui faire surmonter les difficultés de son entreprise. Il suffit de présenter le plan que s'est proposé M. de Mornas, pour faire sentir le mérite & l'étendue de son travail.

Son Atlas est divisé en trois Parties. La premiere, qui est comme l'introduction aux deux autres, donne une idée générale de la Terre, de l'Eau, de l'Air & du Ciel: on y trouve un traité de la Sphére, & l'exposition des systêmes Physiques & Astronomiques : les principales questions relatives à la Chronologie, sont aussi développées avec clarté & précision. Tout ce détail est renfermé dans cinquante-sept Cartes.

La seconde Partie ouvre d'abord le spectacle de l'Univers, par un Tableau Chronologique de l'Histoire Universelle, depuis la création jusqu'à l'Ere Chrétienne. Elle expose ensuite l'origine du genre humain, celle de la société, les progrès & les suites de l'inégalité politique qui s'est introduite parmi les hommes, les causes & les effets du Déluge, la dispersion des

Peuples, la confusion des Langues, l'établissement des premiers Empires, les principaux ressorts qui les ont conservés, affoiblis ou renversés. A ces notions préliminaires succéde la connoissance des objets intéressans qui tiennent à l'histoire des premiers âges, tels que sont les mœurs & le caractere des premiers Peuples, les essais Militaires de leurs Conquérans, les Loix remarquables de leurs Législateurs, l'origine de l'Idolâtrie; les progrès des Sciences & des Arts, &c. Cette partie comprendra 70 Cartes.

La troisiéme, qui doit être composée de cent Cartes, considérera tous les Etats modernes sous le même point de vue que la seconde.

Le premier soin de M. de Mornas, pour parvenir au but qu'il se propose, est de faire marcher d'un

pas égal la Géographie, la Chronologie & l'Hiſtoire. C'eſt par la triple image des événemens, des époques & des lieux, qu'il prétend avec raiſon produire dans l'eſprit de la jeuneſſe, des impreſſions qui lui rappellent conſtamment les objets qu'il lui préſente. Cet Atlas eſt un fonds d'éducation pour tous les jeunes gens; ils y puiſeront des connoiſſances qui leur feront utiles pour tous les états qu'ils peuvent embraſſer.

Si le zéle de M. Mornas eût ſuffi pour faire jouir promptement le Public du fruit de ſes veilles, la ſeconde Partie qu'il annonce aujourd'hui, auroit ſuivi de près la premiere : comme l'ouvrage exige des avances conſidérables, & que l'on paroît demander avec impatience la ſuite de ſon Atlas, il s'eſt déterminé à ſe ſervir de la voye de la ſouſcription. Pour les per-

ſonnes qui ont pris la premiere Partie avant le premier Avril de cette année, le prix des ſoixante-dix Cartes eſt de 42 liv. 35 liv. & 28 liv. ſuivant la différence des Papiers ; on payera par parties en recevant un certain nombre de Cartes. Pour ceux qui n'ont pas pris la premiere Partie, ou qui n'ont ſouſcrit qu'au premier Avril juſqu'au premier Juillet, le prix, ſelon la différente qualité du papier étoit de 49 liv. 42 liv. & 35 liv.

Quoique le terme de la ſouſcription ſoit expiré, nous croyons pouvoir aſſez répondre du déſintéreſſement de M. de Mornas pour promettre un traitement favorable à ceux qui ſous peu de tems s'addreſſeront directement à lui. Nous ne multiplierons point les éloges ; nous avons aſſez fait connoître ce que nous penſons de cet Atlas, qui eſt le fruit de vingt an-

nées d'étude & de quinze d'expérience. Les perſonnes qui voudront ſe le procurer, s'addreſſeront à l'Auteur qui demeure à Paris rue S. Jacques, à côté de S. Yves, dans la maiſon neuve de l'Univerſité, ou au ſieur Deſnos, Ingénieur Géographe, même rue, à l'enſeigne du Globe. Il y a des correſpondances établies pour cet ouvrage, dans les principales Villes du Royaume, & dans quelques Villes étrangeres.

Malgré ſes occupations preſque continuelles, M. de Mornas peut encore diſpoſer de quelques momens pour inſtruire la jeuneſſe par des leçons particulieres d'Hiſtoire & de Géographie : nous regardons comme très-heureux les jeunes gens confiés à ſes ſoins.

PROSPECTUS, *concernant l'établissement de la Compagnie d'Agriculture du Marquisat de Certes, Sénéchaussée de Bordeaux.* Une Compagnie intelligente de Patriotes zélés, à la tête desquels sont les Srs Vallet de Sallignac & Chaulcé de Chazelle vient d'acquérir une vaste étendue de terrein inculte, qui contient environ deux cents quarante mille arpens, & qui fait partie des Domaines du Marquisat de Certes. Sa Majesté, par un Arrêt qui confirme le contrat d'acquisition, accorde plusieurs Priviléges & exemptions aux Cultivateurs qui coopéreront aux défrichemens. Si les Colons, soit Regnicoles, soit Etrangers, désirent être employés à la journée, la Compagnie acquiescera, sans nulle difficulté, à leur demande. S'ils préférent des gages annuels, ils leur seront accordés. Au cas que quelques-uns aiment

mieux affermer un certain canton de ce terrein, le bail leur en sera passé aux conditions les plus avantageuses. Les personnes qui voudroient prendre des concessions, s'addresseront à M. Vallet de Sallignac, l'un des Associés, & Trésorier Général de la Compagnie. Sa demeure est à Paris, rue des vieux Augustins.

L'INSTRUCTION CRIMINELLE, (Volume *in*-4°.) annoncée dans la Préface des INSTITUTES *au Droit Criminel*, & du TRAITÉ *des Crimes*, par M. MUYART DE VOUGLANS, Avocat au Parlement de Paris, doit se distribuer dans les premiers jours de ce mois chez Dessaint & Sailland, rue saint Jean-de-Beauvais; Briasson & Savoye, rue saint Jacques; Garneau, rue saint Severin, le Breton, rue de la Harpe; Durand, rue du Foin, la Veuve Rouy & Cellot au Palais.

Ce ſecond Volume eſt diviſé en trois Parties, dont la premiere comprend l'Inſtruction *ſuivant l'Ordonnance Criminelle de* 1670; la ſeconde, l'Inſtruction *ſuivant la Nouvelle Ordonnance, ſur le faux principal & le faux incident, &c*; & la troiſiéme, l'Inſtruction *conjointe dans le cas privilégié.*

L'abondance & la diverſité des matieres ont rendu ce ſecond Volume plus conſidérable d'environ un tiers que le premier. On l'a cependant diſpoſé de maniere à pouvoir être partagé en deux, ſuivant le goût & la commodité du Public.

Le prix eſt de 12 livres en brochure.

L'on trouvera auſſi chez les mêmes Libraires, des Exemplai-

res des Institutes au Droit Criminel, & du Traité des Crimes, Volume *in*-4°. dont le prix est de 10 livres broché, & 12 livres relié.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Juillet 1762. II. vol.

ARTICLE CVII. *Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes especes de Bêtes à laines*, p. 1735

ART. CVIII. *Abregé de la vie des plus fameux Peintres*, 1756

ART. CIX. *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* T. XXVII. dernier Extrait, 1886

ART. CX. *Lettre aux Auteurs de ces Mémoires*, 1822

ART. CXI. *Discours & Dissertation lûs le 25 Février 1762, à l'ouverture & premiere séance de l'Académie des Experts Ecrivains vérificateurs*, par M M. d'Autrepe & Paillasson, 1830

ART. CXII. *L'Art de s'enrichir*

promptement par l'Agriculture; par M. Despommiers, 1843
ART. CXIII. *Opuscules Chymiques de M. Margraf*, 1859
ART. CXVI. Nouvelles Littéraires, 1881

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 2 Juillet 1762.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Aout, 1762.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les ſeize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adreſſes indiquées, ſera à l'ordinaire de 12 liv. 16 ſ. Les Perſonnes qui ſouhaiteront les recevoir francs de port par la poſte, les payeront 17 liv. 12 ſ.

Le Bureau d'adreſſe pour les abonnements, eſt chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Auguſtins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

AOUT, 1762.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI.

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 799 volumes : Sçavoir,

Années.	Vol.	Années.	Vol.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	11.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Aout, 1762.

ARTICLE CXVII.

ESSAI SUR LE BLANCHIMENT des Toiles, traduit de l'Anglois de M. Home, Docteur en Médecine d'Edimbourg (vol. *in*-12. de 450 pages.) *A Paris chez Ganeau Libraire, rue saint* Seve-

rin, aux armes de Dombes. M. DCC. LXII.

LE blanchiment des toiles, avant M. *Home*, étoit un procédé connu d'un très-petit nombre de personnes, si l'on excepte les Blanchisseurs, qui ne l'exerçant que par routine, ne pouvoient contribuer à sa perfection. Cet estimable Ecrivain ne donne point dans les probabilités systématiques ; il remonte toujours de l'effet à la cause, prend l'expérience pour guide, & ne la perd jamais de vue. C'est la route qu'il a déja suivie dans ses *principes d'Agriculture & de végétation*, traduits par M. l'Abbé Guenée : il s'est conduit de même dans son *Essai sur l'anayse & les vertus des Eaux minérales de Dunse*, qui pour leurs qualités approchent assez de celles de Provins, décrites par Duclos, & de celles de Lauchstad analysées par Hoffman.

Après avoir démontré les liai-

ſons de la Chymie avec les Arts, & en particulier avec le Blanchiment des Toiles, M. *Home* expoſe les différentes méthodes uſitées pour cette opération. Dans les pays chauds, on a ſans doute découvert de bonne heure que le Soleil & la roſée, ou les fréquens arroſemens pouvoient blanchir la toile : on aſſure que dans les Indes Orientales, on fait encore uſage de ce procédé le plus ancien de tous. Mais dans les climats plus froids & plus ſujets aux variations de l'Athmoſphére, on eſt obligé de ſuppléer à la chaleur par des leſſives dans leſquelles on employe différens ſels.

Les deux méthodes les plus uſitées dans les contrées ſeptentrionales, ſont l'Hollandoiſe & l'Irlandoiſe ; la premiere pour les toiles fines, la ſeconde pour les autres. L'Hollandoiſe conſiſte dans les cinq procédés ſuivans 1°. On fait tremper la toile dans de l'eau tié-

de, ou dans parties égales d'eau & de leſſive qui n'ait ſervi qu'à blanchir de la toile; ſouvent on met dans cette eau de la farine ou du ſon de ſeigle. On aſſujettit fortement ſur la toile un couvercle de bois, parce qu'elle doit ſe gonfler & s'élever. Environ ſix heures après qu'on l'a miſe dans l'eau tiéde, & douze heures ſi elle eſt dans la froide, on apperçoit des ſignes de fermentation. Ce mouvement inteſtinal continue depuis trente-ſix juſqu'à quarante-huit heures, ſuivant la chaleur qu'il fait alors. Il faut tirer la toile du vaiſſeau, avant que la pellicule ou écume, qui s'étoit élevée à la ſurface, ſe précipite au fond: après l'avoir lavée, & foulée au moulin pour en faire ſortir la craſſe que la fermentation a détachée, on l'étend ſur une prairie pour la faire ſécher.

2°. Enſuite on paſſe à la ſeconde opération qui eſt le coulage de la

leſſive ou l'application des ſels. La premiere leſſive ſe fait dans une chaudiere qui contient environ cent ſoixante-dix gallons, meſure d'Ecoſſe, c'eſt-à-dire, près de ſix cents quatre-vingt pintes de Paris; on ne l'emplit qu'aux trois-quarts, & on fait bouillir l'eau. Quand elle jette les premiers bouillons, on y met les cendres ſuivant les proportions ſuivantes; trente livres de cendres bleues & autant de cendres blanches; deux cents livres de cendres de marcoft, ou, ſi l'on ne peut en avoir, environ trois cents livres de celles de caſſoude; trois cents livres de potaſſe ou cendres blanches de Moſcovie: il faut bien broyer ces trois dernieres eſpeces. On fait bouillir cette eau pendant un quart d'heure en remuant ſouvent les cendres. Enſuite on retire le feu, & on laiſſe repoſer la liqueur, juſqu'à ce qu'elle ſoit claire & limpide; ce qui demande au moins

ſix heures. De cette mere leſſive mêlée avec du ſavon liquide, & étendue dans de nouvelle eau, on en fait une ſeconde qui doit ſervir au coulage. La toile étant retirée bien ſeche de la prairie, on l'arrange dans un cuvier, & pendant ſix ou ſept heures on verſe deſſus de cette ſeconde leſſive que l'on fait paſſer ſucceſſivement du dégré de chaleur animale juſqu'à celui de l'eau bouillante. Enſuite après l'avoir laiſſée ſe macérer pendant trois ou quatre heures, on fait écouler la leſſive que l'on jette, ou que l'on conſerve pour les premiers coulages.

3°. On expoſe cette toile dès le grand matin au Soleil & à l'air, ſur une prairie ; pendant les ſix premieres heures, il faut l'arroſer ſouvent, & ne pas lui donner le tems de ſe ſécher : enſuite on ne l'arroſe plus que lorſqu'il paroît quelques endroits ſecs. Il faut ceſſer ces arroſemens après ſept heu-

res du ſoir, à moins que la nuit ne ſoit fort ſeche : on en fait deux ou trois le lendemain matin avant midi, ſi le tems eſt ſec ; autrement il ne faudroit point du tout mouiller la toile. Lorſqu'elle eſt bien ſeche, on la retire de la prairie ; on la fait ainſi paſſer ſucceſſivement de la leſſive à la prairie, & de la prairie à la leſſive, depuis dix juſqu'à ſeize fois, & même davantage, avant de lui donner les acides : on augmente graduellement la chaleur de la leſſive juſqu'à la moitié des coulages, & pour le reſte on diminue dans la même proportion. La leſſive du coulage du milieu eſt ordinairement d'un tiers plus forte que la premiere ou la derniere.

4°. La quatriéme opération conſiſte dans l'application des acides, dont la longue expérience ſeule peut aſſigner le moment précis : il faut en général que la toile ait par tout une couleur égale, & qu'elle ſoit, pour la plus grande

partie, débarrassée de l'écorce extérieure de la filasse. On verse dans une grande cuve une quantité suffisante de lait de beurre ou de lait aigri pour humecter la toile : on se sert aussi de son ou de farine de seigle délayée dans de l'eau tiéde. Il s'excite une fermentation qui dure ordinairement cinq ou six jours : c'est avant la précipitation de l'écume qu'il faut retirer la toile ; ensuite on la repame, on la porte au moulin, & on la remet aux femmes pour la frotter.

5°. On finit par le savonnage, après lequel vient une forte lessive ; on répéte encore l'application des acides, on reporte la toile au moulin, on la lave, on la remet à la lessive & on l'arrose sur la prairie. Ces opérations se suivent alternativement, jusqu'à ce que la toile soit blanche : alors on la met au bleu, on l'amidonne & on la fait sécher.

Telle est la méthode employée

en Hollande & dans le pays de l'Auteur pour blanchir les toiles fines. Celle qui eſt pratiquée en Ecoſſe pour les groſſes toiles, eſt plus abrégée & reſſemble beaucoup à l'Irlandoiſe : M. *Home* en donne auſſi la deſcription à la fin de la ſeconde & derniere ſection de la premiere partie de ſon ouvrage.

Paſſons aux obſervations que des expériences répétées ont fait faire au Phyſicien Ecoſſois ſur ces principales opérations du blanchiment des Toiles. Entre les mains du Fabricant, la toile a contracté beaucoup de malpropreté, qui lui vient principalement de ce qu'on la prépare avec du ſuif & une eſpece de gruau fait avec du ſon, de la fleur ou de la farine d'avoine. Le premier procédé du blanchiment qui eſt celui de la macération, tend à enlever la ſaleté de cet apprêt ou *parou*, ſi on la laiſſoit, les ſels ne

pourroient agir ſur la toile, & des mains mal habiles pourroient l'y fixer. Le mouvement de fermentation qu'excitent les ſels de la leſſive, porte ces parties étrangères à la ſurface de l'eau : elles rentreroient dans la toile, ſi on n'avoit ſoin de la retirer du cuvier avant la précipitation de l'écume : ſi on la laiſſoit trop longtems après cet inſtant, il s'enſuivroit encore de plus grands inconvéniens ; la fermentation putride qui ſuit de près l'acéteuſe, rendroit la toile tendre & noire.

Le coulage de la leſſive eſt l'opération la plus importante. Son but eſt de détacher par le moyen des leſſives alkalines cette ſubſtance particuliere de la toile, qui cauſe ſa couleur brune. Il y a pluſieurs ſentimens différens ſur la maniere dont les ſels de ces leſſives opérent ; les uns penſent qu'ils agiſſent en altérant le tiſſu extérieur de la toile ; quelques autres veu-

lent que ce ſoit en ſéparant les parties mucilagineuſes ; d'autres enfin croyent que c'eſt en abſorbant l'huile renfermée & amaſſée dans les cellules de la plante. Cette derniere opinion eſt la plus accréditée, & n'eſt cependant qu'une conjecture. M. *Home* croit pouvoir aſſurer, d'après pluſieurs expériences, que les leſſives alkalines tirent de la toile une huile peſante combinée avec les particules terreuſes du lin.

Il eſt néceſſaire que la toile ſoit ſeche avant que l'on coule la leſſive, afin que les ſels la puiſſent pénétrer avec l'eau. Si la toile étoit mouillée, il n'en entreroit pas une auſſi grande quantité, & le reſte de ces ſels agiſſant fortement ſur les filamens extérieurs pourroit les endommager. Le degré de chaleur de la leſſive eſt encore un point très-eſſentiel : commencer à leſſiver avec de l'eau bouillante ſeroit le moyen de durcir la toile, de

resserrer les ouvertures de ses pores & d'en fermer l'accès aux sels; au lieu qu'une chaleur douce la rend plus souple & plus perméable. Quand les passages sont bien libres, on peut alors augmenter le dégré de chaleur pour donner plus d'activité à ces sels. Que les lessives soient moins fortes aussi dans les premiers coulages, parce qu'elles agissent beaucoup alors sur la surface de la toile, dont le tissu n'est pas encore suffisamment disposé à se laisser pénétrer : ces précautions doivent être observées, proportion gardée, sur les toiles grossieres. On peut cependant pour celles-ci passer plus promptement au dégré de l'eau bouillante ; parce que leur tissu est plus lâche. Comme la lessive se charge d'une espece de crasse qu'elle pourroit déposer sur la toile, si on employoit trop souvent la même, M. *Home* conseille de ne la pas faire servir plus de deux fois.

L'évaporation continuelle que l'on entretient en arrosant & laissant sécher alternativement la toile sur le pré, emporte quelques particules qui restent dans son tissu après le coulage. C'est se rendre au préjugé que de croire avec le commun des Blanchisseurs, que la toile se blanchit plus promptement sur le pré dans les mois de Mars & d'Avril que dans les autres, & d'en conclure que le blanchiment n'est pas proportionné au dégré de l'évaporation, puisqu'elle est moindre alors qu'en été. Outre que les premieres lessives du printems sont mieux soignées, parce que l'ouvrier en a moins à conduire, il paroît encore par une observation que cite M. *Home*, que les Blanchisseurs se font illusion, & que la toile portée à la blanchisserie au commencement du mois de Juin, a plutôt acquis sa blancheur que celle qu'on y porte en Mars. Que la toile ne blanchisse

pas si vîte par un grand vent, ce n'est pas encore une raison pour douter qu'elle devienne blanche sur le pré par le moyen de l'évaporation : le vent desseche trop promptement la surface de la toile, & en reserrant ses parties extérieures il nuit à l'évaporation des molécules qui remplissent l'intérieur du tissu.

Il suit de ces réflexions que le sol de la prairie, où l'on étend la toile, doit être graveleux ou sablonneux, afin que l'eau le traverse promptement, & que la réverbération augmente la chaleur. Il est encore nécessaire que l'eau employée aux arrosemens soit légere, douce & nullement fangeuse ; car elle déposeroit de la boue sur la toile : si l'on ne peut l'avoir aussi limpide qu'il seroit à désirer, il faut faire dégorger la toile dans d'autre eau, & la porter ensuite au Moulin, autrement les coulages suivants fixeroient la fange.

Les fréquens arroſemens ayant converti les ſels alkalis en terre abſorbante, il eſt néceſſaire de recourir aux acides pour l'enlever, ils s'uniſſent à elle, & compoſent un ſel neutre imparfait qui eſt diſſoluble dans l'eau, & que l'on peut emporter en lavant bien la toile. Nous avons déja indiqué les acides que l'on employe communément à cet effet. Il faut faire ſécher la toile avant de la mettre au lait, afin que les particules acides la pénétrent en même tems que les aqueuſes : quelques heures après les ſignes de la fermentation ſe manifeſtent ; elle eſt lente cependant, & le procédé dure cinq ou ſix jours : quand la terre abſorbante eſt entierement ſaturée, le reſte des acides peut s'unir aux particules colorantes & contribuer à les détacher. Les premiers acides que l'on employe doivent être très-forts, à cauſe de l'abondance de la terre abſorbante.

Il manque à cette opération de parvenir à ſon but, par une méthode plus prompte & moins diſpendieuſe; on peut abréger le tems de la fermentation, en plaçant dans l'attelier des tuyaux échauffés qui donnent plus de chaleur. Pour remédier à la cherté, on pourra ſe ſervir d'acides minéraux; ils n'ont pas l'inconvénient des acides végétaux dont les particules oléagineuſes ne peuvent manquer de colorer la toile. M. *Home* n'avoit pas eu d'abord grande opinion de leur ſuccès, parce qu'ils n'ont aucune fermentation, & qu'il la croyoit abſolument néceſſaire; il redoutoit d'ailleurs leur qualité corroſive: mais des expériences répétées pendant deux étés en différentes blanchiſſeries, l'ont convaincu qu'ils répondoient parfaitement au but qu'on ſe propoſe, & qu'à certains égards ils étoient préférables à ceux qui ſont en uſage. L'huile de vitriol bien

combinée avec l'eau dans laquelle on l'étend, blanchit la toile ſans danger, & plus promptement que l'acide du lait ; elle ne ſe corrompt point, ce qui arrive aux autres acides communément employés, pour peu qu'on veuille les garder. On peut d'ailleurs ſe procurer cet acide en tout tems & à meilleur compte que le lait.

La ſeconde Partie de l'*Eſſai ſur le blanchiment des Toiles*, ſe termine par quelques détails concernant le frottage à la main avec le ſavon & l'eau chaude, les frottoirs ou planches à frotter, & la maniere de faire paſſer les toiles au bleu & à l'amidon.

La troiſiéme renferme un grand nombre d'expériences & d'obſervations ſur les cendres dont on ſe ſert dans les blanchiſſeries. Des épreuves réitérées ont fait découvrir à M. *Home*, que les cendres de perles bleues ſont un ſel alkali très-pur, combiné avec un

peu de tartre vitriolé & de terre abſorbante : celles de perles blanches ont pour baſe fixe de leurs alkalis, une terre abſorbante, & non pas calcaire, comme le prétendent pluſieurs Chymiſtes ; elles ſont d'un cinquiéme moins anti-acides que les bleues : la potaſſe de Moſcovie, appellée auſſi cendres blanches, contient un alkali & de la chaux ; elle a plus de la derniere ſubſtance que de la premiere : la ſoude ou caſſoude renferme une terre à moitié vitrifiée, de la chaux, des ſels alkalis, avec une ſubſtance inflammable & volatile le ſel des cendres de marcoſt paroît contenir à peu près les mêmes principes ; il y a pourtant moins de ſouffre & il eſt plus volatil. Ces découvertes ont conduit M. *Home* à trouver la maniere de faire ces cendres dans toutes les contrées où l'on peut en avoir beſoin.

La quatriéme & derniere partie de ſon ouvrage eſt une expoſition des effets naturels de ces cendres & des autres corps ſur la toile qui n'a point été blanchie. Des expériences faites pour connoître la façon d'opérer de ces agens, ſe déduiſent, comme autant de corollaires, les obſervations ſuivantes.

Les eſprits acides minéraux tempérés par une quantité d'eau ſuffiſante, diſſolvent dans la toile une ſubſtance fangeuſe, plus peſante que le mélange acide; ils donnent à la toile de la blancheur, quoiqu'elle ne ſoit pas conſidérable, & cela ſans la rendre plus foible. L'huile de vitriol blanchit le mieux, vient enſuite l'eſprit de nitre, & l'eſprit de ſel marin blanchit le moins bien; ils rendent la toile dure & rude.

Les cendres de perles extraient quelque-choſe de la toile; la ren-

dent plus blanche, quoique avec un œil jaunâtre; il ne paroît pas qu'elles l'affoiblissent. Elles blanchissent mieux que les acides minéraux, & moins bien que la chaux. Les cendres de Moscovie donnent une grande blancheur à la toile, mais l'affoiblissent beaucoup. Celles de marcoft tirent plus de particules de la toile, la blanchissent mieux & l'affoiblissent moins que celles de Moscovie employées en pareille quantité. La cassoude rougit un peu la toile, & en attaque le tissu autant que les cendres de marcoft.

L'eau de chaux de pierre blanchit davantage, en communiquant cependant à la toile un œil jaunâtre : elle l'affoiblit & en extrait plus qu'aucune des matieres précédentes : ce qui suffit pour empêcher de l'employer seule. L'eau de chaux d'écailles d'huitres plus active que l'autre, est aussi plus dangereuse.

gereuſe. Les ſels alkalis ajoutés à la chaux la rendent moins corroſive, mais ils diminuent la propriété qu'elle a de blanchir; Un mélange de quantités égales de ces matieres blanchit très-bien la toile, & l'affoiblit très-peu : ce qui doit rendre circonſpect ſur les raiſonnemens qui ſe font par analogie, puiſque ce compoſé de chaux & de ſels alkalis eſt un puiſſant cauſtique par rapport aux ſubſtances animales.

La chaleur augmente l'activité de ces diſſolvans; mais il faut, comme nous l'avons déja fait remarquer, qu'elle ne ſoit portée que ſucceſſivement au dégré de l'eau bouillante. La quantité de bulles d'air qu'élevent ces menſtrues, ſemble prouver qu'ils diſſolvent dans la toile des parties qui contiennent beaucoup d'air fixe. Les acides & les alkalis perdent de leur ſaveur à proportion de leurs opérations ſur la toile; ils

paroiſſent enchaînés ou détruits par leur combinaiſon avec la ſubſtance qu'ils ont extraite.

Les cendres de perles ajoutées à celles de Moſcovie, dans la proportion adoptée par les Blanchiſſeurs, ſemblent émouſſer les parties corroſives de celles-ci. C'eſt pour cela ſans doute que le ſac de toile, au travers duquel on paſſe la leſſive, peut ſervir deux ans.

Le ſel marin ſeul ne blanchit point, il ne fait qu'altérer & affoiblir la toile. Les cendres de varec, qui contiennent environ un quart de ce ſel, doivent avoir le même effet. Il n'eſt plus étonnant que la toile d'Irlande ſoit ſi mince & ſi foible, parce qu'on s'y ſert communément des cendres de varec dans les premiers leſſivages. Pour les rendre utiles, il faudroit en ſéparer le ſel marin.

En ſavonnant la toile avec de l'eau chaude, & la frottant avec les mains on ne peut en détacher

tous les acides & les alkalis dans lesquels on l'a plongée. Il faut recourir aux sels antagonistes, chasser les alkalis par les acides & les acides par les alkalis.

La toile qu'on a fait bouillir dans de vieille lessive, devient considérablement plus pesante, parce qu'elle s'est chargée de mal-propretés. Les arrosemens & les déficcations, que l'on fait éprouver alternativement à la toile sur le pré, enlevent des parties que l'on ne peut détacher en lavant & en savonnant.

Le savon de Castille blanchit très-foiblement ; il ne paroît pas qu'il corrige la qualité corrosive des cendres de Moscovie & de la chaux : il a seulement l'avantage de rendre la toile douce. Le lait de beurre paroît avoir quelque tendance à blanchir de la toile encore brune, il semble propre à renforcer celle qui est affoiblie.

A ces obſervations lumineuſes ſuccédent des recherches ſur la cauſe & les effets de la crudité de l'eau & ſur la maniere de l'adoucir. L'importance de cet objet nous engage à le développer dans un Extrait détaillé que nous ſommes obligés de renvoyer aux prochains Mémoires.

ARTICLE CXVIII.

LA PHILOSOPHIE CHAMPETRE. Ode traduite de l'Italien, avec des réflexions sur la Poësie, & sur quelques Poëtes. Brochure de 90 pages *in*-8°. *A Ville Franche de Rouergue, chez Pierre Vedeilhié, Imprimeur du Roi, & se trouve à Paris chez Barbou, rue S. Jacques M. DCC. LXII.*

QUand on veut traduire les Poëtes, dit l'Auteur de cette Brochure, au commencement d'une préface qui précéde l'Ode & les Réflexions dont nous allons rendre compte, il faut les traduire en vers. « La traduction en prose du » Paradis perdu de Milton, par » M. Dupré de Saint Maur, de la » Jérusalem délivrée du Tasse, » par M. de Mirabaud, de l'anti-

» Lucréce par M. de Bougainville, » ſont aſſurément très-élégantes & » très-Poëtiques. Je crois cependant qu'à mérite égal, elles in» tereſſeroient encore davantage, » ſi elles étoient verſifiées. »

En effet, quand nous liſons une traduction en vers, nous ſommes sûrs au moins que c'eſt un Poëte qui parle, au lieu que nous l'oublions aiſément, ſi nous n'avons que de la proſe ſous les yeux. Les vers ſont bien plus propres à nous tranſmettre fidelement l'eſprit & les beautés de l'original; nous retrouvons le Poëte dans la Poëſie, la Proſe eſt trop ſouvent obligée de le déſigurer: ce qui eſt beauté dans l'une eſt phébus chez l'autre: une épithéte qui, par l'image qu'elle préſente, fait quelquefois tout le mérite d'un vers, peut déparer une phraſe proſaïque, ou n'y pourra pas même entrer. Le génie de la Proſe & celui de la Poëſie différent entierement; elles ont cha-

cune leur penſée & leur expreſſion propres qu'il faut leur conſerver ; c'eſt diminuer leur prix, que de les dénaturer.

Mais s'il eſt comme eſſentiel de traduire les Poëtes en vers, quel art, quel travail, quelle juſteſſe, quelle fécondité dans la langue n'exige pas une pareille entrepriſe, ſur-tout lorſqu'on eſt obligé de faire concourir la rime avec la raiſon ? « Qu'il eſt difficile de ſaiſir » la maniere & le *coſtume* d'un » Poëte, de ne point affoiblir ſes » tableaux en les copiant, & de » rendre trait pour trait ſon ca- » ractere original » ! Auſſi combien ont échoué, & combien échoueront ! « Les deux traductions en vers » Anglois les plus parfaites que » l'on connoiſſe & les plus eſti- » mées de toute l'Europe, tant » pour la pompe de la verſifica- » tion, pour l'énergie des choſes, » la magnificence du ſtile, l'élé- » vation des penſées, l'éclat & la

» vigueur du coloris, que pour
» l'admirable précision qui y regne,
» celles d'Homere & de Virgile ;
» par Pope & Dryden, laissent en-
» core bien des choses à désirer ; on
» s'apperçoit toujours en les li-
» sant, que c'est le revers d'une
» étoffe magnifique, & qu'on nous
» a donné des monnoyes de cui-
» vre pour des piéces d'or. »

Le Traducteur donne les plus grands éloges à l'Ode Italienne, qu'il fait passer dans notre langue. Il y trouve des images charmantes, & des peintures d'autant plus vrayes & intéressantes qu'elles sont naturelles. « Mais ces sortes » de peintures, dit-il, ont peu » d'attraits pour quelques Lec- » teurs » ; ils sentent peu les choses simples ; ils n'aiment pas la nature. Il eût pu ajouter que ce dégoût devient plus général, quand le Peintre n'a qu'un mérite ordinaire. Cette réflexion ne tombe point sur le Copiste ; celui-ci

eſt aſtreint à ſuivre ſon modele.

Recueillons dans cette Ode quelques-unes des Strophes qui nous ont paru les meilleures.

„ Ce n'eſt que ſous un toît champêtre
„ Qu'on vit, qu'on jouit de ſon Etre,
„ Qu'on eſt heureux, qu'on eſt à ſoi:
„ Le Trône même a ſes entraves;
„ Les Grands ne ſont que des eſclaves,
„ Tout homme libre eſt un vrai Roi.

„ Que je t'aime, ô ſimple nature!
„ Toujours belle, ſans impoſture,
„ Tu plais en tout tems, en tous lieux!
„ Non, il n'eſt que toi d'immortelle;
„ Toujours vraie, & toujours nouvelle,
„ Tu charmes le cœur & les yeux.

„ D'une ſimple & jeune Bergere,
„ Qui file en paix ſur la fougere,
„ Tes chants ſont briller la candeur.
„ C'eſt toi qui formes ſon langage;
„ Son innocence eſt ton ouvrage,
„ Et ton empire eſt dans ſon cœur.

Cette piece de vingt-deux Strophes, dans laquelle on trouve de l'aménité, eſt ſuivie de quarante-ſix réflexions ſur la Poëſie & ſur quelques Poëtes; elles ſont déjà

pour la plûpart avouées par les connoiſſeurs.

On ne peut qu'applaudir au zéle de M. D. R. contre ceux qui emploient la Poëſie à des uſages profanes. « Que les Poëtes, dit-il, » ſont coupables quand ils profa- » nent leur Art! Devroient-ils ja- » mais oublier que c'eſt Dieu qui » en eſt l'auteur, qu'il a lui-même » inſpiré à ſes Prophetes ce langa- » ge ſacré ? hélas! la ſource de la » Poëſie eſt ſi pure; faut-il que la » plûpart des canaux par où elle » coule ſoient ſi empoiſonnés?

Il vaudroit mieux, comme il remarque fort bien, « que tous les » Poëtes euſſent la noble émula- » tion de payer tous les ans un » tribut à la Religion, & de tra- » vailler à l'envi à qui en parleroit » le mieux. Quels biens réſulte- » roient de cette généreuſe ambi- » tion! l'on ne verroit plus de ces vers licencieux qui déshonorent ceux qui les produiſent, & prou-

vent plutôt la corruption du cœur, & l'abâtardissement de l'esprit que sa délicatesse.

M. D. R. a bien raison de dire qu'en Poësie sur-tout, » on ne dé-
» finit jamais plus utilement, &
» avec plus de succès que par de
» grands exemples. Si l'on me de-
» mandoit ce que c'est que l'en-
» thousiasme poëtique, je rappor-
» terois d'abord entre cent exem-
» ples ce début magnifique du
» Pseaume XLVIII. que le grand
» Rousseau a rendu par ces beaux
» vers.

„ Qu'aux accens de ma voix la terre se réveil-
„ le ;
„ Rois soyez attentifs : peuples ouvrez l'oreil-
„ le ;
„ Que l'Univers se taise, & m'écoute parler.
„ Mes chants vont seconder les accords de ma
„ Lyre.
„ L'Esprit saint me pénetre, il m'échauffe, il
„ m'inspire,
„ Les grandes vérités que je vais révéler.

On prendroit encore pour exem-

ple cet endroit du Pseaume LXVII, traduit par M. le Franc.

„ Dieu se léve : tombez, Roi, Temple, Autel,
„ Idole :
„ Au feu de ses regards, au son de sa parole
„ Les Philistins ont fui.
„ Tel le vent dans les airs chasse au loin la fu-
„ mée,
„ Tel un brasier ardent voit la cire enflammée
„ Bouillonner devant lui.

Ne pourroit-on pas citer aussi cette Stance admirable du même Poëte ?

„ Le Sculpteur a dit à la pierre,
„ Sois un Dieu, je vais t'implorer.
„ Il a dit à ce tronc étendu sur la terre,
„ Leve toi, je veux t'adorer.
„ D'un bois rongé des vers, ou d'un marbre
„ insensible,
„ L'Idolâtre fait son appui ;
„ Mais le Seigneur habite un Temple incor-
„ ruptible :
„ Que l'univers se taise, & tremble devant
„ lui.

Tout le monde ne souscrira pas au jugement que porte M. D. R. sur l'*Aminte* du Tasse comparé avec

le *Paſtor fido* du Guarini. Il éleve un peu trop le premier Poëme au-deſſus du ſecond. On ne voit pas non plus, pourquoi il établit entre Corneille & Racine pour la partie du ſtyle, la même différence qu'entre Lucain & Virgile. Qui reconnoîtra Lucain dans l'un ou l'autre de ces Poëtes tragiques?

On ſera encore fondé à ne pas admettre la définition que donne M. D R. du génie : il le forme de l'aſſemblage de la ſcience, du jugement & de l'imagination. La ſcience découvre au génie plus d'objets qu'il n'en enviſageoit ; mais, il exiſte avant elle : le jugement même ne fait que le conduire.

» Il n'y a, à proprement parler, dit M. D. R. que trois genres de » Poëſie qui conſtituent le Poëte, » l'Ode, la Tragédie & l'Epopée. » Cette idée qui ſe trouve répétée dans des termes différents à la phraſe ſuivante, n'eſt vraie que dans ce ſens, que la fiction Poë-

tique domine beaucoup plus dans ces Poëmes que dans les autres.

Nous terminerons nos obſervations par les éloges que mérite M. D. R. Il paroît nourri de la lecture des meilleurs Poëtes, où il a puiſé d'excellentes maximes, & de très-bons préceptes. Cette récolte le mettra en état de donner au Public quelque choſe de mieux.

L'évenement juſtifie déja les eſpérances que nous avoit fait concevoir cet eſſai. Notre Extrait étoit ſous preſſe, lorſqu'on nous a remis une autte production de la Muſe de M. D. R., elle a pour titre, *les Charmes de la vie privée ; Epitre à un ami de l'Académie de Bordeaux.* S'il eſt vrai que l'Ode, dont nous avons parlé, ſoit une traduction, l'Auteur fera beaucoup mieux de penſer & d'écrire d'après lui-même. On remarque dans cette Epitre une verſification aiſée, délicate & analogue au ſujet : le

Lecteur en jugera par quelques citations.

Je ſuis content dans cette plaine;
Auſſi pur que cette fontaine,
Mon cœur n'y connoît que la paix.
Je lis, j'écris, je me promene;
D'aucun remords, d'aucune peine,
Mon ame ne reſſent les traits.
L'erreur ne vient point la corrompre;
Ses fers ſont faciles à rompre,
Dans les bras de la liberté;
Je l'aime, c'eſt là mon partage;
Sans ceſſe elle me dédommage,
De ma paiſible obſcurité.

Ces vers ne ſont pas ſans défauts, il y a quelques équivoques de conſtruction; mais il y regne une heureuſe facilité ainſi que dans ceux-ci.

Laiſſe moi donc........
Méditer Platon & Virgile,
Chanter avec aménité
Un vers coulant, un air facile,
Enfans de mon oiſiveté;
Faire un Madrigal, une Idylle;
Tracer avec naïveté
D'une vie heureuſe & tranquille,
Le charme & la ſimplicité;
Cultiver la Philoſophie,

Non pas celle qui fortifie
L'esprit dans l'incrédulité,
Celle qui n'en fait qu'un impie
Sans raison, sans docilité;
Mais celle qui rend l'homme sage,
Et qui fixe son cœur volage,
Dans le sein de la vérité.

ARTICLE CXIX.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année M. DCC. LV, juſques & compris l'année M. DCC. LVII. (Tome XXVIII.) *A Paris de l'Imprimerie Royale M. DCC. LXI.*

A L'ouverture de ce Volume ſe préſente un troiſiéme Mémoire de M. *le Beau*, ſur la Légion Romaine, dont l'objet ſpécial eſt de rechercher l'origine de la Cavalerie Légionnaire, & d'expoſer l'état dans lequel elle ſubſiſta juſqu'aux tems des Gracques. Les Savans ſont partagés ſur cet article épineux de l'antiquité Romaine. M. *le Beau* eſt ſouvent obligé de contredire *Sigonius*, *Juſte-Lip-*

se & Saumaise : il le fait avec tous les égards qui leur sont dûs, & par la solidité de ses preuves, conduit son Lecteur à ne plus regretter de n'être pas de l'avis de ces Critiques éclairés. Développons son sentiment.

Romulus divisa sa Colonie en trois *Tribus* qui portoient le nom de *Ramnes*, *Tatienses* & *Luceres* : de chacune il tira cent hommes, pour en faire des Cavaliers, & donna à ces trois Centuries la dénomination de leurs Tribus : telle est l'origine de la Cavalerie Romaine. Numa, Prince ami de la paix, ne s'occupa que de la Législation & des cérémonies Religieuses. Tullus Hostilius encore plus guerrier que Romulus, après avoir détruit la Ville d'Albe, augmenta de trois cents Albains les trois Centuries de ses Cavaliers. Ce nombre fut le même sous Ancus Marcius. Tarquin l'ancien, pour soutenir la guerre contre les Sabins,

crut devoir rendre ſa Cavalerie plus nombreuſe ; il doubla le nombre des Cavaliers de chaque Centurie, dit Tite-Live, & les trois Centuries enſemble ſe trouverent compoſées de dix-huit cents hommes. Celles qui avoient été formées par Romulus, & augmentées par Tullus Hoſtilius comprenoient donc déja neuf cents Cavaliers.

Voici l'explication que donne M. *le Beau* au texte de Tite-Live, que Saumaiſe trouve inintelligible en cet endroit. Romulus avoit d'abord établi trois Centuries de cent Cavaliers chacune ; il les augmenta enſuite par l'inſtitution des *Celeres*, dont il compoſa ſa garde. Ces derniers étoient, ſelon Denis d'Halicarnaſſe, trois cents jeunes Cavaliers vigoureux, tirés des meilleures familles, & que Romulus fit choiſir par les ſuffrages des Curies. Les trois cents Albains qu'ajouta Tullus Hoſtilius, ayant été

diſtribués dans les trois Centuries, elles ſe trouverent alors compoſées chacune de trois cents hommes : Tarquin l'ancien les doubla ; elles devoient donc comprendre alors, comme le dit Tite Live, dix-huit cents Cavaliers. *Varron* obſerve que ces corps de Cavalerie, après avoir été doublés & triplés dans la ſuite, garderent encore leur nom primordial de Centuries : la même choſe eſt arrivée à l'égard des Tribus.

Servius forma douze nouvelles Centuries de Cavaliers, qu'il tira de la claſſe des Citoyens les plus diſtingués, *ex primoribus civitatis*. Il partagea celles de Romulus & en fit ſix, en leur conſervant leurs anciens noms, avec la diſtinction de *primi* & de *ſecundi*. Ces Cavaliers touchoient dix mille as du tréſor public, pour l'achat de leurs chevaux : on leur aſſigna pour la nourriture de ces chevaux deux mille as par an, à prendre ſur le

bien des Veuves assez riches pour payer cette taxe. M. *le Beau* évalue avec fondement ces dix-huit Centuries à cinq mille quatre-cents hommes en tout, & croit qu'elles furent en même tems la pépiniere de la Cavalerie Légionnaire & de l'Ordre Equestre.

Les Chevaliers Romains sont-ils antérieurs au tems des Gracques? Sigonius, Juste Lipse, Saumaise, & d'après eux Eybenius, Grœvius & la foule des Antiquaires ont embrassé l'affirmative. M. *le Beau* expose, en suivant le flambeau d'une saine critique, les raisons qui le décident à ne point souscrire à ce sentiment. Il s'appuye spécialement sur un endroit de Pline le Naturaliste (L. 33. c. 7. & seq.) Outre l'autorité que donne à cet Auteur sa vaste & profonde érudition, il mérite, par un titre particulier d'être pris pour Juge sans appel en cette matiere, puisqu'il étoit lui même Chevalier Romain.

Août, 1762.

Voici les propres paroles de Pline traduites mot à mot ſelon l'édition du P. Hatdouin.

« Les anneaux s'étant mis à la » mode, ſervirent à diſtinguer un » nouvel ordre d'avec le peuple, » & cet Ordre fut lui-même diſ- » tingué du Sénat, par la Tunique » particuliere aux Sénareurs. Ce- » pendant cette derniere diſtinc- » tion n'eſt pas ancienne non plus » que l'autre ; & nous trouvons » que la Tunique bordée d'une » large bande de pourpre, étoit » communément portée, même » par des Crieurs publics, tel que » le Pere de L. Ælius Stilon, ſur- » nommé *Præconinus*, à cauſe de la » profeſſion de ſon pere. Ce ſont, à » proprement parler, les anneaux » d'or qui ont établi un troiſiéme » Ordre intermédiaire entre le » peuple & le Sénat, & c'eſt la » richeſſe qui confere aujourd'hui » le titre que donnoit auparavant » le ſervice dans la Cavalerie. Il

» n'y a pas même long-tems que
» l'anneau d'or eſt devenu la mar-
» que caractériſtique de l'Ordre
» Equeſtre. Lorſqu'Auguſte régla
» les décuries des Juges, la plû-
» part de ces Juges ne portoient
» encore que l'anneau de fer : on
» les nommoit alors *Judices*, &
» non pas *Equites*. Le nom d'*E-*
» *quites* étoit réſervé à ceux, qui,
» diviſés en pluſieurs compagnies
» nommées *Turmes*, avoient un
» cheval fourni par la Républi-
» que. »

Après quelques obſervations ſur les décuries des Juges, & ſur les changemens introduits dans l'Ordre Equeſtre ſous les regnes de Tibere, de Caïus & de Claude, Pline pourſuit en ces termes. « Les
» Gracques furent les premiers qui
» firent de l'Ordre Equeſtre un Or-
» dre ſéparé, ſous le titre de Ju-
» ges, & ce fut pour plaire au
» Peuple, & pour faire affront au
» Sénat, avec qui ils ne s'accor-

» doient pas. Bientôt ensuite leurs
» intrigues ayant été ruinées par la
» force, après plusieurs séditions
» terminées à l'avantage tantôt des
» uns, tantôt des autres, la consi-
» dération qu'avoient eue les Ju-
» ges du tems des Gracques, passa
» aux Fermiers publics, qui firent
» pendant quelque tems un Ordre
» distingué des deux autres. Enfin
» Cicéron, dans son Consulat,
» profita de la conjuration de Ca-
» tilina, pour donner un état de
» consistance à l'Ordre Equestre,
» se faisant honneur d'y avoir pris
» naissance, & se rendant popu-
» laire pour s'affermir. Depuis cet-
» te époque, cet Ordre a formé
» incontestablement un troisiéme
» corps dans l'Etat, & on com-
» mença alors à joindre, au nom
» du Sénat & du peuple Romain,
» celui de l'Ordre Equestre. C'est
» pour cette raison qu'encore à
» présent on ne le nomme qu'a-
» près le peuple, parce que c'est

» le

» le dernier Ordre qui ſe ſoit for-
» mé. »

« Les *Equites*, dans le tems qu'ils
» n'étoient que Militaires, ont
» changé ſouvent de nom. Sous
» Romulus & ſous les autres Rois,
» on les appella *Celeres*, enſuite
» *Flexumines*, puis *Troſſuli*, à cau-
» ſe d'une Ville de ce nom en Toſ-
» cane, à neuf mille pas en deça
» de Volſinies, qu'ils prirent ſans
» le ſecours d'aucune Infanterie.
» Ce nom leur reſta juſqu'après C.
» Gracchus. Junius qui fut ſurnom-
» mé Gracchanus, à cauſe de ſa liai-
» ſon avec C. Gracchus, s'exprime
» en ces termes: pour ce qui regar-
» de l'Ordre Equeſtre, ceux qui le
» compoſent s'appelloient ci-devant
» *Troſſuli*; aujourd'hui on les nom-
» me *Equites*; & c'eſt par ignorance
» de l'étymologie du nom de *Troſ-*
» *ſuli*, que pluſieurs d'entr'eux s'en
» offenſent comme d'une rail-
» lerie. »

Quelles conſéquences peut-on

déduire de ce paſſage de Pline? On paroît autoriſé à conclure avec M. *le Beau*, contre le ſentiment de Saumaiſe, que les *Celeres* n'étoient pas ſeulement la garde de Romulus, & que ſous les Rois ce nom fut donné à toute la Cavalerie Légionnaire. Ces Cavaliers furent à la vérité l'origine de l'Ordre Equeſtre ; mais juſqu'au tems des Gracques, ils ne formerent point un Ordre diſtingué du Sénat & du Peuple dans le civil.

Romulus diviſa le corps des Citoyens en deux manieres ; & ces deux diviſions n'avoient entre elles aucun rapport : la premiere diſtinguoit les familles, la ſeconde diſtinguoit les Ordres. Ce Prince, comme le rapporte Denis d'Halicarnaſſe, ſépara des Citoyens pauvres & obſcurs, ceux qui étoient relevés ou par leur naiſſance, ou par leur fortune, auxquels il donna le nom de Peres, *Patres* : cet Ordre de Citoyens fut rendu plus nombreux

quelque tems après. Les deſcendàns de ces Peres furent appellés *Patriciens :* tous les autres Citoyens, ſans diſtinction de naiſſance ni de richeſſes, ſe nommerent *Plébéiens.* Le nom de *Plebs* embraſſoit donc tous ceux qui ne deſcendoient pas de ces anciennes familles Patriciennes. Entre ces Peres, Romulus fit choiſir par les ſuffrages cent perſonnes d'un mérite diſtingué, dont il compoſa le Conſeil de l'Etat : il les appella *Peres conſcripts*, ou *Sénateurs* ; leur nombre augmenta depuis juſqu'à trois cents ſous le regne de Tarquin l'ancien. Tous ceux qui n'étoient point Sénateurs furent compris ſous la dénomination de *Peuple, Populus.* Ainſi *Sénat & Peuple* conſtituerent deux Ordres de l'Etat, & formerent la ſeconde diviſion, relative à l'adminiſtration publique. Tite-Live ne diſtingue pas aſſez les premiers *Peres*, d'avec les Sénateurs choiſis par Romulus.

Le mot *Plebs* désigna d'abord constamment la partie des Citoyens opposées aux Patriciens. *Populus* n'eut pas une acception aussi univoque : il a distingué l'*Ordre du Peuple* de celui des Sénateurs ; & très-souvent aussi il a désigné tous les Citoyens en y comprenant les Sénateurs. Dans la suite le mot *plebs* se confondit aussi avec celui de *Populus*, & s'étendit à signifier l'Ordre du Peuple par opposition à Sénateurs : c'est en ce sens que l'employoit Pline dans l'endroit qui vient d'être cité ; *anuli planè medium ordinem tertiumque plebi & patribus inseruere.*

Il n'est pas étonnant, comme le remarque M. *le Beau*, que les distinctions accordées aux Cavaliers, tant pour les encourager que pour les récompenser de leurs premiers exploits, les ayent relevés au-dessus du reste du peuple, & qu'elles ayent, pour ainsi dire, établi l'Ordre Equestre dans l'imagination

des Romains, avant qu'il eût une existence distinguée dans l'Etat. C'est de-là sans doute que les Auteurs, qui ont écrit depuis l'institution réelle de l'Ordre Equestre, ont employé par un anachronisme conforme aux idées de leurs contemporains, le terme d'*Ordo Equestris* pour désigner les Cavaliers Romains, même avant les Gracques.

L'Auteur de ce Mémoire, pour ne rien laisser à desirer de ce qui regarde le grade de Cavalier Romain jusqu'à l'établissement de *l'Ordre Equestre*, discute trois points principaux : qu'étoit ce que le cheval public ? Quelle étoit la quantité de bien qu'on appelloit *census Equestris* ? Quels étoient les ornemens & les marques de distinction du Cavalier Romain ? Voici le précis de cette discussion qui abrége beaucoup ce que doit dire M. *le Beau* de l'état des *Equites Romani* après les Gracques.

Le cheval public étoit la marque diſtinctive du Cavalier Romain : il étoit fourni par la République, ſoit qu'elle donnât aux Cavaliers une ſomme d'argent pour l'acheter, ſoit qu'elle leur donnât le cheval même, comme il paroît que cela fut établi enſuite. Pour être admis à le recevoir, il falloit être d'une famille honnête, avoir le bien qu'on appelloit le Cens Equeſtre, & être ſans reproche. Sous les premiers Rois juſqu'à Servius, le Cens n'étant pas encore réglé, on choiſiſſoit, comme nous l'avons dit, les Cavaliers entre les premiers de l'Etat. Après les Rois, les premiers Conſuls enrôlerent les Cavaliers ; mais en trois cents dix le ſoin d'incorporer dans les Centuries de la Cavalerie fut dévolu aux Cenſeurs. Le 15 Juillet de chaque année, les Cenſeurs faiſoient la revue de la Cavalerie : pluſieurs ont confondu cet examen, nommé *Equitum probatio*, avec une autre cérémonie appellée *Equitum*

tranſvectio, qui ſe faiſoit le même jour immédiatement après la premiere, & ſe renouvelloit encore le 15 Février, jour des Lupercales. Si le cavalier étoit convaincu de quelque action qui méritât la dégradation, le Cenſeur le caſſoit, en lui diſant *vende equum*, s'il ſe juſtifioit des reproches, le Cenſeur lui diſoit de paſſer outre, *traduc equum*. Ces revues ont continué ſous les Empereurs, long-tems après l'établiſſement de l'Ordre Equeſtre.

Le plus grand nombre des Savans s'accorde à entendre par *cenſus equeſtris*, non un revenu annuel, mais le bien fonds. Servius le fixa à cent mille as, c'eſt-à-dire à peu près à huit mille livres de notre monnoie. Cette ſomme augmenta ſans doute avec la richeſſe des Romains; mais on n'apperçoit point dans les Auteurs la gradation de cet accroiſſement: on voit ſeulement que ſur les derniers tems

le Cens Equestre montoit à quatre cents mille sesterces. *

Quant à ce qui concerne les ornemens particuliers, & les marques de distinction que portoit le Cavalier Romain, on en connoît trois, qui sont la Phalére, les anneaux d'or & la robe nommée *trabea*. A l'égard de l'*Angusticlave*, ce fut une décoration qui ne s'introduisit qu'après l'institution de l'Ordre Equestre, & qui distingua les Chevaliers des Sénateurs. Suivant notre habile Dissertateur, la Phalére étoit non un harnois de chevaux, comme quelques-uns l'ont cru, mais une espece de baudrier orné de clous d'or ou dorés. La *trabea* n'étoit point un habit de guerre, ni un ornement ordinaire

* Les cent sesterces ou le sol d'or des Romains étant évalué à 23 liv. 2 sols 9 den. environ de notre monnoye, les quatre cents mille sesterces vaudront 92550 liv. monnoye de France.

des Cavaliers ; c'étoit une robe de cérémonie qu'ils ne portoient que dans la revue nommée *tranſvectio* : elle étoit blanche, de même forme que la toge, bordée de pourpre, & rayée de larges bandes de même couleur ; au lieu que la *trabea* des Triomphateurs étoit ornée de palmes d'or brodées ou tiſſues dans l'étoffe.

Pline nous apprend par le paſſage que nous avons cité, que les anneaux d'or n'ont pas été dès l'origine de la Cavalerie, la marque propre & diſtinctive des *Equites*. Les Sénateurs même furent longtems ſans porter d'autres anneaux que de fer : enſuite vinrent les anneaux d'or que la plûpart des Cavaliers adopterent probablement avant même la formation de l'Ordre Equeſtre & conſerverent après. L'anneau d'or, ſans le Laticlave, devint la marque diſtinctive des Chevaliers, dont quelques-uns cependant continuerent à porter l'an-

neau de fer. Il paroît, comme nous venons de le dire, qu'avant les tems des Gracques plusieurs d'entre les Cavaliers, dont la noblesse égaloit celle des Sénateurs, prirent l'anneau d'or & donnerent l'exemple aux autres; de-là vinrent ces trois boisseaux d'anneaux que Magon, après la bataille de Cannes, étala sous les yeux du Sénat de Carthage. Ces trois boisseaux étonnent & doivent étonner effectivement: Tite-Live les réduit à un; & si l'on fait attention à la suite du discours de Magon, on verra que ces anneaux n'avoient pas été tous recueillis à Cannes; mais qu'on les avoit rassemblés depuis l'entrée d'Annibal en Italie. Ajoutons que les anneaux de ce tems-là étoient d'un volume bien plus considérable que ceux d'aujourd'hui. Quoiqu'il en soit des progrès du crédit que prirent ces anneaux, il en arriva comme de tant d'autres choses; ils finirent par être accordés aux affranchis.

Ce Mémoire eſt ſuivi d'un quatrieme qui a pour titre, de *l'état de la Cavalerie Légionnaire après les Gracques, & du nombre de Cavaliers que renferma la Légion dans les tems différens.* Celui-ci eſt diviſé en quatre articles, dont le premier continue de développer le paſſage de Pline ſur la naiſſance & la formation de l'Ordre Equeſtre : le deuxiéme conſidére comment l'Ordre Equeſtre ſe ſépara de la Cavalerie : le troiſiéme expoſe l'état de la Cavalerie de la Légion : le quatriéme traite du nombre des Cavaliers dans chaque Légion. Parcourons tous ces objets.

L'Ordre Equeſtre formé, comme nous l'avons dit, du tems des Gracques, & porté au plus haut point de ſplendeur ſous le Conſulat de Cicéron, ſe ſépara peu à peu des Légions. On naquit Chevalier Romain ; les Inſcriptions nous en montrent de tout âge. Ce

ne fut plus un titre acquis par les ſervices Militaires ; Ovide étoit Chevalier Romain & ne porta jamais les armes : la faveur & la richeſſe firent des Chevaliers. Quelques-uns cependant, ſoit par goût, ſoit par la ſituation de leur fortune, ſervirent encore dans les Légions.

Dès les premiers Rois de Rome, on appelloit *Equus publicus*, le cheval que la République fourniſſoit, & que les Cenſeurs donnoient aux Cavaliers Légionnaires. Cicéron paroît être le premier qui ait employé le terme d'*Eques equo publico* : les Chevaliers imaginerent vers le même tems cette addition, pour ſe diſtinguer des Cavaliers qui portoient la ſimple dénomination d'*Equites*. Quand les Chevaliers ſe furent pleinement ſéparés des Légions, les Cenſeurs & les Empereurs leur donnerent encore ſolemnellement le cheval au nom de la République ; au lieu que ceux même qui

faiſoient les levées, donnoient alors le cheval aux Cavaliers ſans cérémonie.

Quand le droit de Cité eut été communiqué aux Alliés, leurs Cavaliers furent admis dans les Légions. Du tems de la conquête des Gaules, les Légions de Céſar n'avoient plus de Cavalerie qui leur fût incorporée, elles étoient formées de la ſeule Infanterie. Quelques inſcriptions poſtérieures, l'Itinéraire d'Antonin, Zoſime & Végèce, ſemblent indiquer des Cavaliers Légionnaires; mais M. le *Beau* ſatisfait très-bien aux objections que pourroient former ces témoignages, & perſiſte à croire que cette Cavalerie Légionnaire dont parle Végèce, en ſe contredisant ſouvent, n'étoit autre choſe que des cohortes aggrégées ſeulement aux Légions, comme parties acceſſoires qui ne faiſoient pas corps avec elles.

L'article qui traite du nombre des Cavaliers de chaque Légion dans les différens tems, se réduit à ces observations. La proportion de la Cavalerie à l'Infanterie fut d'abord d'un à dix : la Légion de Romulus étoit composée de trois mille hommes de pied, & de trois cents chevaux. Ce rapport diminua dans la suite, parce que le nombre des fantassins augmenta avec les forces de la République, celui des Cavaliers restant le même. Dans les tems postérieurs où l'Infanterie de la Légion montoit à cinq mille hommes & au-delà, cette proportion d'un à dix revient encore quelquefois au moins par rapport à toute l'armée. Il paroît que depuis Romulus jusqu'à César, ce nombre de trois cents Cavaliers pour chaque Légion fut fixe ; & c'est ce que Tite-Live appelle souvent *Justus equitatus* : on ne l'augmentoit que par extraor-

dinaire. Dans le bas Empire la Cavalerie ſe multiplia, à meſure que la diſcipline s'affoiblit, & que l'on oublia que les Romains devoient leurs conquêtes à leur Infanterie.

ARTICLE CXX.

ARCHITECTURE PRATIQUE, qui comprend la construction générale & particulière des Bâtimens ; le Détail, les Toisés & Devis de chaque partie ; sçavoir, Maçonnerie, Charpenterie, Couverture, Menuiserie, Serrurerie, Vitrerie, Plomberie, Peinture d'impression, Dorure, Sculpture, Marbrerie, Miroiterie, Poëlerie, &c. &c. avec une explication & une conférence des vingt-six Articles de la Coutume de Paris, sur le titre des servitudes & rapports qui concernent les Bâtimens, & de l'Ordonnance de 1673. Par M. *Bullet*, Architecte du Roi, & de l'Académie Royale d'Architecture. Edition nouvelle, revue & corrigée avec soin; considérablement augmentée, sur-tout des détails essentiels à l'usage actuel du toisé.

des Bâtimens, aux Us & Coutumes de Paris, & aux Réglemens des Mémoires : & à laquelle on a joint un Tarif & Comptes-faits de toutes ſortes d'ouvrages en Bâtimens, & un autre Tarif pour connoître le poids du pied de fer, ſuivant les différentes groſſeurs. Par M***, Architecte, ancien Inſpecteur-Toiſeur de Bâtiment. Ouvrage très-utile aux Architectes & Entrepreneurs, à tous Propriétaires de maiſons, & à ceux qui veulent bâtir. A Paris, chez Jean-Thomas Hériſſant, Libraire, rue Saint-Jacques, à Saint Paul & à S. Hilaire, 1762. *Vol.*-8°. de 650 pages environ, avec des Planches.

L'Utilité de cet Ouvrage n'eſt pas garantie, comme celle de bien d'autres, par le ſeul frontiſpice ; elle eſt prouvée par le grand nombre d'Editions qu'il a ſoutenues, & par le jugement favorable qu'en

ont porté tous les gens de l'Art. Les corrections & additions qui accompagnent l'Edition que nous annonçons, la rendent beaucoup plus complette & plus instructive. Nous tracerons en peu de mots la notice de cet Ouvrage déja si connu, & nous insisterons spécialement sur les éclaircissemens que l'on vient d'y ajouter : on les a mis en notes pour ne pas interrompre le texte de l'Auteur.

A la tête de cette Architecture-pratique, qui a pour objets principaux le toisé & l'estimation des ouvrages, on trouve un traité méthodique & assez détaillé de Planimétrie & de stéréométrie. L'Editeur ajoute aux problêmes, qui regardent les superficies planes, la méthode de *déterminer en nombre le point de centre d'un segment de Cercle, dont on connoît la corde & la fleche* *. Pour cela il faut multiplier

* Ce que les Ouvriers désignent par le nom

la moitié de la corde par elle-même, diviſer le produit par la fléche, ajouter au quotient cette fléche connue; la ſomme donne le diamètre, dont la moitié détermine le centre.

Ce Traité d'Architecture étant purement pratique, on n'y indique pas toujours les propoſitions ſur leſquelles ſont fondées les opérations; mais il eſt facile aux Géomètres d'en ſentir l'application. On voit aiſément, par exemple, que le procédé qui vient d'être énoncé eſt une conſéquence de ce Théorême de Géométrie : *ſi deux cordes d'un Cercle ſe coupent, les parties de l'une ſont réciproques aux parties de l'autre.*

Quelquefois on connoît ſimple-

---

de *Fléche*, eſt la partie d'un rayon ou d'un diamétre compriſe entre un arc & la corde à laquelle ce diamétre eſt perpendiculaire. C'eſt cette même ligne qu'ils nomment encore *montée du ceintre*, *montée de la voûte.*

ment la corde ſans la fléche; alors pour déterminer le centre, on réduira en pratique la propoſition qui enſeigne que deux ſécantes extérieures ſont réciproquement proportionnelles à leurs parties hors du Cercle. Veut-on découvrir le centre, dans le cas où l'on ne connoît ni la corde ni la fléche? On ſe rappellera qu'une tangente tirée du même point qu'une ſécante extérieure qui eſt terminée à la partie concave de la circonférence, eſt moyenne proportionnelle entre cette ſécante entiere & ſa partie hors du cercle; & bientôt on parviendra à la ſolution du problême. Bullet & ſon Editeur ſe contentent de montrer comment il faut agir, parce qu'ils ont écrit pour l'Artiſan.

La partie qui traite des ſuperficies planes, eſt encore augmentée des problêmes ſuivans. 1°. Trouver en nombre le grand & le petit côté d'un Rectangle, dont on con-

noît la somme de deux côtés & la superficie. 2°. Dans un triangle Rectangle dont on connoît la diagonale (ou hypoténuse) & la somme des deux autres côtés, découvrir le grand & le petit côté & la superficie du triangle. 3°. Dans un triangle dont la base & la superficie sont connues, trouver la perpendiculaire. 4°. Trouver en nombre sur la base d'un triangle quelconque, le point où doit tomber la perpendiculaire abaissée du sommet.

Après ces notions préliminaires de Géométrie-pratique, Bullet entre en matiere sur la construction & le toisé des différentes parties d'un Bâtiment : il enseigne à toiser les cheminées, manteaux de cheminées, fourneaux & potagers, fours, planchers, aires, cloisons & pans de bois, lambris, lucarnes, escaliers, perrons, &c. Le toisé des murs de face est encore éclairci par de nouvelles observations.

L'Editeur traite dans cet endroit du vuide des bayes de croiſées ou de portes, & parle enſuite des demi-faces. Il examine, 1°. dans quel cas elles doivent paſſer pleines dans les murs. 2°. Quand elles doivent être réduites entiérement ou en partie.

On entend par *Bayes* ou *Bées*, l'ouverture ou vuide d'une porte ou d'une croiſée, dans un mur quelconque, cloiſon ou pan de bois. Dans le toiſé aux Us & Coutumes, on diſtingue trois ſortes de bayes; les petites, les moyennes ordinaires, & les grandes qui comprennent auſſi les moyennes extraordinaires.

Les petites bayes ſont les ſoupiraux des caves, les petites ouvertures qui éclairent ou donnent de l'air aux ſouterreins, les petites portes & croiſées pour les petits cabinets, les lucarnes de maçonnerie, les portes des caves ou autres, dans les murs d'une grande épaiſ-

eur. En un mot, toute ouverture dont la ſuperficie du vuide eſt égale ou inférieure à la moitié de la ſuperficie développée de tout le pourtour intérieur du mur, ſuivant ſon épaiſſeur.

Les bayes moyennes ordinaires ſont celles des croiſées dans un mur de face, les portes des appartemens, &c. en un mot, toutes bayes dont la ſuperficie du vuide extérieur eſt plus grande que la ſuperficie du pourtour interieur total, fait par la moitié de l'épaiſſeur du mur.

Enfin les grandes bayes ſont les ouvertures de portes cocheres, de remiſes, angars, boutiques, &c. Les moyennes extraordinaires ſont les portes bâtardes, les bayes de portes des appartemens d'honneur, les croiſées des pavillons ſaillans qui ſont plus grandes que les autres & d'une forme différente.

Toutes ces bayes ont leur toiſé particulier, dont l'Editeur donne

les régles conformément aux us & coutumes de Paris : il enseigne aussi la façon d'évaluer les demi-faces. On ne compte plus aujourd'hui les demi-faces aux retours des murs, de quelque construction qu'ils soient, parce qu'il n'y a point d'isolement total, & qu'il manque un parement à la jonction du mur en retour. Pour former un isolement total, & admettre les demi-faces d'un mur quelconque, il faut voir au moins trois paremens, celui de la tête, & ceux des deux côtés.

On trouve encore des additions très-instructives sur les voûtes en berceau, & une table du prix des voûtes, supposé à 18 liv. la toise; avec leur reins, suivant la grandeur de leur diamètre; lequel prix met en égalité le toisé aux us & coutumes avec le toisé géométrique. La charpenterie, les couvertures, la menuiserie, la ferrure, la plomberie, la vitrerie, la peinture d'impression,

preſſion, les poëles, les marbres, le pavé de grais ont auſſi fourni matiere à de nouveaux éclairciſſemens. L'article de la charpenterie a donné occaſion d'indiquer la méthode générale pour connoître le poids que peut porter dans ſon milieu, un inſtant avant de ſe rompre, une ſolive poſée de chan horiſontalement & engagée entre deux murs : c'eſt à M. Bélidor que l'on eſt redevable des expériences ſur leſquelles ſont appuyés les principes dont on n'a fait qu'énoncer le réſultat dans l'*Architecture-pratique.* Cette méthode eſt ſuivie de celle qui enſeigne à faire les Bois méplats, & d'une Table œconomique pour le débit des bois de charpente dans les forêts.

Enfin après avoir donné d'utiles inſtructions ſur des objets intéreſſans, tels que ſont : le poids du pied cube des différentes matieres employées dans les bâtimens, le rapport des monnoyes anciennes

de France avec celles d'aujourd'hui, la garantie des édifices publics & particuliers, la demande du payement des travaux en bâtiment, les états de maiſons, les acquiſitions de maiſons & autres biens, l'Editeur termine l'*Architecture-pratique* par un Tarif & Comptes-faits de toutes eſpéces d'ouvrages en bâtiment, qui ſe meſurent à la toiſe quarrée, à commencer à un quart de pied juſqu'à 18 pieds, & depuis 1 ſol la toiſe juſqu'à 200 livres : à ce Tarif il en a joint un autre, par lequel on voit ce que peut peſer le pied de fer, ſuivant les différentes épaiſſeurs & largeurs. Toutes ces additions augmentent beaucoup le mérite de cet Ouvrage déja ſi eſtimé. Il n'eſt point de Propriétaire qui ne doive ſe le procurer, s'il veut éviter d'être trompé par les Ouvriers.

ARTICLE CXXI.

OPUSCULES CHYMIQUES DE M. Margraf, de l'Académie de Berlin, 2 vol. in-12. *A Paris, chez Vincent Imprimeur Libraire, rue S. Severin. M. DCC. LXII.*

LA quatorziéme Diſſertation de ce Recueil, qui eſt placée à la tête de ce ſecond Volume, eſt un *Examen Chymique de l'Eau*, tiré du Tome VII des Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin, pour l'année 1751, Pag. 131-158. Pour connoître d'abord les eſpeces d'Eaux les moins mélangées de parties hétérogènes, M. *Margraf* a fait des épreuves ſur la pluie & la neige. Ces eaux recueillies immédiatement du Ciel dans des vaiſſeaux de verre bien propres & iſolés de tous les corps qui auroient pu y introduire des particules étrange-

res, ont été les premiers objets de ſes recherches. Après avoir raſſemblé cent meſures de pluie *, il en ſoumit huit ou neuf à une diſtillation très-douce, & lorſqu'il n'en reſta plus que deux environ dans la rétorte placée ſur un bain de ſable, il verſa de nouvelle eau, continuant ainſi juſqu'à ce qu'il eût diſtillé tout ce qu'il en avoit ramaſſé.

Les trois dernieres meſures auxquelles cette quantité fut réduite, étoient troubles & donnoient un indice manifeſte des parties terreſtres qui s'y trouvoient mêlées. La diſtillation en ayant été achevée dans des vaiſſeaux plus petits, plus elle avançoit, plus la liqueur étoit chargée. Enfin après l'exſiccation, il ſe trouva au fond de la

* Chacune de ces meſures employées par M. Margraf contient trente-ſix onces, l'once huit drachmes & la drachme ſoixante grains.

rétorte une poudre blanche, tirant ſur le jaunâtre, & très-ſubtile, qui dans ſes rapports & ſes qualités reſſembloit parfaitement à une vraie terre calcaire.

M. *Margraf* ſoupçonna dans cette eau de pluie un acide ſubtil qui devoit avoir diſſous cette terre calcaire, & bientôt l'expérience appuya ſes conjectures. Ayant fait évaporer une partie de cette eau filtrée, dans laquelle il avoit verſé vingt-cinq à trente gouttes d'une ſolution très-pure de ſel de tartre, il la diſpoſa à la cryſtalliſation, & au bout de quelque temps en tira un vrai ſel en forme de petites piques tout-à-fait ſemblables au nitre, & même à la fin quelques cryſtaux cubiques qui ne différoient en rien du ſel commun de cuiſine. Ces deux ſels, qui peſoient ſeulement quelques grains, étoient d'une couleur brunâtre qui manifeſtoit des particules viſqueuſes & huileuſes.

L'acide du ſel commun donna des ſignes certains de ſa préſence par ſes effets ſur des ſolutions métalliques. Cette liqueur filtrée ayant été mélangée ſucceſſivement avec l'argent, le mercure & le plomb diſſous dans l'acide du nitre, il ſe forma au fond du vaiſſeau un précipité blanc : dans la ſolution d'argent, la précipitation ſe fit avec plus de force. Il faut obſerver de ne prendre qu'une très-petite quantité de ces ſolutions métalliques, & d'y verſer abondamment de l'eau de pluie concentrée ; autrement on auroit bien de la peine à remarquer une précipitation, parce qu'il ne ſe trouve que très-peu d'acide de ſel dans l'eau de pluie.

La différence entre cette eau & celle de neige ſe réduit à peu de choſe : elle conſiſte en ce que la premiere contient un acide plus nitreux & renferme plus de terre calcaire ; le ſel de la ſeconde a plus d'acide marin. Toutes deux putré-

fiées au Soleil manifeſtent leurs particules étrangeres ; toutes deux produiſent les mêmes effets ſur les ſolutions métalliques.

Borrichius, dans ſon Livre ſur la ſageſſe du Mercure des Egyptiens, Page 397, aſſure bien que l'eau la plus claire diſtillée juſqu'à dix fois fournit encore une terre fixe inſipide ; mais il n'indique ni le poids ni la nature de ce réſidu. M. *Margraf*, Obſervateur plus exact, a découvert, dans deux meſures d'eau de pluie diſtillées juſqu'à douze fois, une ſomme totale de neuf à dix grains de particules terreſtres, dans leſquelles deux ou trois eſſais lui ont fait reconnoître les propriétés d'une terre calcaire.

Boerhaave regarde la pouſſiere répandue dans l'air du Laboratoire, comme la matiere de ces réſidus: ce n'eſt point l'opinion de M. *Margraf.* Il prétend que ſi cette pouſſiere en étoit la cauſe, comme il s'éléve un grand nombre de molé-

cules de charbon autour du fourneau, la terre que l'on recueille après les diſtillations ne ſeroit point blanche, mais plutôt noire, ou au moins griſâtre.

Sans nous arrêter aux expériences faites par M. *Margraf* ſur les eaux de pluſieurs puits ou ſources tant au dedans qu'au dehors de Berlin, nous nous contenterons de faire connoître ſes réflexions ſur ces ſortes d'examens. Les épreuves hydrométriques indiquent bien la péſanteur & la légereté de l'eau, mais elles ne peuvent découvrir d'une maniere aſſurée la quantité de terre & de ſel qu'elle renferme, beaucoup moins encore la nature & les propriétés de ces parties hétérogènes. A l'égard des procédés chymiques qui ont pour but de connoître les eaux par le moyen de l'huile de tartre par défaillance, & des ſolutions de métaux, elles ſont à la vérité plus propres à indiquer les parties que l'eau contient;

mais cela ne s'étend pas à toutes les eſpéces, & ces opérations ſont encore moins deſtinées à déterminer la quantité de chacune des matieres contenues. On ne peut en recueillir que ce qui concerne les qualités, & les rapports qu'ont telles eaux avec les ſolutions des métaux & d'autres liqueurs de ce genre. Il n'eſt permis d'en déduire des conſéquences que relativement à quelques-unes de ces matieres; les autres demeurent inconnues. Il vaut donc mieux, ſelon le ſentiment de M. *Margraf*, s'en tenir à la maniere qu'il a adoptée pour connoître les eaux de pluie & de neige. Elle conſiſte, comme nous l'avons vu, dans des diſtillations & évaporations répétées : on eſt libre enſuite de rechercher, comme il l'a fait, les propriétés des particules hétérogènes, en les combinant avec différentes ſolutions.

Après la diſſertation que nous venons d'analyſer, vient un Mé-

moire sur la partie intérieure, rouge, & odoriférante du bois de Cédre. L'arbre dont on tire cette matiere porte les noms suivans : *Abies foliis fasciculatus acuminatis Linnæi ; Larix orientalis, Fructu rotundiori obtuso Turnefortii, Cedrus Hebræorum Libani & Palestinæ præcelsa Adamii Lobelii ; Cedrus conifera foliis laricis Casparis Bauhini.*

Cet arbre croît sur les Monts Taurus, Liban, & Amanus. Plus abondant au Royaume de Congo, il se trouve encore aux Isles Terceres, dans la nouvelle Espagne, dans la Virginie & la Floride. La partie interne de son bois a donné à la distillation avec l'eau une huile essentielle, épaisse, jaunâtre, & même souvent assez jaune, ayant l'odeur du cédre. Cette huile se dissout aisément dans l'esprit de vin très-rectifié, s'épaissit à un froid médiocre, & si le dégré du froid augmente, elle se condense tellement que l'on peut agiter le vase

qui la contient, ſans qu'il en découle une ſeule goutte. M. *Margraf* en a encore tiré un extrait aqueux ou gomme d'une odeur agréable, à la ſurface de laquelle ſe ſont formés quelques cryſtaux de ſel marin; enſuite a paru un extrait réſineux pur, qui avoit une fort bonne odeur balſamique.

La ſeizieme diſſertation renferme des expériences qui concernent la régénération de l'alun de ſa propre terre, avec l'acide vitriolique: elle expoſe auſſi quelques compoſitions artificielles de l'alun, par le moyen d'autres terres unies à cet acide. Pour peu que l'on ſoit verſé dans la Chymie, on ne conteſtera point que l'alun ſoit un ſel moyen terreſtre, compoſé de l'acide vitriolique & d'une terre: mais de quelle eſpéce eſt cette terre, & d'où l'acide du vitriol la tire-t-il pour former ce ſel; c'eſt une queſtion ſur laquelle les Chymiſtes n'ont pu encore s'accorder.

Le célébre *Stahl* (*Specim. Becher. part.* 2. *Experim.* 107. *pag.* 269.) regarde la terre d'alun comme une eſpece de craie. Il prétend dans ſon *Traité des ſels* (*pag.* 121), que le mélange de la craie avec l'acide vitriolique produit une ſorte d'alun. Cette opinion ſe trouve établie en d'autres endroits (*ibid. pag.* 51. *Conſ. pag.* 120.) Il allégue même (*ibid. pag.* 121.) une expérience curieuſe, concernant un tuyau d'argille, qui apres avoir ſervi à diſtiller de l'eſprit de vitriol, s'étoit détruit par l'air, & donna, en le leſſivant, un véritable alun. Le *Traité des Sels* (*pag.* 305.) rappelle encore ce ſentiment de *Stahl*. M. *Neumann* embraſſe la même opinion dans ſes écrits (*Tom.* I. *p.* 146. *Conſ. Chym. Junckeri*, *Part.* II. *pag.* 273. de l'Edition Latine).

M. *Pott*, dans ſa *Lithogéognoſie* (*pag.* 32. & *pag.* 9. de la premiere continuation de ce Traité) dit qu'on a cru juſqu'à préſent que la

terre d'alun étoit une terre calcaire, de craie ou d'ardoise, dissoute dans l'acide vitriolique, mais qu'on n'a pu encore parvenir à en former aucun alun. Le même Chymiste (*ibid. pag.* 31.) rapporte une expérience, dans laquelle ayant fait une soustraction de l'huile de vitriol par l'argille, & ayant dissous dans l'eau & crystallisé le résidu, il avoit obtenu des crystaux qui étoient un alun formel.

Pour suivre une route sure entre ces diverses opinions, M. *Margraf* conçut le dessein d'opérer d'abord la régénération de l'alun de sa propre terre, qui en auroit été auparavant séparée. Il mêla dans son premier essai cette terre d'alun légére & friable, avec de l'huile de vitriol détrempée de trois parties d'eau; cette tentative ne le conduisit point à la régénération. La terre d'alun calcinée & mêlée avec l'huile de vitriol n'eut pas un meilleur succès. L'opération sur de l'argille

ſeule ne procura pas encore un véritable alun. Mais enfin en ajoutant un alkali aux cryſtaux faits de la terre d'alun, ou de l'argille avec l'acide vitriolique, M. *Margraf* vint à bout de ſon entrepriſe. Il ne croit pas que l'alkali entre dans la compoſition de l'alun, ſur-tout lorſqu'on le diſſout une ſeconde fois pour le cryſtalliſer de nouveau : il ſoupçonne que cet alkali ſert en partie à détruire une certaine quantité de graiſſe légere qui tient encore à cette leſſive d'alun, & principalement à ſaturer l'acide qui exiſte en trop grande quantité dans la leſſive en queſtion. De-là il arrive que cet alun, comme un véritable ſel moyen, n'a ni trop, ni trop peu d'acide, ce qui le rend plus propre à ſe coaguler aiſément & à former des cryſtaux. Les eſſais avec le bol blanc & avec la craie d'Eſpagne ont toujours été infructueux : d'où on peut conclure que l'opinion de M. *Pott* ſur la compoſition de l'a-

lun, étoit mieux fondée que celle de *Sthal* & de *Neumann.*

Nous ne nous étendrons point sur la dix-septiéme, dix-huitiéme & dix-neuviéme Dissertation, dont les deux premieres détaillent des expériences ultérieures sur la terre d'alun, & la derniere combat puissamment l'opinion du grand *Boerhaave* qui regardoit la poussiere flotante dans l'air du laboratoire comme la cause de la terre qui se trouve dans l'eau distillée.

Nous passerons aussi rapidement sur la vingtiéme, qui rapporte de nouveaux procédés Chymiques concernant l'étain. Dans un Mémoire, dont nous avons donné l'Extrait le mois dernier, on a déja vu quelques observations de M. *Margraf* sur ce métal : nous allons présenter en raccourci celles qui se trouvent dans celui-ci. Quand la fusion des métaux se fait à un feu véhément dans des vaisseaux ouverts ou légérement fermés, il

arrive ſouvent que les parties déliées, ſur leſquelles celui qui travaille voudroit faire des recherches, s'échappent & ne peuvent plus ſe recueillir. Cette conſidération a déterminé M. *Margraf* à continuer pluſieurs heures la fuſion de l'étain dans des vaiſſeaux exactement fermés.

Entr'autres opérations, il mit une once d'etain d'Angleterre dans un creuſet de Heſſe, poſa par-deſſus une plaque de cuivre poli, taillée de façon à pouvoir s'ajuſter au creuſet ſans toucher à l'étain; enſuite ayant adapté un ſecond creuſet ſur le premier, il lutta le tout auſſi exactement qu'il fut poſſible. Après une heure & demie d'un feu modéré, il ſe trouva ſous la plaque une pellicule blanche, friable & tout à fait ſemblable aux fleurs de zinc. Il ne paroît pas que ce ſoit de l'arſenic, parce que 1°. Cette matiere ſoutient un feu aſſez fort. 2°. Son tiſſu ſemblable à de la laine

témoigne une chaux de zinc. 3°. Elle ne blanchit point le cuivre, comme le fait aisément l'arsenic. Si M. *Margraf* n'ose point encore assurer que ce soit vraiment du zinc, au moins ses conjectures se trouvent-elles d'accord avec les observations de M. *Henkel*, qui dans sa *Pyritologie* imprimée à Leipsick en 1725, dit (*pag.* 574.) que l'on peut, sans l'aide d'aucun mélange, tirer du zinc de l'étain, & qu'en rompant les fourneaux où ce métal a été en fusion, on y trouve la matiere du zinc : dans un autre endroit de cet ouvrage (*pag.* 272.) il assure qu'il a sur cet article des expériences suffisantes.

La vingt-uniéme Dissertation découvre la fourberie de certaines gens qui attribuoient des propriétés étonnantes à un sel alumineux-vitriolique, qu'ils vantoient sous le nom de véritable sel alkali fixe de Rhinoceros.

La vingt-deuxiéme offre des es-

ſais ſur la nouvelle eſpéce de corps minéral, connu ſous le nom de *Platina del Pinto.* Les Auteurs Anglois qui parlent de ce minéral, prétendent (*tranſact. vol.* 48. *p.* 638.) qu'on le trouve dans les mines d'or des Indes Occidentales Eſpagnoles. Suivant d'autres relations, il abonde ſous la forme d'un ſable, dans les rivieres de la Province de *Quito.* M. *Bertrand* de Genève, Académicien de Berlin, aſſure dans une Lettre écrite à M. *Euler*, qu'il tient de la bouche d'un Eſpagnol qui a été ſur les lieux, que la *Platine* ſe trouve répandue ſur la campagne, ſituée près du Fleuve qui traverſe les montagnes du Pérou auprès de *Quito.* Il a été très-difficile d'abord d'avoir des échantillons de cette matière ; les Eſpagnols n'en vouloient point communiquer, parce qu'elle eſt très-propre à falſifier l'or & l'argent. En 1753, les Anglois en obtinrent une certaine

quantité, dont on donna quelques livres à M. le Docteur *Lewis* à Kingston : ce qui mit ce savant en état de faire les premieres expériences sur ce minéral. Enfin M. *Margraf* en eut par le moyen de M. *Euler*, & fit les essais qu'il expose dans ce Mémoire, auquel nous renvoyons le Lecteur, parce qu'il faudroit en quelque façon le transcrire d'un bout à l'autre, pour en donner une juste idée, tant il offre de procédés différens. Nous rappellerons seulement ici que la *Platine* est après l'or le plus pesant des corps connus, puisqu'elle est à ce métal, comme 18 $\frac{1}{2}$ à 19. Nous ferons part aussi du soupçon de M. *Margraf* sur sa formation : il pense que ce minéral est le produit de quelque ouvrage d'amalgamation, fait pour tirer l'or, par le moyen du mercure, d'une miniere mélangée.

Quelques expériences faites sur la pierre nommée *Lapis Lazuli*, sont

la matiere du Mémoire suivant. Le *Lapis Lazuli* est une pierre bleue, tirant sur le violet, d'une dureté médiocre, veinée de blanc, & marquée le plus souvent de points minéraux métalliques qui ressemblent à de l'or, mais qui examinés de plus près, représentent une marcassite de souffre dans sa forme cubique: les taches d'un blanc brillant que l'on y remarque quelquefois, ne sont pareillement qu'un talc délié & luisant: certaines parties de cette pierre jettent des étincelles, quand on les frappe avec l'acier. M. *Pomet* dans son *Dictionnaire des drogues* entre dans un détail assez circonstancié sur les apparences extérieures de cette pierre. D'autres Auteurs en font mention, tantôt s'accordant entre eux, & tantôt avec des différences. On peut consulter à ce sujet *Kunckel* dans l'addition concernant les pierres précieuses, qu'il a jointe à son *ars vitraria*; *Imperati* dans son

Histoire naturelle en latin, l. 4. c. 40. l. 22. c. 40. & l. 23. c. 10; *Matthiole*, *Jerôme Cardan*, dans son traité *de mistis*. l. 5. & *Agricola*, *de naturâ fossilium*, l. 6. c. 17. On peut y joindre le *franc Jouaillier*, & *Baccone* dans le *Musæo di fisica e di experiense* pag. 280. Il sera facile au reste d'appercevoir que quelques-uns de ces Auteurs, & sur-tout *Imperati*, *Matthiole*, *Cardan*, *Agricola*, & le *Jouaillier* ne donnent pas des notions bien exactes du *Lapis Lazuli*.

Dans le *Henckelius redivivus*, p. 71, & dans les écrits minéralogiques posthumes du même Auteur, pag. 404 & 471, le *Lazuli* est rapporté à la classe des minieres de cuivre : il est placé au même rang dans les Elémens de la Chymie métallurgique de *Gellert*, pag. 44, & dans la Minéralogie de *Vallerius*, pag. 130 & 131. Quelques autres sont dans la même opinion, sans croire cependant qu'il entre beau-

coup de cuivre dans ſa compoſition. Les expériences de M. *Margraf* contrediſent ce ſentiment, & prouvent qu'il n'y a nulle trace de cuivre dans toutes les eſpéces de *Lazuli* pur qu'il a employées : cet habile Chymiſte penſe que cette prétendue marcaſſite de cuivre n'eſt autre choſe qu'une pyrite de ſouffre mélangée de fer. Il conclud de ſes opérations que le *Lapis Lazuli* net contient des particules martiales déliées, & une terre gypſeuſe ou ſélénitique formée du mélange d'une ſubſtance calcaire avec l'acide vitriolique, ou ce que l'on appelle autrement flux de Spath.

Après avoir enſeigné dans ſa vingt-quatriéme Diſſertation la meilleure maniere de ſéparer la ſubſtance alkaline du ſel commun, & indiqué par occaſion la méthode la plus sûre pour obtenir un nitre cubique très-beau & très-pur, M. *Margraf* fournit, dans la vingt-cinquiéme, des preuves qui démon-

trent que la partie alkaline séparée du sel de cuisine, est un sel alkali véritable, & non une terre alkaline. Dans la suivante, il détaille les effets de ce sel alkali sur le régule d'antimoine. La derniere est un exposé de quelques observations chymiques remarquables; 1°. sur le vitriol de Mars. 2°. Sur une résine produite par le mélange de l'huile rectifiée de succin & de l'esprit acide de nitre concentré, laquelle a une odeur particuliere de musc. 3°. Sur le camphre rafiné. 4°. Sur la dissolution du tartre vitriolé dans l'eau forte. C'est ainsi que se terminent les *Opuscules Chymiques*, Ouvrage digne de l'Auteur.

ARTICLE CXXII.

DISCOURS ET DISSERTATION *lus le 25 Février 1762, par MM.* d'AUTREPE & PAILLASSON *à l'ouverture & premiere séance de l'Académie des Experts Ecrivains vérificateurs.* A Paris, chez le Breton Imprimeur ordinaire du Roi 1762, *in-4°.* de 39 pages. Second Extrait.

L'ORIGINE des Sciences & des Arts est presque aussi incertaine que celle des Peuples : un nuage épais dérobe à nos yeux la plupart des faits éloignés de nous, & tout ce qui remonte au-delà d'une certaine époque, semble perdu pour notre âge dans la nuit des tems. Il n'y a presque aucun Peuple dont les Histoires ne fassent remonter l'antiquité jusqu'aux siecles les plus reculés, & la découverte du plus gran

grand nombre des Sciences eſt revendiquée par pluſieurs nations qui veulent s'en attribuer la gloire. Ainſi l'orgueil, cette ſource ſi féconde des maux qui déſolent la terre, eſt encore un obſtacle que l'on a preſque toujours à ſurmonter dans la recherche des faits hiſtoriques. Il faut ſe défier preſque continuellement de la vérité des aſſertions qui ſe trouvent dans les annales des Peuples, & il eſt peut-être vrai que la plupart des faits honorables aux Nations ſont les plus incertains & méritent un examen plus attentif que tous les autres. Sans nous arrêter plus longtems ſur ſes réflexions, paſſons à la Diſſertation qui les a occaſionnées, & examinons avec M. Paillaſſon l'origine, les progrès & les différentes révolutions de l'Ecriture & de l'Arithmétique.

Dans quel tems furent inventés les premiers caractères ? Quel eſt l'homme induſtrieux au génie du-

quel nous ſommes redevables de l'Ecriture ? Queſtions très-difficiles à réſoudre, & ſur leſquelles les Savans ſont ſi partagés qu'il eſt plus aiſé de connoître leurs déciſions que d'en adopter aucune ; contentons-nous donc avec M. P. du Mémoire de M. l'Abbé Anſelme qui prouve (*Acad. des Inſcript. Tom. IV.*) que l'art d'écrire étoit en uſage avant le déluge.

Les Egyptiens, il eſt vrai, prétendoient que l'Ecriture avoit pris naiſſance parmi eux, & que Thot connu chez les Grecs ſous le nom d'Hermès, & chez les Latins ſous celui de Mercure, étoit le premier qui avoit fait la découverte de cet art admirable : mais leur prétention à cet égard eſt auſſi peu fondée que celle des Phéniciens qui ont voulu s'arroger le même honneur. Thot perfectionna les hiéroglyphes qui ſont bien différens des lettres alphabétiques auxquelles ils firent place dès que celles-ci fu-

rent connues ; & les Phéniciens avoient reçu l'art d'écrire des Hébreux leurs voisins, comme le montre évidemment la ressemblance des caracteres Phéniciens avec ceux dont se servoient les Patriarches qui ont vécu après le déluge. Cadmus, fils d'Agenor Roi de Phénicie, n'est donc pas plus l'inventeur de l'Ecriture qu'Evander Roi d'Arcadie. Ces deux Princes porterent, l'un en Grece, l'autre en Italie, un art trouvé long-tems avant eux, & dont la découverte ne leur fut attribuée que par les Peuples auxquels ils le communiquerent.

La connoissance de l'Ecriture une fois répandue, plusieurs Nations s'empresserent de la cultiver ; & les Princes ne dédaignerent pas de s'en occuper : Solon dans les Loix qu'il donna aux Athéniens, en recommanda l'enseignement : Homere corrigea, dit-on, la rudesse des caracteres qui sous le re-

gne d'Alexandre le Grand étoient déjà dans leur plus grande perfection; Palamedes, Roi d'Eubée, ajouta quelques lettres à l'Alphabet de Cadmus; Auguste chez les Romains aima l'Ecriture & l'enseigna même à ses Petits-fils; l'Empereur Claude s'en occupa & l'augmenta de trois caracteres, en quoi il fut imité par notre Roi Chilperic I. qui ajouta quatre lettres à l'Alphabet Latin.

Plusieurs autres Princes protégerent & cultiverent l'art d'écrire; Constantin ordonna que les livres ne fussent copiés que par d'excellens Artistes; deux de ses Successeurs dans l'Empire d'Orient avoient eux-mêmes exercé cet art avant de monter sur le trône, & l'on raconte de Charlemagne que comme il ne savoit point écrire le grand caractere Romain qu'il aimoit fort, il s'appliquoit la nuit à le tracer, & avoit toujours pour

cette occupation des tablettes ſous le chevet de ſon lit.

Il ſemble qu'un art auſſi utile & ſi puiſſamment protégé ne pouvoit que s'étendre & ſe perfectionner avec le tems; il dégénéra néanmoins dans les ſiecles qui s'écoulerent depuis Charlemagne, & fut enveloppé avec toutes les Sciences dans ces ténébres profondes où le plongea l'ignorance la plus craſſe & la plus déplorable. Reléguée dans les cloîtres l'Ecriture devint ſauvage, hériſſée de pointes, d'angles & de traits biſarres; elle fut chargée d'ornemens & de colifichets ridicules qui la rendirent abſolument méconnoiſſable juſqu'au moment heureux de la renaiſſance des lettres, où les eſprits tirés d'un auſſi honteuſe léthargie ramenerent enfin les Arts à leur premiere ſimplicité. Depuis cette époque on étudia les principes de l'Ecriture; l'émulation qui devint générale en Europe, mais ſur-tout en France

& en Hollande, fit éclorre une infinité de livres dont les caracteres étoient plus corrects & plus élégants ; Charles IX, à l'instigation du Chancelier de l'Hôpital, érigea à Paris les Maîtres Ecrivains ; le Parlement fixa en 1633 les caracteres auxquels devoient se conformer les Maîtres d'Ecriture d'après des modeles présentés par d'habiles Artistes ; enfin sous le regne du feu Roi, Colbert, protecteur de tous les Arts, ne négligea point celui de l'Ecriture, ses regards semblerent animer les mains qui la pratiquerent, & les Lesgret, les Sauvage, les Rossignol, les Michel tracerent des chef-d'œuvres dans lesquels on admire la belle simplicité réunie à la plus riante & la plus vive exécution.

Après avoir ainsi tracé l'Histoire de son Art, M. P. expose les différentes espéces d'Ecritures qui sont aujourd'hui en usage ; il parle des faussaires, de la vérification, &

passe à la seconde partie de sa Dissertation, c'est-à-dire à l'Arithmétique.

L'Inventeur de cette Science n'est pas plus connu que celui de l'Ecriture; tout ce que l'on sait de certain à cet égard est que la science des nombres fut fort en usage chez les *Phéniciens*, qu'elle passa aux Grecs qui en donnerent connoissance aux Romains, & que nos contrées en furent redevables à ces derniers. Il s'en faut bien que les Anciens aient porté cette science au degré où nous la voyons aujourd'hui; elle étoit, dit M. P., ingrate, ennuyeuse & de peu d'étendue, & l'on doit en être d'autant moins surpris que ne se servant point d'autres caracteres pour exprimer les quantités que des lettres de leurs alphabets, les Phéniciens, les Grecs & les Romains ne connoissoient point l'échelle de la numération à laquelle l'Arithmétique doit ses progrès. Diophante d'Alé-

xandrie travailla beaucoup vers le milieu du deuxiéme ſiecle ſur les nombres ; Boëce, Sénateur & Conſul Romain en cultiva l'étude avec ſoin ; il fit connoître aux Latins les Ouvrages de Nicomaque, de Ptolomée & d'Euclide. Deux cents ans après lui le ſavant Bede, Anglois, & ſon diſciple Alcuin s'en occuperent ſérieuſement, mais ce fut chez les Arabes qu'il fallut aller chercher les vrais principes de cette Science : le célébre Gerbert, François de nation qui fut depuis Pape ſous le nom de Silveſtre II, fut un de ceux qu'un ſi noble motif porta à voyager en Orient, d'où il rapporta en France d'excellentes connoiſſances en ce genre. Telle eſt l'époque de la nouvelle Arithmétique qui eſt proprement celle dont nous nous ſervons. Cette Science a beaucoup contribué à l'avancement des Mathématiques dont elle eſt une partie, & elle a fait plus de progrès en moins de

huit ſiecles que l'ancienne dans l'eſpace de trois mille ans.

Il ne nous eſt pas poſſible de ſuivre M. Paillaſſon dans les détails où il entre ſur l'origine des chiffres, ſur l'Arithmétique des Chinois, & ſur les Savans dont les ouvtages ont contribué aux progrès de cette Science; nous renvoyons les Lecteurs à la Diſſertation même, dans laquelle ils trouveront ſur tous ces points des développemens que nous ſommes forcés de ſupprimer pour ne pas paſſer les bornes qui nous ſont preſcrites. Nous finiſſons donc par quelques remarques que nous prions l'Auteur de recevoir comme des preuves de l'eſtime que nous faiſons de ſon Ouvrage.

1°. Nous avons entendu quelques Critiques ſe plaindre de ce que M. P. n'avoit point aſſez conſulté les ſources, & s'étoit preſque borné à des livres modernes qui ne ſont guères de miſe dans une

Dissertation académique, tels que les Dictionnaires de Trevoux & de M. l'Abbé Ladvocat, les *Essais sur l'Histoire des belles Lettres* par M. de Carlencas, & quelques autres. Ce jugement est peut-être rigoureux; mais il ne nous paroît ni faux ni injuste; une Dissertation suppose des recherches faites dans les originaux, & semble exiger de la part de celui qui s'occupe de cette sorte de travail la vérification de toutes les autorités qu'il trouve dans l'ouvrage de ses contemporains; par-là il évite de copier des fautes, il s'assure lui-même de la vérité des faits qu'il avance, &c. &c.

2°. Il est aisé de s'appercevoir que M. P. s'est beaucoup servi des *Lettres sur l'Art d'écrire* de M. Vallain (*a*) qu'il n'a fait souvent qu'a-

(*a*) Cette brochure a été analisée dans nos Mémoires de Février 1761, p. 400.

bréger, & qu'il a quelquefois copiées ? Or nous n'avons vu ces Lettres citées en aucun endroit de la Differtation, & c'eſt ſans doute un oubli involontaire; M. P. eſt aſſez riche de ſon propre fonds, il n'a donc certainement point eu la volonté de profiter, ſans le nommer, des recherches de ſon Confrere.

3°. Pag 28, on parle d'un Eccléſiaſtique Italien élevé à la Pourpre Romaine par Clément XII, en conſidération de ſon habileté dans l'Art d'écrire. Quoique l'on cite pour garant de ce fait M. l'Abbé Molardini, Secrétaire de la Propagande; il nous paroît un peu douteux, & nous ſoupçonnons ici quelque mépriſe. Guarnacci, continuateur de l'Hiſtoire des Papes de Ciaconius, ne dit rien de cette anecdote qu'il n'avoit point de raiſon de taire; & il ne cite d'ailleurs aucun Cardinal de la création de Clément XII, qui fût *d'une naiſſance obſcure*

comme l'Eccléſiaſtique dont il eſt queſtion.

4°. Page 31. « L'Ouvrage de » Preudhomme vit le jour en » 1638 ». C'eſt en 1639 que parut ce Livre imprimé à Paris, chez Petit & Clouzier, *in*-8°. Il a pour titre : *Eſſay inſtructif de l'Art d'écrire, avec une digreſſion ſur les vérifications & comparaiſons des Ecritures & Signatures*. Nous dirons à cette occaſion qu'on auroit pû ajouter aux Ouvrages que l'on indique pag. 27, pluſieurs Ecrits ſur la même matiere, notamment l'*Examen de l'Art d'Ecriture par demandes & réponſes ſur toutes ſortes d'Ecritures en uſage dans ce Royaume*. Par PHILIPPE LIMOSIN, Ecrivain Expert. Paris 1655, *in*-8°.

5°. Pag. 27. « Il paroît que les » François & les Hollandois s'ap» pliquerent *plus que* les autres Na» tions à la perfection de l'Ecritu» re ». Nous doutons qu'aucune Nation de l'Europe ſe ſoit *plus ap-*

pliquée au progrès de cet Art que les Italiens dont on ne dit pourtant rien ici. Dès le commencement du XVI^e^ siecle, ils donnerent des modeles d'Ecriture; LODOVICO DE GLI ARRIGHI, TAGLIENTE & PALATINO ont publié d'excellens Recueils là-dessus, &, depuis eux, plusieurs Italiens se sont appliqués à l'Ecriture. Voyez leurs Noms & leurs Ouvrages dans la *Biblioteca della Eloquenza Ital.* de Fontanini, Tom. I, Pag. 1 & 2. La Note d'*Apostolo Zeno*, sur cet endroit, vaut un Ouvrage complet sur cette matiere.

6°. « C'est pendant le siecle » d'Auguste que l'on vit naître l'E» criture par Notes.... *Tiron*, Af» franchi de Ciceron, l'inventa ». Ces deux assertions sont aussi peu fondées l'une que l'autre; l'Ecriture par notes étoit usitée chez les Grecs, & Ciceron mériteroit à plus juste titre que Tiron l'honneur de l'avoir enseignée chez les Romains.

Voyez la Préface de l'*Alphabetum Tironianum* de Dom Carpentier.

Nous bornerons-là ces Remarques en desirant sincerement que M. P. veuille bien revoir à son loisir sa Dissertation. Telle qu'il l'a donnée, elle mérite sans doute des éloges; mais il est possible de l'étendre davantage & de la perfectionner avec le secours des Livres composés sur cette matiere. Il trouvera l'indication d'un très-grand nombre de ces derniers dans la *Bibliographia antiquaria* de Fabricius, pag. 956 & suiv. Edition de 1760.

ARTICLE CXXIII.

L'ÉLECTRICITÉ

ODE,

Par M. l'Abbé d'Angerville, Prêtre du Diocèse de Séez (*a*).

TOI qu'engendra l'Expérience,
Au sein du Loisir studieux ;
Toi dont la sublime science
Sonde jusqu'aux secrets des Dieux ;
Brillant flambeau dont la lumiere,
Répand sur la Nature entiere,
Tant de charmes & de clartés,
Viens m'inspirer, Docte Physique,
Je peins la merveille Electrique
Et ses prodiges si vantés.

Dieux ! quelle magnifique scène
Prépare la main des Nollets !

(*a*) Nous donnons ici cette Pièce telle qu'elle nous a été communiquée par l'Auteur ; sans vouloir prévenir le jugement de nos Lecteurs, nous croyons être assurés qu'ils l'honoreront d'un accueil favorable.

De l'Electrique Phénomène,
Admirons les brillants effets :
(*b*) Les beaux feux dont il se décore
Semblent disputer à l'Aurore,
De son front l'éclat radieux :
Déja Phébus & la Victoire, (*c*)
Ont dans le temple de Mémoire
Couronné ses faits glorieux.

Mais, quelle émotion soudaine !
D'où partent ces coups redoublés ?
Est ce donc l'Electrique chaine
Qui frappe ainsi mes sens troublés ?
Dieux! quelles secousses terribles! (*d*)
Paroissez, ô ! bras invisibles

(*b*) Quand l'Electritité est forte, & la pointe bien fine, la lumiere paroît jusqu'à la distance d'une toise. Voyez la deuxiéme Lettre de M. P. Collinson de la Société Royale de Londres p. 27. Plongez un fil de fer ou une chaîne dans un verre évasé, rempli aux trois quarts de limaille fine, & placé sur un gâteau; empoignez fortement ce verre & vous verrez se former à l'instant une espece de Pavillon, dont chaque parcelle décrit une parabole d'aigrettes lumineuses. Voyez Rabiq. exp. 27. p. 231 de son *Electricité expérimentale.*

(*c*) L'Académie de Pau avoit proposé pour prix de poësie *l'Electricité.*

(*d*) La secousse que cause l'Electricité est si

Qui vous jouez de mes efforts !
Que dis-je ? hélas ! ma défaillance,
Du globe annonce la puissance
Sans m'en découvrir les ressorts.

Suivons la marche peu connue,
De ce Phénomène inconstant,
Ce nouveau Prothée à ma vue
Change de forme à chaque instant :
Ici c'est un tableau Magique, (*e*)
Là c'est une Tour magnifique, (*f*)

---

violente, que M. Délor assure en avoir été renversé, & qu'il lui en resta un tremblement dans toutes les parties du corps qui dura trois ou quatre jours. Cette expérience, qu'on appelle l'expérience de Leyde, parce que MM. Musschenbrock & Allamans, Citoyens de Leyde en sont Auteurs, a été faite à Versailles devant le Roi sur deux cents quarante personnes à la fois avec succès. Voyez l'Hist. de l'Académie, an. 1745.

(*e*) Inventé par M. Franklin. Voyez la description de ce Tableau par l'Auteur, rapportée dans l'Electricité expérimentale de Rabiqueau exper. LV. p. 239. M. Délor a perfectionné cette expérience en la simplifiant.

(*f*) Tour de Danaë, ainsi appellée par les Electriciens, par rapport à la ressemblance que les feux dont elle est environnée, lui donnent avec celle de la Fable. Voyez Ra-

Un Inſtrument (*g*) harmonieux :
Tantôt Aigrette (*h*) pétillante,
Et tantôt Couronne brillante ; (*i*)
Il charme l'eſprit & les yeux.

C'eſt trop l'admirer ſur la terre ;
Portons nos ſublimes regards
Dans les régions du Tonnerre,
Quels prodiges de toutes parts !
J'y vois cet autre Prométhée
Ravir à la Nue irritée
Le foudre ardent qu'elle animoit ;
Et le terrible Météore,
Par les beaux feux qu'il fait éclorre,
Charme nos yeux qu'il allarmoit.

---

biqueau dans l'ouvrage ci-deſſus page 242.

(*g*) L'Ingénieux Claveſſin Electrique inventé par le P. Thillaie en 1761.

(*h*) Forme très-ordinaire du feu Electrique.

(*i*) Nuage lumineux formé par l'Electricité, & ſemblable à la gloire dont les Peintres entourent le portrait d'un ſaint. M. Boſe, célébre Profeſſeur de Phyſique à Wittemberg, eſt Auteur de cette expérience. Comme il nous en avoit donné un détail trop peu circonſtancié ; M. Délot l'a répétée & perfectionnée. Voy. l'Hiſt. de M. Franklin p. 61 & 62.

Oui d'un fer l'Electrique armure (*k*)
Calme cet Ocean de feux
Qui faisoit pâlir la Nature,
Par ses mugissemens affreux :
Le nuage creve & s'allume,
L'air exhale le noir bitume,
Qu'enfermoient ses humides flancs ;
Et de la foudre meurtriere,
Naissent des gerbes de lumiere,
Et mille faisceaux éclatants.

Quelle autre merveille me frappe ?
Au sein de l'Electricité
Je vois du divin Esculape (*l*)
L'Art bienfaisant ressuscité !

(*l*) Barre de fer dont se servit M. le Monnier dans les expériences qu'il fit sur l'Electricité dans les jardins de l'Hôtel de Noailles. Ce savant Académicien tira au moyen de cette barre des étincelles & des aigrettes magnifiques du nuage. On vit même tomber comme une espece de pluie de feu. Voyez le Journal des Savans, an. 1752.

(*l*) Il a été soutenu en l'année 1751, dans l'Université de Prague en Bohême, une Thèse de Médecine sur l'utilité de l'Electricité pour la guérison des maladies. *Electricitas in Arte medica est adhibenda. Hemiplegia præ cæteris morbis Electrisatione curanda.* Ainsi parle M. M. J. Boadsch, Auteur de cette Thèse, dans la

A la voix de ce Phénomène,
Le ſang immobile en ma veine,
Reprend docilement ſon cours :
La Langueur fuit; mes nerfs agiſſent,
Tous mes organes obéiſſent,
Au nouvel Auteur de mes jours.

Héros célébre en Moravie
Par tes Electriques exploits, (*m*)
Procope, quoi! ta main hardie
A l'Océan dicte des Loix!

---

1 & 7 poſition. Son ſentiment eſt appuié du ſuffrage de M. de Sauvages, fameux Profeſſeur en Médecine de Montpellier, & des expériences réitérées de M. Jallabert, célébre Profeſſeur de Philoſophie à Genève. Voyez l'Hiſtoire abrégée de l'Electricité par M. Franklin, p. 50-60.

(*m*) M. Procope Diwiſch, Chanoine de Bruck en Moravie, a imaginé une machine, au moyen de laquelle il prétend électriſer les flots, & par l'électriſation appaiſer & même prévenir la tempête. Ce fait, tout merveilleux qu'il paroît au premier coup d'œil, eſt pourtant appuyé ſur un très-grand nombre d'expériences faites avec le plus heureux ſuccès ſur une étendue de Mer aſſez conſidérable, en préſence des Académiciens appellés à ce ſujet. Voyez le Mercure de France, mois de Septembre de l'année 1752.

Pourſuis ta brillante carriere,
Nouveau Neptune, l'onde fiere
En toi reconnoit un vainqueur:
Cent fois, dans ton heureuſe audace,
Suivant le ſalpêtre à la trace,
Des flots tu domptas la fureur.

Céleſte aimant, flamme divine,
Ame de ce vaſte Univers, (*n*)
Sans doute ta noble origine (*o*)
Eût donné du luſtre à mes vers:

(*n*) M. Gilbert a fait voir que non-ſeulement le verre & l'ambre, mais encore preſque tous les corps ſont électriques: tels ſont les métaux en limaille ou en feuille, le diamant, le rubis, l'opale, &c. les terres, les pierres & même les liqueurs comme l'eau & l'huile. Voyez l'Hiſtoire de l'Electricité, par M. Franklin p. 1. Rabiqueau a intitulé ſon Elect. exper. *Spectacle du feu, l'agent du méchaniſme de l'Univers.*

(*o*) Ni M. le Monnier dans ſes obſervations, ni M. l'Abbé Nollet dans ſon eſſai ſur l'Electricité, ni M. l'Abbé de la Rue dans ſes Notes critiques ſur les deux ouvrages ci-deſſus, lues à l'Académie de Caen, ni enfin nos Electriciens modernes les plus habiles n'ont oſé ſe flatter juſqu'ici d'avoir découvert la cauſe de l'Electricité. Les ouvrages des plus grands hommes ſur cette matiere, ne préſen-

Mais content, en ces foibles rimes,
De crayonner tes faits ſublimes
Et tes innombrables bienfaits ;
Je laiſſe au docte Aréopage, (*p*)
Qui t'honora de ſon hommage,
A nous dévoiler tes ſecrets.

---

tent encore que des ſyſtêmes ingénieux, & de ſavantes conjectures ſur cet objet.

(*p*) L'Académie de Pau, comme nous l'avons dit ci-deſſus, a propoſé pour prix de Poëſie *l'Electricité*.

ARTICLE CXXIV.

LETTRE de M. Rameau aux Philoſophes.

POur qui la vérité peut-elle avoir plus d'attraits que pour le Philoſophe, ſur-tout quand il s'agit de ce qui eſt encore ignoré? Quand elle ne ſerviroit qu'à mettre le comble à la gloire du Géomètre, ne devroit-il pas y applaudir? J'eſpére donc que quelques Philoſophes, diſtingués dans la foule de ceux qui oſent ſe parer de ce titre, auront aſſez de complaiſance pour me ſuivre au point de pouvoir dire ce qu'ils en penſent.

Je ne ſuis dans tout ce que j'avance que l'interprète de la Nature, ſiége unique de la vérité. Toutes mes conſéquences ne ſont fondées que ſur des expériences généralement reçues, & dont on peut

s'assurer soi-même, en suivant celles que j'ai rapportées dans ma Génération harmonique, & qui commencent à la pag. 7.

Je parts d'un Phénomène unique, ouvrage de la Nature, où le sens de l'ouie devoit être nécessairement appellé, puisqu'il n'appartient qu'à ce sens de distinguer plusieurs objets dans un seul : son jugement reconnu d'ailleurs seul infaillible étoit encore nécessaire à l'œil pour le guider en mesurant les rapports harmoniques : ce qui est notoire dans l'expérience même de *Pythagore*, où l'oreille le dirigea dans la différence des poids qui lui faisoient entendre sur les cordes l'octave, la quinte, &c. dont il étoit déjà affecté : remarquons de plus que son triangle numérique rectangle, inventé lorsqu'on n'avoit encore que de foibles notions en Géométrie, est uniquement fondé sur la proportion harmonique, renversée en

Arithmétique

Arithmétique chez le Géomètre: de ſorte que les premières idées de juſteſſe & de préférence entre les rapports pourroient bien avoir pris naiſſance dans un principe auſſi naturel, plutôt que dans des moyens factices tels que ceux qu'on propoſe : ſi les premiers Inventeurs de chaque Science ſont encore ignorés, comme on en convient, on ignore, par conſéquent, d'où leur ſont venues les idées qui les ont guidés. Pourquoi donc les chercher ailleurs que dans une ſcience dont la Nature nous fait ſentir les effets dès le berceau ?

On prévoit aſſez que le phénomène dont je veux parler n'eſt autre que le corps ſonore, objet unique, tel qu'on peut le deſirer pour repréſenter un principe, & qui en préſente effectivement des images ſi palpables, qu'il eſt bien difficile de ne pas s'y prêter. Si, par exemple, on l'écoute attentivement quand il réſonne, on y

diſtingue différens ſons, qu'il engendre par conſéquent. Ces ſons ſuivent pour-lors le ſimple ordre des nombres qu'on appelle *Aliquotes*, & qu'on déſigne avec l'unité ſéparée par une ligne du nombre qui marque en ce cas la moitié, le tiers, &c, de ce corps : ſi bien que ſon octave que fait entendre ſa moitié ſe déſigne par $\frac{1}{2}$; ſa 12^{e}, quinte de ſa moitié, par $\frac{1}{3}$; ſa double octave par $\frac{1}{4}$; ſa 17^{e}, 10^{e} de $\frac{1}{2}$ & tierce majeure de $\frac{1}{4}$, par un $\frac{1}{5}$: comme il borne la réſonnance de ſes Aliquotes à ce $\frac{1}{5}$ pour nos oreilles, où ſe trouve effectivement tout ce qui ſert de principes à la Géométrie comme à la Muſique théorique & pratique, il eſt inutile de porter plus loin ſes vûes; & ſi les facultés du ſens de l'ouie ſe bornent-là, d'autant plus que l'identité des octaves, inconteſtablement reconnue, peut empêcher auſſi qu'on ne diſtingue

le $\frac{1}{6}$ de ce corps, octave de ſon $\frac{1}{3}$, il en pourroit bien être autant des facultés des autres ſens, lorſqu'il s'agira de les conſulter dans le même cas.

Comme la tenſion des cordes répond à toutes les proportions néceſſaires entr'elles, pour que l'une ſoit préciſément la moitié en longueur, l'autre le tiers, &c, il ſuffit d'accorder dans toute la juſteſſe poſſible les conſonances citées rélativement à une corde qu'on fera réſonner avec l'archet plutôt qu'en la pinçant, pour la voir dans le moment communiquer ſon mouvement à toutes les autres, & même pour les entendre réſonner : on en ſent, de plus, les ventres de vibrations au tact en les effleurant avec l'ongle. De-là cé Phénomène paroît bien viſiblement & bien ſenſiblement ſoumis au jugement des trois ſeuls ſens dont on puiſſe tirer quelques lumières ; de ſorte que celui de l'ouïe

devoit abſolument y préſider, pour acquérir de juſtes connoiſſances des effets éprouvés ſur ce qu'en indiquent les deux autres ſens.

Si l'on accorde d'autres cordes à l'inverſe des précédentes conſonances, c'eſt-à-dire, qu'elles en repréſentent le double, le triple, &c, en quel cas l'octave ſe trouvera au-deſſous de la corde miſe en mouvement, au lieu qu'elle étoit auparavant au-deſſus, ainſi des autres qui ſeront toutes déſignées par les ſimples nombres dans le même ordre déjà dicté, & qu'on appelle *Aliquantes* ; on les verra non-ſeulement frémir, mais encore ſe diviſer dans les *Uniſſons* de celle qu'on fait réſonner : ſon octave au-deſſous, qui repréſente ſon double, ſe diviſera en deux parties égales ; ſa 12ᵉ au-deſſous, qui repréſente ſon triple, en trois ; ainſi des autres : ce qui ſe diſtingue encore par les ventres de vibrations au tact comme à l'œil.

Ne croiroit-on pas reconnoître ici une image vivante de quelques attributs de la Divinité? La foiblesse de nos ſens ne nous permettant pas d'entendre, de voir & de ſentir juſqu'où s'étend la puiſſance du corps ſonore réſonnant ſur ſes Aliquotes & Aliquantes, lui-même recevant des bornes qui nous ſont relatives dans ſa grandeur & groſſeur, n'en peut-on pas tirer une idée de l'infini, autant que l'imagination peut nous le permettre? Mais cette puiſſance ſuprême qu'il exerce ſur ſes Aliquantes, en les forçant de ſe réunir toutes à lui, en ſe les incorporant, ne formant plus qu'un avec elles, ce que ſignifie préciſément *Uniſſon*, prouve bien évidemment qu'il ne peut être contenu, pendant qu'il contient tout ſans rien perdre de ſa totalité, ſans ſe déſunir; car ces mêmes conſonances, données par des cordes qu'il fait frémir & réſonner dans leur totalité, réſon-

nent dans son corps même : on les y distingue, du moins celles qui concourent à nous ouvrir la route des plus grands principes.

Ce corps sonore, ce principe, ne pouvant être précédé, ne peut pas conséquemment avoir un *antécédent* ; aussi l'est-il lui-même de toute la génération. Mais, avant que d'en dire davantage sur ce sujet, qu'on éprouve de nouveau ce qui se passe dans la résonnance de ce même corps sonore ; on y distingue, avec le son de la totalité, ceux de sa 12^e & de sa 17^e, dont se forme cette proportion harmonique $1 . \frac{1}{3} . \frac{1}{5}$, qu'on y a reconnue il n'y a guères plus d'un siècle. Mais ce qu'il a été important, c'est qu'on n'y distingue point les autres, qui forment avec lui cette proportion géométrique $1 . \frac{1}{3} . \frac{1}{9}$ *, où il appartient de

* L'autre marque inverse dans une pa-

l'oreille ſuit une loi bien différente de celui de l'œil, puiſque, ſi l'œil apperçoit plus promptement les plus grands objets, l'oreille, au contraire, les diſtingue d'autant moins qu'ils ont plus d'analogie avec celui auquel on les compare ; tel eſt le ſort des octaves dont l'identité, qui ne peut être conteſtée, fait qu'elles ſe confondent toutes avec leur principe. Les moyens dont la Nature ſe ſert pour qu'on ne puiſſe ſe tromper ſur la différence de ces deux proportions, méritent aſſez qu'on les approfondiſſe un peu, du moins comme je l'ai fait dans mes derniers ouvrages.

Ces deux proportions qui ne ſont compoſées chacune que de trois termes ou nombres, & qu'on

---

reille expérience, c'eſt pourquoi la Cloche, le Clavecin, l'Orgue, la Trompette ou le Corps-de-Chaſſe doivent y être ſeuls conſultés.

nomme *continues*, ſont ainſi données d'abord par la Nature dans un ſeul corps, dont le ſon a toujours paru unique juſqu'au moment où l'on y a diſtingué l'harmonique. Or c'eſt ici que le principe, comme *antécédent*, établit d'abord trois agens, ſon octave, ſa 12^e^ & ſa 17^e^ déſignées par ces trois nombres premiers $\frac{1}{2}\frac{1}{3}\frac{1}{5}$, auxquels il cède le droit d'ordonner, en le repréſentant, de toute ſa génération, où néanmoins il ſe ſoumet aux loix qu'il leur impoſe, pour ſe prêter aux bornes de nos facultés, en nous indiquant, par ce moyen, les routes poſſibles dans nos recherches; mais l'image que préſentent ſes agens ſemblent devoir bien nous rappeller l'idée de ces premières cauſes ſecondes où notre intelligence ſe perd.

Comme antécédent, ce principe conſtate la qualité & la quantité numérique du premier terme qu'il s'aſſocie, ſoit ſon octave, ſoit

sa 12e, soit sa 17e, qu'il choisit pour modèles de quelqu'autre terme que ce soit; c'est celui-là même auquel le Géomètre donne le titre de *Terme moyen*, * & qui or-

(a) Le mot *terme* s'applique en Géométrie aux objets que l'on compare entr'eux, surtout aux nombres qui les désignent, de sorte que dans toute proportion continue le *terme moyen* est celui du milieu, les deux autres s'appellent les *Extrêmes*, dont le premier est l'*Antécédent*, qui donne au *Terme moyen* une quantité de laquelle il tire le droit d'assigner à son *Conséquent*, qui est le troisiéme, la même différence ou multiplication avec lui, qu'il a reçue de son *Antécédent* : dans la proportion harmonique, par exemple, la même différence d'un à trois se trouve de trois à cinq: & dans la Géométrique si quatre est double de deux, celui-ci est double d'un. En Géométrie les droits de l'*Antécédent* & du *Terme moyen* ne sont pas expliqués de même, quoiqu'on y suive les mêmes loix : ce qui pourroit bien déja donner lieu à quelques réflexions. Au reste, les régles qui donnent notre proportion harmonique, servent au Géomètre pour son Arithmétique, & celles de notre Arithmétique pour son harmonique. Ainsi renversement des deux parts. Quel est l'original?

donne pour lors de l'une ou de l'autre des deux proportions déjà citées. Par-là ce *Terme moyen* reçoit le pouvoir d'étendre sa proportion en progression du côté de son *antécédent*, comme du côté de son *conséquent*; ce qui est interdit à tout antécédent, auquel on ne peut contester le droit de principe dans la Géométrie même, puisqu'il n'y a rien avant lui : c'est le plus grand de tous, comme le prouve le titre même que le Géomètre lui donne.

Ce n'est pas tout : le principe se réserve encore un quatriéme agent par une transposition d'ordre entre les deux tierces qui composent la quinte, & dont se forme une proportion arithmétique, presque aussi agréable en Musique que l'harmonique : or de la réunion de ces deux proportions dans cet ordre,

proport. harmon. dont ſe forme
$\frac{1}{8}$ $\frac{1}{10}$ $\frac{1}{12}$ $\frac{1}{15}$ * une diſſonan-
ut mi ſol ſi ce, & en mê-
proport. arithm. me temps un
quatriéme terme poſſible aux proportions continues, par le moyen d'une quatriéme proportionnelle ajoûtée géométriquement, naturelle d'ailleurs à toute proportion géométrique; de cette réunion, dis-je, naiſſent toutes les différentes règles qu'a pu imaginer le Géomètre pour déterminer une proportion quelconque, ſes *Equations*, ſa *Règle de trois*. Quel eſt l'original?

Les Curieux d'un détail plus circonſtancié des vérités que je viens d'annoncer, pourront ſe ſatisfaire

---

* Les trois premiers termes, $\frac{1}{8}$ $\frac{1}{10}$ $\frac{1}{12}$, donnent la proportion harmonique, dite Arithmétique en Géométrie, & les trois derniers $\frac{1}{10}$ $\frac{1}{12}$ $\frac{1}{15}$, donnent l'Arithmétique, dite harmonique en Géométrie.

dans les nouvelles réfléxions qui terminent mon Code de Muſique, ne fût-ce que pour y démêler les raiſons qui ont engagé un célèbre Géomètre à conſeiller de ne les pas lire. Il eſt vrai que j'y ai imaginé une fable ſur le compte du premier homme, pour prouver comment le Phénomène en queſtión pouvoit avoir été découvert en quelque temps que ce fût, m'étant contenté d'y ſuivre l'Hiſtoire Sainte ; mais ayant reconnu que la profane étoit plus à la portée de tout le monde, & que je ne pouvois me tromper en ce cas ſur le compte des Egyptiens, attendu toutes les raiſons convaincantes que j'en rapporte dans l'origine des Sciences *, j'y ai trouvé tant de vraiſemblance, que cela

---

(*a*) Je ferai volontiers préſent de ces deux Ouvrages aux curieux qui voudront s'inſtruire plus à fond ſur cette matiere.

pourra du moins donner ſujet à penſer. Quoiqu'il en ſoit, le Phénomène n'en exiſte pas moins ; c'eſt l'ouvrage de la Nature. Tout eſt dit, quand elle a une fois prononcé.

Voyons à préſent la route qu'on a tenue dans la Géométrie pour en obtenir la quantité de règles qui s'y trouvent établies. Combien de ſiècles ne ſe ſont pas écoulés, & par combien de mains ces règles n'ont-elles pas dû paſſer avant que toutes leurs valeurs aient été connues ? Il ne faut que lire pour cela l'Hiſtoire des Mathématiques, plus évidente encore dans les écrits de chaque particulier depuis près de 3000 ans. Si l'on ne peut compter d'ailleurs ſur aucun Elément de Géométrie, depuis le temps qu'on en met au jour, comme le confirme M. d'*Alembert* ; s'il convient lui-même qu'il s'eſt gliſſé quelques erreurs dans l'ouvrage du P. Rey-

naud ſur l'Analyſe, qu'il regarde cependant comme le plus complet de tous ; s'il n'a pu les réformer, ni même dire en quoi conſiſtent ces erreurs ; ſi la diſpute continuelle qui règne entre les Géomètres ſur l'uſage de leurs règles, & cela depuis un temps infini juſqu'à ces derniers jours entre les deux des nôtres qui ſont les plus eſtimés, pendant qu'un tiers vient à la traverſe pour ſoutenir que l'un & l'autre ſe trompent : rien ne prouve mieux que toutes ces règles ne ſont que l'ouvrage de l'imagination, & que leur perfection n'eſt due qu'à une exacte récapitulation, en rapportant par ſucceſſion de temps chaque partie à ſon tout. Celui-ci a trouvé un rapport, celui-là un autre ; l'un en a formé une progreſſion ; l'autre a reconnu l'origine de cette progreſſion dans une proportion. Enfin, après des milliers d'années, on a reconnu que toutes les Sciences

:toient fondées ſur les propor-
ions, lorſqu'il ne faut qu'une mi-
ıute d'attention ſur la réſonnance
lu corps ſonore pour tirer de la
Nature même ce qui a coûté tant
le ſiècles à l'imagination.

On ne trouve pour tout prin-
:ipe dans l'Analyſe que les propor-
ions; les équations, même, qu'on
lonne à chaque article pour moyen
le découvrir la proportion néceſ-
aire, y ſuivent exactement les
oix du corps ſonore. J'y vois l'an-
écédent, comme principe, don-
ıer ſes loix à la quantité qu'il s'aſ-
ocie, en l'établiſſant comme ter-
ne moyen pour qu'il les diſtribue
ſon tour au reſte de la propor-
ion, fût-elle à quatre termes; ce
ue ne peuvent détruire les régles
lonnées en pareil cas. Quant aux
lifférentes règles appliquées à dif-
érens objets, elles n'en émanent
as moins des mêmes principes;
a différence des termes n'altère
ıullement le fond; ce qu'on de-

vroit un peu considérer ; & dès qu'on voit renaître les mêmes principes de tout côté, pourquoi ne pas s'applaudir d'avoir aussi bien entendu la Nature, sans l'avoir cependant écoutée dans le Phénomène qu'elle nous a présenté pour nous éclairer, plutôt que de s'obstiner à combattre des vérités si évidentes par des raisonnemens spécieux, où l'on a grand soin de se taire sur ce qui les anéantiroit? Croiroit-on qu'on a porté la mauvaise foi jusqu'à falsifier une de mes citations, pour y substituer la plus grande ineptie aux fonctions d'une partie de ces agens dont il a été parlé, & sans le secours desquels nous serions encore pour les Sciences au niveau des autres animaux ? Bien entendu que ces mêmes agens existent dans tous les objets formés par la Nature, mais où l'on n'a pû d'abord les distinguer que par degrés, jusqu'à ce qu'enfin on ait pû les rassembler.

Si le Créateur, ſans vouloir ſe manifeſter autrement que par ſon grand ouvrage, a commis des cauſes ſecondes pour contribuer à notre exiſtence, ne croiroit-on pas que, pour contribuer de même au progrès de notre intelligence, il en auroit fait naître auſſi d'un principe, qu'il n'aura rendu palpable à nos ſens, que pour nous engager encore à des comparaiſons?

ARTICLE CXXV.

L'EGYPTE ANCIENNE OU Mémoires Historiques & Critiques sur les objets les plus importans du grand Empire des Egyptiens, par M. d'Origny, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne. *A Paris chez Vincent, Imprimeur Librair rue S. Severin* 1762. 2 vol. in-12

AVant que l'Egypte fût réduite en Province Romaine, elle avoi éprouvé trois révolutions généra les. D'abord elle eut des Rois d sa Nation ; & c'est-là le premier & le grand Empire le plus véritable ment intéressant. Conquise par le Perses, elle resta dans l'asservisse ment depuis Cambyse, fils de C rus, jusqu'à la défaite totale de D

us par Alexandre. Après la mort
e ce conquérant, elle eut une sui-
 de Rois Grecs, issus de Ptolo-
née Lagus, qui la gouvernerent
nviron trois siécles, jusqu'au regne
Auguste qui la soumit entiere-
nent au peuple Romain. De ces
rois époques, la premiere occupe
eule M. d'Origny. Dix-sept siecles
ui commencent aux tems les plus
eculés, fournissent une ample ma-
iere à ses Mémoires. Outre la du-
ée de cet Empire, les difficultés
e la Chronologie, la multiplicité
es Dynasties, la singularité des
oix, Religieuses, Civiles & Po-
itiques, la multitude & la nature
les monumens, ainsi que les fré-
quentes contradictions & l'obscu-
ité perpétuelle des Historiens,
toient autant d'objets propres à
exercer l'esprit de discernement &
le conciliation qui accompagne &
caractérise l'érudition de l'Au-
teur.

I. Le premier Volume contient

neuf Chapitres ou Dissertations que nous analyserons successivement. Le premier point que M. d'Origny prend à cœur d'éclaircir, regarde l'existence physique d'une grande partie de l'Egypte. Hérodote avoit appris des Prêtres Egyptiens » que du tems de Ménès, » le premier de leurs Rois, tout » ce qui en Egypte n'est point la » Thébaïde, étoit un marais; qu'il » n'y avoit aucune terre éminente » dans les parties qui sont actuel- » lement au-dessous du lac Mœris, » & qu'en remontant de la Mer » par le Fleuve l'espace de sept » journées on navigeoit dans une » espece d'étang (*a*) ».

(*a*) Comme le texte est intéressant, & qu'il n'est pas fidélement rendu à la fin de cette traduction, nous le joignons ici, tel que nous le trouvons dans Hérodote *l.* 2. *cap.* 4 & 5. p. 91. édit. Francfort 1608. Βασιλεῦσαι δέ πρωτον ἀνθρώπων ἔλεγον Μῆνα. Les mss. portent Μῖνα.) Ἐπὶ τούτου, πλὴν τοῦ Θηβαϊκοῦ νομοῦ πᾶσαν Αἴγυπτον εἶναι ἕλος καὶ αὐτῆς εἶναι οὐδὲν ὑπερέχον τῶν

De cette tradition, Hérodote voit conclu de ſon chef que tou-e la baſſe Egypte n'étoit autrefois u'un golfe, & que l'amas ſucceſ-if de la vaſe du Nil avoit formé a terre qu'on y voyoit de ſon tems. .es Hiſtoriens & les Géographes els que Diodore, Plutarque, Sé-neque, Strabon, Pline & autres ont adopté l'explication particulie-e d'Hérodote, qu'ils ont ſubſtituée

---

υν ἔνερθε λίμνης τῆς Μύριος (mſſ. Μίριος) ἐόντων. ῆνες ἀνάπλους ἀπὸ θαλάσσης ἑπτὰ ἡμερέων ἐστὶ, ἄνὰ τὸν ποταμόν. Καὶ εὖ μοὶ ἐδόκεον λέγειν περὶ ῆς χώρης. Δῆλα γὰρ δὴ καὶ μὴ προακούσαντι, ἰδόντι δὲ (ὅστις γε σύνεσιν ἔχει) ὅτι Αἴγυπτος, ς τὴν Ἕλληνες ναυτίλλονται, ἐστὶ Αἰγυπτίοισι ἐπί-κτητός τε γῆ, καὶ δῶρον τοῦ ποταμοῦ καὶ τὰ κατύ-περθε ἔτι τῆς λίμνης ταύτης, μέχρι τριῶν ἡμερέων πλόου, τῆς πέρι ἐκεῖνοι οὐδὲν ἔτι τοιόνδε ἔλεγον, &c. Le fait hiſtorique atteſté par les Prêtres Egyptiens ſe réduit à ceci : ſous le regne de Menès toute l'Egypte excepté la Thébaïde étoit un marais, qui s'étendoit depuis la Mer juſqu'à la diſtance de ſept journées au-deſſus, en remontant le Nil. Ce qu'ajoute Hérodote eſt une réflexion qui lui appartient, & qui peut très-bien être mal fondée, ſans que la vé-rité du fait en ſoit altérée.

à la vraie tradition des Prêtres Egyptiens telle qu'elle est attestée par cet Auteur lui-même. Il a passé pour constant, que toute la basse Egypte étoit un don du Nil, & une conquête sur la Mer. La réfléxion d'Hérodote confondue avec le fait, a servi de base à un systême singulier de Philosophie qui semble avoir été entrevu par Strabon *l.* 17, & développé par le Philosophe *Alexander ab Alexandro* : il a été renouvellé de nos jours peut être par l'esprit d'incrédulité (*b*). Les partisans de ce sys-

(*b*) En examinant même les choses de près ; nos Philosophes modernes ne doivent point s'autoriser de la façon de penser de *Strabon*, ou d'*Alexander ab Alexandro*. Ils ne disent clairement ni l'un ni l'autre que les changemens qui arrivent sur les côtes de la Mer, soient l'effet d'un mouvement constant. Quant au dernier, qui a le mieux développé son sentiment sur les découvertes des corps marins dans les différentes parties du continent, il dit bien (*Genial. dier. l. 5. c. 9.*) que la cause peut en être l'agitation perpé-

têmе aſſurent ſans fondement que la Mer perd chaque jour d'un côté pour acquérir de l'autre, qu'elle mine, couvre & abandonne ſucceſſivement toutes les parties de notre continent. Sans entrer dans

---

tuelle des Mers qui ont inondé certaines contrées, d'où elles ſe ſeront retirées enſuite ; mais il ne fait point entendre que cette agitation ſoit une progreſſion uniforme, & que ſes effets ſoient autre choſe que des accidens. Il paroît même ne ſçavoir quelle opinion embraſſer : ſon indéciſion ſe manifeſte dans le même Chapitre *p.* 254. *édit. Pariſ.* 1550. Après avoir rapporté le ſentiment de pluſieurs Philoſophes Payens ſur la Coſmogonie, & avoir dit que le chaos primitif adopté par quelques-uns pourroit ſervir à expliquer comment on trouve dans les montagnes & dans les pierres des choſes qui leur ſont ſi peu analogues, il ajoute... *Sive quod nonnulli tradunt, diverſis cardinibus inductis aquis, vel mari ſedibus ſuis excito, ſeu nimbis effuſis, diluvio quondàm innundaſſet mundus : poſteà cùm fluctibus & mari omnia miſcerentur, deſitis tempeſtatibus ; & ſitu terræ defæcato, poſt tot aquarum moles & agitationes fluctuum, ſolidas apparuiſſe terras : properreà in montibus, quamvis longè à mari, ea quæ in littoralibus vadis cernuntur, nunc inveniri.*

l'examen des preuves Phyſiques de cette opinion, M. d'Origny prétend avec le ſavant & célébre M. Freret (*c*), lui enlever ſon premier & ſon principal monument hiſtorique, tiré de la naiſſance de la baſſe Egypte.

En comparant dans Hérodote même, *l.* 2. *c.* 2. 3. & 4, ce qu'il avoit appris des Prêtres Egyptiens avec ce qu'il avance de lui-même, il eſt clair qu'il avoit ajouté d'imagination tout ce qui ſert de baſe aux Philoſophes anciens & modernes qui le prennent pour garant. A s'en tenir à la lettre de la tradition Egyptienne, plus de la moitié de cet Empire, depuis le lac Mœris juſqu'à la Mer n'étoit qu'un vaſte marais que le Nil couvroit dans le tems de ſon inondation, & qui reſtoit impraticable par le

(*c*) Mem. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres, année 1742.

défaut

défaut de digues & de canaux, c'eſt-à-dire, que toute la baſſe Egypte étoit alors ce qu'elle deviendroit encore aujourd'hui, ſi les chauſſées étant entierement raſées, & les canaux totalement comblés, on abandonnoit cette vaſte plaine aux inondations.

Cette eſpèce d'étang, dont parlerent à Hérodote les Prêtres Egyptiens, étoit un marais inondé pendant un tems de l'année, & mal deſſéché pendant tout le reſte. La preuve s'en tire de leur diſcours même, puiſqu'il porte, ſelon Hérodote, qu'en remontant le Fleuve pendant ſept journées on arrivoit à l'extrémité de ce marais. Le Fleuve s'étendoit donc ſept journées au-deſſous du lac Mœris, & on le remontoit dans le marais ou étang depuis la Mer juſqu'à la Thébaïde. Son canal & ſes bords étoient donc marqués ; il étoit donc ſeul navigable au milieu du marais, & la Mer n'étoit véritablement que

ſept journées au-deſſous de la Thébaïde. Ainſi Hérodote ne devoit pas en conclure comme il l'a fait, que toute la baſſe Egypte étoit autrefois occupée par la Mer : car c'eſt préciſément tout le contraire de ce qu'il dit lui-même avoir appris des Prêtres.

Un paſſage d'Homere mal interprété par Pline le Naturaliſte a confirmé l'erreur d'Hérodote. Le Prince des Poëtes dit dans l'Odiſſée l. 4. qu'il faut un jour de navigation pour aller de l'Iſle du Phare à une des bouches du Nil. Pline prend cette embouchure pour la rade de Rhacotis, ſur laquelle fut bâtie depuis la Ville d'Alexandrie qui ſe trouvoit de ſon tems, comme elle eſt encore aujourd'hui, tout proche de l'Iſle du Phare. Il ſuivroit de-là que depuis Homere juſqu'au tems d'Alexandre, la baſſe Egypte ſe ſeroit avancée dans la Mer d'une journée toute entiere, enſorte que l'embouchure du Nil,

après avoir été éloignée de l'Isle du Phare, à la distance de vingt-quatre heures de navigation, s'en seroit approchée jusqu'au point qu'Alexandre fit joindre par une chaussée l'Isle à la terre ferme.

Toute la confusion vient de ce que Pline ignoroit ou vouloit oublier que les anciens Egyptiens, qui ne souffroient point d'abord les Etrangers, & qui ne les admirent dans la suite qu'avec de très-grandes précautions, leur avoient toujours prohibé, jusqu'à la destruction même de leur grand Empire, la rade de Rhacotis, & l'embouchure du Nil sur laquelle Alexandrie fut bâtie. La raison de cette prohibition étoit la facilité même que fournissoit au mouillage & au débarquement l'Isle du Phare & la rade qu'elle couvre. C'est pour empêcher les navigateurs Etrangers d'en profiter, qu'ils avoient donné toute cette terre à des bouviers féroces, qui ne faisoient gra-

çe à qui que ce fût, & qui profitoient de toutes les dépouilles, ainsi que l'attestent Hérodote lui-même *l. 2. c. 91.* Diodore *l. 1. séc. 2.* & Strabon *l. 17.*

C'étoit par l'embouchure Canopique seulement qu'il étoit permis d'aborder avec les précautions prescrites ; & de l'Isle du Phare à cette embouchure, il faut encore aujourd'hui comme au tems d'Homere environ une journée de navigation, parce qu'on est obligé de pousser au large pour éviter les dangers que l'on courroit en rangeant la côte de trop près.

Si cette explication d'Homere détruit tout l'avantage qu'on en tiroit pour appuyer l'erreur d'Hérodote, quel jour ne répand pas sur la question la comparaison de l'Egypte actuelle avec l'Egypte ancienne du tems d'Hérodote même, & du tems d'Alexandre ? Suivant la Chronologie d'Hérodote, le regne de Menès devoit être placé dix-sept

ſiecles avant le tems où il écrivoit ſon hiſtoire ; pendant ces dix-ſept ſiecles la vaſe du Nil auroit, ſelon lui, produit un pays de ſept journées de navigation : il y a plus de deux mille ans qu'Hérodote l'a écrit ; il a vu pour lors la Ville de Canope ſur le bord de la Mer à ſept journées au-deſſous de la Thébaïde : deux mille ans auroient dû cependant produire plus que dix-ſept cents, du moins autant, ou quelque choſe d'approchant. Canope devroit être entre la baſſe Egypte & la Mer, & l'on devroit maintenant remonter le Fleuve ſept jours avant de trouver Canope, & ſept jours après avant d'arriver à l'ancienne Egypte. Au contraire Canope eſt préciſément où elle étoit ſur le bord de la Mer, & l'eſpace n'a pas cru d'un pouce en cet endroit depuis deux mille ans : à l'autre embouchure où fut bâtie la premiere Alexandrie, nous devrions voir encore un pareil accroiſſement

de la terre ferme, & une conquête à peu près égale ſur la Mer : nous ne voyons rien de ſemblable ; les ruines d'Alexandrie ſubſiſtent à très-peu de diſtance de la Mer ; cette immenſe chauſſée qu'on avoit faite pour ſéparer en deux Ports la rade de Rhacotis, & joindre à la terre ferme l'Iſle du Phare, les autres débris & les ſables que la Mer y a pouſſés, ont formé un terrein ſur lequel on a bâti la nouvelle Alexandrie : mais ce n'eſt point là un don du Nil ; c'eſt un terrein factice. Ce que deux mille ans poſtérieurs n'ont point vu produire par la cauſe qu'indique Hérodote, les deux mille ans antérieurs ne l'avoient probablement pas vu davantage. Il convient donc de dépouiller la naiſſance de la baſſe Egypte de ce faux merveilleux dont l'Hiſtorien l'avoit obſcurcie ; & pour réduire à ſa vraie valeur la tradition des Prêtres, il faut croire que d'un marais tout couvert d'eau

pendant un tems de l'année, & impraticable pendant le reſte, les lacs, les canaux, les chauſſées en ont fait un pays habitable & cultivé : ce qui ne peut être conteſté, & ne donne nul avantage aux amateurs de ſyſtêmes.

II. Dans le ſecond Chapitre, M. d'Origny préſente à ſes Lecteurs un tableau précis de l'Egypte ancienne, de ſes limites & de ſon étendue. Quelques modernes plus curieux de critiquer les anciens que de les approfondir, ont cru pouvoir tourner en ridicule le rapport des Hiſtoriens & des Géographes qui nous repréſentent l'ancienne Egypte comme couverte d'une multitude innombrable de peuples, de Villes & de Villages. En comparant ces relations avec l'état de nos Provinces les plus peuplées de l'Europe, ils ſe ſont imaginé que le ridicule & l'exagération ſauteroient aux yeux de tout le monde. C'eſt ainſi, dit notre Auteur, que les

demi-ſavans trouvoient abſurde dans Homere la deſcription du bouclier d'Achille, qui contenoit, ſuivant le Prince des Poëtes, tant d'objets différens, qu'il ſeroit impoſſible de les peindre même en miniature ſur un bouclier ordinaire. Pour toute réponſe M. Boivin de l'Académie des Inſcriptions, fit graver ſur une planche de huit pouces de diamétre, tout le bouclier d'Achille décrit par Homere : rien n'y manquoit & ſon tableau formoit un objet digne d'admiration. Pour procéder comme cet Académicien, on commence par limiter & confronter tout le pays qui compoſoit l'ancien empire d'Egypte : on place enſuite dans cet eſpace le nombre des Villes & des Villages déſignés par les anciens Hiſtoriens & Géographes ; on montre enſuite par des témoignages aſſurés, que le ſol de l'Egypte étoit plus que ſuffiſant pour nourrir & entretenir

ce nombre ſi prodigieux d'Habitans.

D'abord l'Egypte ancienne avoit pour limites au Nord la Mer Méditerranée, & depuis cette Mer en remontant le Fleuve du Nil pendant l'eſpace de deux cents dix de nos lieues Françoiſes : toujours du Nord au Midi, on trouve une chaîne de rochers ſitués préciſément ſous le tropique du cancer. Ces rochers, dont quelques-uns forment la cataracte du Nil, bornent l'Egypte au Midi. Cet eſpace de deux cents dix lieues entre la Cataracte & la Mer, eſt la longueur de l'Empire Egyptien. Sa largeur n'eſt pas égale par-tout ; au contraire elle va toujours en diminuant depuis la Mer qui borne l'Empire au ſeptentrion juſqu'à la Cataracte qui le termine du côté du Midi. Sur les côtes de la Méditerranée, cette largeur eſt environ de deux cents lieues françoiſes ; & près de la Cataracte elle

n'en a que cinq ou ſix ; enſorte qu'on peut regarder l'ancien Empire d'Egypte comme un triangle. Un des côtés s'étend le long de la Mer Méditerranée, depuis l'Iſthme de Suez ou le mont Caſſius, juſqu'au marais Maréotis, il a deux cents lieues de long : un autre eſt depuis le mont Caſſius juſqu'à la Cataracte, à la partie Orientale, ou à la droite de celui qui deſcend le Nil du Midi au Nord depuis la Cataracte juſqu'à ſon embouchure : une chaîne de rochers arroſés en partie par la Mer rouge forme ce côté : l'autre regne depuis la Cataracte juſqu'à la Mer, traverſe d'abord une ſuite de rochers, puis le laç Mœris, & enfin le marais Maréotis : il eſt à l'Occident ou à la gauche du Fleuve. Tout l'eſpace triangulaire que ces trois lignes renferment entre elles, eſt l'Egypte ancienne proprement dite. Mais il faut ajouter à ce premier Domaine trois Anaſis ou Oaſis de la

Lybie. Ces Anaſis étoient comme autant d'Iſles en terre ferme, c'eſt-à-dire, des Provinces habitables & cultivées, mais totalement iſolées & comme diſperſées dans le vaſte Océan des ſables de la Lybie. Les Rois Egyptiens en avoient ſubjugué trois qui nous ſont aujourd'hui peu connues.

D'après cette deſcription géographique, M. d'Origny donne à la partie habitée de l'Egypte, toute déduction faite, 4146 lieues quarrées; ce qui ſe trouve aſſez d'accord avec le témoignage d'Hérodote & de Diodore, qui parlent de la diviſion des terres Egyptiennes en trois portions, dont l'une étoit pour le Roi, l'autre pour la Religion, la troiſiéme pour les Militaires; l'entretien des Colons ſans doute prélevé ſur chacune des trois. Comme on ſait par Hérodote que chaque Soldat avoit douze arpens de terre, & que ces Soldats étoient au nombre de quatre

cents dix mille hommes, ils devoient donc poſſéder entre eux quatre millions neuf cents cinquante-ſix arpens.* Si on ajoute un quart en ſus pour les Officiers, & à ce même tiers des fonds cultivés le tiers de l'emplacement des Villes & Villages, on verra que le total revient précisément au premier calcul, en ſuppoſant quatre mille ſix cents quatre-vingt-huit arpents quatre-vingt-deux perches $\frac{1}{2}$ quarrées par chaque lieue quarrée, comme l'a fait M. de Vauban, & en prenant le ſtade des Grecs, comme on fait communément pour cent ving-cinq pas Géométriques, ou ſix cents vingt-cinq pieds de France. Les Egyptiens à la vérité ne comptoient pas par ſtades; ils avoient des meſures appellées paraſanges & ſchênes; mais on ne peut raiſonnablement croire que

(d) Ou plutôt 4920000 arpents.

les anciens, qui écrivoient en Grec & pour des Grecs, & qui connoiſſoient le ſchêne & la paraſange, ne les ayent point évalués en ſtades avec exactitude, comme nous les évaluons en lieues, en arpens, en toiſes, en pieds & en pouces.

III. Dans cette étendue de 4146 lieues quarrées, Hérodote compte vingt mille villes, tant de la premiere & de la ſeconde eſpéce, que de la troiſiéme & de la quatriéme, au tems d'Amaſis. Diodore de Sicile en met dix-huit mille ſeulement, ſans ſpécifier le même tems. Les Critiques modernes ſe ſont récriés, avec une apparence de raiſon, ſur ce nombre prodigieux. M. d'Origny évalue d'abord les grandes villes du premier genre à quatre ſeulement, celles du ſecond à mille, celles du troiſiéme à ſix mille, & le reſte eſt rangé dans la quatriéme claſſe. Il raſſemble enſuite les paſſages, les conjectures & les comparaiſons, pour fixer la

juste étendue de terrein que devoient occuper ces vingt mille villes : & il résulte que les villes & les canaux du Nil n'occupoient qu'environ la dixiéme partie du sol de l'Egypte. Pour le nombre des habitans, Diodore l'a fixé a sept millions, d'après un ancien dénombrement, fait, sans doute, dans les siécles heureux de l'ancien Empire.

Quelques Auteurs ont prétendu le porter jusqu'à vingt-sept & même quarante millions, sur des calculs d'imagination. On n'a pas pris garde que l'état physique de l'ancienne Egypte inondée totalement une partie de l'année, obligeoit tous les Egyptiens d'habiter les villes au tems de l'inondation; que ces villes ne pouvoient pas être une étendue considérable ; que l'Egypte ne devoit presque point contenir, ni ce que nous appellons des villages, ni des maisons isolées; & qu'en conséquence la proportion du nombre de nos villes,

au nombre des habitans, n'a pas la moindre application.

La conclusion qu'on a voulu déduire d'un passage de Diodore est encore moins fondée Cet Historien raconte que le pere de Sésostris fit élever avec son fils tous les enfans qui naquirent le même jour que lui. Il ajoute que ce Prince établit tous ses Compagnons d'études & de naissance, Capitaines dans son armée : il dit ailleurs que ces Capitaines de Sesostris étoient au nombre de 1700; donc, en a conclu M. Hallei, il naquit dix-sept cents enfans mâles en Egypte le même jour que Sesostris; & sur ce compte il évalue les habitans de l'Egypte. Mais il manque au principe fondamental une chose essentielle; c'est que Diodore ne dit point, comme on le fait entendre, que les condisciples de Sesostris fussent les seuls Capitaines de l'armée; il rapporte seulement qu'ils furent tous placés dans les grades,

ſans aſſurer qu'ils ne partagerent point cet honneur avec beaucoup d'autres. Le calcul des ſept millions qui n'eſt point fondé ſur un ſyſtême, mais ſur un ancien dénombrement, doit donc paſſer pour le plus juſte.

IV. La prodigieuſe fécondité des terres Egyptiennes eſt connue de tout le monde. Les Auteurs anciens & modernes, qui en ont été les témoins oculaires, n'en parlent qu'avec admiration. Il n'eſt perſonne qui ne ſache qu'elle eſt dûe principalement à l'inondation du Nil, & au limon ou aux ſels dont il enrichit la terre. Rien de plus facile que l'agriculture Egyptienne, lorſque les canaux & les chauſſées étoient bien entretenus. Dans les temps floriſſans, on y recueilloit cent pour un, ſelon le témoignage de Pline; & ſous le regne de Julien l'Apoſtat, ces terres, qui n'étoient plus ſi bien cultivées, rapportoient encore 70 pour un. Les

terres communes de la France, suivant M. d'Origny, produisent à peine dix pour un ; aussi quinze cents de nos lieues quarrées ne contiennent-elles, selon M. de Vauban, qu'un million de François. Si le sol de l'Egypte n'avoit pas été plus fertile que le nôtre, il n'auroit pu contenir que deux millions cinq cents mille habitans, puisque l'Egypte n'étoit pour l'étendue que la septiéme partie de la France, n'ayant que quâtre mille cent quarante-six lieues quarrées : & ces deux millions cinq cents mille Habitans seroient aussi pauvres que l'est le peuple François relativement à l'aisance de la vie & au commerce d'exportation. Au contraire, par le produit de cent pour un qui est dix fois plus grand, il y avoit en Egypte de quoi nourrir plus de vingt- & un millions d'Habitans, bien mieux que ne le sont les François. De ce calcul on doit conclure quelle étoit la richesse des sept

millions qu'elle renfermoit; & l'on n'auroit point eu à s'étonner, si les Habitans & les Villes s'étoient multipliés beaucoup au-delà de ce que rapportent les Historiens. Les guerres des Perses, l'asservissement de la Nation, le dépérissement des canaux & des chaussées qui faisoient sa richesse, ont pu seuls empêcher cette multiplication, à laquelle il paroît que la fertilité du territoire devoit donner lieu. *La suite aux prochains Mémoires.*

OBSERVATIONS

DU PASSAGE DE VENUS SOUS LE SOLEIL.

Le 6 de Juin 1761.

I.

Faite au GRAND MONT.

	H	M	S
Commencement de l'Immerſion	7	29	56
Milieu apparent	7	36	1
Immerſion total	7	47	10
Durée de l'Immerſion	0	17	14
Milieu du Paſſage à	10	41	55
Commencement de l'Emerſion	1	37	30
Milieu apparent	1	48	10
Emerſion totale	1	53	54
Durée de l'émerſion	0	16	24
Durée totale du paſſage à	6	23	58

I I.

Faite à Trinquebar

	H	M	S	
Commencement de l'Immerſion à . . .	7	29	39	du matin.
Immerſion totale à	7	46	52	

millions qu'elle renfermoit ; & l'on n'auroit point eu à s'étonner, ſi les Habitans & les Villes s'étoient multipliés beaucoup au-delà de ce que rapportent les Hiſtoriens. Les guerres des Perſes, l'aſſerviſſement de la Nation, le dépériſſement des canaux & des chauſſées qui faiſoient ſa richeſſe, ont pu ſeuls empêcher cette multiplication, à laquelle il paroît que la fertilité du territoire devoit donner lieu. *La ſuite aux prochains Mémoires.*

condes ; on y a eu égard dans le calcul qu'on vient de rapporter. On a fait auſſi l'équation de l'Horloge relative à ce jour

	M	S
La durée de l'Immerſion a été de	17	13
La durée de l'Emerſion a été de	16	9
Différence	1	4

Suppoſé que le Mouvement de la Planette n'ait pas été plus accéléré dans le tems de l'Emerſion que dans celui de l'Immerſion, la différence de ces deux tems pourroit venir de ce que l'on a ſuppoſé que l'Obſervateur avoit tardé quelque tems à avertir du commencement de l'Immerſion, pour s'en bien aſſurer ; & que pour ce retardement ſuppoſé, on a retranché trente ſecondes.

Cette obſervation a été faite avec un Téleſcope à réflexion, long de deux pieds ſept pouces, lequel ne repréſente qu'une partie du diſque du Soleil.

La Pendule a été reglée par le moyen d'un Gnomon haut de ſept pieds deux pouces quatre lignes, dont le trou a deux lignes & demie d'ouverture.

Août, 1762.

ARTICLE CXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Rome.

Bibliothecæ Caſanatenſis Catalogus librorum typis impreſſorum ſanctiſſimo Domino noſtro Clementi XIII, dicatus : Tomus primus. Romæ excudebant Joach. & Jo. Joſephus Salvioni 1761, *in-folio.* Le Cardinal Jerome Casanate, mort à Rome le 3 Mars 1700, avoit amaſſé une Bibliothéque très-prétieuſe qu'il légua en mourant aux PP. Dominicains de cette Ville avec une ſomme conſidérable pour l'achat de nouveaux livres, l'entretien

de deux Bibliothécaires, &c. C'est pour procurer la connoissance de ce riche trésor littéraire qu'on a cru devoir publier le Catalogue dont nous annonçons le premier Tome. Nous n'avons fait encore que le parcourir, & il nous a paru mériter une attention particuliere, tant par le nombre prodigieux d'ouvrages qu'il contient, que par la méthode qu'on y a suivie. Nous essayerons de faire connoître cette Bibliographie par des détails plus circonstanciés.

PRUSSE.

DE BERLIN.

PRIX PROPOSÉ *par l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse pour l'année* 1764.

Le Prix de la Classe de Mathématiques devoit être adjugé le 31 de Mai 1762. Il concernoit la question suivante :

On demande *l'explication de*

l'ouïe, rélativement à la maniere dont la perception du ſon eſt produite en vertu de la ſtructure intérieure de l'oreille.

Il ne s'eſt point trouvé de Pieces, parmi celles qui ont concouru, à qui on pût adjuger le prix. L'Académie, au lieu de le renvoyer à une autre année, déclare qu'en quelque tems que ce ſoit qu'on lui adreſſe un Mémoire ſatisfaiſant ſur cette queſtion, le Prix lui ſera donné.

La Claſſe des Belles-Lettres propoſe préſentement pour l'année 1764 la queſtion ſuivante,

Quand eſt-ce que la puiſſance ſouveraine des Empereurs Grecs a totalement ceſſé dans Rome ? Quel gouvernement les Romains eurent-ils alors ? Et dans quel tems la ſouveraineté des Papes fut-elle établie ?

On invite les Savans de tout pays, excepté les Membres ordinaires de l'Académie à travailler ſur cette queſtion. Le Prix qui conſiſ-

te en une Médaille d'or du poids de cinquante Ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'Académie, aura le mieux réussi. Les Piéces, écrites d'un caractère lisible, seront adressées à M. le Professeur *Formey*, Secrétaire de l'Académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au 1 de Janvier 1764, après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur.

On prie aussi les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une Devise, à laquelle ils joindront un billet cacheté, qui contiendra avec la Devise, leur nom & leur demeure.

Le Jugement de l'Académie sera déclaré dans l'Assemblée publique du 31 de Mai 1764.

On a été averti par le Programme de l'année précédente, que le Prix de la Classe de Philosophi

péculative qui sera adjugé le 31 le Mai 1763, & pour lequel les ièces seront reçues jusqu'au 1er e Janvier de la même année, conerne la question suivante :

On demande ; *Si les vérités Méaphysiques en général, & en partiulier les premiers principes de la héologie naturelle & de la Morale, ont susceptibles de la même évidence ue les Vérites géométriques ; & au as qu'elles n'en soyent pas susceples, quelle est la nature de leur ertitude, à quel degré elle peut parenir, si ce dégré suffit pour la conction ?*

FRANCE.

De Bouillon.

Gazette Salutaire *composée e tout ce que contiennent d'intéresnt pour l'humanité les Livres nouaux, les Journaux & autres crits publics, concernant la Médeoût, 1762.*

cine, *la Chirurgie*, *la Botanique*; *la Chimie*, *&c.* Chez J. Brasseur & A. Foisye.

Le premier Numero de cette nouvelle Feuille Périodique pour le 7 Janvier de l'année courante, est partagé en plusieurs Articles dont voici les titres : *De la santé : Combien il est dangereux de mener une vie tranquille aprés avoir été accoutumé à de grandes fatigues : De l'abus des remédes populaires : Thèse sur les Purgatifs*, *par M. Murat : Effets singuliers des scarifications à la tête d'un Maniaque : Observation singuliere sur la folie simultanée de deux personnes : Effets surprenans du Vin nouveau : Différens Remédes & Livres nouveaux*, *&c.* presque tous ces Articles sont intéressans. Nous transcrirons ici une partie du morceau *sur la santé* : « Les signes de la santé » sont les suivans : Il faut d'abord » être bien conformé, au moins » dans les parties essentielles à la

» vie,

» vie, comme la tête, la poitrine
» & le bas ventre; il faut avoir
» une bonne constitution, c'est-à-
» dire beaucoup de chair & peu de
» graisse, des os gros & forts, la
» poitrine large & quarrée, la tête
» plutôt grosse que petite, le ven-
» tre pas trop déprimé; l'appétit
» ne doit être ni trop grand, ni
» trop petit; on doit aller à la selle
» régulierement tous les jours,
» uriner peu, & rendre beaucoup
» par la transpiration insensible;
» quand on a mangé, on doit avoir
» le corps léger, les membres sou-
» ples, & nullement envie de dor-
» mir; on ne doit éprouver aucu-
» ne espéce de douleur; il faut un
» sommeil doux & tranquille, qui
» ne dure pas plus ni moins de sept
» heures. Voilà à peu près les si-
» gnes qui caractérisent une bonne
» santé; on peut cependant se por-
» ter assez bien, sans être précisé-
» ment dans le cas que nous ve-
» nons de dire. Il y a des nuances

» infinies depuis cette ſanté parfai-
» te juſqu'à la maladie, dans la
» plûpart deſquelles on ne laiſſe pas
» de vivre ſans éprouver une al-
» tération ſenſible dans ſon corps;
» il eſt bon cependant de faire at-
» tention aux moindres change-
» mens qui arrivent à la ſanté, pour
» empêcher qu'ils n'acquierent des
» forces par dégré, & qu'ils ne
» produiſent des maux incurables,
» ou du moins très-difficiles à gué-
» rir. »

On s'adreſſera pour avoir cette Gazette, au bureau des Poſtes Impériales à Liege, & à tous les bureaux des Poſtes d'Allemagne, de Hollande, des Pays-Bas, du Nord, d'Italie, &c.

DE DIJON.

Eſſai ſur la Peſanteur, Par M. L***, brochure *in*-12. 1762. A Dijon chez A. de Fay, Imprimeur des Etats, de la Ville & de l'Uni-

versité, & se trouve à Paris chez Barrois Libraire, Quai des Augustins : nous la ferons plus particulierement connoître dans un de nos plus prochains Journaux.

De Rennes.

Lettres curieuses, utiles & théologiques, sur la béatification des serviteurs de Dieu, & la canonisation des Béatifiés ; ou, Abrégé du grand Ouvrage de Benoît XIV sur la même matiere. Par le R. P. Joseph d'Audierne, Provincial des Capucins de la Province de Bretagne. T. 4e. *in*-12. 1762. A Rennes chez Julien Vatar, Place du Palais, & chez Julien Charles Vatar fils, Imprimeur Libraire au Parnasse 1762 ; on le trouve à Paris. Ce Volume qui renferme trente-deux Lettres, développe plusieurs points relatifs à son objet : les principaux sont, ce qu'on doit spécialement observer dans les causes

des ſerviteurs de Dieu qui ont été ſouverains Pontifes, Cardinaux, Evêques, Eccléſiaſtiques du ſecond ordre, tant Séculiers que Réguliers; quels doivent être les examens qui concernent les Empereurs, les Rois & autres ſouverains, les perſonnes mariées, les Vierges, les Veuves & les Pélerins. La Note d'oſtentation & de vaine gloire, qui revient ſouvent dans l'examen des vertus des ſerviteurs de Dieu, quelques autres difficultés qui ſe préſentent fréquemment, certaines régles qu'il faut employer pour juger sûrement, quelques actions extraordinaires que l'on attribue à une impulſion ſpéciale de Dieu, les dons de ſageſſe & de ſcience conſidérés comme graces gratuites, la foi, les guériſons, les miracles, le don de Prophétie, le don de diſcerner les eſprits, de parler différentes langues & de les interpréter, l'extaſe & le raviſſement d'eſprit, les viſions, les apparitions, les révéla-

tions, &c. ſont entrés auſſi dans ce Volume, comme des objets eſſentiels ſur leſquels le Promoteur de la Foi, & les conſulteurs de la ſacrée Congrégation des Rites doivent bien peſer.

De Paris.

On trouve ici chez *de Bure pere* Libraire Quai des Auguſtins, un ſupplément au *Traité de la Chenille qui ronge les bois de Saule*, in-4°. Par M. Pierre Lyonnet, dont nous avons donné l'Extrait dans le ſecond Volume de notre Journal de Janvier préſente année. Ce ſupplément (qui doit ſe diſtribuer gratis à ceux qui ont acquis ce Traité dans l'état où il parut en 1760) contient 1°. Une Lettre à M. le Cat, célébre Chirurgien de Rouen, ſi avantageuſement connu dans la république des Lettres, dans laquelle M. Lyonnet fait une deſcription auſſi curieuſe que détail-

lée de l'inſtrument & des outils dont il s'eſt ſervi pour anatomiſer à la Louppe & au Microſcope, & expoſe la façon dont il en a fait uſage pour déterminer la force de ſes verres. 2°. Une explication raiſonnée des figures dont le Traité eſt orné : un petit avis aux Relieurs qui ſe lit à la fin de la brochure, indique les endroits où ces Pieces vraiment utiles doivent être placées dans l'Ouvrage, & le frontiſpice paroît deſtiné à être ſubſtitué à celui ſous lequel il a d'abord paru : le prix du tout eſt de vingt-une livres en feuilles.

CHAUBERT Libraire & Diſtributeur de notre Journal, profite de cette occaſion pour avertir qu'il lui reſte encore quelques exemplaires d'un Ouvrage qui s'eſt vendu avec beaucoup de ſuccès dans ſon tems, & qu'il a imprimé en 1745, d'après l'impreſſion de Hollande, intitulé *Théologie des Inſectes ou démonſtration des perfections de Dieu*

dans tout ce qui concerne les insectes, traduit de l'Allemand de M. LESSER avec des remarques de M. P. LYONNET *in*-8°. 2 vol.

Abrégé Chronologique de l'Histoire du Nord ou des Etats de Dannemark, de Russie, de Suéde, de Pologne, de Prusse, de Courlande, &c. avec des remarques particulieres sur le Génie, les Mœurs, les Usages de ces Nations, sur la nature & les productions de leurs climats. Ensemble un précis Historique concernant la Laponie, les Tartares, les Cosaques, les Ordres Militaires des Chevaliers Teutoniques & Livoniens; la Notice des Savans & illustres; des Métropolites, des Patriarches de Russie; des Archevêchés & Evêchés de Pologne; Princes contemporains; &c. in-8°. 2 vol. chez Jean-Thomas Hérissant Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire 1762. M. Lacombe Avo-

cat, Auteur de cet Ouvrage, est avantageusement connu dans la république des Lettres par divers autres productions de sa plume, dont nous pensons que le Public ne nous sçaura pas mauvais gré de lui rappeller ici les titres.

Abrégé Chronologique de l'Histoire ancienne dans le gout de M. le Président Henaut in-8°.

Histoire des revolutions de l'Empire de Russie in-8°.

Le Dictionnaire portatif de Beaux-Arts in-8°. Ces trois ouvrages se trouvent chez le même Libraire.

Le spectacle des Beaux-Arts, ou considérations touchant leur nature, leurs objets, leurs effets & leurs régles principales, avec des observations sur la maniere de les envisager, sur les dispositions nécessaires pour les cultiver, & sur les moyens propres pour les étendre & pour les perfectionner. Cet Ouvrage qui peut servir de suite au spectacle de la nature de feu M. Plu-

che, traite des Beaux-Arts en général de leur origine, de leurs progrès & de leur décadence ; des différens âges & pays où ils ont fleuri ; de la versification Françoise ; de la Poësie & de ses différens genres ; de la langue Françoise par rapport à la Poësie, & à la Musique ; de la Musique & de ses différens genres ; &c. vol. in-12. imprimé en 1761., qui se vend chez Lotin le jeune, Libraire, rue S. Jacques près celle de la Parcheminerie.

Dictionnaire Philosophique, ou introduction à la connoissance de l'homme, nouvelle édition revue, corrigée & augmentée considerablement. A Paris chez Durand, rue du Foin, & Guillyn Quai des Augustins 1762. vol. in-8°. de 600 pages. Cet Ouvrage parut d'abord en 1751, & fut remis sous la presse en 1756, avec des corrections & une augmentation de plus de la

moitié. L'Edition que l'on en donne aujourd'hui renferme plusieurs articles nouveaux, communiqués, dit-on, par un des plus beaux & des plus profonds génies du siecle, Auteur modeste & Citoyen estimable. Ce Dictionnaire pourra fournir matiere à une analyse détaillée.

Traité du contrat de vente, selon les régles tant du for de la conscience que du for extérieur. 2 *vol. in*-12. Par M. Pothier, Conseiller au Présidial d'Orléans, Auteur du Traitê des Obligations, &c. (1762.)

Traité des retraits, pour servir d'appendice au Traité du contrat de vente, par le même 1 *vol. in*-12. A Paris chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins. A Orléans, chez J. Rouzeau-Montaut, Imprimeur du Roi, de la Ville & de l'Université, (1762.)

De la Santé. Ouvrage utile à tout le monde. 2 *vol. in*-12. A Paris chez Durand Libraire, rue du Foin (1762.) Depuis dix ans il a paru plusieurs Ouvrages, dont le titre est analogue à celui-ci ; mais aucun n'a eu pour objet principal celui qu'envisage l'Auteur dont nous annonçons la production. *La Methode aisée pour conserver sa santé*, traduite de l'Anglois par M. L. de Préville (en 1752) renferme des maximes sages, des préceptes solides, & des regles utiles ; mais cet Ouvrage en traitant des maladies qui affligent l'humanité, s'est un peu écarté de son titre. M. *Cheyne*, dont nous avons *l'art de conserver la santé des personnes valétudinaires*, traduit en 1755, ne considere qu'une partie des hommes, & prescrit des régles dont l'application très-utile sur les personnes d'une foible santé, ne feroit pas sans danger pour les tempéramens robustes. Outre qu'il s'est occupé

en plusieurs endroits des principes thérapeutiques, il est fort souvent hors de la portée du plus grand nombre des Lecteurs. *L'histoire de la santé*, de M. *Mackenzie*, traduit en 1761, remplit son objet avec autant de clarté que d'érudition; mais c'est plutôt un Livre curieux qu'un Traité de Pratique. Les principes lumineux qu'expose M. *Duhamel du Monceau* dans ses *moyens de conserver la santé aux équipages des Vaisseaux*, imprimés en 1759, ne regardent qu'une très-petite partie des hommes. Le *Dictionnaire de santé*, tout utile qu'il est, s'étend plus sur la maniere de rétablir la santé quand on l'a perdue, que sur les soins qui la conservent quand on en jouit. *L'art de conserver la santé*, par M. *Tissot*, seroit mieux intitulé l'art de la réparer.

L'Auteur de l'Ouvrage, que l'on publie aujourd'hui, s'est exactement renfermé dans son objet. Son zéle pour le bien général lui a fait

facrifier à l'utilité des Citoyens, la fatisfaction que goûte l'amour propre dans les differtations érudites. Il expofe avec clarté les regles que lui ont indiquées fes réflexions, fes lectures & fa propre expérience. Quoiqu'il ne cite aucun Auteur, pour ne pas interrompre le texte, il prévient qu'il a beaucoup moiffonné dans les Ouvrages que nous avons cités.

Quant à ce qui concerne la diftribution des matieres, on traite, 1°. des différens tempéramens; 2°. De l'air, des vents, des climats, des faifons & du choix d'une habitation. 3°. Des alimens folides & de leurs affaifonnemens, des boiffons & de la fobriété. 4°. Du fommeil & de la Veille. 5°. Du travail & du repos. 6°. Des excrétions & des fécrétious. 7°. De la propreté. 8°. Des différens fexes, âges & états. 9°. Des caufes morales qui influent fur la fanté, telles que font les paffions & les affections d-

l'ame. 10°. Des dangers auxquels on s'expose, quand on fait des remédes sans néceſſité. Nous nous occuperons plus long-tems de cet Ouvrage dans nos Mémoires suivans.

Nouvelle verſion des Pſeaumes, faite ſur le texte Hébreu, avec des argumens & des notes qui en dévelopent le double ſens litteral, & le ſens moral. Par les Auteurs des *Principes diſcutés*. A Paris, chez Claude Hériſſant, Libraire-Imprimeur, rue neuve Notre-Dame 1762. (*vol. in-12. de 550. pages.* Après avoir remarqué que l'Epitre dédicatoire à Monſeigneur le Dauphin peut ſervir de modele en ce genre, nous nous arrêtons aux obſervations préliminaires qui précédent la traduction des Pſeaumes. Si on ſe livre ſans examen & ſans diſcuſſion au préjugé puiſé chez les Rabbins, que le Roi Prophéte n'avoit en vue dans ſes divins Can-

tiques que ſes intérêts perſonnels ; on ne trouve que diſſonances dans l'application des différentes parties de chacune de ces Poëſies ſacrées. Les Pſeaumes ont un double ſens littéral, dont l'un ſe rapporte à l'ancienne Egliſe d'Iſraël, déſignée quelquefois ſous le nom même de David, & l'autre regarde celle de J C. C'eſt en ſaiſiſſant ces deux objets principaux du Prophéte, que l'on découvre la ſignification des termes énigmatiques. Pour donner à ces termes une application juſte, & que l'on ne puiſſe ſoupçonner d'être arbitraire, il faut ſur-tout avoir devant les yeux deux regles poſées, reconnues & trop ſouvent négligées par les Interpretes. La premiere eſt l'*Harmonie*, c'eſt-à-dire, une ſuite, une liaiſon d'idées enchaînées les unes avec les autres, qui ne ſe démente point depuis le commencement d'une piéce juſqu'à la fin. La ſeconde eſt la *comparaiſon* des textes paralléles, que

tous les Peres ont établi comme un moyen sûr & efficace d'interprétation, que J. C. même & les Apôtres ont employée.

Outre ces deux ſens littéraux qui ſont fondés ſur l'Hiſtorique des Prophéties, les Livres ſaints en renferment encore deux autres très-intéreſſans pour la Religion, ſçavoir le ſens dogmatique & le ſens moral qui appartiennent à l'ancienne & à la nouvelle alliance, mais qui ſont plus développés & plus relevés dans la ſeconde. Entre les vérités dogmatiques renfermées dans les Livres Prophétiques de l'Ancien Teſtament, les unes ſont tellement liées avec tout le contexte qui forme le ſens littéral, qu'elles conſtituent elles-mêmes une partie eſſentielle de la Prophétie: tel eſt ce paſſage du ſeptiéme chapitres d'Iſaïe, *ecce virgo principiet*, &c. Les autres, & en plus grand nombre, ſont à certains égards indépendantes du ſens littéral hiſto-

rique ou Prophétique : elles ſont la penſée qui ſe préſente d'abord d'elle même à la ſeule expoſition du texte, & ſans qu'il ſoit beſoin de recourir à la ſuite du diſcours pour en avoir l'intelligence.

La connoiſſance ſatisfaiſante de ces différens ſens n'eſt pas le ſeul fruit qu'un Chrétien puiſſe retirer de la lecture des divins Cantiques. L'intelligence du double ſens littéral l'intéreſſe aux malheurs ou à la joie de l'ancien & du nouvel Iſraël; l'étude des vérités dogmatiques l'inſtruit des vérités les plus ſublimes de la Religion & de la foi; mais il doit auſſi s'appliquer à lui même les ſentimens de piété qui ſont répandus de toutes parts dans ces Poëſies ſacrées; & c'eſt ici le ſens moral.

A quoi bon recourir au texte original, dira-t'on aux Auteurs des Principes diſcutés ? N'avons nous pas la Vulgate déclarée autentique par le Concile de Trente ? Pouvez

vous ſuppoſer qu'elle ne rende pas bien les endroits clairs de l'original? Réuſſirez vous mieux dans les paſſages obſcurs ? C'eſt par un ſemblable raiſonnement que S. Auguſtin vouloit d'abord détourner S. Jerôme d'entreprendre une nouvelle traduction de la Bible ſur le texte hébreu. Le S. Evêque d'Hippone ſentit enſuite le foible de ſon objection, & profita du travail de S. Jerôme : les Lecteurs éclairés en feront autant à l'égard de cette nouvelle verſion des Pſeaumes, lorſqu'ils verront que les Traducteurs ont parfaitement répondu à ce que le Public attendoit d'eux, & qu'ils ont exprimé dans notre langue les ſentimens inſpirés par l'Eſprit ſaint, d'une maniere noble, touchante, grave & majeſtueuſe. C'eſt le témoignage que rend à leur travail M. l'Avocat, dont le jugement ne peut être trop reſpecté.

Les Tomes 13 & 14, qui feront les deux derniers Volumes des prin-

cipes discutés, sont actuellement sous presse.

Le Sieur LATRÉ, Graveur, rue S. Jacques, au coin de la rue de la Parcheminerie, à la Ville de Bordeaux, vient de mettre au jour une Carte de Portugal, en deux feuilles de moyenne grandeur, qui se peuvent coller l'une au-dessous de l'autre pour ne former qu'un tout, & se vendent ensemble 40 sols. Le Géographe, Auteur de cette Carte, n'a rien négligé de ce qui pouvoit contribuer à la perfection de son Ouvrage : les points principaux ont été déterminés sur les observations Astronomiques, faites dans le Royaume d'Algarve, par feu M. Godin de l'Académie des Sciences, & sur celles des PP. Capasso & Lacerda, en différentes parties du Portugal. On a fixé le gissement des côtes & leur configuration sur des Cartes maritimes, construites par des Pilo-

tes Anglois très-expérimentés : pour ce qui regarde l'intérieur du Royaume, on a eu devant les yeux quantité de morceaux topographiques levés ſur les lieux, & ſur tout le réſultat des opérations Géométriques de Don Vaſquez de Cozuela : enfin la projection de cette Carte eſt dreſſée d'après une théorie dont l'Auteur rendra compte dans une analyſe particuliere. Il ſuit de ce court expoſé qu'on doit remarquer bien des différences entre cette Carte, & toutes celles qui l'ont précédée, & cela eſt exactement vrai. Elle nous paroît devoir faire autant d'honneur à ſon Auteur M. Rizzi Zannoni, que la netteté de ſon exécution en peut faire au ſieur Latré, qui l'a gravée. Pour la rendre plus curieuſe, on y a tracé les marches des armées Portugaiſes en verd, & celles des armées Eſpagnoles en rouge : la Carte que nous annonçons

n'eſt que le commencement d'un Ouvrage plus conſidérable, ce ſera une Eſpagne en douze feuilles; elle ne tardera point à paroître, l'Auteur l'accompagnera d'une analyſe, dans laquelle il rendra compte du détail de ſes recherches & de ſes opérations.

L'Impreſſion de notre préſent Journal étoit entierement finie, lorſque nous nous ſommes apperçus que la *Lettre de M. Rameau* que nous y avons inſérée p. 2035, a déja paru dans un autre ouvrage périodique l'Auteur nous l'a fait paſſer *manuſcrite* par une main ſi reſpectable que nous avons cru qu'il étoit de notre devoir de nous hâter de l'employer, à titre de nouveauté, dans nos Mémoires : au reſte nous croyons pouvoir avertir qu'elle y paroît avec des changemens qui doivent nous mettre à couvert du reproche de ne pas éviter avec aſſez de ſoin les répétitions inutiles.

Errata pour Juillet I. vol.

Pag. 1775. *lig.* 18. en 1734; *liſ.* en 1534.

Pour Juillet II. vol.

Pag. 1844. *lig.* 25. ſous la troiſiéme race de nos Rois; *ajoutez* l'an 1001. *p.* 1859. *l.* 7. vingt-ſix, *liſ.* vingt-ſept; *p.* 1877. *l.* 3. argent cornu, *liſ.* argent corné; *p.* 1878. *l.* 21. aphrodiſiagues, *liſez* aphrodiſiaques.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois d'Août 1762.

ARticle CXVII. *Essai sur le blanchiment des Toiles*, pag. 1921
Art. CXVIII. *La Philosophie Champêtre*, 1945
Art. CXIX. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, &c.* T. XXVIII. premier Extrait, 1957
Art. CXX. *Architecture Pratique de* Bullet, *nouvelle Edition*, 1980
Art. CXXI. *Opuscules Chymiques de* M. Margraf, second Extrait, 1991
Art. CXXII. *Discours & Dissertation lûs le* 25 *Février* 1762, *à l'ouverture & premiere séance de l'Académie des Experts Ecrivains vérificateurs*, par M M.

d'Autrepe & Paillasson, second Extrait, 2012
ART. CXXIII. *L'Electricité, Ode; par M. l'Abbé d'*Angerville, 2027
ART. CXXIV. *Lettre de* M. Rameau *aux Philosophes,* 2035
ART. CXXV. *L'Egypte ancienne,* 2054
ART. CXXVI. *Observations sur le passage de Venus sous le Soleil,* 2078-2079
ART. CXXVII. Nouvelles Littéraires, 2079

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Juillet 1762.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Septembre, 1762.

AVIS.

Le prix de l'abonnement pour les seize Volumes de ces Mémoires, année 1762, rendus chez les Abonnés, à Paris ou dans la Province, aux adresses indiquées, sera à l'ordinaire de 12 liv. 16 s. Les Personnes qui souhaiteront les recevoir francs de port par la poste, les payeront 17 liv. 12 s.

Le Bureau d'adresse pour les abonnements, est chez CHAUBERT, Libraire, rue du Hurpoix, à l'entrée du Quai des Augustins.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur* LE PRINCE *SOUVERAIN DE DOMBES.*

SEPTEMBRE, 1762.

SE DISTRIBUENT A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée & à la Prudence.

De l'Imprimerie de LE BRETON, premier Imprimeur Ordinaire du ROI,

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

ÇES MEMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 800 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1732.	12.
1702.	12.	1733.	12.
1703.	12.	1734.	12.
1704.	13.	1735.	14.
1705.	12.	1736.	15.
1706.	12.	1737.	13.
1707.	12.	1738.	13.
1708.	12.	1739.	14.
1709.	12.	1740.	13.
1710.	12.	1741.	12.
1711.	12.	1742.	12.
1712.	12.	1743.	12.
1713.	12.	1744.	12.
1714.	12.	1745.	12.
1715.	12.	1746.	15.
1716.	12.	1747.	14.
1717.	12.	1748.	15.
1718.	12.	1749.	14.
1719.	12.	1750.	15.
1720.	5.	1751.	14.
1721.	12.	1752.	15.
1722.	12.	1753.	16.
1723.	12.	1754.	16.
1724.	12.	1755.	16.
1725.	12.	1756.	16.
1726.	13.	1757.	16.
1727.	12.	1758.	16.
1728.	12.	1759.	16.
1729.	12.	1760.	16.
1730.	12.	1761.	16.
1731.	12.	1762.	12.

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

SEPTEMBRE, 1762.

ARTICLE CXVIII.

ABRÉGÉ DE LA VIE DES PLUS fameux Peintres, avec leurs portraits gravés en taille douce, les indications de leurs principaux Ouvrages ; quelques réflexions ſur leurs caracteres, &

la maniere de connoître les deſſeins & les tableaux des grands Maîtres. Par M***. des Sociétés Royales des Sciences de Londres & de Montpelier. Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée de la vie de pluſieurs Peintres (4 vol. in-8°.) *A Paris chez de* **Bure** *l'aîné, Quai des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à S. Paul. M. DCC. LXII.*

TOut l'Art de la Peinture conſiſtant à rendre ſenſible par des traits & des couleurs, l'image tracée dans l'ame du Peintre, l'expreſſion extérieure des objets apperçus doit ſuivre les variations de l'imagination & de la main : de-là eſt venu le *faire* particulier de chaque Artiſte. La ſimilitude de conformation dans les organes, le rapport des mœurs, du génie, des caracteres, des inclinations, la conformité des principes puiſés tant dans l'éducation primitive que dans

l'inſtitution ſubſéquente relative à l'Art, ont produit les Ecoles qui ne ſont fondées que ſur l'analogie du goût, du ſtyle & de la maniere. Nous avons déja indiqué, dans notre premier Extrait de cet Ouvrage, les caracteres diſtinctifs de chacune de ces Ecoles : nous allons ſuivre les principaux Artiſtes, & rappeller, comme nous l'avons promis, leur façon d'opérer, qui forme des diſparates notables juſques dans la même claſſe.

Ce fut en 1240 que la peinture ſortit des ténébres de l'ignorance en Italie, lorſque *Cimabué*, inſtruit par les Peintres Grecs, mandés par le Sénat de Florence, fraya la route de cet Art à ſes compatriotes. On vit paroître après lui le *Giotto* ſon diſciple, *Antoine de Meſſine*, *André Verrochio*, *Pierre Pérugin* & quelques autres. Mais ce ne fut proprement que ſous le pinceau de *Raphaël*, dit d'*Urbin*, & ſous celui de ſes contemporains,

que le génie pittoresque enfanta ses premiers prodiges chez les Italiens. *Raphaël*, chef des Peintres Romains, fut assez heureux pour voir travailler sous ses yeux *Léonard de Vinci* & *Michel-Ange* : son talent naturel parvint bientôt à la perfection, dont les Ouvrages de ces deux grands Maîtres lui fournissoient des modèles. Quoique ses essais ayent été des miracles, il est étonnant combien il s'éleva au-dessus de lui-même dans son dernier tems. Jaloux de sa gloire, il finissoit ses Ouvrages, & n'épargnoit rien pour leur acquérir l'immortalité. L'Histoire sainte & profane, l'allégorie & la fable, les figures, les grotesques, les bas reliefs antiques, tout étoit du ressort de cet Artiste. Il sçut allier la noblesse, l'élégance & la correction, au vrai de la nature; riche dans l'invention, sage dans l'ordonnance du tableau, sublime & gracieux, à de nobles attitudes, à des airs de

tête pleins de majeſté, il joignoit des expreſſions fines & piquantes, des draperies admirables, des contours faciles & coulans. Si quelquefois on le comparoit avec *Albert-Durer*, on diſoit de ces deux grands Maîtres, *che Alberto Durero miſurava le ſue figure col compaſſo, Rafaello con le grazie.*

Le grand goût de deſſein de *Michel-Ange* lui ſuggéra les ornèmens & les convenances de la peinture. Il n'avoit plus qu'un pas à faire pour acquérir un coloris auſſi parfait que celui du *Titien*, & un pinceau auſſi moëlleux que celui du *Corrége*, s'il n'eût été enlevé par une mort prématurée. Ses études d'un crayon bien manié, font voir que dans les commencemens de ſes grands ſuccès, il corrigeoit la nature ſur l'antique : ſes derniers Ouvrages font préſumer, que partiſan moins zélé des figures antiques, il ſe ſeroit plus attaché dans

la ſuite à rendre le vrai de la nature.

Il traçoit ſes figures nues avant que de les couvrir de draperies, qu'il varioit juſqu'à ce qu'elles convinſſent à ſon ſujet. Ses deſſeins ſont moins rares que ſes tableaux: il les donnoit libéralement à ſes éleves, & deſſinoit preſque toujours, pour leur fournir de l'occupation. Il ſe ſervoit ordinairement de crayon rouge, & croiſoit ſes hachures très-proprement : il manioit auſſi la plume avec légéreté, conduiſant ſes hachures de droite à gauche. Les contours coulans & reſſentis de ſes figures, ſont ſeuls capables de faire reconnoître ſes deſſeins : il eſt aiſé cependant de s'y méprendre, parce que *Raphaël* n'a point été maniéré.

Jules Romain (*Julio Pipi*) ſon diſciple, auſſi bon Poëte que grand Peintre, donnoit à ſes figures une certaine vie & une action qui manquoient ſouvent aux Ouvrages de

ſon Maître. Heureux, s'il eût pu ſe familiariſer avec le naturel & les graces. Son goût avoit quelque choſe de féroce, & ſuivoit plus l'antique que la nature ; dans la ſuite de ſon travail, il devint dur & ſec. Ses deſſeins ſont très-ſpirituels & corrects ; ils ſont ordinairement lavés au biſtre, quelquefois rehauſſés de blanc ; le trait fier & délié eſt toujours à la plume qu'il manioit très-bien : ſes hachures ſont de droite à gauche, & croiſées irréguliérement dans les ombres : la fierté de ſes têtes ; la ſécheresſe de ſes contours, la médiocrité de ſes draperies, ſon peu de grace le dénotent ſuffiſamment.

Fréderic Baroche entendoit parfaitement l'effet des lumieres : ſa peinture étoit fraîche, ſes deſſeins corrects, ſes airs de têtes toujours rians, ſa maniere vague & belle, ſes contours coulans & noyés doucement avec le fond : ſes compoſitions ſont l'ouvrage du jugement.

On pourroit desirer que les contours de ses figures fussent plus naturels, & ses attitudes moins outrées : souvent il prononçoit trop les muscles du corps humain. Les desseins du *Baroche* sont, les uns au trait de plume lavés avec du bistre, rehaussés de blanc au pinceau ; dans les autres la plume est mêlée avec le crayon rouge : il y en a entierement au pastel, à la plume, à la pierre noire, à la sanguine, dont les hachures sont grosses sans être croisées.

Faisons connoître quelques autres Artistes par leurs défauts, sans porter atteinte à la réputation qu'ils ont méritée d'ailleurs. *Taddée Zucchero* étoit un peu lourd dans le contour de ses figures ; ses draperies coupées avoient trop de sécheresse. Toutes ses têtes se ressemblent, & souvent ont peu de noblesse, les yeux sont pochés ; les extrémités des pieds & des mains sont dessinées singulierement. *Fré-*

déric, ſon frere, avec plus de facilité étoit plus maniéré & moins habile : les yeux de ſes figures ſont auſſi pochés, les draperies lourdes & coupées, les figures roides, le trait de la plume un peu gros lavé au biſtre ou à l'encre de la Chine, les têtes coëffées d'une maniere qui lui eſt propre. *Dominique Feti* puiſa dans les Ouvrages de *Jules Romain*, la fierté des caracteres & la belle maniere de penſer; la correction de ce Maître lui échappa ; il réparoit cependant ce défaut par la couleur. Les deſſeins d'*Ange - Michel Colonna* ſont trop peu connus pour que l'on puiſſe bien juger de ſa maniere.

André Sacchi ou *Andreuccio* plus grand deſſinateur que *l'Albane* ſon Maître conſultoit beaucoup la nature : ſa maniere ſimple & peu prononcée, ſa facilité, ſes contours légers, un aſſortiment bien entendu des ombres & des lumieres, ſes airs de tête, une compoſition

ſage, un goût de deſſein vague, beaucoup d'expreſſion, le font aiſément reconnoître. Entre ſes deſſeins, les uns ſont faits à la plume ſans hachure; les autres à la pierre noire hachée & croiſée; pluſieurs à la ſanguine, en partie lavés & hachés de traits fins preſque perpendiculaires : ſes Académies ſont en partie eſtompées, d'un beau fondu, & relevées de blanc à la craie.

Cerquozzi ſurnommé *Michel-Ange des Batailles*, parce qu'il excelloit à les repréſenter, porta auſſi le nom *delle Bambocciate* que lui acquirent ſes peintures admirables de marchés, de foires, de paſtorales, avec quantité d'animaux. Son caractere jovial regnoit dans ſes Ouvrages; & ſon pinceau exprimoit le ridicule avec tant de force & de vérité, que l'on ne pouvoit s'empêcher de rire en regardant ſes tableaux. Sans jamais faire de deſſeins ou d'eſquiſſes, il retouchoit

ſeulement ſes tableaux juſqu'à ce qu'il en fût content.

Guaſpre Dughet ſurnommé *le Pouſſin* du nom du fameux *Pouſſin*, ſon beau frere & ſon Maître, ſe reconnoît aux beaux ſites, à ſa belle maniere de feuiller les arbres, à leurs figures extraordinaires, à leur couleur trop verte & trop monotone. On reproche à *Romanelli* d'être ſouvent un peu froid dans ſes têtes ; à *Brandi* d'être peu correct, & très-foible coloriſte. *Philippe Lauri*, qui poſſédoit la perſpective & la Poëtique de ſon Art, réuſſiſſoit mieux dans les petits tableaux que dans les grands.

Peu de Peintres modernes ſe ſont autant diſtingués que *Charles Maratti*. La ſimplicité & la nobleſſe de ſes airs de têtes, l'arrangement des cheveux, la belle forme des mains & des pieds, ſont les parties qui lui ont acquis des droits ſur la mémoire des hommes. Les

desseins de *Ciro ferri* son contemporain, se confondent aisément avec ceux du *Cortone*; ils sont cependant moins lourds & un peu plus corrects : les extrémités de ses figures un peu négligées, & les caracteres de ses têtes suffisent pour le désigner. Quoique *Louis Garzi*, qui vivoit aussi dans le dernier siécle, ait réussi dans presque toutes les parties de la Peinture, il n'a jamais eu la finesse de *Maratti* : son goût approche de celui d'*André Sacchi* dont il fut éleve. *Pierre Bianchi*, qu'une mort trop prompte enleva en 1739, avoit un esprit extrêmement vif & presque universel : il traitoit également l'histoire, le paysage, le portrait, les marines & les animaux ; sa couleur étoit forte & son dessein très-correct.

Léonard de Vinci, le premier des Florentins qui ait assujetti la peinture à des régles certaines, étoit d'une exactitude servile à suivre la nature. Son coloris n'est pas excellent ; ses carnations tirent sur la

lie de vin, & dans tous ſes tableaux il regne un ton violet qui en ôte l'union. Il devenoit ſec, à force de finir ſes ouvrages, & ſes contours étoient chantournés. On remarque dans ſes deſſeins une grande préciſion, beaucoup d'eſprit, & une parfaite imitation de la nature; on le reconnoît encore à ſa maniere de penſer, & à la vive expreſſion des paſſions de l'ame. Il a fait des caricatures admirables. Les plus diſtingués de ſes éleves ſont *André Salaino*, (*Salai* ou *Salario*), *Antonio Boltraffio*, Marc *Uggioni*, Céſar *Seſto* & Paul *Lomazzo*. Les Ouvrages de *Vinci* n'ont pas peu contribué à former le goût de Bartelemi *di ſan-Marco* : ce Peintre a inventé difficilement, & n'eſt pas toujours correct; ſes draperies ſont lourdes & recherchées, ſes figures courtes, ſon ton de couleur excellent.

Il ſuffit de nommer Michel-Ange *Buonarota*, pour rappeller l'i-

dée d'un des plus grands Artiſtes de l'Univers. Sa peinture plus étonnante que gracieuſe eſt fiére & terrible. Cette fierté eſt quelquefois outrée dans ſes têtes, qui manquent ſouvent d'expreſſion. Ses couleurs ſont tranchantes & tirant ſur la brique ; il ſemble avoir affecté de charger les muſcles & les attitudes de ſes figures ; s'il n'eſt pas le plus grand Peintre, il a été au moins le plus grand deſſinateur. Les productions de ſon ciſeau l'emportent encore ſur celles de ſon pinceau.

André del ſarto habile à dégrader les couleurs, & doué d'une grande facilité de pinceau, mais froid & bien éloigné des graces de Raphaël qu'il avoit étudié ; Jean-François *Penni*, dont les figures giganteſques ſont longues & maigres, avec des caracteres de têtes d'un grand ſtyle, & Jacques *Pontorme* grand coloriſte, dont la maniere étoit très dure, tiennent tous

un rang parmi les Artiſtes eſtimables. *Maître Roux* leur contemporain, qui fut plus connu en France que dans ſa patrie, travailloit plus de caprice que d'après nature; moins facile dans le contour de ſes figures que le *Parmeſan*, dont il cherchoit le goût, il coëffoit ſes têtes féroces d'une façon qui le diſtingue : ſes femmes ſurtout ſont parfaitement peintes, ſes têtes de vieillards admirables, & ſes draperies très-légeres. Pierre *Buonacorſi*, ſurnommé P*erin del Vaga*, qui naquit en Toſcane quatre ans après *Roux*, excelloit dans les deſſeins d'ornemens & de friſes; ſa touche étoit légere & ſpirituelle; on lui reproche d'avoir donné le même air à toutes ſes têtes de femmes; l'habitude fait aiſément reconnoître ſa maniere.

Daniel Ricciarelli de Volterre, qui avoit adopté le goût de *Michel-Ange*; François *Salviati*, habile deſſinateur, dont les contours ſecs,

les attitudes forcées, les têtes maniérées & coëffées extraordinairement, décèlent la main ; Louis *Cardi*, surnommé *Civoli* ou *Cigoli*, que l'on reconnoît à un certain style Florentin, aux cheveux de ses têtes, à la quantité de plis dans ses draperies ; & François *Vannius* dont on confond souvent les ouvrages avec ceux du *Baroche*, ont tous donné des preuves trop signalées de leurs talens, pour qu'il soit permis de les oublier ; mais aucun d'eux ne peut être mis en paralléle avec *Pietro Berettini*, dit *Pietre* de Cortone, que la sage ordonnance & la belle touche, l'élévation de la pensée & la beauté du coloris, ont élevé au rang des plus grands Maîtres. Il faut convenir cependant que le Cortone a mis dans ses tableaux peu de correction & d'expression ; ses figures sont trop courtes & pesantes, ses têtes trop souvent les mêmes, ses draperies mal jettées & très-manié-

rées ; ses desseins sont d'un contour tâté, un peu lourds, & souvent peu corrects.

Après avoir nommé Benoît *Luti*, qui connoissoit toutes les manieres différentes des Maîtres, & qu'il est assez difficile de distinguer des autres modernes, nous passons aux Peintres Vénitiens, à la tête desquels paroît le *Giorgion.* Cet Artiste, qui le premier a connu le bon coloris, s'est fait admirer par la facilité de son génie, l'abondance de ses pensées, le feu de son imagination, le relief de ses figures, l'harmonie de ses couleurs, le beau clair-obscur qui y regne avec une grande vérité. On desireroit dans ses Ouvrages plus d'expression, d'invention & d'ordonnance ; ses desseins ne sont pas tout-à-fait corrects. Son goût n'est pas des meilleurs ; mais l'éclat des couleurs brille de toutes parts dans ses tableaux. Il est cependant inférieur pour cette partie au *Titien* qu'il a

formé. Celui-ci, prince des coloristes, eût été le premier Peintre de l'univers, s'il eût eu plus de correction : son travail étoit revêtu de quelques touches hardies qui le déroboient à la vue ; ce qui trompe ceux qui veulent le copier : il semble qu'il n'ait travaillé que pour dissimuler les efforts du travail.

Les Vénitiens comptent encore au nombre de leurs habiles Artistes Jean-Antoine *Licinio* ou *Regillo*, surnommé *Pordenon*, *Fra* Sébastien *del Piombo*, Jean *da Udine*, Jacques *da Ponte*, dit le *Bassan*, André *Schiavone*, Jérôme *Mutian*, Joseph *Porta*, les deux *Palme*, Alexandre *Turchi*, Marie *Tintoret*, André *Pozzo*, Sébastien *Ricci*, Antoine *Balestra*, *Rosa Alba Carriera*, & Jean-Baptiste *Piazzetta.* Mais ils nomment sur-tout avec complaisance Jacques *Robusti*, dit le *Tintoret*, & Paul *Véronèse* : le premier, plus résolu & plus hardi que le second, lui est inférieur pour les gra-

ces & la richesse de la composition.

Nous désirerions entrer dans quelque détail sur le *faire* particulier de plusieurs Peintres Lombards, qui ayant possédé plus ou moins de parties de leur Art, ne se sont pas élevés au point de perfection qu'ont atteint quelques-uns de leurs compatriotes ; tels sont Polidore *Caldara*, Pelegrino *Tibaldi*, les *Procaccini*, Barthelemi *Schidone*, le *Caravage*, *l'Albane*, Jacques *Cavedone*, Jean *Lanfranc*, Grimaldi *Bolognese*, Augustin *Metelli*, Pierre-François *Mola*, Louis *Quaini*, Marc-Antoine *Franceschini*, Joseph *del Sole*, Ferdinand *Galli Bibiena*, le *Cignani*, Joseph-Marie *Crespy*, &c. Mais plus nous avançons, plus nous sentons la nécessité d'abréger : nous nous réduisons donc à quelques observations sur les grands Artistes qui ont le plus illustré la Lombardie.

Le *Corrége*, que l'on a ſurnommé le Prince des graces & du coloris, étoit un de ces génies heureux qui naiſſent pour les grands ſuccès, & dont la gloire ne dépend pas du ſecours des Maîtres. C'eſt lui qui le premier a fait plafonner les figures ; ce que Raphaël n'avoit oſé tenter. Plus coloriſte que deſſinateur, il avoit néanmoins un grand goût de deſſein & ſavoit choiſir le beau. On ne peut rien voir de plus moëlleux que ſes Ouvrages ; tout y paroît tendre, & ſemble fait avec le ſouffle, ſans aucune crudité de contours; ſes idées ſont grandes & extraordinaires ; les compoſitions raiſonnées, les airs de têtes inimitables, les bouches riantes, les cheveux dorés, les plis de ſes draperies coulans, l'expreſſion d'une fineſſe ſurprenante ; un relief, une rondeur, un accord & une union admirables regnent dans toutes ſes productions. Il n'a manqué au Corrége que de ſortir de ſon

on pays ; s'il avoit vu les beaux modèles de Rome & de Venise, son dessein seroit devenu plus correct & ses contours plus exacts.

Pour ajouter au nombre des grands Artistes, il suffit de nommer le *Primatice* : c'est lui & *Maître Roux* qui ont apporté en France le goût Romain & l'idée de la belle Peinture. Il étoit bon compositeur : les attitudes de ses figures sont tournées savamment dans le goût du Parmesan ; sa touche est légere, & son ton de couleur assez bon ; sa maniere expéditive lui a fait négliger le naturel & la correction ; on le trouve toujours maniéré.

Le *Parmesan* est un de ces Peintres assez connus pour n'avoir pas besoin d'éloges. Il a fort bien fait le portrait & le paysage ; ses figures sont légeres & gracieuses ; ses têtes sont charmantes, ses contours fléxibles & ravissans ; ses attitudes bien contrastées ont du mouve-

ment ; la légereté de ses draperies est inimitable. Ses desseins sont encore plus recherchés que ses tableaux. Parmi toutes ces perfections, on remarque des figures gigantesques, des têtes allongées, des jambes singulieres, des doigts longs comme des fuseaux, des parties incorrectes & peu proportionnées.

En nommant les *Carrache*, on rappelle le souvenir d'hommes les plus distingués dans leur Art. Louis *Carrache* sur-tout, maître d'Augustin & d'Annibal ses cousins, vengea la nature en opposant le vrai & les beautés de l'antique au goût maniéré de *Sabbatini*, de *Passignani*, des *Procaccini*, du *Fontana*, & du *Passerotti*. Une noble simplicité, des contours coulans, beaucoup de légereté, une composition sublime, un style approchant de celui du Corrége, caractérisent ses Ouvrages ; ses desseins ont moins de feu, mais plus de grace & d'é-

évation que ceux des deux autres
Carrache

Guido Reni, un de ſes éleves, a
oui de la grande réputation qu'il
néritoit. La correction, la lége-
eté de la touche, le coulant du
inceau, l'eſprit & la richeſſe de
a compoſition, un coloris frais qui
iit circuler le ſang ſous le tranſ-
arent de la couleur, des draperies
irges & d'un grand goût, des
irs de têtes, des mains, des pieds
dmirables & revêtus de toutes les
races poſſibles, ſe trouvent réunis
ans le *Guide*. Les demi-teintes de
e Maître ſont plus expreſſives que
s plus beaux tons de couleur ſou-
nus des ombres : s'il n'a pas don-
é la rondeur & la vérité à ſes fi-
ures, comme ont fait les *Carra-*
e & le *Caravage*, s'il n'a pas mis
utant de feu & d'expreſſion dans
s tableaux ; il y a répandu plus
grace & de nobleſſe : avec tout
la on dit de lui qu'il plaît, mais
u'il ne ſurprend pas.

Le Guerchin & le *Dominiquin* ſont encore au rang des grands Peintres Vénitiens. Le premier étoit un de ces hommes dont l'imagination vive & féconde, enfante ſans peine ces belles compoſitions, ce ſublime qui remue & qui enchante. Cet habile Artiſte tiroit ſa lumiere du haut du tableau: l'effet de ſa peinture eſt admirable quand on s'eſt prêté à cette illuſion. Le nombre de ſes Ouvrages eſt incroyable: il laiſſa à ſa mort dix gros Volumes de ſes deſſeins, qui ne ſont pour la plûpart que des eſquiſſes qu'il arrêtoit fort peu; mais ces morceaux, quoique croqués, ſont pleins de feu & très recherchés par les curieux. On reconnoît le *Guerchin* à ſes figures courtes & incorrectes, à ſa maniere de coëffer les têtes, à ſes yeux pochés, & à de certains griffonnemens chargés d'encre qui produiſent un clair obſcur admirable. Le *Dominiquin* auſſi long à opérer

que le *Guerchin*, étoit prompt & expéditif, l'emporte souvent sur le *Guide* par le coloris, & par le naturel des expressions. Il entendoit parfaitement le paysage, le costume, la perspective & l'architecture ; ses tableaux réunissoient la grande ordonnance, la noblesse des pensées, le mouvement des figures, un coloris tendre, qui sans beaucoup d'ombres, faisoit tout son effet. Quant à l'expression, le *Poussin* disoit qu'il ne connoissoit de Peintre que le *Dominiquin*, & que depuis *Raphaël* aucun Artiste n'avoit entendu la Peinture comme lui, aucun n'avoit mieux raisonné sur son sujet, & ne l'avoit accompagné de toutes les convenances & ajustemens nécessaires ; sa touche est cependant un peu lourde, ses draperies mesquines ; il regne de la secheresse dans ses tableaux à l'huile ; ses desseins sont peinés : mais ses admirables fresques sont exemtes de ces défauts.

Entre les Peintres tant Napolitains qu'Espagnols, on distingue sur-tout Louis de *Vargas*, Joseph d'*Arpinas* ou *Josepin*, Joseph *Ribera*, *Diego Velasquez de silva*, *Mario Nuzzi*, surnommé *di Fiori*, Barthelemi-Etienne *Murillo*, *Mattia Preti da Taverna*, *Salvator Rosa*, Lucas *Jordane*, & François *Solimene*. Ce dernier, mort en 1747, l'emporte sur les autres par son admirable fécondité, & par l'assemblage des différentes parties de son Art. Ce Peintre étoit gracieux, correct, bon coloriste, aussi vigoureux qu'agréable: il travailloit d'après nature, sans trop s'assujettir à l'antique; il avoit un goût exquis, une pensée élevée, une composition riche. Il emprunta de *Mattia Preti*, surnommé le Calabrois, cette franchise de peindre, & ce beau ton de couleur que l'on remarque dans ses Ouvrages; & c'est de-là qu'on l'appelloit communément, *il Cavalier Calabrese nobilitato*. On trouve

dans ſes deſſeins le goût des plus grands Maîtres, & ſpécialement du Guide.

Les talens de Lucas *Cangiage* ou *Cambiaſi*, des *Caſtelli*, de *Carlone*, de *Gio - Benedetto Caſtiglione*, des *Borzoni*, & de *Gio-Baptiſta Gauli*, dit le *Bacici*, font honneur aux Génois. Nous nous arrêterons un inſtant ſur le *Bacici*. Ce Peintre étoit très-ſpirituel dans ſa touche, infatigable dans le travail, d'un génie grand, mais bizarre, bon coloriſte, entendant parfaitement la magie des raccourcis: ſes figures ont tant de force qu'elles ſortent du plafond; cependant elles ſont quelquefois incorrectes & lourdes; ſes draperies ſont maniérées. Le *Bacici* excelloit dans le portrait; la beauté d'ordonnance & l'intelligence des lumieres ſe réuniſſent dans ce Maître, dont le goût eſt le même que celui du *Bernin*.

M. D***. a raſſemblé dans la même Ecole les Peintres Allemands,

Hollandois, Flamands & Anglois; parce que leurs Ouvrages ont beaucoup d'analogie pour le goût. Cette Ecole, à laquelle est dûe l'invention de la Peinture à l'huile, a eu le même but que les autres, c'est-à-dire, la parfaite imitation de la nature ; mais il n'y faut pas chercher le beau choix des figures, la correction du naturel sur l'antique, les belles formes contrastées, l'élévation des pensées & l'allégorie fine : le clair-obscur est ce qu'on doit le plus remarquer chez les Artistes qui la composent ; ils l'ont poussé au plus haut point de perfection ; le seul *Rembrant* en fourniroit les preuves les plus convaincantes. A l'égard de la poëtique de la Peinture, *Rubens*, *Vandyck*, *Jordaans* & *Lairesse* sont peut-être les seuls de cette Ecole qui l'ayent connue. Que ne nous est-il possible de suivre dans leur attelier les grands Maîtres que nous venons de nommer, & tant d'autres qui

ont illuſtré leur patrie par leurs talens ; tels qu'ont été *Albert-Durer* leur chef, Jean *Holbeen*, Lucas de Leyden, Theodore R*ombouts*, les *Teniers*, Pierre *Lely*, &c. L'Allemagne & la Suiſſe, mais ſur-tout la Hollande & la Flandre ont produit un grand nombre d'habiles Peintres : à peine l'Angleterre en a t'elle enfanté quelques-uns.

Quand Maître Roux & le Primatice furent mandés en France par François I, on y connoiſſoit déjà de bons Peintres ; mais la plûpart ſe bornoient encore au portrait. Ce ne fut proprement que vers l'an 1589, que les Peintres François, dont Jean Couſin peut être regardé comme le premier, commencerent à traiter de grands ſujets. Depuis cette époque on a vu paroître ſucceſſivement dans ce Royaume des Peintres diſtingués qui peuvent être mis en parallèle avec les plus célébres qu'ayent enfanté les autres Eoles dans tous les ſiécles. Quel-

le Nation en effet pourroit, ſans contredire le ſuffrage unanime de tous les peuples, ſoupçonner de prévention patriotique le reſpect que nous conſervons pour la mémoire d'Artiſtes tels que le Pouſſin, le Sueur, le Brun, Bourdon, Jouvenet, le Moine &c. &c. & l'hommage que rendent les connoiſſeurs aux talens ſupérieurs de ceux qui ſe diſtinguent encore ſous nos yeux ? C'eſt ſur-tout à la protection que leur accorda Louis XIV, & à celle dont les honore notre Monarque bienfaiſant, que la France doit les prodiges de Peinture qui ont contribué & qui contribuent encore à ſa gloire. Les Académies établies dans ce Royaume ſont devenues de riches pépinières, d'où les Etrangers tirent maintenant les ſujets qui doivent les diriger dans la route des Arts : la France reçoit d'eux le tribut qu'ils payoient à l'Italie qui, depuis *Carlo Maratti*, François Solimene &

Camille *Rusconi*, n'a produit aucun Péintre comparable aux nôtres.

Nous ne pourrions nous refuser au penchant légitime qui nous porte à faire connoître les talens de nos compatriotes, si nous n'étions assurés que notre Lecteur puisera sur cet objet des connoissances plus justes & plus étendues dans les écrits détaillés qui ont paru depuis quelque tems, & sur-tout dans les œuvres de nos Peintres qui se présentent par-tout à notre vue. Nous renvoyons spécialement à l'Ouvrage que nous venons d'analiser : on y reconnoîtra le travail d'un amateur éclairé, & d'un appréciateur judicieux.

ARTICLE CXXIX.

MÉMOIRES DE LITTÉRATURE, tirés des Regiſtres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, depuis l'année 1755 juſques & compris l'année 1757. T. XXVIII. *A Paris de l'Imprimerie Royale M. DCC. LXI.*

NOus raſſemblerons ici pluſieurs Mémoires, dont le premier a pour Auteur M. *Capperonnier*, & pour objet Pérégrin le Cynique.

I. Envain chercheroit-on à fixer l'année de la naiſſance de Pérégrin; les Ecrivains, qui ont parlé de lui, ſont en petit nombre, & gardent ſur ce point un ſilence profond. M. *Capperonnier* conjecture, avec aſſez de fondement, qu'il naquit dans les premieres années du regne de Domitien. Pérégrin étoit de Pa-

rium, Ville d'Aſie ſur la côte de l'Helleſpont. On ignore le nom de ſes parens, & tout ce qui concerne le tems de ſa premiere jeuneſſe: tout-à-coup on le trouve tranſporté en Arménie, où il commence à découvrir la corruption de ſon cœur. Convaincu d'adultére, il s'échappe, en ſautant du haut d'un toît, après avoir eſſuyé la punition ridicule dont on trouve la deſcription dans le ſcholiaſte d'Ariſtophane ſur la Comédie des Nuées. Un commerce plus honteux, plus juſtement déteſté, & malheureuſement très-commun de ſon tems, manqua le livrer à l'animadverſion publique; trois mille drachmes données à propos, empêcherent qu'il ne fût conduit au Proconſul d'Aſie.

Soit qu'il ſe crût peu en ſûreté dans l'Arménie, ſoit que le beſoin le rappellât auprès de ſes parens, il retourna dans ſa patrie. Son affreux caractere, qui le ſuivoit par-

tout, acheva de se manifester par le parricide : il avança les jours de son pere, ne pouvant souffrir qu'il eût déja poussé sa vieillesse au-delà de soixante ans. La nouvelle de ce crime s'étant bientôt répandue dans Parium, il fut obligé de prendre la fuite, & courut de Province en Province.

Il se rendit en Palestine, où il embrassa le Christianisme, plutôt sans doute par quelques vues d'intérêt que par conviction. Si l'on veut bien croire ce fait rapporté par Lucien, quoique Tatien, Athénagore & Tertullien Auteurs contemporains n'en disent pas le mot, au moins sera-t-il bien permis de n'ajouter aucune foi à toutes les circonstances dont il a plu à cet Ecrivain satyrique de charger son récit. On ne croira point que Pérégrin fut Prophéte, Evêque, Prince de l'Eglise, qu'il expliquoit les livres saints & les éclaircissoit, qu'il en composa même un grand nom-

bre dont quelques-uns furent mis au rang des Livres ſacrés, que les Chrétiens enfin lui firent partager les honneurs dûs à Jeſus-Chriſt ſeul, le regardant auſſi comme leur Légiſlateur & leur Dieu. Quantité d'autres traits qui accompagnent ce détail, prouvent aſſez que Lucien n'avoit pas des notions exactes de ce qui ſe paſſoit chez les Chrétiens, qu'il ne connoiſſoit pas bien leur doctrine & leur adminiſtration Eccléſiaſtique.

Il n'y avoit pas long-tems que Pérégrin faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme, quand il fut arrêté & conduit en priſon. Les Chrétiens trop faciles crurent que cet accident les intéreſſoit tous, & mirent tout en œuvre pour le ſauver. Rien n'ayant réuſſi, ils lui rendirent d'ailleurs tous les bons offices qui dépendoient d'eux. Cet empreſſement des Chrétiens qu'il prit ſans doute pour une eſpèce de vénération qu'ils avoient pour lui, le confirma dans

le projet qu'il avoit conçu de faire parler de lui comme d'un homme extraordinaire.

Enfin élargi par les ordres du Gouverneur de Syrie, il prit le nom de Protée, & retourna à Parium. La ſucceſſion de ſon pere avoit été pillée pendant ſon abſence, & le ſouvenir de ſon parricide étoit toujours préſent à l'eſprit des Pariens. Pour les appaiſer par le ſacrifice apparent de ce qu'il déſeſpéroit de ravoir, il ſe préſenta dans l'aſſemblée avec un attirail ridiculement tragique, & dit qu'il abandonnoit à l'Etat le bien que ſon pere lui avoit laiſſé. La populace pauvre & avide publia ce don par des acclamations, & ne permit plus qu'il fût queſtion du parricide.

Cependant le prétendu Philoſophe ſe trouva réduit à une affreuſe indigence à laquelle il ne fut point inſenſible. Les Chrétiens, qu'il alla retrouver, le ſecoururent pen-

dant quelque tems; mais enfin ils connurent le ſcélérat, & ne l'admirent plus parmi eux. Dans cette extrémité, il préſenta requête à l'Empereur pour le prier d'ordonner la reſtitution de ſon bien : les Pariens expoſerent leur droit, & la donation fut déclarée valable.

Pourſuivi par des malheurs bien mérités, Pérégrin alla en Egypte, où il mena la vie indécente & ridicule d'un Cynique. Sa Comédie ne fut pas long-tems du goût des Egyptiens. Il quitta l'Egypte, & s'embarqua pour Rome, d'où ſes médiſances & ſes calomnies outrageantes contre l'Empereur Antonin-Pie, le firent bientôt chaſſer. Etant paſſé d'Italie en Grece, il eſſaya inutilement de faire prendre les armes aux Grecs contre les Romains; après avoir parcouru différentes Provinces, il ſe fixa à Athènes, & s'y livra entierement à la Philoſophie. Il étoit, comme on peut en juger par ſes actions

précédentes, un de ces Philoſophes Cyniques dont les diſcours & les mœurs étoient perpétuellement en oppoſition. Ce fut alors que ſon humeur ſatyrique ſe réveilla contre Herodès Atticus, un de ces hommes rares qui ne s'occupent que du bien du genre humain. Ses invectives ne firent pas fortune : peu s'en fallut que le peuple ne l'en punît par une grêle de pierres.

Déſeſpéré d'avoir perdu la conſidération dont il jouiſſoit d'abord, & cherchant à ſurprendre au moins l'admiration par une nouveauté frappante, il conçut le projet inſenſé de ſe brûler aux yeux de toute la Gréce aſſemblée à Olympie. Il changea d'abord ſon nom de Protée en celui de Phénix, & reſſuſcita auſſi de prétendus Oracles qui le qualifioient de *génie de la nuit.* Enfin aprés avoir lutté longtems contre la crainte de la mort que ſes crimes paſſés rendoient encore plus effrayante, il exécuta

ſon projet, & ſe brûla le 16 Juillet 165 de Jeſus-Chriſt, ſur un bucher qu'il avoit dreſſé à Arpina, éloignée au plus de vingt ſtades d'Olympie. Telle fut la fin de ce fourbe, qui ne ceſſa de ſacrifier à un phantôme de gloire, qu'en ſe puniſſant lui-même de ſa folie.

II. Les deux Mémoires qui ſuivent celui-ci, ſont de M. *de Guignes*, & ont pour titre, *Recherches ſur quelques-uns des peuples Barbares, qui ont envahi l'Empire Romain*, & ſe ſont établis dans la Germanie, les Gaules & autres Provinces du Nord. Les *Huns*, les *Alains*, les *Igours* & les *Sabirs* fourniſſent la matiere du premier, dont voici le précis.

Ammien Marcellin, qui vivoit dans le tems que les *Huns* faiſoient leurs plus vives incurſions dans l'Empire Romain, nous apprend (*liv.* 31.) qu'ils habitoient au-delà des Palus-Méotides vers l'Océan glacial : S. Jerôme (*Epitaph.Fabiol.*)

les place auſſi dans ces contrées. Ce fut par le détroit de Derbend qu'ils entrerent dans les Provinces Orientales de l'Empire. Procope, qui, dans ſon Livre de la guerre des Vandales, fait Attila Roi des Scythes & des Maſſagètes, dit dans celui de la guerre des Perſes, que les Huns s'étendoient depuis les portes Caſpiennes juſqu'aux Palus-Méotides. Zoſime (*l.* 4.) les place dans les mêmes plaines ; mais incertain ſur leur origine, ils ne ſait s'ils ſont les mêmes que les Scythes Royaux, ou ceux qu'Hérodote met ſur les bords de l'Iſter, ou enfin des Scythes venus d'Aſie. Agathias (*l.* 5.) après avoir dit qu'ils habitoient aux environs des Palus-Méotides, inſinue qu'ils y étoient venus d'Aſie & des pays voiſins du mont Imaüs. Si dans le récit de Jornandès ſur l'origine des Huns on néglige la partie fabuleuſe, il en réſultera au moins qu'ils s'étoient établis au-delà des Palus-

Méotides, & qu'ils étoient dispersés dans les plaines de la Sarmatie Asiatique, jusqu'à la Ville & au détroit de Derbend. On trouvoit encore sur les frontieres Orientales du Royaume de Perse des peuples de même nom, que Procope appelle *Huns blancs* ou *Euthalites*, & qu'il distingue des Huns du Nord en ce qu'ils avoient des Villes, qu'ils étoient fort unis entre eux & avec leurs voisins, & beaucoup plus policés que ceux du Nord. Tous les Historiens font mention de ces Huns situés près de la Perse.

M. de Guignes croit que l'on doit regarder ces deux sortes de Huns comme la même Nation, qui depuis les Palus étoit dispersée dans les vastes plaines du Captchac jusqu'à l'Oxus, & dont les diverses hordes ne différoient entre elles qu'à cause de leur commerce avec des Nations plus ou moins policées.

Ces peuples portent le nom de Huns chez tous les anciens Auteurs voisins du tems où ils ont fait leurs incursions : quelques-uns les ont nommés, comme par hazard, *Massagètes*. Mais les Historiens Orientaux, suivis en cela par quelques Ecrivains Grecs, les désignent sous le nom de *Turcs*. Procope, Théophane le Confesseur, Priscus le Rhéteur & Agathias parlent des guerres qu'eurent à soutenir les Rois Perses de la Dynastie des Sassanides contre les Huns *Euthalites*, *Nephthalites* ou *Cidarites* leurs voisins du côté de l'Orient. Les Historiens Orientaux, tels que Pherdousi, Aboulféda & autres attribuent ces guerres aux *Turcs Haïatélites* ou *Euthalites* : ce qui donne droit de soupçonner que les Huns & les Turcs sont la même Nation.

Mais ce n'est plus un simple soupçon ; Théophylacte-Simocatta & Théophane le Confesseur dési-

gnent le même peuple tantôt ſous le nom de Huns, tantôt ſous celui de Turcs. Nous avons déja vu qu'une partie des Huns étoit voiſine de la Chine; auſſi les Hiſtoriens Chinois fourniſſent-ils à M. de Guignes des éclairciſſemens ſur l'origine, les tranſmigrations & les expéditions de ces peuples. Tâchons de le ſuivre dans la comparaiſon qu'il fait des monumens de la Chine avec ceux de l'hiſtoire Romaine.

D'abord, ſi l'on pouvoit ſuffiſamment s'appuyer ſur des étymologies, on trouve dans les Hiſtoriens Chinois les plus anciens & les plus autentiques, un peuple nommé *Tou-kioue*, deſcendu des *Hiom-nou*, Nation qui habitoit ſur les frontieres de la Chine. Or en comparant les mots de *Tou-kioue* & de *Hiom-nou* avec *Turcs* & *Hunni*, & ſe rappellant que la prononciation différente chez les différens peuples, à toujours altéré le même

mot, on sera disposé à croire que les Huns & les Turcs sont les *Hiom-nou* & les *Tou-kioue* des Chinois.

Voici maintenant des preuves positives, établies sur les rapports de l'Histoire Chinoise avec la Romaine. L'an 44 avant Jesus-Christ, *Tchi-tchi* un des Princes des *Hiom-nou* se rendit très-puissant dans la partie Occidentale de la Tartarie: il s'avança jusqu'aux environs de Tobolsk, & fit sa résidence vers le Jaïck. C'étoit dans ces contrées qu'habitoient les *Alains*, selon Ptolémée. Ceux-ci cédérent aux *Hiom-nou*, & nous les voyons peu de tems après dans les plaines de la Sarmatie Asiatique, au Nord de la Circassie, où l'an 73 de Jesus-Christ, ils se proposent d'entrer dans la Médie par le détroit de Derbend. Ils occuperent ces plaines jusqu'à la grande irruption des Huns sous Valens. Obligés alors de chercher d'autres habitations, les uns s'enfoncerent dans les montagnes de

de la Circaſſie, où ils ſe ſont maintenus juſqu'à préſent ; les autres tournerent du côté de l'Occident. Ils s'établirent aux environs du Danube, d'où, vers l'an 406 de Jeſus-Chriſt, unis aux Suéves & aux Vandales, ils vinrent ravager la Germanie, traverſerent la Belgique, & s'avancerent juſqu'au pied des Pyrénées. Vers l'an 409 ils entrerent en Eſpagne, & s'y étant fixés l'an 411, ils partagerent ſes riches Provinces. Les Vandales & les Suéves occuperent la Galice & la Bétique ; les Alains, la Luſitanie & la Province de Carthagène : un grand nombre étoit reſté dans les Gaules, & particulierement dans la Normandie & la Bretagne.

La domination des *Hiom-nou* dans l'ancien Pays des Alains, finit avec la vie de *Tchi-Tchi* : ce Prince fut tué par des troupes Chinoiſes qui s'étoient avancées juſques dans le voiſinage du Jaxarte. L'an quarante-huit de Jeſus-Chriſt, leur

Empire fut demembré : les parties du nord furent gouvernées par un Souverain, celles du midi par un autre. Dans les troubles qui suivirent, les Chinois ayant embrassé le parti des *Hiom-nou* méridionaux, le *Tan-jou*, Prince des *Hiom-nou* septentrionaux, fut contraint de se retirer avec une grande partie de ses sujets dans le Pays nommé *J-po* vers les sources du Jaïck : c'est dans cette contrée qu'est placé le Pays des *Bajchkirs*, que l'on appelle aussi *Grande Hongrie*. Cet événement arriva l'an quatre-vingt-treize de Jesus-Christ.

Aboulgazi-Bahadur-Khan, Sultan de Kharisme, descendu de *Genghizkhan*, a composé en langue Mogole une Histoire des Tartares, dans laquelle on reconnoît ces événemens avec le secours des Historiens de la Chine. Il ne fait point mention des Huns, & ne parle que des Turcs. Après les regnes successifs de quelques Princes qu'il nomme, l'Empire Turc fut

divisé, dit-il, en deux parties ; les Mogols, & les Tatars ou Tartares, qui eurent chacun leurs Souverains. Les Tartares détruisirent, selon cet Ecrivain, l'Empire des Mogols.

Une circonstance décide entiérement que la destruction de ces anciens Mogols ne différe point de celle des *Hiom-nou* septentrionaux dont nous venons de parler. L'Historien Tartare dit qu'un reste de Mogols se retira dans la montagne Erkené-kom, & que 450 ans après ils reprirent l'Empire de la Tartarie. Il s'agit ici du rétablissement de la Nation Mogole, rapporté avec les mêmes circonstances par les Historiens Chinois, lorsqu'ils parlent du rétablissement des *Hiom-nou* sous le nom de Turcs. Ils en fixent l'époque à l'an 545 de J. C. : or en remontant 450 ans plus haut, on trouve l'an 95 de Jesus Christ, temps auquel l'Empire des *Hiom-nou* du Nord fut

entierement détruit, comme nous l'avons dit. L'ancien Empire Mogol est donc le même que celui des *Hiom-nou*, & c'est avec raison que les Huns portent le nom de Turcs.

Ces Huns resserrés par les Tartares *Topa* & les Tartares *Goei*, gagnerent du côté de l'Europe & firent des invasions sur l'Empire Romain. Les mœurs & les usages qu'ils apporterent en Europe, prouvent encore qu'ils descendoient des anciens *Hiom-nou*. On découvrira dans ces deux peuples une très-grande conformité de façon de vivre, si on veut comparer les récits de Jornandés, de Zosime, de Priscus, & sur-tout d'Ammien Marcellin, avec l'Histoire Chinoise, & avec celle des Calmouks & des Mogols tels qu'ils sont encore aujourd'hui.

Les Huns ne furent pas les seuls qui inonderent l'Empire Romain: les *Igours*, les *Sabirs* & les *Abares* y firent aussi des migrations. Ces peuples étoient encore originaires

de la Tartarie, & partoient du fond du Turkeſtan : les *Sabirs*, ſelon M. de Guignes, étoient plus orientaux que les *Igours*, & les *Abares* encore plus à l'Orient que les *Sabirs*.

III. Ces *Abares* ou *Awares* que l'on nomme encore *Avirs*, ſont l'objet du ſecond Mémoire de M. de Guignes. Ils commencerent à paroître ſur les frontieres de l'Empire Romain, du côté de la mer Caſpienne, & dans le voiſinage du Pays des Alains, la trente-unieme année du regne de l'Empereur Juſtinien, l'an de Jeſus-Chriſt 557: juſqu'alors ils avoient été inconnus dans l'Europe. Ménandre nous apprend qu'ils avoient erré longtemps avant de s'approcher du Pays des Alains. A peine furent-ils entrés dans la ſeconde Pannonie où Juſtinien leur permit d'habiter, qu'ils ſe répandirent de toutes parts & vinrent attaquer les Francs. Vers l'an 565, ils pénétrerent dans

la Thuringe, qui appartenoit à Sigebert, Roi d'Austrasie. Ce Prince les défit sur les bords de l'Elbe: mais dans une seconde irruption, l'an 572, il fut battu par ces Barbares, & ne se tira de leurs mains qu'à force d'argent. Ils se réunirent aux Lombards contre les Gépides alliés des Romains. Dans la suite ils s'avancerent jusqu'aux environs de Constantinople, & firent tant de ravages dans l'Empire, que les Empereurs furent obligés de leur payer un tribut. Enfin vers l'an 796, Charlemagne les détruisit entiérement, & s'empara de leur Pays.

Quelle est l'origine de ce peuple? On a déjà dû le pressentir par ce qui a été dit à la fin de l'article précédent. Entre tous les Historiens de la Byzantine, aucun n'en parle avec plus de détails & d'exactitude que Théophylacte Simocatta. Cet écrivain que M. de Guignes trouve très-instruit des

affaires de l'Orient nous apprend que sous le regne de l'Empereur Maurice, il y avoit dans l'Asie un Khacan de Turcs très-puissant qui avoit vaincu la Nation des *Abares*. Il nous avertit en même temps que ces *Abares* ne doivent point être confondus avec ceux qui entrerent dans la Pannonie avant le regne de Maurice. Les derniers, c'est-à-dire, ceux qui sont venus en Europe, ont usurpé le nom d'*Awares*, continue Théophylacte. Les premiers ayant été vaincus par les Turcs, se diviserent en plusieurs bandes. L'une passa chez les *Taugast*, nation éloignée des Indes de quinze mille stades: une autre se retira chez les *Mécrites*. Il ne paroît point par le récit de Théophylacte qu'aucune de ces Hordes soit passée en Europe: mais il ajoute que le Khacan des Turcs soumit encore un autre peuple qui habitoit auprès du fleuve Tyl, que les Turcs appellent *Noir*. Ce peu-

ple, qui étoit nombreux & guerrier, portoit le nom d'*Ogor*, & ses Princes étoient appellés *Ouar-Kouni*, ou selon une autre maniere de lire ce mot en le divisant, *Ouar* & *Kouni*. Sous le regne de l'Empereur Justinien, poursuit Théophylacte, une partie de ces *Ouar-Kouni* passa en Europe. Les Nations Hunniques qui y habitoient alors, dans l'épouvante dont elles furent saisies à l'arrivée de ces Etrangers, s'imaginerent que ces peuples étoient les premiers *Awares* qui s'étoient rendus redoutables dans la Scythie; & ceux-ci profitant de l'erreur, se laisserent donner le nom d'*Awares*.

Tel est le récit de Théophylacte, qui étant comparé avec les annales Chinoises, fait voir que les *Ogors* ou faux *Awares* défaits par Charlemagne étoient le même peuple que les Tartares *Geou-gen* qui habitoient sur les frontiéres Septentrionales de la Chine, d'où ils sor-

tirent dans des tems tumultueux. S'il eſt difficile de vérifier l'authenticité de quelques monumens employés dans les recherches de M. de Guignes, au moins apperçoit-on aiſément la juſteſſe des inductions qu'il en tire, & l'étendue de ſon érudition.

ARTICLE CXXX.

ESSAI SUR LE BLANCHIMENT des Toiles, traduit de l'Anglois de M. Home. *A Paris chez Ganeau, Libraire, rue ſaint Severin aux armes de Dombes.* 1762. vol. in-12.

LA ſeconde ſection de la quatriéme partie de cet Ouvrage, juſqu'à laquelle nous avons conduit notre premier Extrait, traite, comme nous en avons déja prévenu, de la cauſe & des effets de la crudité de l'eau, & de la maniere d'adoucir ce fluide. Il n'eſt point de ſujet, dit M. Home, dont on faſſe ſi ſouvent mention, & que l'on connoiſſe ſi peu que la cauſe de la crudité de l'eau : il n'y en a point cependant qui ſoit d'une plus grande conſéquence pour le Blanchiſſeur, & dont l'utilité ſoit plus

générale. Notre Auteur s'étonne donc que l'on ait fait aussi peu d'expériences sur un objet si important, & que les observations qu'il propose aient le mérite de la nouveauté. On s'est contenté de penser d'après une théorie apparente, que si le sel marin n'étoit pas la cause unique de la crudité de l'eau, il étoit au moins la plus ordinaire. Les expériences de M. Home feront voir si cette opinion est bien fondée.

Il est nécessaire d'abord de définir les choses que l'on veut discuter. On entend généralement par eau crue, une eau dans laquelle le savon agité avec la main ne mousse point & ne se dissout pas également, mais se caille ou se sépare en particules plus ou moins épaisses : l'écume ou mousse monte à la surface, & y reste comme une huile blanche, tandis que l'eau qui se trouve au-dessous demeure transparente. L'eau crue se connoît en-

core à d'autres ſignes. Elle laiſſe ſubſiſter de la dureté dans les pois que l'on y fait cuire ; le poiſſon y cuit mieux que dans l'eau douce ; ſi on y braſſe la biere, elle extrait moins de force de la drêche ; elle conſerve mieux que l'eau douce la couleur des herbes que l'on y fait bouillir, & n'emporte pas auſſi bien la mal propreté du linge ſale.

Les dernieres marques ſont un peu trop vagues pour ſervir de regle : c'eſt pourquoi M. Home s'en tient au ſavon caillé comme indice très-sûr de la crudité de l'eau ; & c'eſt ce qu'il appelle le point de l'eau caillée. Ses expériences lui feront découvrir, comme nous le verrons, une ſubſtance qui indique la crudité de l'eau, long-tems avant que le ſavon la dénote, mais non pas avec plus de certitude. Il fera auſſi uſage de cette ſubſtance dans la ſuite de ſes expériences ; pour les premieres l'eau caillée ſert d'étalon,

L'eau qui paſſe à travers des tuyaux diſſout aiſément & également le ſavon ; mais l'eau crue, telle que M. *Home* l'a tirée d'un puits dont les eaux étoient baſſes, le caille ſur le champ, & dans l'eſpace d'une demi-minute le ſavon s'éleve à la ſurface. Dans la premiere eau, il paroît à la ſuperficie pendant qu'on agite le ſavon, beaucoup de bulles d'air qui ſubſiſtent long-tems ; dans la ſeconde on en apperçoit très-peu, & elles diſparoiſſent ſur le champ. L'huile de tartre par défaillance ne communique point à la premiere la couleur laiteuſe ou blanchâtre qu'elle donne à la ſeconde. L'eau douce eſt ſpécifiquement plus légère que la crue : un morceau de verre qui peſoit dans celle-là trois gros dix-huit grains & trois-quarts, peſoit dans celle-ci un demi-grain de moins.

On croit communément que le feu adoucit l'eau crue : on eſt dau-

tant plus porté à le penser, que dans le punch l'eau bouillie a un goût plus doux que la froide. L'expérience a prouvé à M. *Home* que la crudité de l'eau ne fait qu'augmenter en bouillant.

Un sentiment encore assez général, est qu'il n'y a point d'eau que la putréfaction n'adoucisse, & qu'il ne s'en trouve point qui étant exposée à la chaleur & dans un état de stagnation, ne se putréfie plus ou moins. L'Auteur a découvert qu'effectivement l'eau perd de sa crudité à proportion qu'elle se putréfie, mais que les eaux dures ont une qualité antiseptique qui s'oppose puissamment à leur putréfaction. Il faut observer que dans tout le cours de cette dissertation, la douceur des eaux est simplement le contraire de leur dureté ou crudité telle qu'on l'a désignée.

M. *Home* pensoit avec le plus grand nombre, que l'eau crue filtrée à travers le sable devient dou-

ce : s'étant engagé dans l'examen de cette opinion, il a reconnu que la vertu de cette filtration avoit des bornes : & voici les raiſons qu'il en rend. « La ſubſtance, quelle » qu'elle ſoit, qui rend l'eau dure, » trouve beaucoup de difficulté à » paſſer entre les interſtices du ſa- » ble, mais il ne l'arrête pas tout- » à-fait. L'eau la précipite peu à » peu; celle qui tombe avec l'eau » douce & qui l'impregne, eſt rem- » placée par celle qui la précéde » immédiatement, & ainſi de ſuite » par une ſucceſſion non interrom- » pue. Il faut par conſéquent que » l'eau redevienne dure après un » certain tems. Nous pouvons con- » clure de cette expérience, ajoute » M. *Home*, que les ſources d'eau » douce ne viennent pas du moins » de la Mer, puiſque ſes eaux ſont » dures. » Cette conſéquence ne nous paroît pas auſſi démontrée que l'a pu croire M. *Home*, 1°. Puiſqu'il eſt manifeſte par ſon expérience

même que la filtration diminue au moins la crudité de l'eau; pourquoi ne rendra-t-elle pas cette dureté insensible, si la masse au travers de laquelle cette eau se filtre est d'une étendue considérable ? 2°. M. *Home* pourroit répondre qu'à la fin les particules, qui donnent de la crudité à l'eau, se multiplieront dans les interstices de la couche terrestre quelconque, de façon que l'eau en entraînera beaucoup avec elle : mais qui pourra garantir aussi que dans les entrailles de la terre il ne se trouve pas des lits d'une matiere propre à décomposer la substance qui durcit l'eau, & cela dans la même quantité qu'elle s'y dépose tandis que l'eau douce s'échappe : ainsi, sans embrasser de parti sur la formation des sources d'eau douce, il n'est point du tout démontré par l'essai qu'a fait notre Auteur, que ces sources ne puissent absolument venir de la Mer.

M. *Home* a clarifié de l'eau dure en y délayant bien un blanc d'œuf & la faisant bouillir ensuite. Elle dissolvoit d'abord assez bien le savon : mais quelques secondes après il se cailla & monta à la surface. On est dans l'opinion que la fougere adoucit l'eau, cependant on l'a fait infuser dans de l'eau crue sans qu'elle ait produit cet effet. Cette plante peut servir à animer ce fluide par les sels qu'elle y dépose, lorsqu'il doit agir comme menstrue, & le disposer à détacher les huiles des végétaux ; c'est pourquoi on se sert de fougère pour faire rouir le lin.

Les extraits de quinquina, de gentiane, de centaurée, d'absinthe, d'hellébore noir, de camomille & de bois de campêche, ainsi que la rhubarbe, le thé bou, la graine de lin, l'écorce de chêne, les gommes arabique & ammoniaque, ont été inutilement employés pour adoucir l'eau. M. *Home* a été plus

heureux dans les eſſais qu'il a faits avec les cendres de perles bleues: l'eſprit de corne de cerf lui a manifeſté auſſi ſa propriété d'enlever à l'eau ſa crudité.

Voilà donc deux ſubſtances qui adouciſſent l'eau d'une maniere ſenſible, ſavoir, les alkalis volatils & les fixes: à l'égard de celles qui la durciſſent, nous avons déja vu que l'on attribue communément cette propriété au ſel marin: ce qui paroît d'autant plus naturel que le ſel marin fait cailler du ſavon diſſous dans de l'eau, & qu'il n'y a point d'eau où l'on n'en trouve, comme on a pu s'en convaincre de nouveau par les expériences de M. *Margraf*, rapportées dans le dernier Volume de nos Mémoires (*p.* 1993.) Cependant M. *Home* a découvert que le ſel marin épuré ne durciſſoit point l'eau, au lieu que la partie bitumineuſe, qui entre dans la compoſition de ce ſel, a cette propriété à un très-haut point.

Le ſel marin épuré ne pourroit échapper au goût, s'il ſe trouvoit dans l'eau même en plus petite quantité qu'il n'en faut pour la durcir, ſi tant eſt qu'il le faſſe.

Le ſel commun d'Epſom, l'alun, le ſel martial, le vitriol bleu, le tartre vitriolé, le ſucre de ſaturne, le ſel d'ambre, la crême de tartre, l'huile de vitriol, l'eſprit de ſel marin, l'eſprit de nitre, & la partie ſoluble de la chaux communiquent de la crudité à l'eau. M. *Home* donne une table qui indique les rapports de leurs effets.

Les ſels alkalis rendent troubles ou laiteuſes toutes les eaux dures artificielles, excepté celles que l'on durcit avec des acides. On peut regarder comme une regle générale, que toutes les eaux qui caillent le ſavon, changent de couleur & deviennent troubles avec les alkalis. De-là ſe déduit une methode infaillible pour juger du dégré de crudité des eaux. A l'aide de ces ſels on

découvre dans l'eau un dégré de dureté que le caillement du ſavon n'auroit point fait connoître. Ce changement de couleur qui ſuffit pour manifeſter la crudité, eſt ce que M. *Home* appelle *le point laiteux.*

Toutes les eaux peuvent ſe diviſer, eu égard à la crudité, en trois eſpeces. Les premieres ne font point cailler le ſavon, & les alkalis ne changent point leur couleur. Les ſecondes ſont celles auxquelles ces ſels font perdre leur tranſparence, & qui ne caillent point le ſavon. La troiſiéme eſpèce eſt de celles dans leſquelles on obſerve ces deux effets. L'eau de la premiere claſſe, qui eſt la plus douce de toutes, eſt auſſi la plus convenable à la plûpart des beſoins de la vie. Celle de la ſeconde peut paſſer dans l'uſage domeſtique; mais on ne peut l'employer dans les blanchiſſeries. La troiſiéme claſ-

ce doit être rejettée dans presque tous les cas.

De l'énumération que nous avons faite, il suit que trois causes différentes peuvent donner de la dureté à l'eau ; la chaux vive, les acides & les sels neutres. Les alkalis que renferme le savon ayant plus de tendence pour les acides que pour l'huile qui entre aussi dans la composition de ce mixte, ils abandonnent la derniere pour s'unir aux premiers : la partie huileuse du savon dépouillée des molécules alkalines se trouve plus légere que l'eau & s'éleve à sa superficie. Plus l'acide est violent, plus, toutes choses d'ailleurs égales, l'eau doit être dure. Les acides minéraux sont donc ceux qui la durcissent le plus. Mais il n'arrive presque point qu'ils impregnent les eaux naturelles, vu la quantité de particules absorbantes qui s'uniroient sur le champ avec eux, pour en faire des sels neutres. Aussi n'a-t-on point en-

core découvert de ſource proprement acide.

M. *Home* obſerve de plus, que les ſels neutres parfaits qui ſont composés d'un acide & d'un alkali ne rendent point l'eau dure : au lieu que tous les ſels imparfaits, formés d'un acide & d'une terre abſorbante ou métallique produiſent cet effet ſur l'eau ; tels ſont le ſel d'Epſom & d'Alun, le ſel martial & les autres dans leſquels notre Auteur a reconnu la propriété de communiquer de la crudité à l'eau. Il n'eſt donc plus étonnant que les alkalis fixes & volatils adouciſſent les eaux dures. Les acides ont une telle affinité avec ces deux ſubſtances, qu'ils ſe débarraſſent de la terre abſorbante pour s'unir avec elles : de cette combinaiſon résulte un ſel parfait qui ne peut plus durcir l'eau, comme on a dû le remarquer, & par conſéquent l'eau devient douce.

Cette théorie ſur la cauſe de la

dureté des eaux eſt appuyée de nouvelles expériences par leſquelles M. *Home* s'eſt convaincu que les eaux dures contenoient effectivement une eſpèce de ſel neutre formé d'un acide nitreux & d'une terre abſorbante. Si nous nous rappellons ici que M. *Margraf* * a trouvé ce même ſel dans les eaux les plus douces, telles que celles de pluie & de neige, mais en moindre quantité ; nous pourrons conclure que toutes les eaux contiennent plus ou moins le principe de cette qualité que l'on nomme crudité : les eaux douces ſeront celles dans leſquelles la crudité trop foible ne ſe manifeſte ni par le caillement du ſavon, ni par la couleur laiteuſe que produiſent les alkalis dans celles qui ſont ſenſiblement dures. Cette réflexion que M. *Ho-*

* Opuſcules Chymiques de M. Margraf, Tome 3. Diſſertat. 14.

me ne paroît pas avoir entrevue ; ne contredit point du tout son opinion : mais elle ne peut s'accorder avec celle qu'expose le Traducteur dans une Note (*pag.* 328,) dans laquelle il dit que l'*acide est un corps absolument étranger* à l'eau douce ; ce qui ne peut être vrai, au moins dans ce sens que les acides ne se trouvent dans les eaux douces que par extraordinaire. Notre observation ne diminue rien du mérite de la traduction, & des autres Notes qui sont en général utiles, judicieuses & d'un homme très-instruit. Revenons à M. *Home*.

Après avoir fait part de ses découvertes sur la nature de la chaux, il traite de la qualité antiseptique des eaux dures, explique leurs mauvais effets dans les opérations du Blanchiment des toiles, enseigne la maniere de comparer les différens dégrés de crudité, & se propose ensuite différentes questions relatives à la pratique. L'eau dure

ne

ne nourrit-elle pas davantage les plantes que l'eau douce? Ne conviendroit-elle pas à quelques tempéramens particuliers, & à certaines maladies? L'acide nitreux qui flotte dans l'air ne vient-il pas des eaux dures? L'eau dure ne seroit-elle pas plus propre à être portée sur Mer dans un voyage de long-cours que l'eau douce? La cause des eaux dures & pétrifiantes n'est-elle pas la même, & ne différent-elles que dans le dégré? Les Brasseurs ne doivent-ils pas préférer l'eau douce pour préparer la bierre? Les eaux dures contribuent-elles à la stérilité, comme le prétend Hippocrate? Ne doivent-elles pas avoir en général un mauvais effet sur la digestion?

M. *Home* répond à quelques-unes de ces questions; le Traducteur propose ses conjectures sur d'autres; nous sera-t-il permis d'y joindre aussi les nôtres? Les expérien-

ces que rapporte M. *Home* dans se *principes d'Agriculture & de végé tation*, (pag. 98 & suiv.) prouven que l'eau dure fournit aux plante un aliment très abondant. Ce sen timent contredit absolument l'opi nion commune : les Jardinier n'emploient l'eau crue que quan ils ne peuvent s'en procurer de dou ce ; & s'ils soupçonnent de la cru dité dans l'eau, ils la laissent quel que-tems exposée au Soleil, dan la persuasion qu'elle s'adoucit à l'ai Mais ils se trompent ; & cette ex position ne fait qu'augmenter l dureté de l'eau. Nòtre Auteur di dans l'*Essai* que nous analysons qu'ayant fait usage d'eau douce & de crue, celle-ci seconda plus puis samment l'accroissement des plan tes.

Les particules nitreuses & absor bantes qui constituent les eaux du res pourroient convenir à certai nes maladies ; leur qualité antisep

ſique paroît d'abord utile aux tem-
péramens putreſcents : mais la pe-
ſanteur de ces eaux plus conſidéra-
ble que celle des douces, n'auroit-
elle pas de mauvais effets ? Leur
denſité ne ſeroit-elle pas une ſour-
ce d'obſtructions ? Cette qualité an-
tiſeptique s'oppoſe peut-être auſſi
à la liberté de la digeſtion. Les eaux
dures de Newcaſtle, dont parle M.
Home (pag 342. de cet Ouvrage),
cauſe des aigreurs & la colique aux
vieillards & aux infirmes. Sans
doute que toutes les eaux dures
produiſent, plus ou moins, des ef-
fets analogues à ceux-ci.

Il n'eſt point hors de vraiſem-
blance qu'une partie du nitre qui
flotte dans l'air puiſſe venir des eaux
dures. 1°. M *Home* le trouve dans
toutes les eaux dures ; des expé-
riences faites devant l'Académie
des Sciences de Paris, prouvent
qu'il exiſte dans pluſieurs eaux mi-
nérales ; M. *Margraf* l'a découvert

juſques dans l'eau de pluie ; M. *Sthal* en a retiré en expoſant des alkalis à l'air : voilà l'exiſtence du nitre ſuffiſamment établie. 2°. Ce nitre s'éleve en diſtillant l'eau à un feu doux, & quitte aſſez facilement ſa baſe abſorbante : l'eſprit fumant de nitre s'évapore continuellement dans l'air : pourquoi feroit-on difficulté de reconnoître que les eaux dures ſur-tout, & tout le globe terreſtre en élevent ſans ceſſe dans l'athmoſphère à l'aide de la chaleur ?

L'eau dure paroît plus propre que la douce pour les voyages de long-cours ſur la Mer ; elle réſiſte très-puiſſamment à la putréfaction. Il ſeroit facile de l'adoucir avec des alkalis, lorſqu'on voudroit s'en ſervir ; peut-être même ſeroit-il bon de ne l'adoucir qu'autant qu'il ſuffiroit pour qu'elle ne rendît pas la digeſtion laborieuſe ; ce qui lui reſteroit de qualité antiſeptique

pourroit être un préſervatif contre le ſcorbut.

M. *Home* penſe que les eaux pétrifiantes ne ſont que des eaux dont la dureté eſt portée à un certain point. Son Traducteur n'adopte point ce ſentiment, & s'appuie ſur l'exemple des eaux d'Arcueil qui ſont pétrifiantes ſans être dures. Mais n'eſt-il pas poſſible que la ſubſtance calcaire ou autre ſoit dépoſée par les eaux d'Arcueil, parce que les acides ne peuvent s'incorporer ſuffiſamment avec elle pour former ce ſel neutre imparfait qui cauſe la crudité ? Dans ce cas, M. *Home* ne ſeroit pas ſi éloigné de la vérité : il ne dit pas que toutes les eaux pétrifiantes ſoient dures, il fait entendre ſeulement que la cauſe de la dureté des eaux pourroit bien être celle de leur qualité pétrifiante ; c'eſt-à-dire que les pétrifiantes ſeroient dures s'il n'y avoit pas un obſtacle quelconque à l'union

des acides & des terres abſorbantes, ou ſi la quantité extraordinaire de ces abſorbants n'anéantiſſoit pas l'action des acides.

Il ne ſeroit point étonnant que des eaux extrêmement dures contribuaſſent à la ſtérilité, comme l'a cru Hippocrate. La Cacochymie qu'elles occaſionnent par les mauvaiſes digeſtions, & les embarras que leur denſité peut produire, ſuffiſent bien pour nuire au ſuccès de l'action générative.

On a déja vu que l'eau douce pénétre plus aiſément les légumes & les grains; c'eſt pourquoi les Braſſeurs doivent la préférer.

Nous aurions encore à faire connoître les effets que font ſur la toile les eaux qui paſſent par des mines de fer ou de charbon, & le remede qu'on y peut apporter. Nous pourrions auſſi nous étendre ſur les réflexions que propoſe M. *Home* pour la perfection des Manu-

factures de toiles ; mais nous conſeillons aux Lecteurs que ces objets intéreſſent, de puiſer dans l'ouvrage même, qui eſt celui d'un ſavant animé du deſir de procurer le bien de l'humanité.

ARTICLE CXXXI.

L'EGYPTE ANCIENNE, ou Mémoires historiques & critiques sur les objets les plus importans de l'histoire du grand Empire des Egyptiens. Par M. d'Origny, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de Champagne. *A Paris chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin*, 1762. Tome premier. Second Extrait.

DEs cinq Chapitres de ce Volume qui nous restent à analiser, le premier est la défense d'un passage de Diodore dans lequel il a été jugé en contradiction avec lui-même. L'Auteur rappelle à cette occasion les affaires de l'Egypte avec la Perse, durant l'espa-

ce de plus de deux cents ans. Diodore après avoir avancé que l'Egypte, *ſans parler d'un nombre infini de gros Villages, avoit dix-huit mille Villes ſelon les annales ſacrées*, ajoute que ſous le regne de Ptolémée, fils de Lagus, plus de deux cents ans après la conquête de Cambyſe, *il en reſtoit plus de trois mille*, pluſieurs critiques ſe ſont élevés contre ce paſſage : les uns ont cru y appercevoir une mépriſe groſſiere, ou une contradiction manifeſte ; d'autres ont prétendu y trouver une faute qui doit être imputée aux Copiſtes. Le Chevalier Marsham a imaginé le premier de ſubſtituer le nombre de trente mille Villes à celui de trois mille qu'avant lui tous les Editeurs & Traducteurs avoient toujours cru devoir lire dans ce paſſage. Mais pourquoi cette ſubſtitution, demande M. d'Origny, & de quel droit Marsham prétend-il la faire ? Théocrite & Caton ſur leſquels il

s'appuie, & qu'il cite pour ses garants ne l'y autorisent nullement : s'il les avoit bien conçus, & s'il eût saisi le vrai sens de leurs écrits, il auroit reconnu que loin de favoriser son opinion, ils ne servent qu'à la détruire. Il y avoit dans l'Egypte, disent ces deux Auteurs, trente mille & tant de Villes qui avoient été construites par les soins de Ptolémée Lagus, & de Philadelphe son fils : mais s'ensuit-il de-là que Diodore se soit trompé en disant qu'il y avoit trois mille Villes & plus à la mort d'Alexandre ? Théocrite & Caton peuvent avoir raison en même-tems que Diodore ; les tems qu'ils envisagent étant tout-à-fait différents. Il n'y a d'erreur que celle de Marsham, & de ceux qui à son exemple onr voulu faire une restitution au texte Grec où il n'y avoit rien à changer, comme le démontre clairement M. le Chevalier d'Origny. Il le prouve premierement

par les manuſcrits qui nous reſtent de la Bibliothéque hiſtorique de Diodore : il s'en trouve à la vérité pluſieurs qui permettent la ſubſtitution du mot qui exprime trente mille villes, à celui qui n'en exprime que trois mille & plus ; mais le nombre de ceux qui s'y oppoſent étant ſupérieur aux premiers, ils devroient prononcer contre la nouvelle opinion. Notre Auteur ne s'en tient pas à cette preuve ; il veut juſtifier pleinement l'Hiſtorien dont il entreprend la défenſe, & comme l'on ne doit pas rendre la vérité dépendante de la main des copiſtes, il a recours aux événemens & à l'Hiſtoire qui depuis le regne d'Amaſis le pénultiéme Roi de l'ancien Empire des Egyptiens, juſqu'à celui de Ptolémée, fils de Lagus, lui fourniſſent des moyens plus que ſuffiſans pour expliquer le paſſage de Diodore.

Les Egyptiens jouiſſoient ſous le regne d'Amaſis, de tous les biens

que fait recueillir à ses sujets un Roi pacifique & ami de l'humanité, lorsque Cambyse eut l'Empire des Perses à la mort de Cyrus son pere. Ce Prince en montant sur le trône, ne songea qu'à la ruine entiere de l'Egypte, ce pays si beau, si fertile & habité par un peuple que la sagesse de son gouvernement & cette supériorité de génie qui enfante les Sciences & les Arts, ont rendu l'objet de l'admiration des autres Nations. Après avoir employé les trois premieres années de son regne aux prépararifs de la guerre, il s'avança jusqu'aux frontieres de l'Egypte; où ayant attaqué Psamménite fils & successeur d'Amasis, il le mit en déroute, & l'obligea de se retirer dans Memphis où bientôt il le força. Maître en un instant de presque toute l'Egypte, qui sous Sésostris avoit donné des loix à tous les peuples voisins, il commit les cruautés les plus inouies, fit brûler le corps

d'Amaſis, & périr le Roi vaincu : enfin ſa fureur ne fut ſatisfaite qu'après avoir verſé des torrens de ſang, dévaſté toute la contrée & enſeveli un grand nombre de Villes ſous leurs cendres.

Trente-cinq ans après la mort de Cambyſe, les Egyptiens ennuyés de la dure domination des Perſes, ſecouerent le joug ; & ayant ramaſſé plus de trois cents talents d'or, & deux mille trois cents talents d'argent, ils ſe révolterent ouvertement. Xerxès qui venoit de ſuccéder à Darius, marcha contre eux, les battit, & auſſi cruel que Cambyſe, il les mit hors d'état de faire le moindre mouvement contre lui.

Ils ne furent pas moins humiliés ſous le regne d'Artaxerxès *longue-main*, qui après avoir eu le deſſous dans un combat qui fut très-opiniâtre, envoya pour la ſeconde fois contre eux une armée de trois cents mille Perſes auxquels l'Egyp-

te, malgré les ſecours des Athéniens, ne put réſiſter.

Ces événemens furent peu de tems après ſuivis d'un déſaſtre nouveau. L'habileté de Nectanèbe I, avoit rendu inutiles les efforts impétueux d'Artaxerxès II, ſurnommé *Mnémon*. Ochus fils & ſucceſſeur de celui-ci, s'irrita de l'eſpèce de tranquillité dont jouiſſoient les Egyptiens. Aſſis ſur un trône qu'il ne devoit qu'au meurtre de ſes freres qu'il avoit ſacrifiés à ſon ambition, ce Prince eut d'abord à ſoumettre pluſieurs Provinces de l'Aſie qui s'étoient révoltées contre lui : après en avoir triomphé, il tourna ſes armes contre l'Egypte. Nectanèbe lui oppoſa ſes forces d'abord avec aſſez de ſuccès ; mais intimidé par le débarquement que Nicoſtrates fit en Egypte, il abandonna ſon Royaume à la diſcrétion des vainqueurs, & ſe ſauva en Ethiopie. Ochus répandit ſon armée dans toutes les Provinces

& renouvella les horreurs dont ſes prédéceſſeurs avoient déja donné le triſte ſpectacle.

Après cette deſcription des malheurs de l'Egypte, qui pourroit croire encore, continue M. d'Origny, qu'à la mort d'Alexandre il exiſtât dans l'Egypte trente mille Villes ; tandis que ſous le regne d'Amaſis on en comptoit tout au plus vingt mille : eſt-ce pendant vingt-cinq ans qui s'écoulerent depuis la victoire ruineuſe d'Ochus juſques au moment où Ptolémée-Lagus ſe vit maître de l'Egypte, que ſes Habitans accablés par des malheurs répetés, & dépouillés de toutes leurs reſſources, auront pû rétablir leurs Villes & en conſtruire de nouvelles. C'eſt donc avec raiſon que Diodore, après avoir dit que l'Egypte, ſans *parler d'un nombre infini de gros Villages avoit dix-huit mille Villes ſelon les annales ſacrées*, ajoute que *ſous le regne de Ptolémée-Lagus*, c'eſt-

à-dire, après qu'elle eut essuyé les plus furieuses dévastations pendant plus de deux cents ans, elle en avoit encore trois mille. Ces preuves puisées dans l'histoire même de l'Egypte sont de la plus grande force, & dissipent tout soupçon de contradiction dans le texte de l'Historien. Marsham n'a pas bien apprécié le témoignage de Caton, qui selon Etienne de Byzance comptoit trente-trois mille trente Villes en Egypte, ni celui de Théocrite qui en comptoit trente mille trois cents trente-neuf. Ces Auteurs font la description de l'Egypte avec autant d'exactitude que Diodore; mais quand ils la dépeignent, ils envisagent un autre tems que celui dont veut parler Diodore, & ont sous les yeux une époque où l'Egypte pouvoit avoir véritablement plus de trente mille Villes. C'est un fait que l'histoire va encore nous éclaircir

Ochus étant mort assassiné par

ſon Eſclave favori Bagoas, Darius Codoman occupa le trône. Alexandre l'ayant vaincu à Iſſus, & s'étant emparé de toutes les parties de l'Aſie à la droite de l'Euphrate, s'avança contre les Egyptiens pour les ſoumettre. Ces peuples le regardant comme leur libérateur, allerent en foule au devant de ſon armée juſques ſur leurs frontieres, & ſe rendirent à lui. Ce fut alors qu'ils commencerent à reſpirer. Alexandre poſſeſſeur de l'Egypte, travailla à ſon embelliſſement, & au bonheur de ſes peuples : une partie des anciennes Villes fut rétablie ; on éleva la fameuſe Alexandrie qui fut bientôt peuplée d'un grand nombre d'Habitans. Ptolémée-Lagus s'occupa ainſi que ſon prédéceſſeur du ſoin d'acquérir de nouveaux ſujets. La ſituation avantageuſe d'Alexandrie, les ſpectacles & les fêtes qu'il y donna, attirerent de toutes les parties du monde une multitude de

peuples qui lui demeurerent attachés ; l'eſpoir du bonheur que l'Oracle d'Ariſtandre promettoit à tous ceux qui ſe tranſporteroient dans cette Ville, fit ſortir de l'Aſie & de l'Afrique pluſieurs Colonies qui vinrent ſe fixer en Egypte.

Philadelphe ne fut pas moins bienfaiſant que ſon pere. La fertilité qu'il rendit à l'Egypte par ſon induſtrie, fournit à ſes Habitans les moyens de remédier aux maux qui les avoient accablés. Ce pays devint bientôt, ſous ſon regne, l'entrepôt du commerce de toutes les Nations ; ce qui lui procura des richeſſes immenſes. Ce Prince conſtruiſit un nombre infini d'édifices, & employa tout ſon argent à bâtir des Temples, des Villes & des monumens ſuperbes ; de ſorte que l'Egypte parut encore une fois avec cette premiere ſplendeur qui avoit autrefois éclipſé la gloire de tous les autres peuples.

C'eſt cet état floriſſant où l'E-

gypte étoit parvenue par les ſoins de ces deux grands Monarques, que Caton & Théocrite déſignent, lorſqu'ils diſent, le premier qu'il y avoit trente-trois mille trente Villes, & le ſecond trente-trois mille trois cents trente neuf : au lieu que Diodore a enviſagé l'état dans lequel Ptolémée fils de Lagus trouva cet Empire à la mort d'Alexandre.

La Géographie de l'Egypte fait la matiere du ſixiéme chapitre : on ne ſera certainement pas fâché de ſe retracer l'image d'un pays qui fut autrefois ſi célébre, & qui fait tous les jours l'objet de nos éloges & de notre admiration. Le tableau que nous en donne M. d'Origny eſt fait avec beaucoup d'exactitude ; quoique d'une petite étendue, les notions qu'il préſente ſont nettes & préciſes, & ces Villes fameuſes, dont tous les monumens tant anciens que modernes, nous donnent une ſi grande idée,

y ſont tracées avec le plus grand ſoin.

L'Egypte, comme nous l'avons déja vu, s'étend en longueur du Sud au Nord, depuis la cataracte qui la ſépare de l'Ethiopie juſqu'à la Méditerranée, l'eſpace de plus de deux cents lieues que les anciens comptoient par vingt & une journées de chemin ſoit par terre, ſoit par le Nil. Elle ſe diviſe en haute & baſſe : la haute renfermée dans une vallée, plus connue ſous le nom de Thébaïde, aujourd'hui *Said*, fut d'abord partagée en trois Royaumes différens, qui furent enſuite réunis ; Thébes, This & Eléphantine. Thébes ſi renommée pour ſes cents portes & la magnificence de ſes édifices en étoit la Capitale ; elle occupoit les deux bords du Nil : ſa partie à l'Orient du Fleuve avoit ſeule le nom de Thébes ; l'autre portoit celui de *Memnonium*.

La baſſe Egypte que les débordemens du Nil rendoient plus fé-

conde, fut aussi plus peuplée que la haute : on compte jusqu'à six Royaumes différens qui y ont subsisté en même tems. Memphis & Héliopolis furent les Villes les plus remarquables de cette Contrée ; l'on apperçoit encore près des ruines de la premiere ces pyramides prodigieuses qui servirent de tombeaux à ses Rois ; la seconde fut surtout célébre par son fameux Temple du Soleil.

Les trois derniers Chapitres traitent des caracteres de l'écriture Egyptienne : les monumens dont on pourroit tirer quelques éclaircissemens sur ce point sont en très-petit nombre, & semblent, en quelque façon, autoriser plusieurs opinions. Aussi parmi les critiques, les uns ont admis deux sortes de caracteres Egyptiens, les hiéroglyphiques & les communs ou alphabétiques ; d'autres ont cru pouvoir en reconnoître de trois sortes, les hiéroglyphiques, les sacrés & les

communs. Enfin quelques-uns ont prétendu qu'il y en avoit de quatre eſpèces ; mais il n'y a que les deux premiers ſentimens qui ſoient ſuffiſamment appuyés ſur les anciens monumens ; le troiſiéme doit être mis au rang des ſimples conjectures.

Hérodote & Diodore ſont les principaux appuis de la premiere opinion : S. Clément d'Alexandrie & Porphyre dans la vie de Pythagore, autoriſent la ſeconde. Hérodote (*l.* 2. *c.* 36.) dit poſitivement que les Egyptiens employoient des Lettres de deux eſpèces différentes ; les unes étoient appellées *ſacrées*, & les autres *populaires* ou *communes*. Diodore (*l.* 1. *ſec.* 2.) parlant de l'éducation que les Prêtres donnoient à leurs enfans, nous apprend qu'ils les inſtruiſoient de deux ſortes de ſciences, les ſacrées & les profanes, dont chacune avoit ſes caractéres propres , & ſes lettres particulieres. Il s'explique en-

core plus clairement dans un autre endroit (*l.* 3.) . « les Egyptiens, » dit-il, se servent de caracteres » qui leur sont propres ; les uns » sont à l'usage de tout le peuple, » & par cette raison appellés vul- » gaires ; les autres sont sacrés & » connus seulement des Prêtres qui » en transmettent l'intelligence à » leurs enfans. »

C'est ainsi que s'expriment les deux anciens Ecrivains qui méritent le plus de confiance sur le détail des usages des Egyptiens : ce n'est point d'après des Mémoires hazardés, c'est en conséquence de ce qu'ils ont appris eux mêmes sur les lieux qu'ils nous ont laissé ces traditions. L'autorité de S. Clément d'Alexandrie ne paroît pas devoir contrebalancer la leur sur ce point. Le grand Empire d'Egypte étoit détruit avant la construction d'Alexandrie ; les Grecs & les Asiatiques qui avoient peuplé cette Ville, le Christianisme qui étoit déja établi

dans une grande partie de cette région, avoient introduit des changemens qui avoient fait oublier les mœurs & les usages des anciens Egyptiens, dans le tems que S. Clément d'Alexandrie écrivoit.

Pour mettre nos Lecteurs à portée d'évaluer le fondement de la seconde opinion, nous rapporterons le passage de Saint Clément. « Ceux qui sont instruits par les » Egyptiens, dit-il, apprennent d'a» bord la valeur des Lettres Egyp» tiennes, pour l'écriture com» mune. Leur seconde espèce de » Lettres est la sacerdotale, dont » les Ecrivains sacrés se servent : » la derniere enfin, l'hiéroglyphi» que, qui s'exprime ou par les » premiers élémens, ou par les » symboles. La symbolique s'expri» me ou par imitation, ou par fi» gures, ou allégoriquement par » certaines énigmes. Ceux qui » veulent décrire le Soleil, font un » cercle, & ceux qui veulent dési-

» gner

» gner la Lune, font une figure
» qui lui reſſemble. Veulent-ils
» écrire figurément ? Ils changent
» & caractériſent les Phaſes de la
» Lune ſuivant leur intention. Ceux
» qui veulent louer les Rois dans
» les écrits ſacrés, le font allégori-
» quement. Voici un exemple de
» cette troiſiéme eſpèce, qui eſt
» énigmatique. Ils repréſentent l'o-
» bliquité des aſtres par la marche
» du ſerpent, & le Soleil ſous la
» figure du Scarabée ».

Malgré l'obſcurité qui regne dans ce paſſage, M. d'Origny a entrepris de concilier S. Clément avec Hérodote & Diodore, dont les témoignages ſont très-clairement énoncés. Il prétend que l'écriture hiéroglyphique n'eſt point ici un troiſiéme membre de l'énumération, mais la ſacerdotale détaillée dans ſes eſpèces. Si notre Auteur n'a pu lever toute équivoque, & diſſiper abſolument l'impreſſion que fait ce texte ſur les

partiſans des trois ſortes de caracteres Egyptiens ; au moins a-t-il raiſonné en critique judicieux, & qui méritoit que ce paſſage fût plus ſuſceptible de conciliation.

Après cette Diſſertation ſur les différentes ſortes de caracteres Egyptiens, M. d'Origny recherche l'origne des hiéroglyphes, l'époque de leur découverte, leur nature, & l'uſage que les Prêtres en faiſoient. Manéthon, Prêtre d'Héliopolis, Hiſtorien de la Nation Egyptienne, qui a conſulté les archives ſacrées, nous apprend qu'Athotès, Roi de Thébes, a écrit des Livres où il traitoit des remédes utiles aux hommes. Nous liſons dans les chroniques d'Africain & d'Euſébe qui travailloient ſur les Ouvrages de Manéthon, que Thoſorthrus, Roi de Memphis, frere d'Athotès, ſe rendit célèbre par les ſoins qu'il prit de bien graver les caracteres. Ces deux Rois étoient fils de Ménès que les

Egyptiens ont toujours regardé comme le fondateur de leur société, leur premier Roi & l'instituteur de leurs plus anciennes Loix. Ménès fut mis au rang des Dieux sous le nom d'Osiris ; ses deux fils reçurent aussi les honneurs divins, le premier sous le nom de Mercure, le second sous ceux d'Orus & d'Esculape.

Sanchoniaton, qui parle de Ménès sous les dénominations d'Osiris, de Misor, &c. attribue aussi l'invention des caracteres à son fils & son successeur à Thébes, qu'il nomme *Mercure*. Diodore avoit appris des Prêtres Egyptiens, que Mercure, à qui Osiris accordoit sa plus grande familiarité, à cause de ses talens, avoit imaginé les premiers caracteres.

Cette anecdote de l'ancienne histoire des Egyptiens paroît avoir été connue des Grecs avant Manéthon. Platon fait dire à Socrate que Theuth qui avoit le pre-

mier imaginé l'art des calculs, fut auſſi l'inventeur de la Géométrie & de pluſieurs autres Sciences, particulierement des caracteres, & qu'il communiqua toutes ſes découvertes à Thamus, qui regnoit à Thébes. Le Philoſophe Grec ajoute que Thamus étoit une des divinités de Thébes : or, ſelon Hérodote qui s'appuie du témoignage des Prêtres, aucun des Rois d'Egypte n'a été mis au rang des Dieux depuis Ménès-Oſiris & ſes fils. Il eſt vrai que Platon n'attribue pas à ce Thamus la découverte des caracteres ; mais comme elle fut ſans doute publiée ſous ſon regne, la poſtérité lui en aura donné tout l'honneur.

Si on rapproche les différens monumens, on verra que lorſqu'ils ſont l'Ouvrage des Hiſtoriens ou des Chronologiſtes, ils déſignent un des fils de Ménès, & plus ſpécialement Athotès ; & que quand ils ſortent de la main des Mitholo-

gues, la découverte des caractères est attribuée au même Roi de Thébes sous le nom de Mercure, fils d'Osiris. D'où M. d'Origny conclud que cette invention doit être rapportée environ à l'an 1900 du monde. Il suit ici la Chronologie qu'il doit établir dans un Ouvrage particulier qu'il promet de publier incessamment.

Le célébre Warburthon prétend que les caracteres hiéroglyphiques, dont toute l'antiquité fait honneur aux Egyptiens comme d'une découverte entierement à eux, ne sont autre chose que l'écriture en peinture perfectionnée : il avance encore que les Chinois faisant un pas de plus, ont substitué leurs caracteres aux hiéroglyphes qui avoient remplacé chez eux l'écriture en peinture, & dont l'usage étoit sujet à quantité d'inconvéniens. M. d'Origny s'étend en preuves contre les parties de ce systême ingénieux, qui ont rapport à

la queſtion préſente : il le regarde comme un édifice d'une ſtructure impoſante, mais plus appuyé ſur des probabilités que ſur les monumens anciens qui doivent cependant avoir en pareil cas la préférence ſur les ſimples raiſonnemens quelque ſéduiſans qu'ils puiſſent être.

Quant à la nature & à l'uſage des hiéroglyphes, M. d'Origny en traite avec beaucoup d'érudition : le texte de S. Clément d'Alexandrie, que nous avons cité, n'a pas peu contribué à le conduire dans ſes recherches qui de leur côté répandent un grand jour ſur ce paſſage dont l'obſcurité demandoit des éclairciſſemens. Il ſeroit à déſirer que notre Auteur fût moins prolixe & plus méthodique en cet endroit comme en quelques autres.

L'origine des caracteres communs, l'époque de leur invention, l'uſage qu'en ont fait les Egyptiens,

ſont les objets du neuviéme Chapitre. S'il étoit vrai, comme quelques-uns l'ont cru, que les caractéres alphabétiques euſſent été connus d'Adam, auquel le Créateur les auroit inſpirés, & qu'ils euſſent paſſé aux Nations par Noë & ſes fils; malgré les variations qu'ils auroient pu éprouver dans les différentes ſociétés qui ſe ſont formées après le déluge, comment n'auroient-ils pas au moins conſervé quelques traces de leur commune origine? Nous voyons cependant que les caracteres employés par les trois grandes Nations, les plus anciennes de l'Univers, ont été imaginés avec un eſprit ſi différent, qu'il eſt ſenſible que leur invention eſt poſtérieure au tems où elles avoient des relations entre elles. C'eſt donc avec raiſon que M. d'Origny cherche l'époque de cette découverte dans les ſiecles qui ont ſuivi le déluge.

Quelques critiques ont entre-

pris de faire paſſer les Egyptiens pour les inventeurs des caractères alphabétiques ; mais on ne peut ſe refuſer aux monumens qui en attribuent la découverte aux Phéniciens. Ce ſeroit en vain que l'on voudroit fixer l'époque de cette invention : il eſt manifeſte qu'elle remonte aux ſiecles les plus reculés, mais il ne faut pas eſpérer d'en déterminer le tems précis.

Les détails de l'Hiſtoire de Sémiramis, que l'on trouve dans Diodore (*l.* 2.), ne portent point aſſez le caractere d'authenticité, pour qu'il ſoit permis de citer l'inſcription qu'elle fit, dit-on, tracer ſur le mont Bagiſtan, non plus que la Lettre de Stabrobate à cette Reine. Le Livre compoſé par Job qui habitoit la partie de l'Idumée voiſine de la Syrie Phénicienne, eſt le plus ancien écrit que nous connoiſſions ſorti d'Aſie : encore eſt-il conſtant qu'il ne nous eſt parvenu en totalité, ou du moins en plus gran-

de partie, que dans une traduction. Les uns font l'Auteur de ce Livre contemporain de Jacob ; les autres le font écrire au tems de Moyse ; quelques-uns veulent même qu'il n'ait vécu que sous le regne de David ; mais il paroît plus vraisemblable qu'il est antérieur à Moyse de plusieurs siecles.

Après avoir comparé différentes autorités, M. d'Origny prétend que les lettres alphabétiques ne furent introduites en Egypte que sous le regne de Sésostris, & qu'elles y furent enseignées par Mercure Trismégiste, Secrétaire & confident de ce puissant Monarque. Ce Mercure Trismégiste, qu'Eusébe regarde comme le second Mercure des Egyptiens, est celui qui selon Manéthon, au rapport du Syncelle, avoit formé des Livres de tout ce qui avoit été tracé sur des colonnes par le premier Mercure, Auteur des hiéroglyphes. On lui attribue une col-

lection immense distribuée en six corps d'Ouvrages, composant quarante-deux Volumes, qui renfermoient tout ce qui concernoit l'origine de la Nation, l'institution des premieres loix, la Théogonie & le culte des anciens Dieux, enfin toutes les parties alors connues des Sciences & des Arts. L'Auteur y ajouta les Ouvrages des Prêtres, successeurs du premier Mercure, qui pour suivre ses vues, avoient tracé sur des colonnes & des pyramydes, dans des antres destinés à cet usage mystérieux, une suite des annales, les nouvelles loix & les progrès successifs des connoissances en tout genre.

Nous ne pouvons mieux terminer notre Extrait qu'en rappellant aux critiques le conseil que leur donne M. d'Origny à la fin du Volume que nous analysons; il expose en cet endroit la méthode qu'il a suivie. « Les critiques les » plus attentifs pensent, dit-il, que

» ſi on ne veut point avoir de mé-
» priſe à ſe reprocher, on ne doit
» jamais, quand l'Hiſtoire a parlé,
» ni lui ſubſtituer des conjectures,
» ni en mêler à ſes récits. Ce ſenti-
» ment ſi ſage, ſi circonſpect de-
» vroit bien être plus reſpecté. »

ARTICLE CXXXII.

MÉMOIRE *sur la pratique du Semoir*, dont les avantages sont démontrés par le résultat des produits de plusieurs champs ensemencés avec cet instrument d'Agriculture, comparés avec ceux d'autres champs ensemencés suivant l'usage ordinaire. Récolte de l'année 1760. *A Lyon chez aimé de la Roche, Imprimeur-meur-Libraire aux Halles de la Grenette* 1760. Et SECOND MÉMOIRE *sur la pratique du Semoir de Genève*, lû dans une des séances de la Société Royale d'Agriculture de Lyon, contenant les expériences faites en 1761, dans la Province du Lyonnois, & servant de suite à celui publié en 1760. Récolte de l'année 1761. *A Lyon chez le même Libraire* 1762. On les trou-

ve *à Paris chez Durand rue du Foin, Duchesne rue S. Jacques, & Lambert rue de la Comédie Françoise.*

EN rapprochant les calculs faits sur des expériences réitérées, il a été démontré que dans une étendue de vingt-huit bicherées, il n'a été répandu avec le Semoir que neuf bichets & demi de bled-seigle, qui ont produit cent trente-deux bichets & demi; tandis que dans la même contenue de terrein, vingt-huit bichets du même bled n'en auroient rendu que soixante. Le Propriétaire a donc conservé dans ses greniers les deux tiers environ du grain qui auroit été mangé par les oiseaux, ou qui auroit péri d'une autre maniere. Ce grain conservé est tourné au profit de la Société, ainsi que la double récolte qu'a procurée le Semoir.

Le célébre M. Wolf a observé que dans les grandes piéces de ter-

re comme dans les petites, les plantes faisoient de belles productions, toutes les fois que les semences y avoient été convenablement enterrées, & en petite quantité. On ne peut remplir ces deux conditions par l'ancienne méthode : le Laboureur jette le grain au hazard; quelqu'intelligent qu'il soit, quelque attention qu'il apporte, il ne peut être sûr de bien mesurer la poignée, & n'empêchera point que le vent n'en porte plus d'un côté que de l'autre. Bien plus il faut qu'il perde du grain avec réflexion & de propos délibéré, & qu'il en séme au-delà de ce que la terre en doit nourrir : ne sait-il pas qu'en recouvrant ces grains au hazard avec la herse ou la charrue, il y en aura beaucoup qui restant découverts deviendront la proye des oiseaux ; beaucoup qui périront au premier froid, faute d'être assez enfouis ; beaucoup enfin qui placés à une trop grande

profondeur pourriront ou ſeront étouffés. Cette perte même eſt un heureux malheur : ſi tout ce qu'il ſéme venoit à taler, la multitude des racines nuiroit à la récolte ; il ne moiſſonneroit que de l'herbe & du fourage, ſans tuyaux & ſans épis.

On évalue le nombre des Habitans du Royaume au moins à dix-huit millions, qui doivent y trouver leur ſubſiſtance. Pour ne rien exagérer, que leur nourriture en bled qui eſt d'une néceſſité indiſpenſable ſoit arbitrée par an à cinq cents vingt livres peſant de grain, tant en froment qu'en ſeigle pour chaque tête. Ces cinq cents vingt livres de bled font une meſure & demie appellée dans le Lyonnois *ânée ; la livre eſt de quatorze onces poids de marc.*

Ces dix-huit millions d'Habitans conſommeront vingt-ſept millions de meſures qu'il eſt néceſſaire de récolter. Pour les produire, il

faut ſelon la pratique ordinaire ſemer quatre millions cinq cents mille meſures, & ſuppoſer que tous les champs rapportent conſtamment environ ſept pour un. La meſure tant en froment qu'en ſeigle ne ſera pas chere ſi elle n'eſt vendue l'une dans l'autre que vingt livres. Les quatre millions cinq cents mille meſures coûteront donc 90000000 liv.

L'uſage du ſemoir économiſe les deux tiers au moins de la ſemence : que cette épargne ſoit réduite à la moitié, on conſervera dans les greniers deux millions deux cents cinquante mille meſures, qui donneront déja un bénéfice de 45000000 livres ; mais la récolte, qui eſt double, fournira encore un profit de 270000000 livres, en ne la ſuppoſant plus conſidérable que d'une moitié d'augmentation. Le bénéfice total ſera donc chaque année pour le Royaume de 315000000 livres : & ce produit ne ſera dû

qu'au ſeul changement dans la pratique d'enſemencer les terres.

Après avoir expoſé les autres avantages de cette méthode, on fait voir qu'elle peut avoir lieu ſur toutes ſortes de terreins, & l'on ſatisfait enſuite à quelques objections dont quelques-unes ont été déja examinées & réfutées par M. Duhamel. Certaines perſonnes, par exemple, convaincues de l'utilité du Semoir, craignent qu'une trop grande fertilité ne ſoit nuiſible, qu'il n'y ait du danger dans les augmentations de récoltes par l'augmentation des charges, & que cette abondance dans les grains ne ſoit pas équivalente au rabais qu'elle apportera dans le prix.

Il eſt vrai que, ſans la reſſource des exportations d'abord au dedans du Royaume & enfin au-dehors, une trop grande abondance ſoutenue ne peut qu'être ruineuſe pour les Cultivateurs; mais ce commerce du ſuperflu étant bien établi, la

quantité des grains est une source de vraies richesses pour l'Etat. C'est ainsi que l'Egypte s'enrichissoit, & que l'abondance a fait fleurir les Empires dans tous les siecles. L'accroissement de la population est encore un bien général qu'elle procure toujours, au lieu que la disette n'enrichit que des particuliers & dépeuple les Provinces.
« Si la multiplication d'une espèce, » dit judicieusement l'*Ami des hom-* » *mes*, dépendoit de sa fécondité, » certainement il y auroit dans le » monde cent fois plus de loups » que de moutons. Les portées des » Louves sont très-nombreuses & » aussi fréquentes que celles des » Brebis qui n'en portent qu'un. » L'homme condamne au célibat » des armées de Moutons, & je » n'ai pas oui dire qu'il fît aux » Loups cette espece d'injustice : » il tue beaucoup plus de Mou- » tons que de Loups, & cepen- » dant la terre est couverte de la

» race des premiers, tandis que
» celle des autres eſt très-rare.
» Pourquoi cela? C'eſt que l'herbe
» eſt fort courte pour les Loups,
» & très-étendue pour les Mou-
» tons. »

Le premier Mémoire eſt terminé par une notice de la nouvelle culture de M. Tull, que l'on y a inſérée en faveur des Cultivateurs qui ne ſont pas à portée de conſulter les Ouvrages de M. Duhamel. Le ſecond continue de développer les avantages du Semoir, & donne quelques éclairciſſemens ſur la maniere de s'en ſervir: on trouve à la fin des *obſervations ſur la culture des Mûriers & l'éducation des vers à ſoye*; nous allons en donner le précis.

Pour s'aſſurer ſi les vers à ſoye étoient auſſi ſenſibles aux injures de l'air que l'Auteur du *Spectacle de la Nature* (T. 1. p. 66 & *ſuiv.*) le fait appréhender, on fit répandre, le 15 Avril 1761, environ

douze cents vers à ſoye ſortis de leur premiere muë, ſur des palliſſades de Muriers taillés à hauteur d'appui. Ils y ont été expoſés à toute l'intempérie de la ſaiſon, qui ayant été froide dans les commencemens & fort orageuſe dans la ſuite, laiſſoit bien peu d'eſpérance de les voir réuſſir. On n'a point obſervé que dans les tems d'orage & de pluie ils cherchaſſent à ſe garantir en ſe cachant au-dedans de la paliſſade, & ſous quelques feuilles. Ils eſſuyoient ces mauvais tems dans la même place où ils en avoient été ſurpris, reſtant ſans mouvement : l'orage paſſé, ils ſe remuoient avec beaucoup d'agitation, & dévoroient la feuille quoique mouillée. Le froid, l'humidité, la chaleur & le tonnerre n'ont pas fait ſur eux l'impreſſion qu'on avoit lieu de redouter. Aucuns n'ont été attaqués de ces maladies dont on cherche communément à les garantir avec tant de ſoin & de

dépenſe : aucuns ne ſont devenus ce que l'on appelle vers *gras*, vers *maigres*, autrement *paſſis* ou *arpettes*, vers *jaunes*, vers *muſcadins*, &c : ils ont toujours été de la plus grande blancheur. Leur mue a été retardée & plus longue qu'elle n'eſt ordinairement dans les chambrées, mais ſans accidens.

La plus grande partie a péri faute de nourriture, ou plutôt parce qu'ils n'ont pas eu l'inſtinct de quitter la place où ils n'en avoient plus. Beaucoup ſont morts au pied de la paliſſade où l'orage & la grêle les avoient précipités. Il ſeroit facile de remédier au premier inconvénient en les tranſportant d'un lieu à l'autre, ce qui n'auroit pas beſoin d'être répété ordinairement trois fois dans leur vie : le ſecond accident demanderoit des ſoins de détail qui peut-être ſeroient ſuperflus, d'autant que les vers peuvent s'être bleſſés en tombant à terre. Il n'a pas paru que les oiſeaux en

ayent beaucoup détruit, quoiqu'il y en eût des légions dans l'endroit.

De ces 1200 vers on n'a récolté que 550 cocons, pesant deux livres & demie, poids de Lyon de 14 onces. Ces cocons ont donné à la filature trois onces quatre deniers de la plus belle soye qui ait jamais été recueillie en France : il n'y en a eu qu'un seul satiné, & aucun de double ; ainsi ils n'ont point fait de déchet au tour & à la bassine.

Après avoir prouvé que cette récolte malgré la perte des deux tiers est plus considérable & plus précieuse que celle qui se fait communément dans les chambrées, on fait voir par des succès réitérés que le Murier rose est celui dont la feuille est la meilleure pour les vers à soye.

L'Auteur de ces observations a contribué de ses recherches à une instruction sur cette matiere, que

M. le Contrôleur Général, alors Intendant de Lyon a fait publier en 1755. C'eſt un Citoyen zélé pour le bien de ſes compatriotes, qui leur propoſe les moyens de perfectionner une branche de commerce très-interreſſante pour eux.

ARTICLE CXXXIII.

NOUVELLE MÉTHODE *pour apprendre la langue Latine, par un ſyſtême ſi facile, qu'il eſt à la portée d'un enfant de cinq à ſix ans qui ſait lire ; & ſi prompt, qu'on y fait plus de progrès en deux ou trois années, qu'en huit ou dix en ſuivant la route ordinaire.* Ouvrage par lequel tout ſujet capable d'application, depuis cinq ans juſqu'à ſoixante, après avoir été enſeigné un mois ou deux, peut enſuite non-ſeulement apprendre ſeul & ſans maître à expliquer les Auteurs Latins les plus difficiles & à rendre raiſon de toutes les Régles de la Grammaire ; mais encore enſeigner cette langue comme un habile homme, & de la maniere la plus commode & la plus facile, ſans aucun effort d'imagination

gination ni de mémoire par M. de LAUNAY. 4 vol. in-8°. *A Paris chez l'Auteur cloître S. Germain l'Auxerrois ; & chez Chaubert rue du Hurepoix, à l'entrée du Quai des Augustins.*

L'Auteur lui-même nous apprend que M. l'Abbé V***. qui a été son Censeur, avoit dit d'abord en d'autres termes à l'inspection de ce titre : *Quid tanto dignum feret hic promissor hiatu ?* Nous ne dissimulerons point que dans le premier moment nous avons éprouvé la même impression : cependant comme nous sommes en garde contre la prévention, nous convenons après avoir examiné de près cette méthode, que si la tendresse paternelle a peint à M. de Launay sa production sous un coup d'œil avantageux, l'illusion n'a pas été jusqu'à lui faire préconiser un Ouvrage dénué de tout mérite, comme l'ont voulu faire entendre

quelques perſonnes. C'eſt ici un de ces efforts de patience qui font toujours honneur au zéle de l'Auteur, quand même l'exécution ne ſeroit pas auſſi heureuſe qu'on pourroit le déſirer. La nature n'ayant pas diſtribué ſes dons à tous les hommes avec la même libéralité, il eſt certain que tous les jeunes gens ne profiteront pas également du travail de M. de Launay; mais il n'eſt point douteux que les ſujets bien diſpoſés, qu'il enviſageoit ſelon les apparences dans ſes promeſſes, ne doivent en retirer une grande utilité. « Faut-il commencer par la compoſition des » thêmes, ou par l'explication ? » demande M. Rollin, qui en même tems répond à ſa queſtion. « A ne » conſulter que le bon ſens & la » raiſon, il ſemble que la derniere » méthode devroit être préférée; » car pour compoſer en latin, il » faut connoître le tour, les locu- » tions, les régles de cette langue,

» & avoir fait amas d'un nombre af-
» fez confidérable de mots, dont
» on fente toute la force, & dont
» on foit en état de faire une jufte
» application. Or, tout cela ne peut
» fe faire qu'en expliquant les Au-
» teurs, qui font comme un Dic-
» tionnaire vivant & une Gram-
» maire particuliere, où l'on ap-
» prend, par l'expérience même,
» la force & le véritable ufage des
» mots & des regles de la fyntaxe.
» Il eft vrai que la méthode con-
» traire a prévalu, & qu'elle eft
» affez ancienne, mais il ne s'en-
» fuit pas pour cela qu'on doive
» s'y livrer aveuglément & fans
» examen.... J'ai toujours fouhai-
» té qu'il y eût des Livres compo-
» fés exprès en Latin pour les en-
» fans qui commencent. Ces com-
» pofitions devroient être claires,
» faciles, agréables : d'abord les
» mots feroient tous dans leur or-
» dre naturel, & les phrafes fort
» courtes; enfuite on augmente-

» roit insensiblement les difficultés » à proportion du progrès que les » jeunes gens peuvent faire.... » L'élégance n'est pas ce qu'il y » faudroit principalement cher- » cher, mais la netteté; il s'agit de » leur apprendre des mots latins, » de les accoutumer aux différen- » tes constructions propres à cette » langue, & d'appliquer les regles » de la syntaxe à ce qu'on leur » fera lire ».

» Qu'on lise attentivement M. » Rollin, dit M. de Launay, & » qu'on examine notre Ouvrage ; » on verra qu'il est précisément ce » livre fait exprès qu'il demande. » Pourquoi donner à votre méthode le titre ambitieux de nouveauté, ont dit certaines gens, si elle est précisément ce que M. Rollin nous a fait toucher du doigt ? Ce n'est pas tout : M. l'Abbé Frémi en 1727 & M. du Marsais en 1731, ont publié ce même projet.

Pour répondre à ces critiques;

M. de Launay a revendiqué un plan que ſon pere avoit communiqué à M. l'Abbé Frémi dès 1715, & que celui-ci avoit enſuite rendu public comme un bien qui lui appartenoit. Il a auſſi comparé la méthode de M. du Marſais avec la ſienne, pour prouver qu'il y avoit quelque différence. A la fin M. de Launay s'eſt repoſé ſur la bonne réponſe. « Après tout, dit-il, que » ce ſoit M. Frémi, M. du Marſais » ou mon pere, qui ayent imaginé » une partie de cette maniere d'ap- » prendre le Latin, cela paroît aſ- » ſez indifférent au public : il n'eſt » queſtion que de ſavoir ſi leur » Ouvrage vaut mieux, ou ſi le » mien doit avoir la préférence. » Voilà le point critique ; *c'eſt aux* » *connoiſſeurs à juger & à décider.* »

Ce dernier trait eſt pour un de ſes critiques, dont il évalue ici la judiciaire en la comparant avec les lumieres des connoiſſeurs. M. de Launay auroit très-bien fait de

s'en tenir à cette repréſaille modérée, & de ne pas ſe meſurer avec l'Auteur de cette *admirable* Grammaire qui a fait cependant ſi peu de ſenſation dans le public. S'il veut partager notre amour pour la paix, il évitera ces triſtes débats, dont tout l'effet eſt de rappeller aux perſonnes judicieuſes le ſpectacle de la *Batrachomuomachie*.

Que doit encore importer à M. de Launay, que ceux qui nous ont appris le Latin, ayent ſuivi, en nous expliquant les Auteurs, la méthode qu'il publie ? Nos maîtres ſe ſont époumonés à nous parler ; il a écrit : ils ont été obligés de répéter ſouvent, parce qu'ils ne frappoient que nos oreilles ; il parle aux yeux, & préſentant les principes à la jeuneſſe d'une maniere ſenſible, il la diſpoſe à faire de rapides progrès dans la langue latine. C'eſt rendre au moins un ſervice eſſentiel à ceux qui ne peuvent ſe procurer des maîtres à cauſe de l'éloi-

gnement des Villes, ou pour toute autre raison.

Voici en quoi consiste l'ouvrage qui nous occupe. Dans le 1er. vol. on trouve à l'ouverture du Livre au *folio verso*, d'abord à la marge, la construction de l'Auteur Latin en lettres italiques, & vis-à-vis, les mots primitifs en forme de Dictionnaire Latin & François. On a mis les signes de quantité sur chaque syllabe des mots Latins de ce Dictionnaire, pour accoutumer à une bonne prononciation, & disposer à la prosodie. Les mots François sont accentués avec soin; mais il est fâcheux que, dans un Ouvrage de cette nature, l'Auteur ait étalé un systême particulier d'orthographe & d'accentuation, dont tout le succès sera d'apprendre aux jeunes gens à écrire comme on n'écrit point. Ce sera donner un conseil d'ami à M. de Launay, & procurer l'utilité générale, que de l'en-

gager à reprendre la méthode usitée, s'il donne une seconde édition.

Le *folio recto* porte en tête la même construction du Latin. Sur chaque mot est la signification propre, & au-dessus les figurées, les mots sous entendus, nécessaires pour l'intelligence du Latin, sont en italique. Au-dessous de cette explication, on trouve le texte tel qu'il est dans l'Auteur que l'on explique : plus bas est ce que M. de Launay appelle le beau François. Phédre est l'Auteur qu'il a choisi pour les commencemens.

Le second Volume est intitulé, *Regles de la Syntaxe.* Le disciple voit à quelle espece de parties d'oraison il doit rappeller chaque mot, ce qu'il signifie, où il est placé, c'est-à-dire, à quel cas, à quel nombre, &c. quel est son régime, ou par quoi il est gouverné, & par quelle regle.

Le troiſieme reprend le cours de l'explication, ſelon la méthode dont nous avons préſenté le tableau. Dans le quatrieme, qui eſt analogue au ſecond, les Regles de la Syntaxe ſont appliquées ſur tous les mots de Phédre & de Perſe qui ont été expliqués. M. de Launay a quelquefois éclairci le texte par des Notes hiſtoriques, il a ſur-tout employé ces annotations ſur Perſe : il en donne quelques exemples dans l'Avant-propos du troiſiéme Volume ; nous nous arrêtons à celui de Callirhoé ; c'eſt dans le texte une Courtiſane Romaine. A propos de ce mot, il rappelle une fille de Lycus, une fontaine de Judée, une autre fontaine près d'Athènes, qui portoient ce nom : il oublie une Ville qui avoit auſſi cette dénomination, & deux Callirhoé, dont l'une étoit fille d'Achéloüs, & l'autre fille de Phocus. A la page 160 du quatrieme Volume, il dit

que Vitruve Pollion eſt le premier qui ait ouvert dans Rome une Bibliotheque au Public; c'eſt dérober à Aſinius Pollion un honneur qui lui eſt dû. Nous ſuppoſons plus d'exactitude dans les autres Notes.

ARTICLE CXXXIV.

ÉLÉMENS DE PHARMACIE Théorique & Pratique, contenant toutes les opérations fondamentales de cet Art, avec leur définition & une explication des opérations, par les principes de la Chymie; la maniere de bien choisir, de préparer, & de mêler les médicamens, avec des remarques & des réflexions sur chaque procédé; les moyens de reconnoître les médicamens falsifiés ou altérés; les recettes des médicamens nouvellement mis en usage, les principes fondamentaux de plusieurs Arts dépendans de la Pharmacie; tels que l'art du Confiseur, & ceux de la préparation des eaux de senteur & des liqueurs de table, avec une table des vertus & doses des médicamens. Par M. Bau-

mé, Maître Apothicaire de Paris, & Démonstrateur en Chymie. *A Paris, chez la veuve Damonneville & Musier fils, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. Pierre-François Didot, jeune, Quai des Augustins, près du Pont Saint Michel, à saint Augustin. de Hansy, sur le Pont au Change, à saint Nicolas*, 1762. *Un Vol. in-8°. de* 828 *pages sans la Table & la Préface.*

ON peut distinguer deux objets principaux dans la Pharmacie; l'un consiste à déterminer le nombre, l'ordre & la proportion des drogues simples, & l'autre à faire sur ces ingrédiens les opérations convenables pour les marier, les unir & leur donner la forme & la consistance que doivent avoir les médicamens composés.

Le premier de ces objets se trouve déjà très-bien rempli dans plusieurs excellens dispensaires dressés

par les plus célébres facultés de Médecine de l'Europe; mais comme la plûpart de ces diſpenſaires n'entrent point dans le détail des manipulations, parce qu'elles ſont ſuppoſées connues de ceux qui doivent les exécuter, il eſt arrivé delà que le ſecond objet n'a été traité nulle part avec toute l'étendue & l'exactitude dont il eſt ſuſceptible; or il nous paroît qu'un des grands mérites de l'ouvrage de M. Baumé eſt de contenir tout ce qu'on peut deſirer de plus ſatisfaiſant ſur cet article.

Une pareille matiere ne pouvoit être traitée avec ſuccès que par un homme de l'Art, inſtruit, exercé, poſſédant mêmes des connoiſſances d'un ordre ſupérieur, c'eſt à-dire, celles de la Chymie, Science mere d'une infinité d'Arts, & ſinguliérement de la Pharmacie. On ne peut refuſer ces qualités à M. Baumé qui a déjà donné au public bien des preuves de ſa capacité par ſa diſſer-

tation ſur l'Ether, par un grand nombre de mémoires de Chymie, préſentés à l'Académie des Sciences & accueillis par cette illuſtre Compagnie, & par les cours de Chymie & de Pharmacie qu'il fait chaque année avec un très-grand ſuccès.

M. Baumé expoſe d'abord ce qu'il y a de plus eſſentiel à connoître ſur le choix, la conſervation & les préparations des médicamens ſimples, & qui fournit la matiere des trois premieres Parties de la Pharmacie. Elles raſſemblent non ſeulement ce que les meilleurs Auteurs ont publié là-deſſus, mais encore beaucoup de choſes curieuſes & intéreſſantes qui appartiennent à l'Auteur. L'article important de la falſification des drogues ſimples eſt un ſujet neuf, bien traité dans cet ouvrage, & qui ne peut être que le réſutat des recherches d'un bon Obſervateur, & d'un grand Connoiſſeur.

Après ces préliminaires, M. Baumé traite dans sa quatrieme Partie, de la mixtion & de la composition des médicamens; cet objet qui renferme le détail des procédés & des manipulations de chaque préparation Pharmacéutique, fait à proprement parler le fonds de l'ouvrage. On trouve à la fin de chaque procédé des remarques dans lesquelles on voit régner la même exactitude & le même génie d'observation. Celles, par exemple, qui sont à la suite d'une excellente préparation d'opium, attribuée à M. Homberg, présentent un tableau *très-intéressant* des observations que M. Baumé a faites sur les altérations qui arrivent à cette drogue importante pendant une digestion de six mois : on y voit la séparation successive d'un principe volatil, narcotique & virulent cause de tous les mauvais effets qui n'accompagnent que trop souvent l'usage imprudent de l'opium;

on y voit de même la ſéparation d'une partie réſineuſe que M. Baumé regarde comme décompoſée, & d'une ſeconde portion de réſine qui conſerve encore ſes propriétés : cette réſine, dit l'Auteur, étoit d'abord diſſoute parfaitement par l'interméde des ſubſtances gommeuſes & extractives, & peut-être à l'aide de la partie volatile ; mais il a obſervé que la digeſtion en procure enſuite la ſéparation entiere. M. Baumé a remarqué que ce même effet arrive aux infuſions & décoctions d'un grand nombre d'autres ſubſtances végétales, abondantes en principes gommeux, réſineux & extractifs ; il en fait mention dans pluſieurs endroits de ſon ouvrage, & ſingulierement dans ſes remarques ſur le ſel eſſentiel de kinkina de M. le Comte de la Garaye ; il tire de ces obſervations des conſéquences importantes pour la pratique. Le kinkina étant une matiere ligneuſe, qui ne contient

pas de principes volatils, ſemble pouvoir & même devoir être traité par l'ébullition comme les autres matieres de ce genre; cependant il réſulte des obſervations de l'Auteur que c'eſt une très-mauvaiſe méthode que de faire bouillir cette écorce pour en faire les extraits ou les apozèmes fébrifuges; premierement, parce qu'elle fournit par une ſimple infuſion à froid tout ce qu'elle contient de principes diſſolubles par l'eau; & en ſecond lieu, parce que la chaleur & ſur-tout celle de l'ébullition occaſionne la ſéparation & même la décompoſition d'une quantité conſidérable de matiere réſineuſe. Or vraiſemblablement cette réſine contribue à la vertu du kinkina, puiſque les meilleurs Praticiens ont obſervé que ce médicament agit plus efficacement lorſqu'on le fait prendre en ſubſtance, que quand on l'adminiſtre en décoction ou autrement.

On paſſeroit beaucoup les bor-

nes d'une analyſe, ſi l'on vouloit faire mention de tout ce qu'il y a de neuf & d'intéreſſant dans ces élémens de Pharmacie ; ce n'eſt qu'en conſultant l'ouvrage même, qu'on peut l'apprécier. Les deux exemples qui viennent d'être cités ſuffiſent pour donner une légere idée de la maniere dont le plan eſt exécuté. Ce Livre ne peut être que très-utile à toutes les perſonnes occupées par état de l'art de guérir, & à tous ceux que l'humanité, la charité, & des circonſtances particulieres engagent à donner leurs ſoins aux malades.

ARTICLE CXXXV.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE Royale des Sciences, année 1752, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année. *A Paris de l'Imprimerie Royale* 1756, *in*-4°.

NOus sommes un peu en retard au sujet de cette savante collection. Cet inconvénient en occasionne nécessairement un second : nous ne pourrons nous étendre sur ces Mémoires, autant que l'importance des sujets qui y sont traités sembleroit le demander. En rendant compte de ce Volume, nous suivrons l'ordre que l'Historien de l'Académie s'est proposé, & nous commencerons en conséquence par la Physique générale.

Le premier Mémoire que nous

trouvons ſur cette partie des Sciences eſt de M. Guettard : il roule *ſur quelques Montagnes de France qui ont été des Volcans*. La premiere de ces Montagnes eſt celle de Volvic, à deux lieues de Riom en Auvergne : M. G. a reconnu qu'elle n'étoit preſque qu'un composé des différentes matieres qui ſont jettées dans les éruptions des Volcans. Cette Montagne a la figure que l'on aſſigne ordinairement aux Volcans; elle eſt conique : ſa baſe eſt formée par des rochers de granit gris-blanc, ou d'une couleur roſe pâle : le reſte de la Montagne n'eſt plus qu'un amas de pierres ponces noirâtres ou rougeâtres : aux deux deux tiers de la Montagne on rencontre des eſpeces de rochers irréguliers, hériſſés de pointes informes, & reſſemblent à des ſcories : on trouve au ſommet une pierre cendrée & tendre, formant des maſſes aſſez conſidérables : un peu avant que d'arriver au ſommet, on

entre dans un trou large de quelques toises, d'une forme conique, & à peu près de la figure d'un entonnoir : tels sont les caractères décisifs, qui ne permettent pas à M. G. de douter que la Montagne de Volvic n'ait été autrefois un Volcan. Le Puy-de-Domme, à deux lieues de Clermont, a pareillement été un Volcan : tout l'annonce : dans les endroits qui ne sont point couverts d'arbres & de plantes, on ne marche que parmi des pierres ponces, sur des quartiers de lave ou de lavanges, & dans une espece de gravier formé par une sorte de machefer, & par de très-petites pierres ponces mêlées de cendre : il y a un entonnoir au sommet. Cette montagne ou plutôt son pic principal est entouré de plusieurs pics, moins hauts, qui ont chacun leur entonnoir. Le Mont-d'or conserve aussi quelques vestiges de son ancien embrasement. La figure conique de ces

Montagnes, & les matieres manifeſtement brûlées que l'on trouve dans leur étendue, ne ſont pas les ſeuls motifs qui ont engagé M. G. à décider qu'elles ont été autrefois des Volcans : il a analyſé les autres matieres qu'on trouve ſur leur ſommet & ſur leur croupe : il les a comparées avec des matieres raſſemblées ſur le Véſuve, & ſur le Volcan de l'Iſle de Bourbon; & il s'eſt convaincu de plus en plus que les Montagnes d'Auvergne, dont nous avons parlé, doivent être miſes au nombre de celles qui ont autrefois brûlé. Pluſieurs autres Montagnes de la même Province ont été pareillement embraſées : le Dauphiné renferme auſſi un grand nombre de Montagnes qui ont été des Volcans. Ce Mémoire très-curieux & très-inſtructif mérite d'être lu en entier : il perd trop à être analyſé.

Nous trouvons dans ce même Volume, un autre Mémoire de

M. Guettard, *dans lequel on compare le Canada à la Suiſſe, par rapport à ſes minéraux.* Dans la premiere partie de ce Mémoire, M. G. donne une deſcription des terres, des pierres & des métaux qui lui ont été envoyés du Canada : il paroît que ce Pays eſt aſſez fertile en mines de plomb & de cuivre : il s'y trouve preſque par-tout des eaux minérales ferrugineuſes : il y a auſſi pluſieurs fontaines ſulphureuſes. Pour relever le Canada par rapport à ſes mines, M. G. pouvoit le comparer à pluſieurs Provinces de France ; mais il a cru devoir faire un autre parallele, & le choiſir dans un Pays étranger à la France, c'eſt-à-dire, dans la Suiſſe ; & c'eſt là la ſeconde partie du Mémoire. La Suiſſe eſt très-riche en mines de toute eſpece. M. Guettard fait un détail très-circonſtancié de tous les foſſiles minéraux de ce Pays : il conclud à une grande reſſemblance entre le Canada & la

Suisse, ou même entre le Canada & l'Europe par rapport à la quantité & à la nature de leurs minéraux. Au reste M. G. ne donne ce Mémoire que comme une ébauche susceptible d'une perfection de laquelle on approchera d'autant plus qu'il nous viendra plus d'esquisses de minéraux du Canada & de la Louisiane, & plus d'instructions au sujet de l'étendue, de l'abondance ou de la rareté de ces minéraux. En effet dès ce Volume même on trouve une addition considérable à la description que M. G. avoit faite des fossiles du Canada, dans la premiere partie de son Mémoire.

M. le Monnier, Médecin, est si précis dans le détail de ses *Observations sur l'électricité de l'air*, que pour donner une idée de cet excellent Mémoire, il faudroit le transcrire en entier. Les nuages, ceux sur-tout qui sont accompagnés de tonnerre & d'éclairs, ou qui sans

tonnerre

tonnerre ſe réſolvent en pluies abondantes, répandent dans notre atmoſphere juſqu'à la ſurface de la terre une électricité très-abondante. La matiere électrique eſt même répandue dans l'air : elle eſt plus apparente par un tems ſec, que quand l'air eſt humide. L'air de notre atmoſphere ne doit cependant pas être regardé abſolument comme un fluide originairement électrique. La matiere électrique s'unit plus facilement avec l'eau qu'avec tous les autres corps. Enfin « le » fluide électrique a de grands rap- » ports avec le tonnerre, le vent, » la pluie, & avec les autres mé- » téores; il eſt actuellement répan- » du dans l'air que nous reſpirons, » continuellement appliqué à nos » corps & à tous ceux de la Natu- » re, ſoit animaux, ou végétaux, » ſur leſquels il ne ſauroit man- » quer d'avoir de grandes influen- » ces & de produire une infinité » d'effets, que le tems dévoilera

» peut-être à nos recherches » Telles ſont les concluſions que M. le M. tire d'un grand nombre d'Obſervations qu'il a faites ſur l'électricité de l'air avec autant de zele que d'intelligence.

Une *Hiſtoire des Maladies Epidémiques de* 1752, *obſervées à Paris, en même tems que les différentes températures de l'air*, par M. Maloüin, précédée d'un préambule où les vents ſont mis avec raiſon au nombre des principales cauſes des maladies épidémiques; & les vents ſont eux-mêmes attribués, avec beaucoup de fondement, à l'action combinée du Soleil & de la Lune ſur notre atmoſphere. Les *Obſervations Botanico-Météorologiques faites au Château de Denainvilliers, proche Pluviers en Gatinois, pendant l'année* 1751, par M. du Hamel; les *Obſervations Météorologiques faites à l'Obſervatoire Royal pendant l'année* 1752, par M. de Fouchi, & quelques Obſer-

vations de Physique rapportées dans l'Histoire de l'Académie, ne sont susceptibles que d'une annonce générale : ceux qui sont curieux de ces sortes d'Observations, les liront avec plaisir dans le Volume même dont nous rendons compte.

Il y a dans ce Volume huit Mémoires d'Anatomie, un de M. de la Sône sur l'organisation des os; trois de M. Lieutaud, dont un roule sur une maladie rare de l'estomac; & les deux autres sur le cœur; deux de M. de Réaumur sur la digestion des oiseaux; un sur la digestion du Coucou en particulier, par M. Hérissant, & un sur la liqueur de l'allantoide, par M. d'Aubenton : il y a de plus à la page 73 de l'Histoire, & suivantes plusieurs observations d'Anatomie très-curieuses.

M. de la Sône, dans un premier Mémoire *sur l'organisation des os*, dont nous avons rendu compte en Mai 1756. p. 1274, avoit analysé

les os en général : dans un ſecond Mémoire ſur la même matiere, il ſe propoſe d'examiner pluſieurs circonſtances relatives aux os. 1°. Les os de la tête & ſur-tout les dents offrent des remarques particulieres. Les os principaux qui environnent le crane d'un enfant, ne ſont point encore réunis au moment de la naiſſance. M. de la Sône expoſe la maniere dont cette réunion s'opere, comment ces os s'accroiſſent, & parviennent enfin à s'unir parfaitement par cette eſpece d'articulation qu'on nomme *ſuture*, & qui eſt propre à ces os ſeulement. Les dents, pour leur formation, différent de tous les autres os du corps humain : elles doivent leur origine à un germe muqueux, qui ſans paſſer par aucun état d'endurciſſement moyen parvient à une oſſification parfaite : tel eſt le ſentiment d'un Auteur qui écrivoit avant la fin du ſeiziéme ſiecle : M. de la Sône

l'embraſſe, parce que les obſervations ne lui permettent pas de le révoquer en doute; mais quel eſt ce germe muqueux qui doit s'oſſifier ? M. de la Sône s'eſt aſſuré par l'obſervation que c'eſt un tiſſu d'une grande quantité de petits filets vaſculaires ou fibreux. Vers le ſeptiéme mois de la groſſeſſe ces germes commencent à ſe couvrir à leur partie externe, d'une lame oſſeuſe très-blanche & très-compacte : c'eſt la ſubſtance émaillée qui commence à ſe former. Sous cette enveloppe oſſeuſe, le germe conſerve ſa mucoſité, étant cependant un peu plus denſe vers ſon centre qu'à ſa circonférence. L'oſſification de la ſubſtance émaillée, & celle du corps de la dent continuent à ſe faire de la circonférence au centre. Toute la circonférence de la dent à la partie externe & aux parties latérales étant oſſifiées, la ſubſtance muqueuſe continuant à végéter intérieurement, & trouvant un

obstacle invincible dans les parois ossifiées, elle s'étend dans toutes les parties de l'alvéole, & forme dans le fond la racine de la dent: trouvant ensuite dans l'os maxillaire une barriere osseuse, elle fait effort pour surmonter l'obstacle, & cet effort continué fait monter la dent vers la gencive & la lui fait percer. Tout ceci est savamment développé dans le Mémoire que nous analysons, nos Lecteurs nous permettront de les y renvoyer. 2°. Dans l'adulte la plûpart des os sont revêtus & encroûtés d'une espece de cartilage, dont la structure qui ne ressemble point du tout à celle des autres cartilages, n'a été décrite par aucun Anatomiste: ce n'est qu'une multitude de petits filets adossés & liés les uns aux autres, tous perpendiculaires au plan de l'os, parfaitement semblables par leur structure ou par leur position à la substance émaillée des dents. 3°. Des ligamens &

des tendons s'attachent à la ſubſtance oſſeuſe, s'y inſerent & s'y implantent de différentes manieres : les Auteurs n'ont preſque rien dit de ces attaches & de ces inſertions. 4°. Mais comment ſe peut-il faire que des fibres tendineuſes, ligamenteuſes & cartilagineuſes adherent ſi fortement à la ſubſtance dure des os ? Cette queſtion fait le dernier objet du Mémoire de M. de la Sône. Nous voudrions pouvoir nous étendre ſur ces trois dernieres parties, autant que nous l'avons fait ſur la premiere. Nous nous contenterons de dire que M. de la Sône marche toujours, non pas à la ſombre lueur d'hypotheſes incertaines, mais à la lumiere éclatante d'obſervations faites avec choix, jugement & délicateſſe.

Les Mémoires de M. Lieutaud roulent ſur des obſervations, & ſont peu ſuſceptibles d'Extrait. Dans le premier Mémoire M. L.

après avoir rapporté l'obſervation d'une maladie d'eſtomac tout-à-fait extraordinaire, en prend occaſion d'examiner ſi les muſcles du bas ventre & le diaphragme ont part à l'action du vomiſſement. M. L. le nie, & paroît fonder ſon ſentiment ſur des raiſons & des obſervations abſolument déciſives : la maladie dont il avoit rendu compte au commencement du Mémoire, lui donne pareillement lieu de confirmer ce qu'il avoit avancé précédemment, que la groſſeur de la rate étoit ordinairement inverſe de celle de l'eſtomac, c'eſt-à-dire, que plus l'eſtomac ſe dilate, plus la rate ſe rétrécit.

Les deux autres Mémoires du même Académicien regardent la ſtructure du cœur : c'eſt une eſpece de ſupplément à ce qu'il avoit dit de ce viſcere dans ſon *Anatomie.* Une étude nouvelle, de nouvelles obſervations ne lui ont pas dévoilé la ſtructure cachée de ce

muſcle ; la dextérité la plus exercée a coutume d'y échouer : elles l'ont mis ſeulement en état d'examiner ce qui peut tomber ſous les ſens de l'homme le moins intelligent ; & peut-être ſes obſervations n'en paroîtront pas moins importantes. Le premier Mémoire roule ſur le péricarde, c'eſt-à-dire, ſur la membrane qui ſert d'enveloppe au cœur. M. L. en détermine la poſition & la capacité, en développe la ſtructure, en examine & en apprétie les uſages, diſſerte ſur l'eau que l'on trouve ſouvent, mais non pas toujours dans l'intérieur de cette membrane. Le ſecond Mémoire ſur le cœur contient ſa deſcription générale. M. L. y détermine la figure de ce muſcle, la ſtructure de ſes oreilletes, celle des ventricules, celle du cœur même. Les obſervations ne ſont encore ici que générales : elles doivent être ſuivies d'obſervations particulieres. Ces deux Mémoires

méritent d'être lûs & étudiés par les amateurs de la bonne Anatomie.

Le premier Mémoire de M. de Reaumur ſur *la digeſtion des oiſeaux*, regarde les oiſeaux qui ont un géſier pour organe de leur digeſtion. La digeſtion ſe fait-elle dans le géſier par la force de la preſſion, de la trituration, ou par l'action d'un ſuc diſſolvant ? C'eſt une queſtion ſur laquelle les naturaliſtes ont été fort partagés. M. de R. paroît décider le doute par des expériences d'autant plus victorieuſes qu'elles ſont plus ſimples. Il a fait avaler à des Dindons, à des Canards, à des Poulets, des tubes de verre & de métal de différente groſſeur & de différente ſolidité : dans ces tubes ouverts ſouvent par les deux bouts, on inſéroit des grains d'orge ſoit crus, ſoit cuits, ſoit défendus par leur écorce, ſoit mondés & même des morceaux de viande. Le réſultat a été que le

géſier de ces animaux a ſouvent briſé & réduit même en pouſſiere les tubes de verre, que ceux de métal ont été applatis & défigurés, que lorſque les tubes ont été aſſez ſolides pour réſiſter au briſement, les grains d'orge & les morceaux de viande qui y étoient inſérés, n'ont ſouffert aucune altération ſenſible dans ſoixante fois plus de tems qu'il n'en auroit falu pour leur entiere digeſtion, s'ils euſſent été expoſés à la preſſion de l'eſtomac. De ces expériences il eſt facile de conclure que la digeſtion dans le géſier des oiſeaux s'opere principalement par la trituration.

Mais en eſt-il de même des oiſeaux dont l'eſtomac eſt membraneux comme celui des quadrupedes ? C'eſt l'objet du deuxiéme Mémoire de M. de Reaumur. On auroit tort ici de raiſonner par analogie : la nature eſt plus variée dans ſa marche que quelques Phyſiciens ne l'ont penſé : la différente

ſtructure des eſtomacs ne ſuffiroit-elle pas même pour ſoupçonner au moins que la digeſtion ne s'y opere pas uniformément ? En effet M. de R. ayant répété ſur un oiſeau de proie, ſur une Buſe, toutes les expériences dont nous avons parlé ci-deſſus, le ſuccès a été abſolument différent du précédent. La buſe a rejetté par le bec tous les tubes qu'on lui a fait avaler, ſans qu'il parût aucune altération ſur la matiere de ces tubes ; mais la viande, enfermée dans ces tubes par des grillages de fil, qui en permettoient l'entrée au ſuc diſſolvant, a été toujours plus ou moins digérée, ſelon l'eſpace de tems que le tube étoit reſté dans l'eſtomac de la buſe. Les oiſeaux de proie refuſent abſolument de ſe nourrir des végétaux : auſſi du pain, des grains de froment, des grains d'orge, ſoumis aux mêmes expériences, ſont ſortis de l'eſtomac de la buſe ſans aucune marque de

digeſtion. Les mêmes expériences faites ſur des chiens, ont pareillement prouvé que l'eſtomac de ces animaux eſt fourni d'un ſuc diſſolvant, capable de digérer également les matieres animales & les végétales. L'expérience n'a pas également réuſſi ſur les Brebis : les tubes trouvés dans leur eſtomac ſans altération, prouvent bien qu'il n'y a point ici de trituration ſemblable à celle qui s'exerce dans le géſier des oiſeaux ; mais les brins d'herbe contenus dans les tubes, & retirés ſans aucun ſigne ſenſible de digeſtion commencée, démontrent auſſi que la digeſtion ne ſe fait pas dans les brebis par l'action d'un diſſolvant auſſi puiſſant que celui qui agit dans l'eſtomac des oiſeaux de proie & des chiens. Tel eſt le précis des deux Mémoires de M. de Réaumur ſur la digeſtion des oiſeaux : ils ſont amuſants & inſtructifs : nous ſerions fâchés, par un Extrait trop fidéle, de pri-

ver nos Lecteurs du plaiſir de conſulter les Mémoires mêmes dont nous ne donnons qu'une idée très-ſuperficielle.

Une obſervation *ſur les organes de la digeſtion de l'oiſeau appellé Coucou*, par M. Hériſſant, vient comme à l'appui du deuxiéme Mémoire de M. de Réaumur. L'eſtomac de cet oiſeau eſt non-ſeulement membraneux, mais d'une maſſe très-conſidérable par rapport au corps de cet animal : ce viſcere eſt d'ailleurs fortement adhérent aux parties qui l'environnent. M. H. en conclud que la digeſtion du Coucou ne peut ſe faire par trituration ; mais qu'elle s'opere par un diſſolvant, comme dans les eſtomacs des oiſeaux de proie.

M. d'Aubenton avoit donné en 1751, un Mémoire ſur l'Hippomanès ; il en a été rendu compte dans ces Mémoires en 1756, p. 1292. Cet habile Naturaliſte prouvoit que l'Hippomanès n'eſt autre cho-

ſe que le ſédiment de la liqueur renfermée dans l'allantoïde de la Jument. Cette découverte lui a fait naître l'idée que tous les animaux qui ont une allantoïde, c'eſt-à-dire, tous les animaux qui ruminent, pourroient fournir un ſédiment ſemblable & de même nature que l'Hippomanès. Les expériences de M. d'Aubenton ont eu tout le ſuccès qu'il en attendoit : il a fait ouvrir des âneſſes, des vaches, des chevres, des biches, des brebis pleines, & qui approchoient de leur terme : dans toutes il a trouvé un ſédiment ſemblable à l'Hippomanès, & de même nature ; ce ſont ces obſervations & leurs conſéquences qui font la matiere du Mémoire de M. d'Aubenton *ſur la liqueur de l'allantoïde*. On ſçait que l'*allantoïde* eſt une des membranes qui enveloppent le fétus : cette membrane ne ſe trouve point dans toutes les eſpeces d'animaux : elle n'eſt pas même parfaitement ſem-

blable dans les animaux qui en ont une, tels que sont tous les animaux ruminans.

Dans un Mémoire unique de Chymie, dont le titre est, *Examen Chymique du bleu de Prusse*, M. Macquer soumet ce bleu à l'analyse la plus exacte. De ses expériences il suit qu'il y a dans le bleu de Prusse une matiere grasse & inflammable; que sa base est une terre ferrugineuse que les acides, aidés même d'une chaleur assez considérable, n'ont aucune action sur lui; que l'alkali de nitre fixé par le tartre, décompose ce bleu, & dissout tout ce qui n'est pas fer; que cet alkali, lorsqu'il est chargé & comme saturé de la matiere colorante du bleu de Prusse, a perdu ses popriétés alkalines; que ce même alkali, ainsi que tout autre alkali soit fixe, soit volatile, ainsi chargé & saturé de la matiere colorante, ou de la partie inflammable du bleu de Prusse, est capable de précipiter en

très-beau bleu de Prusse toutes les dissolutions de fer, que les alkalis ordinaires ne précipiteroient qu'en couleur jaune de rouille. Il paroît donc que la matiere du bleu de Prusse est le fer, qui n'étant pas bleu naturellement le devient par sa combinaison avec la matiere inflammable d'une lessive sulphureuse. Nous n'avons point fait l'énumération exacte des principes qui ont conduit M. M. à cette conséquence : il remarque aussi lui-même que pour avoir une connoissance exacte du bleu de Prusse, il nous resteroit à connoître bien au juste la nature de la matiere inflammable contenue dans la lessive sulphureuse : il espere continuer ses recherches, & les suivre *avec toute l'exactitude dont il est capable*, c'est-à-dire, avec toute l'exactitude possible à l'esprit humain.

On trouve dans l'histoire p. 85. une observation Chymique très-curieuse de M. Hellot : elle prou-

ve que toutes les pierres précieuſes ſont colorées par des vapeurs minérales.

Les Aſtronomes de l'Académie ont enrichi ce Volume de pluſieurs obſervations & de pluſieurs Mémoires. Les obſervations ne ſont pas ſuſceptibles d'extraits, on en trouve de M. le Monnier à la pag. 115. des Mémoires, de M. Bradlei à la page 424, de M. l'Abbé de la Caille à la pag. 496, ſans compter la table des aſcenſions droites, & des déclinaiſons des principales étoiles auſtrales p. 539. fruit précieux du voyage & des veilles de ce laborieux Académicien.

Entre les Mémoires, le premier qui ſe préſente roule *ſur la Parallaxe de la Lune, & ſur ſa diſtance à la terre* : ſon Auteur, M. de la Lande, avoit fait en 1751 & 1752, à Berlin des obſervations correſpondantes à celles que M. l'Abbé de la Caille faiſoit alors au Cap de

Bonne-Eſpérance. Ces obſervations étoient déja imprimées dans le Volume de 1751 des Mémoires de l'Académie. M. de la L. dans le Mémoire qui nous occupe, rend compte des précautions qu'il a priſes pour donner à ſes obſervations toute la préciſion dont elles étoient ſuſceptibles. Un des objets qu'on ſe propoſoit dans ces obſervations, étoit de déterminer la parallaxe de la Lune & ſa diſtance à la Terre. M. de la L. en prend occaſion de montrer combien cette connoiſſance étoit imparfaite chez les anciens : ce n'eſt que depuis un ſiecle que cet élément, ſi intéreſſant pour l'Aſtronomie, commence à être connu avec quelque préciſion. Encore avant que l'on ſe fût aſſuré de la figure ſphéroïdale de la terre, applatie par ſes poles, & relevée vers ſon équateur, les obſervations faites ſur la parallaxe de la Lune dans des lieux particuliers, ne pouvoient fournir une

théorie générale de cette parallaxe. Aujourd'hui même que l'on eſt aſſuré que la terre eſt applatie par ſes poles, & que la longueur des dégrés de latitude diminue des poles à l'équateur; tous les Aſtronomes ne conviennent pas de la quantité, & de la loi de cette diminution; on révoque en doute ſi les deux hémiſpheres de la terre ſe reſſemblent; on prépare aux amateurs d'hypothèſes phyſiques le plaiſir d'imaginer de nouveaux ſyſtêmes qui ne pourront jamais être vérifiés. Quoiqu'il en ſoit de ces ſyſtêmes futurs, M. de la L. compare ſes obſervations avec celles de M. l'Abbé de la Caille; & il en déduit la parallaxe horizontale de la Lune, au tems de ſes obſervations, dans l'hypothèſe des principaux ſyſtêmes actuellement connus. Cette parallaxe doit manifeſtement varier ſelon les différentes latitudes des lieux: M. de la L. ne la détermine dans ce Mémoire que

pour la latitude de Berlin, où il obſervoit, & pour l'équateur, où elle eſt la plus grande de toutes.

Dans un Mémoire qui avoit remporté en 1750 le prix propoſé par l'Académie de S. Péterſbourg, M. Clairaut avoit expoſé la Théorie des mouvemens de la Lune, & avoit appuyé ſur les principes de Newton l'explication de toutes les inégalités que nous remarquons dans ce Satellite inconſtant. Cette théorie devoit naturellement conduire à la conſtruction de Tables nouvelles de la Lune; & c'eſt ce que M. Clairaut a réellement exécuté en 1753. En attendant, cet Académicien fait ici deux applications de ſa théorie, l'une à la parallaxe horizontale de la Lune, l'autre à ſon mouvement horaire; il ſimplifie à cet effet les formules qu'il avoit données dans ſa théorie de la Lune : il examine juſqu'où peuvent aller les erreurs occaſionnées par la négligence de certains

termes qu'on croit pouvoir omettre : il éclaircit ſes préceptes par des exemples. Nous pouvons bien accorder nos éloges à de tels ouvrages : mais on conçoit facilement combien il nous ſeroit impoſſible de les réduire en extraits.

On trouve encore un autre Mémoire du même genre : il eſt de M. l'Abbé de la Caille : il roule *ſur les Elémens de la Théorie du Soleil.*

Une *Diſſertation* de M. le Gentil *ſur le diamètre apparent du Soleil*, renferme pluſieurs Obſervations de la grandeur de ce diamètre, faites tant par M. le Gentil que par les Aſtronomes qui l'avoient précédé dans cette recherche. Tous ſe ſont attachés principalement à meſurer ce diamètre, vers la fin de Juin & le commencement de Juillet, lorſque le Soleil étant apogée, ſon diamètre apparent eſt le plus petit qu'il puiſſe être. M. le Gentil apprécie le dé-

gré de précision de chaque Observation; & il conclud des siennes que le diamètre horizontal & apogée du Soleil est de 31 minutes 33 secondes 50 tierces : le diamètre périgée est de 32 minutes 39 secondes $\frac{1}{10}$.

Un Mémoire de M. de Thury, *sur les variations des hauteurs solsticiales du Soleil*, n'est que la suite d'un autre que cet Astronome avoit lu à l'Académie en 1748 sur le même sujet. En comparant ses Observations, M. de Thury trouve que la distance des Tropiques est sujette à une variation analogue à celle qui résulte de la théorie de M. Bradlei : cependant la quantité de cette variation n'est pas tout-à-fait conforme au rapport de la force de la Lune à celle du Soleil, tel que l'a supposé M. Euler. Mais M. de Thury remarque judicieusement que l'erreur, s'il y en a une, n'étant que de 2 secondes, pourroit absolument tomber sur les Obser-

vations : d'ailleurs M. Euler a depuis observé que l'obliquité de l'écliptique, outre la variation périodique à laquelle elle est soumise par l'action du Soleil & de la Lune, peut aussi varier par l'action de Jupiter & de Vénus : enfin le Gnomon placé à S.Sulpice en 1744, avec un verre objectif de 80 pieds de foyer, qui ne sert qu'au solstice d'été, peut, avec le temps, mettre les Astronomes en état de déterminer avec la plus grande certitude tout ce qui concerne la variation de l'obliquité de l'écliptique. Ainsi nous ne nous étendrons pas davantage sur ce Mémoire.

A la page 399, on trouve un *Essai de Géographie physique où l'on propose des vues générales sur l'espece de Charpente du Globe, composée de chaînes de montagnes qui traversent les mers comme les terres ; avec quelques considérations particulieres sur les différens bassins de la mer, & sur sa configuration intérieure,*

térieure, par M. Buache. Quelques perſonnes, trop promptes à ſe décider, pourroient peut-être regarder ce Mémoire comme une de ces productions précipitées, que l'imagination ſeule enfante, que la légereté du ſiecle admire, que la raiſon éclairée fera bientôt rentrer dans l'oubli. On ſe tromperoit certainement, en portant un tel jugement. Tout, il eſt vrai, eſt ici hypothétique : M. Buache ne prétend point être deſcendu dans la mer, pour en ſonder les profondeurs. Mais cet illuſtre Géographe met à profit toutes les connoiſſances acquiſes, pour parvenir à celles que que l'on n'a pas encore. Ptolomée avoit imaginé un ſyſtême des cieux, qui n'étoit point le véritable : chaque nouvelle découverte donnoit lieu à un nouveau reſſort, à une explication nouvelle & étrangere à toutes les parties du ſyſtême. Il n'en eſt point ainſi de M. Buache. Cet Académicien a ſoupçonné, il

a conjecturé : toutes les découvertes faites depuis, se sont venu placer comme d'elles-mêmes à la suite de ses conjectures. Il est hors de doute que le sol de la mer est inégal, ainsi que celui de la terre; les isles, les bancs, les rochers, les vigies, l'inégalité des sondes en font foi. Il est donc certain qu'il y a des montagnes marines, comme il y en a de terrestres. Celles-ci sont assujetties à des Loix connues sur leur continuité, leurs directions, leurs divisions en plusieurs chaînes *de revers*, *&c.* N'en seroit-il pas de même des montagnes marines? C'est ce que M. Buache s'est proposé d'examiner. Ces chaînes de montagnes marines ne seroient-elles pas même les continuations des chaînes de nos montagnes terrestres? Tout concourt à nous le persuader. Une premiere Carte expose à la vue la suite de ces montagnes principales : une seconde nous présente les dégrés d'abbaissement

du ſol de la Manche au deſſous du niveau des eaux, depuis ce niveau même juſqu'à 60 ou 70 braſſes de profondeur. Car outre ſes vues premieres, ſes vues principales, dont M. B. fait part au Public dans ce 1er Mémoire, il entre dans quelque détail particulier ſur le ſol de la Manche ; & ce qu'il en dit eſt fondé non ſur de ſimples conjectures, mais ſur des faits, ſur les ſondes jettées en toutes les parties de cette mer. Si donc les côtes de l'Angleterre & celles de la France ſont ſéparées par les eaux de la Manche, le ſol de cette même mer ſemble unir ces deux Royaumes ; & ſi d'un côté le Pas de Calais eſt regardé comme un détroit ; de l'autre on peut le conſidérer comme un Iſthme qui ſépare la Manche de la mer d'Allemagne.

L'Hydrographie fournit à M. Bouguer la matiere d'un excellent Mémoire *ſur les Opérations nommées* Corrections *par les Pilotes*.

On se sert en mer de deux différens élémens pour déterminer le point de la surface du globe où l'on se trouve. Pendant que la boussole apprend la direction qu'on a suivie, l'usage du loch fait connoître la quantité de chemin qu'on a parcouru. Ces deux élémens suffisent pour déterminer ce que l'on appelle le *point* du Pilote, c'est-à-dire, l'endroit de la mer où le navire est parvenu. Mais il s'en faut beaucoup que cette détermination soit toujours exacte : on s'en assure, lorsque le Ciel étant serein, on peut observer la hauteur méridienne du Soleil ou de quelque astre, dont la déclinaison est connue : cette opération découvre de combien on est éloigné de l'équateur ; & l'on apprend presque toujours qu'on est plus au nord ou plus au sud qu'*on ne se faisoit par l'estime*. On corrige donc cette *estime*. Mais la cause qui nous a fait avancer nord & sud plus ou moins que nous l'estimions,

n'a-t-elle point pareillement influé sur la direction est & ouest? Ici les Pilotes combinent, tâtonnent, devinent, & corrigent leur point: mais la correction est rarement exacte. Le but de M. Bouguer dans ce Mémoire est d'apprécier toutes les erreurs possibles, & de fournir le moyen de prendre un milieu exact entre toutes ces erreurs : il faut convenir que c'est la meilleure méthode qu'on puisse suivre, & la moins sujette à la multiplication des erreurs. D'un autre côté les Marins ne manqueront pas de se récrier sur la multitude des calculs analytiques sur lesquels cette méthode est appuyée : le calcul différentiel & le calcul intégral n'y sont pas même ménagés. A cela nous répondons que M. Bouguer n'a pas prétendu écrire directement pour les Pilotes ; mais pour les Maîtres préposés à l'instruction de ceux qui se destinent à la navigation. Les ouvrages de ce savant

l'Académicien sont comme une source intarissable, où ces Maîtres peuvent puiser; d'où ils peuvent extraire des méthodes synthétiques très-utiles à leurs disciples. Par exemple, si ces Maîtres ont du zele ne peuvent-ils pas convertir en Tables les Formules que M. Bouguer propose ici pour déterminer dans tous les cas le milieu des erreurs possibles? En estimant avec attention & jugement l'amplitude de la dérive, en évaluant, comme il convient de le faire, l'action des courants, en combinant les différentes causes d'erreur, en employant enfin les tables dont nous proposons la construction, & dont M. Bouguer donne ici lui-même un échantillon, les Pilotes parviendront, si non à éviter toute erreur, au moins à rendre ces erreurs beaucoup moindres & moins dangereuses qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent.

Nous nous contentons de ren-

voyer nos Lecteurs au Vol. même, page 503, pour y trouver une *Réplique* de M. le Chevalier d'Arcy *à un Mémoire de M. de Maupertuis sur le principe de la moindre action.* Nous nous faisons une loi de n'entrer que le moins qu'il nous est possible dans tout ce qui n'est que polémique.

Le Secrétaire de l'Académie dans la partie historique de ce Volume fait une mention honorable de plusieurs machines, & de plusieurs ouvrages approuvés par cette sçavante société, tels que le premier Volume des *Essais de Mathématique* de M. Digard, une *Nouvelle Théorie de la résistance des Fluides*, par M. d'Alembert; un *Traité d'Optique*, par M. le Marquis de Courtivron; des *Elémens d'Architecture Navale*, par M. du Hamel de Monceau. L'Histoire est terminée par les Eloges de M. Geoffroi & de M. Chicoyneau, Eloges trop an-

ciens maintenant, pour que nous croyons pouvoir nous y arrêter.

Enfin on trouve à la fin du Volume des *Observations sur les Eaux de Balaruc*, par M. le Roi, Médecin, de l'Académie des Sciences de Montpellier. On n'avoit point encore donné d'analyse bien exacte de ces eaux. Les expériences de M. le Roi l'ont convaincu qu'elles sont composées d'un peu de sel marin, d'une terre absorbante, & d'un sel séléniteux : on y découvre aussi un acide que M. le Roi conjecture être un acide sulphureux volatile. Lorsque l'on fait évaporer l'eau de Balaruc, vers la fin de l'opération, il reste un peu d'eau mère, laquelle desséchée donne un sel formé de l'acide du sel marin engagé dans une terre absorbante. L'eau de Balaruc ne contient pas de fer, du moins en assez grande quantité pour qu'il doive être mis en ligne de compte. Dans la seconde partie de son Mémoire, M. le Roi pro-

pose des vues très-utiles, si le succès répond à son espérance. Il a comparé les eaux de Bourbon à celles de Balaruc : il a résulté de la comparaison, que ces deux eaux ont très-peu de principes communs : cependant elles opérent les mêmes effets. M. le Roi en conclud que ces effets sont produits non par les principes différens, mais par les principes semblables, & principalement par la chaleur & le sel marin. Il propose donc au moins dans les cas de nécessité, de substituer à ces eaux celles des fontaines salées, ou celle de la mer élevée au dégré de chaleur qu'on éprouve dans les bains de Balaruc & de Bourbon : on pourroit même à l'eau de mer substituer de l'eau commune & du sel marin. L'eau de Balaruc, à sa source, tient le Thermomètre de M. de Réaumur à la hauteur de 42 $\frac{1}{2}$ ou 43 dégrés de dilatation : cette chaleur convient à peu de sujets : ceux qui peuvent la soutenir, ne demeurent

dans cette ſource que 4, 6 ou 8 minutes. Le bain pris dans la cuve eſt moins chaud : le Baigneur y entretient la chaleur entre 37 & 39 dégrés. Il y a même des malades qui ne peuvent ſouffrir que le trente-ſixiéme dégré de chaleur : cela dépend des tempéramens. Dans la la cuve, on reſte ordinairement 10, 12 ou 15 minutes. Lorſqu'on eſt entré dans le bain, la ſueur découle bientôt du viſage, le pouls devient de plus en plus fréquent & élevé ; à la fin il devient très-fréquent, & en même temps foible & irrégulier : il y auroit alors du danger à laiſſer le malade dans la cuve : encore n'attend-on pas même ordinairement ce ſigne. Le pouls s'obſerve ſur l'artére frontale, ou ſur quelque autre artère de la tête. Au ſortir du bain, on enveloppe le malade dans un drap ; on le met dans un lit, on le couvre bien, on le laiſſe ſuer environ une demi-heure ou trois quarts

d'heure, on le change de draps, on l'essuie ; il reste encore au lit une demi-heure, après quoi il prend un bouillon & sort du lit : pendant ce temps le pouls revient insensiblement à son état naturel. Nous nous sommes un peu étendus sur cette pratique : notre Extrait peut être utile à ceux qni n'auroient pas le bonheur d'avoir le Mémoire.

ARTICLE CXXXVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

De Londres.

A *Treatise of Agrigulture.* Traité d'Agriculture. A Londres, chez Millar. 1760. 1. Vol. *in*-8°. Cet Ouvrage eſt un de ceux qui méritent d'être eſtimés dans ce genre. Il eſt diviſé en quatre Livres ; le premier traite de la Végétation, le ſecond, du Labourage ; le troiſiéme, des engrais ; le quatriéme, des différentes qualités des Terroirs.

HOLLANDE.

d'Amsterdam.

La Culture de l'eſprit, ou direc-

tion pour faciliter l'acquisition des connoissances utiles. Par M. Isaac Watts, Docteur en Théologie; traduit de l'Anglois, par Daniel de Superville. A Amsterdam aux dépens de la Compagnie; & se trouve à Paris, chez Dessaint & Saillant, rue Saint Jean de Bauvais, 1762. I. Vol. *in*-12 de 420 pages environ. M. Watts étoit *Pasteur ordinaire* dans l'Eglise Presbytérienne de *Berrystreet* à Londres. *La Culture de l'Esprit* n'est pas la seule production qui soit sortie de sa plume: MM. Jennings & Dorddridge ont publié après sa mort le recueil de ses ouvrages, dans lequel on trouve des Traités de Morale, de Grammaire, de Géographie, d'Astronomie, de Logique; de Métaphysique. Cette collection est en six Volumes *in*-4°. Il avoit du talent pour la Poësie qu'il cultiva dès sa tendre jeunesse: on a de lui une *Imitation des Pseaumes de David dans le langage du Nouveau Testa-*

ment, des Hymnes & des Cantiques Spirituels, dont l'usage a été introduit dans l'Office public de plusieurs Eglises Presbytériennes. Dès 1743, on étoit à la treiziéme Edition de ses Pseaumes; la dix-septiéme de ses Hymnes parut en 1751. Son Traité de Logique a été si bien accueilli, qu'en 1736 on en étoit à la sixiéme Edition, & que les deux Universités d'Angleterre l'ont adopté comme un Livre classique. Ce n'est point un Traité sec & décharné, comme on n'en voit que trop; il comprend, ainsi que l'énonce le titre, une variété de régles pour nous garantir de l'erreur dans ce qui regarde la Religion & les affaires de la vie, aussi bien que les Sciences: il est de 365 pages, grand *in*-8°. M. Watts voulant lui donner la perfection qu'il envisageoit, entreprit un Ouvrage qui pût servir comme de supplément à la Logique, & aider à former l'esprit, tant de ceux qui se destinent aux Lettres & aux Scien-

cès, que des perſonnes de toute profeſſion & de tout rang : de-là le titre de *Culture de l'Eſprit*, qu'il lui a donné. L'Auteur s'étoit propoſé de le compoſer de deux parties : la premiere, qui eſt celle-ci, traite de l'acquiſition des connoiſſances utiles ; la ſeconde devoit diriger dans la communication de ces mêmes connoiſſances. Il publia cette premiere partie en 1741 : ſes infirmités retarderent l'exécution de la ſeconde, & la mort l'enleva avant qu'il eût pu même revoir ce qu'il avoit jetté ſur le papier. Ce que l'on a pu raſſembler de cette eſquiſſe ſe trouve dans le Tome V du Recueil de ſes œuvres, page 321. Ce fragment poſthume contient d'abord une introduction dans laquelle l'Auteur explique ſon plan, & diviſe ſa matiere. Il s'agit de communiquer nos connoiſſances aux autres hommes ; ce qui ſe fait par l'inſtruction de bouche, ou par les écrits. M. Watts ſe propoſoit, 1°. de faire quelques

observations sur les leçons publiques, & sur l'instruction particuliere dans la conservation; 2°. d'indiquer les principaux préjugés, auxquels les disciples sont sujets, & les moyens de les en garantir. 3°. D'exposer quelques regles pour aider à convaincre les autres de leurs erreurs. Il donne aussi, mais fort en abrégé, quelques *Directions* par rapport aux livres, faits pour communiquer nos connoissances. Il ajoute enfin, par forme d'appendice, un *Essai sur l'éducation* qui n'est que le canevas d'un Traité complet qu'il avoit eu dessein de composer. Cet Essai tient 49 pag. tout le reste n'en remplit que 38. *La Culture de l'Esprit* fournira la matiere d'une analyse instructive.

FRANCE.

DE LYON.

PRIX *proposé par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon pour l'année* 1764.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, propoſe pour le prix de Phyſique fondé par M. CHRISTIN, qui ſera diſtribué à la fête de S. Louis 1754, le ſujet ſuivant : *Quelle eſt la qualité nuiſible que l'air contracte dans les Hôpitaux, & dans les Priſons ; & quel ſeroit le meilleur moyen d'y remédier ?* « Pour obvier à cette infection de l'air, ſi capable de faire » naître & d'aggraver les maladies, » on a tenté l'uſage des Ventilateurs, des Dômes, des Manches, » du Feu, des Vapeurs, &c. Mais » ces eſſais n'ont pas été ſuivis d'une » pratique univerſellement reçue.

» Ce défaut de ſuccès détermine » l'Académie à demander aux Savans, qu'après avoir employé les » expériences Phyſiques, & l'obſervation médicinale pour connoître & corriger cette qualité » vitieuſe de l'air, ils perfectionnent & rendent plus praticables » les moyens déja éprouvés, ou

» qu'ils en trouvent un nouveau plus » commode, plus simple, moins » dispendieux, & qui puisse se pro- » portionner à l'étendue des lieux » où l'on veut renouveller l'air & » le purifier.

Toutes personnes pourront aspirer à ce prix, il n'y aura d'exception que pour les membres de l'Académie, tels que les Académiciens ordinaires, & les Vétérans; les Associés résidant hors de Lyon, auront la liberté d'y concourir.

Ceux qui enverront des Memoires, sont priés de les écrire en françois ou en latin & d'une maniere lisible.

Les Auteurs mettront une devise à la tête de leurs Ouvrages. Ils y joindront un Billet cacheté, qui contiendra la même devise, avec leur nom, demeure & qualités. La piece qui aura remporté le prix sera la seule dont le Billet sera ouvert.

On n'admettra point au con-

cours les Mémoires dont les Auteurs ſe ſeront fait connoître directement ou indirectement avant la déciſion.

Les Ouvrages ſeront adreſſés francs de ports à Lyon *chez M.* BOLLIOUD-MERMET, *Secrétaire perpetuel de l'Académie pour la claſſe des Sciences rue du Plat, ou chez M. le* PRÉSIDEHT DE FLEURIAU, *Secrétaire perpetuel pour la claſſe des Belles-Lettres, rue Boiſſac : ou chez* AIMÉ DE LA ROCHE, *Imprimeur-Libraire de l'Académie, aux Halles de la Grenette.*

Aucun Ouvrage ne ſera reçu après le premier Avril 1764. L'Académie dans ſon aſſemblée publique, qui ſuivra immédiatement la fête de S. Louis, proclamera la piece qui aura mérité les ſuffrages.

Le prix eſt une *Médaille d'or* de la valeur de trois cents livres, elle ſera donnée à celui qui au jugement de l'Académie, aura fait le

Septembre, 1762.

meilleur Mémoire sur le sujet proposé. Cette Médaille sera délivrée à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part, dressée en bonne forme.

DE PARIS.

Œuvres de M. le CHANCELIER D'AGUESSEAU, *Tom. III. vol. in-4°. à Paris chez les Libraires Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Jean-Thomas Hérissant, Savoye rue S. Jacques; Simon rue de la Harpe; Durand rue du Foin S. Jacques.*

Ce Volume contient les plaidoyers prononcés par ce savant Magistrat en qualité d'Avocat Général, dans les années 1694, 1695; deux Plaidoyers l'un du mois de Janvier 1696, l'autre de 1698 dans la cause de M. le Prince de Conty, & de Madame la Duchesse de Nemours, & un Plaidoyer du mois

d'Avril 1696, dans la cause de M. le Duc de Luxembourg & des autres Ducs & Pairs.

On trouve chez *de Saint Junior* Libraire à Paris, Quai des Augustins à la bonne Foi, LE JOUEUR, *Tragédie bourgeoise, traduite de l'Anglois, brochure in-12. de 240 pages 1762. à Londres.* A la seule inspection de ce drame, nous avons apperçu des tableaux frappans; peut-être demandera-t'il une analyse particuliere.

Histoire d'un Insecte qui dévore les grains de l'Angoumois avec les moyens que l'on peut employer pour le detruire, par Messieurs Duhamel de Monceau & Tillet de l'Académie Royale des Sciences, vol. in-12. à Paris chez H. L. Guerin, & L. F. de la Tour, rue S. Jacques à S. Thomas d'Aquin.

Œuvres diverses du P. du Bau-

dory, *nouvelle Edition revue corrigée & augmentée. A Paris chez J Barbou, Brocas & Humblot, Libraires, rue S. Jacques près la fontaine S. Benoît, vol. in-12. 1762.* De toutes les Tragédies Latines de nos modernes, celles du P. *de la Ru* & le *Brutus du P. Porée* étant à peu près les seules que le Public connoisseur estime aujourd'hui, on a jugé à propos de supprimer dans cette Edition le *Ludovicus in vinculis*, qui n'avoit pas même reçu de son Auteur la derniere perfection. Ce drame est avantageusement remplacé par un quatrième Plaidoyer qui soutient l'honneu des trois premiers qui avoient déjà paru; on y remarque comme dans les autres, l'esprit élégant & facile du P. du Baudory. Il a pour objet le quatre âges de la vie, qui sont ceux de l'enfant, du jeune homme, de l'homme mur, & du vieillard.

Le reste l'ordinaire prochain.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Septembre 1762.

ARTICLE CXXVIII. *Abrégé de la vie des plus fameux Peintres*; dernier Extrait, pag. 2113

ART. CXXIX. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*, Tom. XXVIII. second Extrait, 2144

ART. CXXX. *Essai sur le blanchiment des Toiles*, second Extrait, 2166

ART. CXXXI. *L'Egypte ancienne*, second Extrait, 2188

ART. CXXXII. *Mémoires sur la pratique du Semoir*, 2216

ART. CXXXIII. *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue Latine*, 2228

ART. CXXXIV. *Elémens de Phar-*

macie, *Théorique & Pratique*, 2239
ART. CXXXV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences année* 1752, 2247
ART. CXXXVI. Nouvelles Littéraires, 2288

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Août 1762.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5335